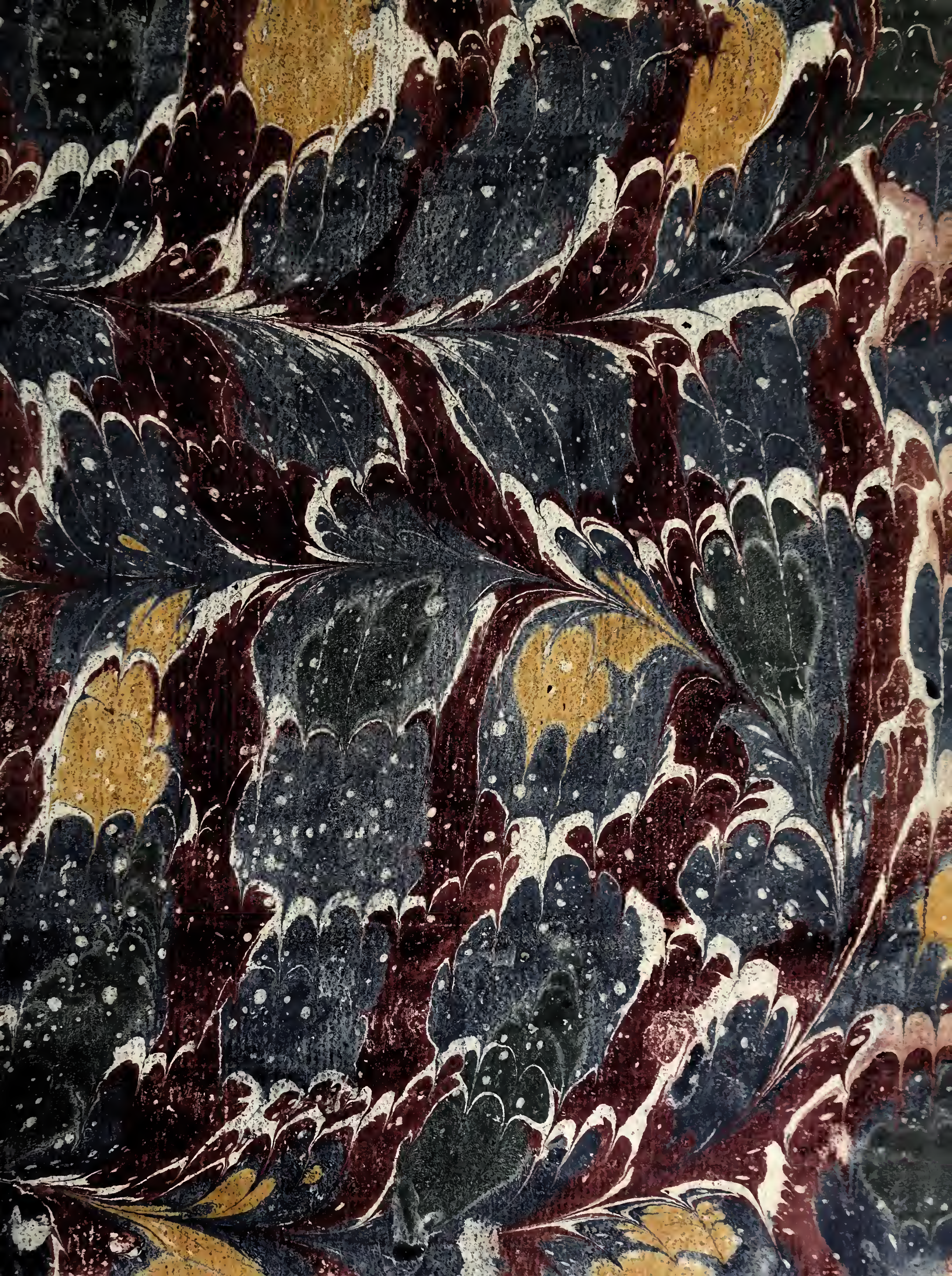
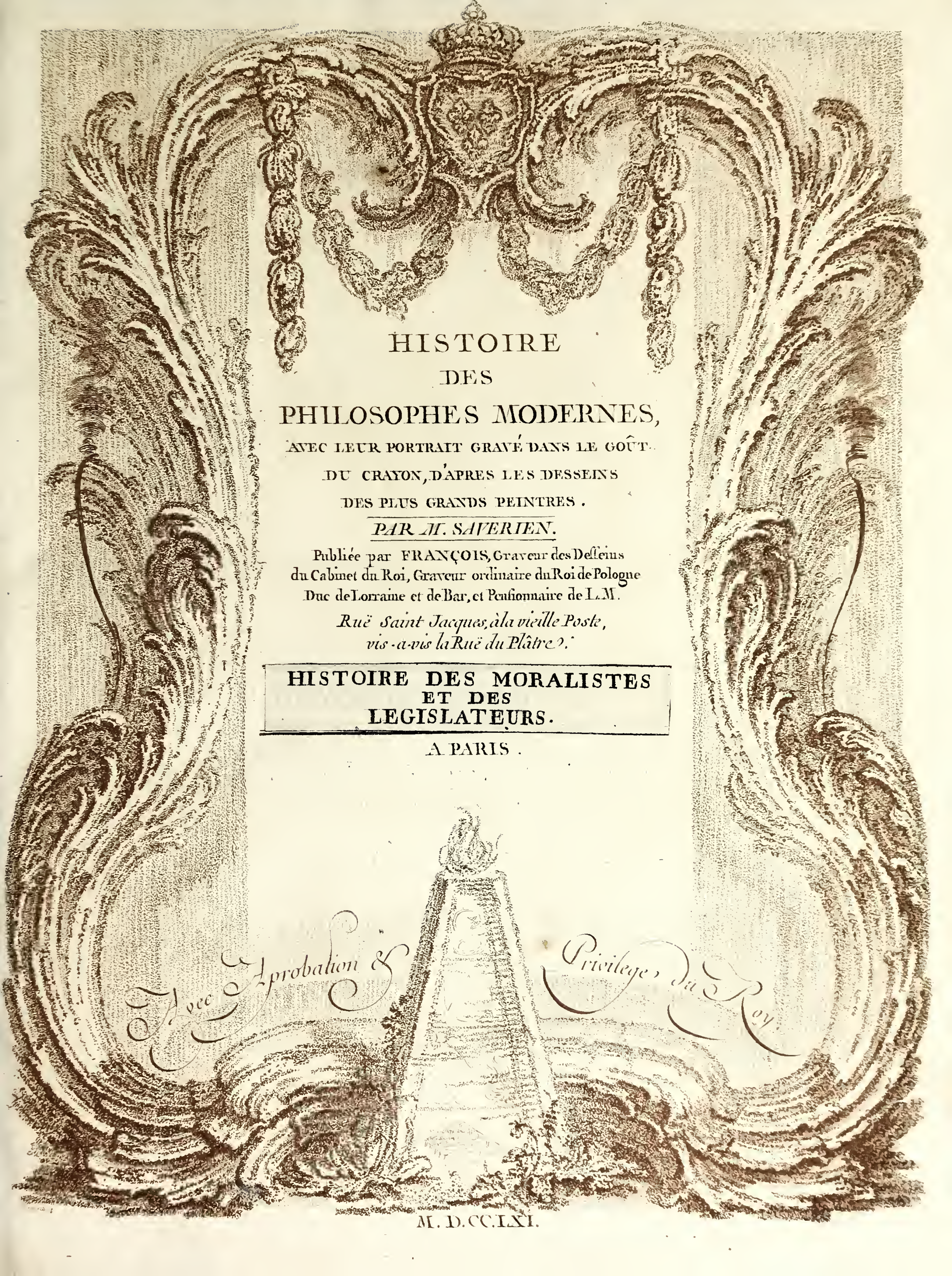



Earl of Normanton.







HISTOIRE
DES
PHILOSOPHES MODERNES,

AVEC LEUR PORTRAIT GRAVÉ DANS LE GOÛT
DU CRAYON, D'APRES LES DESSEINS
DES PLUS GRANDS PEINTRES.

PAR M. SAVERIEN.

Publiée par FRANÇOIS, Graveur des Desseins
du Cabinet du Roi, Graveur ordinaire du Roi de Pologne
Duc de Lorraine et de Bar, et Pensionnaire de L.M.

*Ruë Saint Jacques, à la vieille Poste,
vis-a-vis la Ruë du Plâtre.*

HISTOIRE DES MORALISTES ET DES LEGISLATEURS.

A PARIS.

Avec Aprobation & Privilege du Roy

M. D.CC.LXI.

AVERTISSEMENT.

J'AI déclaré, * *comme j'ai dû le faire, que je ne mettrois au nombre des Philoſophes modernes, que ceux à qui l'on doit, ou des ſyſtêmes originaux, ou des découvertes importantes; & je me ſuis conformé à ce plan dans le choix que j'ai fait des Moraliſtes & des Légiſlateurs, dont je publie l'Hiſtoire. Sans cette attention, mon Ouvrage ne deviendroit que prolixe. Les mêmes idées reviendroient ſouvent; & quelque variés que puſſent être les événemens de la vie d'un plus grand nombre de Perſonnages, ils ne ſauveroient point le dégoût & l'ennui d'une conſtante uniformité. C'eſt déja beaucoup pour moi de parer à ces deux maux, en n'offrant que des choſes neuves & piquantes: mais je ne crois pas encore que quand une main habile releveroit le fond des choſes par les agrémens de la diction, elle pût attacher avec fruit le Lecteur. Lorſque les principes d'une ſcience ont été ſuffiſamment développés, des répétitions ne forment plus qu'un embarras qui fatigue.*

Mon attention a dû donc ſe porter à bien connoître les objets de la Morale & de la Légiſlation, & à examiner avec ſoin quels ont été ceux d'entre les Moraliſtes & les Légiſlateurs modernes, qui ont aſſez approfondi ces objets. Cet examen a fixé mon choix, convenablement juſtifié, ce ſemble, dans le Diſcours préliminaire qui ſuit. Je ſuis ſincérement fâché que les autres Moraliſtes n'ayent fait qu'ébaucher les ſujets qu'ils s'étoient propoſés de traiter, ou qu'ils ſoient venus trop tard, en écrivant ſur des matieres déja ſuffiſamment éclaircies. Le premier de ces Moraliſtes a été néanmoins fort eſtimé dans ſon temps. Son livre intitulé: La Galatie de Jean de la Caſe, *avoit acquis une telle célébrité, qu'il étoit paſſé en maxime de dire à un homme qui ne ſavoit pas vivre, qu'il n'avoit pas lû* la Galatie, *comme on lui auroit dit à Athenes, qu'il n'avoit point ſacrifié aux Graces. Cela n'empêche pas que tout ce qu'a écrit cet Auteur ſur les coutumes & les diſcours, ne ſoit très-peu de choſe; & ce qu'il enſeigne ſur les contenances & ſur les geſtes, ne regarde nullement la Morale.*

Les Maximes générales pour vivre heureuſement dans le monde, & pour former un honnête hom-

* Diſcours préliminaire de *l'Hiſtoire des Métaphyſiciens modernes*, pag. xvj.

me ; La Philosophie & les sentimens de l'honnête homme ; Les Entretiens de Balsac ; L'Ecole du Sage ; L'Aristipe du Sage, *&c. ne renferment que des préceptes généraux , qui n'ont aucun but déterminé. Celui de tous les Moralistes qui a peut-être le plus approché de ceux qui entrent dans ce volume, est le Pere* Balthazar Gracian , *Jésuite. Ses principaux Ouvrages sont* Le Discret *&* L'Homme de Cour. *Ce dernier est tout en maximes, dont la plûpart sont excellentes.*

J'avois annoncé qu'on trouveroit ici Milord Bolinbroke ; *& j'avois fait les recherches convenables pour rendre son histoire intéressante ;* (*a*) *mais après avoir lû avec attention ses* Principes innés de la Morale , *je n'y ai rien trouvé que* Wollaston *&* Shaftesbury *n'ayent mieux dit. Cependant il faut avouer que ce Seigneur, à ces écarts près, étoit véritablement Philosophe. Il connoissoit la nature & les bornes de l'entendement humain. Livré pendant ses premieres années à des affaires tumultueuses & aux plaisirs des sens, il parcourut en planette excentrique une variété surprenante de scenes. Ses passions se calmerent par l'âge & par les revers. Des études & des réflexions plus sérieuses perfectionnerent ses facultés. Il brilla dans sa retraite avec un éclat tout particulier. Le politique libertin devint un sage extrêmement aimable. Les réflexions de* Seneque , *la dignité & les graces de* Pline , *l'esprit & la finesse d'*Horace , *parurent également dans ses Ecrits & dans sa conversation.* (*b*) *Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que M.* Leland *a mis avec quelque raison, Milord* Bolinbroke *au nombre des Déistes ; car on ne peut disconvenir qu'il n'ait donné lieu à ce reproche, & qu'on ne trouve dans ses œuvres des choses très-répréhensibles.*

On sera peut-être étonné de ne pas voir M. le Président de Montesquieu *parmi les Législateurs. Deux raisons m'ont empêché de l'associer avec ces Philosophes. Premierement, cet Auteur est encore trop nouveau, pour qu'il doive m'être permis de lui assigner un rang. Quoique mort depuis plusieurs années, il est en quelque sorte encore en vie ; & ses Panégyristes & ses Critiques le traitent de même que s'il existoit actuellement. Il faut attendre que l'enthousiasme & la jalousie soient assoupis, & on connoîtra*

(*a*) Voici le titre des principaux Ouvrages que j'avois consulté : *Mémoirs of the Life an Ministerial, With fonce remarcks on the political Writings ; of the late Lord Visc,* Bolinbroke 1752. *A Letter to sir* William Windam , II. *Some Reflections on the present state of the nation* III. *A Letter to*, M. Pope. *The Work of the late Right honorable Henri S. John Lord Viscount* , Bolinbroke , en cinq vol. in-4°. 1754. &c. &c.

(*b*) Voyez les *Remarks on the Life and Writings of Dr* Jonathan Swift , *Dean of S. Patricks*, &c.

alors tout son mérite. En second lieu, il ne s'agit ici que des principes purement philosophiques des loix, tirés d'une connoissance intime du cœur humain. C'est ainsi que Grotius, Pufendorff, Cumberland, *&c. ont établi les fondemens du grand art de gouverner les hommes; & je demande au Public éclairé, si M.* de Montesquieu *a enchéri à cet égard sur leurs réflexions. Son* Esprit des Loix, *quelque beau qu'il puisse être (quoiqu'un peu décousu) est moins un Ouvrage de Législation qu'un Traité de Politique & de Jurisprudence. Cet illustre Auteur avoit peut-être trop d'esprit pour un Philosophe. Un homme qui a pu écrire* les Lettres Persannes, *& sur-tout* le Temple de Gnide, *Ouvrage si galant, n'a guères fatigué son imagination par l'étude sévere de la Philosophie. Aussi M.* de Montesquieu *n'avoit pas été curieux d'étudier beaucoup les sciences abstraites, telles que la haute Métaphysique & les Mathématiques; & c'est une chose remarquable, que les Législateurs dont j'ai écrit l'histoire, en ont fait la base de leurs travaux.*

Il est sans doute inutile de prévenir que je n'ai rien oublié pour remplir le plan de ce volume. Je crois avoir fait mes preuves d'un zèle sans bornes pour les progrès de la raison. Ni les critiques les plus mal fondées, les injustices les plus criantes, & les imputations les plus fausses, ne sauroient refroidir mon ardeur. Je sai que parmi les personnes qui lisent un livre, celles qui n'ont que des lumieres bornées décident toujours impérieusement. Les autres, lorsqu'elles prononcent sur le mérite d'un Ouvrage, se servent ordinairement de cette expression modeste : Il semble. *Elles savent combien il est difficile de connoître la vérité, & elles craignent de n'avoir pas assez de lumieres, s'il s'agit d'un sujet un peu composé. Quand on examine toutes les précautions qu'enseignent les* Malebranche, *les* Nicole, *&c. pour ne pas se tromper, & qu'on voit avec quelle légereté des hommes ordinaires jugent les plus grands Philosophes & apprécient les choses les plus difficiles, on ne peut s'empêcher de gémir. Ces gens-là prêchent bien l'amour de la vérité; mais c'est avec cette restriction, que leur intérêt ne s'y trouvera point compromis. Cet intérêt les guide absolument; & ils ne sont attentifs qu'à le voiler de façon qu'on attribue à l'amour du bien public, ce qui n'est l'effet que de l'amour de soi-même. Les erreurs & les maximes dangereuses doivent être proscrites en quelque endroit qu'elles se trouvent : cela est certain. Mais si on ne tient point compte de la pureté des mœurs, de la probité & du mérite personnel, il n'y aura plus rien de stable ni de sacré dans la société.*

Je prie les personnes qui m'ont fait quelques objections publiques ou particulieres, de ne pas penser que c'est par un motif d'indifférence que je ne réponds point à leurs objections. Quoi-

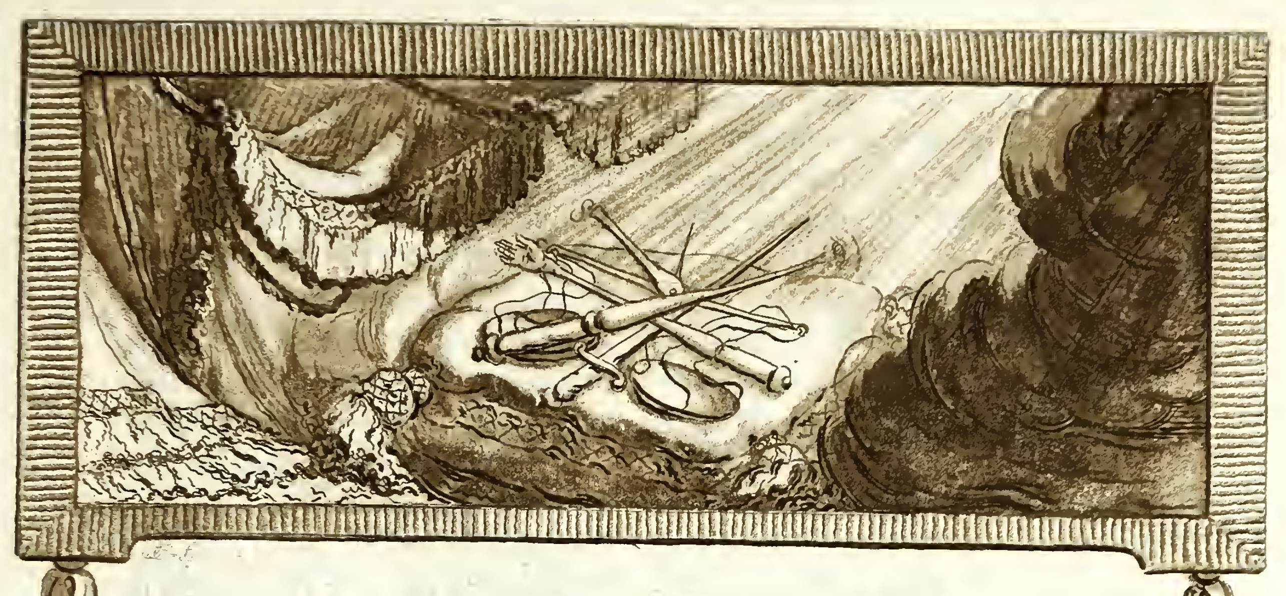
que je ſois infiniment ſenſible à toutes les ſortes d'attentions qu'on veut bien donner à mes foibles Ecrits, je me ſuis fait une loi d'avoir égard aux critiques, ſans entrer en lice avec qui que ce ſoit. Je ſai par expérience ce qu'on gagne à vouloir faire revenir quelqu'un de l'erreur, ou à chercher ſincérement avec lui la vérité. Il eſt ſi rare d'avoir à faire à des Ecrivains modeſtes & de bonne foi, que je n'oſe courir le riſque d'une controverſe inutile. On ne diſpute guères pour s'inſtruire : on veut faire parade de ſes connoiſſances, & on accumule gaiement les ſophiſmes, ou pour obſcurcir la queſtion, ou pour remporter une victoire apparente. Lorſqu'un homme a plus d'orgueil que de deſir de s'éclairer, les meilleurs argumens n'operent rien. Au défaut des raiſonnemens, il emploie la force; & s'il a aſſez de crédit pour opprimer ſon adverſaire, il ſuſcite des perſécutions ſans nombre à celui qui s'eſt défendu légitimement.

Le Lecteur voudra bien ne pas imputer à négligence le peu d'intérêt qu'on trouvera dans la vie de La Rochefoucault. *Je n'ai rien oublié pour me procurer des mémoires & des anecdotes intéreſſants. J'ai lu dans différens* Ana *des traits particuliers touchant ce Philoſophe : mais rien de ce qu'on m'a communiqué ou de ce que j'ai découvert, ne m'a paru probable; & je crois que la qualité eſſentielle d'un Hiſtorien, eſt de ne rien avancer qui ne ſoit appuyé ſur les monumens les plus autentiques.* * Quis neſcit, primam eſſe hiſtoriœ legem ne quid falſi dicere audeat; deinde ne quid veri non audeat....? *Cic.* de Orat. *Lib. II.*

---

* Le Graveur demande grace au Public de ce qu'il ne donne point ici le portrait de *Wollaſton.* Il ſait que ce Philoſophe a été peint & même gravé en Angleterre; mais quelque ſoin qu'il ait pris pour avoir de ce portrait une fidelle copie, la circonſtance des temps n'a pas encore permis qu'on la lui envoyât. Il compte l'avoir avant que le troiſiéme volume de cette Hiſtoire paroiſſe, & il le promet *gratis* à ceux qui acheteront ce volume. En attendant il a ſuppléé à ſon eſtampe par une allégorie, comme il l'a fait pour les portraits de *Cumberland* & de *Shafteſbury*, qu'il n'a pas été poſſible de découvrir.





DISCOURS
PRÉLIMINAIRE
SUR LA MORALE
ET LA LÉGISLATION.

LE commun des hommes estime la ſcience de vivre, (c'eſt-à-dire de ſe rendre humain, vertueux & ſociable,) ſi facile, qu'il croit ſuperflu de l'enſeigner. On entre dans le monde, ſans ſavoir ce qu'on doit exiger & ce qu'on eſt obligé de rendre. La nature ne nous inſpire cependant que le ſoin de veiller à notre conſervation, & ne nous fait point connoître à quoi ſe rapporte ce ſoin. Sortis de ſes mains, nous ne trouvons preſque en nous que l'amour de nous-mêmes; d'où naiſſent la ſoif des plaiſirs & la vanité : deux ſentimens qui nous font mal vivre, & avec nous & avec la ſociété, s'ils ne ſont pas dirigés au bien général. C'eſt-là l'objet de la Morale & de la Légiſlation. L'une & l'autre temperent convenablement ces affections ; & de vices qu'elles ſont naturellement, les transforment en vertus. Elles nous apprennent à connoître nos véritables beſoins, & à concourir chacun en particulier à nous les procurer réciproquement, afin de nous rendre heureux. Dans l'état de pure nature,

les hommes n'ambitionnent que des richesses & des honneurs. En les possédant, ils croyent tenir toutes choses ; & comme il est impossible qu'ils parviennent jamais à satisfaire leurs désirs à cet égard, ils passent leurs jours dans des recherches pénibles & tumultueuses. Il seroit même fâcheux pour eux, qu'ils n'eussent plus rien à souhaiter. Sans objet ou sans point de vue, leur ame s'affaisseroit bientôt ; elle tomberoit dans l'accablement ; & rassasiée par la jouissance, elle n'éprouveroit plus qu'un état de langueur & de tristesse. Déplorable condition des humains ! Ou ils courent après une chimere, j'appelle ainsi une béatitude qu'on sait ne pouvoir jamais acquérir, ou ils sont en proie à un ennui & à un dégoût plus insupportable que les plus rudes travaux. Tranchons le mot : ou ils vivent comme des imbécilles, ou ils végetent comme des hypocondres.

La Morale prévient heureusement ce double malheur. Elle donne d'abord les moyens de se délivrer des préjugés de l'enfance, & de tirer son ame de la presse. Elle enseigne en second lieu, la maniere de distinguer ce qui est essentiellement bon & absolument nécessaire, de ce qui est de pure fantaisie ou de caprice. Elle nous fait voir que l'entretien de notre individu n'exige que peu de biens, & que ce luxe, ce faste & cet éclat, qui éblouissent le vulgaire, sont des inventions dignes d'amuser des enfans. Enfin elle nous éclaire sur l'objet propre des sciences, en nous avertissant qu'on ne doit les regarder que comme de simples occupations & des alimens qu'on peut donner à l'esprit, ou pour le soutenir, ou pour en étendre la capacité. Prendre les connoissances au pied de la lettre ; penser qu'on est né pour mesurer des lignes, pour examiner le rapport des angles ; pour considérer les divers mouvemens de la matiere ; s'estimer un être important, parce qu'on a plié son entendement à une étude particuliere, & qu'on y a fait quelque progrès, c'est aux yeux du Moraliste une pure démence, ou du moins une grande illusion. (*a*) On l'a dit : » La Morale est la propre science » & la grande affaire des hommes » en général, qui sont intéressés à » rechercher le souverain bien, & » qui sont propres à cette recherche, » comme d'autres par différens arts, » qui regardent différentes parties » de la nature, sont le partage & » le talent des Particuliers qui doivent s'y appliquer, pour l'usage » ordinaire de la vie, & pour leur

(*a*) Voyez *la Logique ou l'Art de penser*, pag. 16 de la cinquiéme édition.

» propre subsistance dans ce mon» de. (*a*) » Cette science consiste à bien régler nos goûts, nos penchans, nos passions & nos inclinations, afin de n'en être point troublés ; à être avec soi, à sentir sa propre existence, & à se servir de toutes choses en les prenant pour des instrumens qui, quoiqu'utiles, nous sont tout-à-fait étrangers. Agir autrement, c'est ressembler à ces foux qui courent les rues, & qui ne peuvent demeurer tranquillement chez eux, & y jouir des avantages que leur condition peut leur procurer.

Cette comparaison est de *Socrate.* Ce Philosophe est le premier qui a appris que l'attention principale d'un Etre raisonnable, est de se débarrasser de toutes les opinions que le préjugé a pu introduire dans le monde, & de n'admettre que celles qu'une raison éclairée pouvoit adopter. Toute la vie, dit-il, se consume dans des occupations vaines & inutiles. Elle se dissipe sans qu'on s'en apperçoive, & nous manque avant que nous ayons pu en jouir.

Auparavant que ce Sage eût paru, les Philosophes n'étudioient que les sciences naturelles. Les plus célebres d'entr'eux, *Thalès* & *Pythagore*, avoient négligé la Morale. Celui-ci faisoit consister la sagesse en la soumission aux loix & en une tolérance universelle ; & il donnoit le nom de Sage à ceux qui sont prêts à tout sacrifier à la vérité, honneurs, parens, réputation même, & qui cherchent à être utiles aux autres hommes. (*b*) Du reste, il laissoit, suivant l'expres-

---

(*a*) *Essai philosophique sur l'entendement humain*, Tom. IV. pag. 220 de la quatriéme édition.

(*b*) Tout le monde sait que *Pythagore* est le premier qui a pris le nom de *Philosophe*, qui signifie Amateur de la Sagesse : ce qui fait voir qu'il ne croyoit point l'avoir en partage, mais qu'il désiroit fort de la posséder. Par cette considération, je crois devoir exposer ici ses autres maximes de Morale.

I. L'étude de la Philosophie tend uniquement à élever l'homme à la ressemblance de la Divinité. Ainsi la connoissance de Dieu ne peut être en nous que l'extrême effort de l'imagination vers la perfection.

II. Dieu est une ame répandue dans toute la nature, & les ames humaines dérivent de lui : elles sont immortelles, mais elles ne peuvent être unies à la Divinité, qu'en se purgeant de leurs vices.

III. L'unité est le principe de toutes choses.

IV. Entre Dieu & l'homme il y a différens ordres d'Etres spirituels, qui sont autant de Ministres de l'Etre suprême.

Pythagore condamnoit toutes les images de la Divinité, & vouloit que son culte se fît avec le moins de cérémonies qu'il étoit possible. Il disoit que les plus beaux présens que Dieu ait fait à l'homme, c'est de dire la vérité & de rendre de bons offices : ces deux actions ressemblant aux œuvres du Créateur. Il recommandoit sur-tout qu'on fît la guerre à cinq choses. 1°. Aux maladies du corps, en s'abstenant des débauches qui les produisent. 2°. A l'ignorance de l'esprit, en se donnant la peine de le cultiver.

ſion de *Ciceron*, la Philoſophie errante & vagabonde parmi les planettes & les étoiles fixes. Mais *Socrate*, ajoute l'Orateur Romain, plus éclairé ou plus heureux, la fit en quelque ſorte deſcendre du Ciel; l'introduiſit dans les Villes; l'obligea à ſe familiariſer avec les hommes, & la rendit maîtreſſe de leurs ſentimens & de leurs cœurs. (*a*) Ces raiſons le font regarder comme l'Inſtituteur de la Morale.

Ses diſciples étendirent ſa doctrine. *Ariſtipe* crut qu'on pouvoit la réduire à ces trois points. 1°. A bien diſtinguer le bien & le mal. 2°. A ſe dégager de la ſuperſtition & de la crainte de la mort. 3°. A ſe former des idées juſtes du vice & de la vertu. Cette doctrine bien entendue, n'étoit que l'art de parvenir au bonheur, en ſe livrant à une douce volupté; & la conduite d'*Ariſtipe* étoit aſſez conforme à cette façon de penſer. Ce Philoſophe portoit des habits ſomptueux, & ſa table étoit délicate. Il ne rougiſſoit pas de ſon aſſiduité chez la fameuſe courtiſane *Laïs*; & lorſqu'on lui en faiſoit un crime, il répondoit : Je poſſede *Laïs*, mais elle ne me poſſede pas. Cela ne le juſtifioit pas aux yeux des vrais Sages.

Diogene, qui étudioit la Morale, quand *Ariſtipe* la profeſſoit, fut choqué de ce faſte & de cette ſenſualité. Il penſa que la vertu pouvoit bien s'acquérir par les enſeignemens, mais qu'un Philoſophe devoit la communiquer par ſes leçons. C'eſt pourquoi il mépriſa la nobleſſe, les richeſſes, les titres & les rangs, parce que ces ſortes de biens ne dépendent point de nous, & que nous ne devons eſtimer que ce qui eſt en notre pouvoir de poſſéder. Il n'ambitionna que le néceſſaire. Une ſimple tunique & un manteau formerent tout ſon vêtement. Il endoſſa là-deſſus une beſace & prit un bâton à la main. Son logement fut un tonneau. Peu inquiet ſur les moyens de ſubſiſter, il ſe confia entierement à la Providence, s'eſtimant très-heureux d'avoir *des miettes de pain* pour ſe nourrir, & de pouvoir ſe paſſer de ces rafinemens de mets, dont ſe repaiſſoient les Athéniens. Sa frugalité & ſon mépris pour tout ce

---

3°. Aux paſſions du cœur, en les ſoumettant à la raiſon. 4°. Aux ſéditions des Villes, en s'attachant aux devoirs d'un bon citoyen. 5°. Enfin aux diſcordes des familles, en évitant les querelles, les haines & les calomnies. Ses Diſciples apportoient tous leurs biens à un fond commun. Ils mépriſoient les plaiſirs des ſens, s'abſtenoient de tout jurement, ne mangeoient rien qui eût été en vie, & croyoient à la Métempſycoſe.

(*a*) *Socrates primus Philoſophiam devocavit è cœlo & in urbibus collocavit, & in domos etiam introduxit & coegit de vita & moribus rebuſque bonis & malis quærere.* Tuſcul. quæſt. Li. III. N. 8.

qui s'appelle aprêts dans les repas, étoient portés à ce point de vouloir manger les mets crus, sans en excepter la viande. Afin d'accoutumer son ame aux maux auxquels elle est sujette par son union avec le corps, il se rouloit pendant l'été dans le sable brûlant, & se couchoit sur la glace en hyver.

Après s'être ainsi bien éprouvé, *Diogene* joignit l'instruction à l'exemple. Il tança les Athéniens avec hauteur & sans ménagement sur leur mollesse, leur faste & leur sensualité ; & malgré ce ton dur & offensant, il parloit si bien, débitoit des choses si solides, & vivoit avec tant de régularité, qu'il se concilioit l'estime & le respect de ses Auditeurs. Ce n'est point, disoit-il, à vaincre des hommes inquiets & turbulens, que consiste la véritable gloire ; mais à triompher de l'horreur de la pauvreté, de la crainte, de l'espérance, de la concupiscence, & de cet animal dangereux & séduisant, qu'on appelle la volupté. Il recommandoit après cela l'amour du travail, la frugalité, & une grande attention à se veiller soi-même contre l'attrait des plaisirs. (*a*) Toute sa morale

---

(*a*) Je sais qu'on a publié que la conduite de *Diogene* n'a pas été à cet égard conforme à ce discours ; & comme on a depuis peu renouvellé ce reproche, le Lecteur ne désaprouvera peut-être pas que je l'examine, sans prendre d'autre parti que celui que la vérité pourra dicter.

On a accusé ce Philosophe de mener une vie honteuse & misérable ; de satisfaire sans pudeur cette sorte de besoin qui naît de l'aptitude à la génération, & d'aller passer les nuits chez la *Laïs*. Quand on considere la vie de *Diogene*, & qu'on rapproche ces imputations de ses maximes & de son austérité, on n'a que deux partis à prendre : ou de mettre au rang des fables ce qu'on rapporte de sa Philosophie & de sa dureté envers lui-même, ou de taxer de calomniateurs ceux qui ont débité ces maximes odieuses, ou qui les ont écrites sans examen. Si on adopte le premier parti, il faut douter s'il y a jamais eu de *Diogene* dans le monde, & taxer effrontément de menteurs les plus respectables Historiens. Si au contraire on le rejette, les indécences de ce Philosophe doivent être mises sur le compte de la calomnie. Aussi les plus savans personnages ont pris le parti de *Diogene* ; & j'avoue que je cite avec joie Saint *Augustin*, * dont l'autorité seule doit valoir en cette occasion une preuve complette de son innocence.

En effet, est-il vraisemblable qu'un homme qui prêchoit des mœurs séveres, qui vivoit durement & qui en faisoit parade, eût eu assez peu de jugement pour exposer en public ses foiblesses, si un génie de cette trempe avoit pû en avoir ? En vérité la méchanceté est bien aveugle. Quoi ! croira-t-on qu'un homme exténué par le jeûne & le mal-aise, & surtout par l'étude & les réflexions, eût autant de tempérament qu'on lui en suppose ? *Sine Cerere & libero friget Venus*, disoient les Latins (*Terence*) ; & il est notoire que notre Philosophe buvoit de l'eau & mangeoit très-peu. A l'égard de *Laïs*, cette courtisane ne recevoit personne chez elle qu'on ne la payât bien. *Aristipe* même, ce Philosophe galant & aimable, achetoit cherement ses faveurs. Comment auroit-elle donc reçu *Diogene*, vêtu mal-proprement, sec & décharné,

* *De Civitate Dei*, Lib. XIV. C. 2.

consistoit en maximes, dont voici les plus importantes.

1. Il est facile de devenir vertueux, lorsqu'on étudie & qu'on réfléchit.

2. Il n'y a rien dans la vie, dont on ne puisse venir à bout par le travail, & qu'on ne puisse se procurer. Et les hommes qui l'ont négligé, ont toujours vécu malheureusement.

3. Le travail apprend à mépriser la volupté, & l'habitude de la mépriser, rend ce mépris très-agréable.

4. Il faut attribuer plus de choses à la nature qu'à l'art.

5. Sans la loi il n'y auroit point de société; & sans un plein exercice de cette loi, il n'y auroit point de Citoyens. Car sans un bon gouvernement, il n'y auroit point d'Etat, & tout seroit dissolu.

6. Il faut mépriser les distinctions & la vaine gloire, qui sont les instrumens & les piéges du vice.

7. Il n'y a qu'une société ou qu'une patrie dans le monde, c'est celle qui est juste ou gouvernée par de sages loix.

8. Le but de la Philosophie (c'est-à-dire de la Morale) est de se mettre au-dessus des chagrins & des plaisirs.

9. L'avantage qu'on retire de la Philosophie, c'est d'être prêt à tout événement.

10. Ceux-là sont insensés, qui estiment la vertu, la prêchent & ne la pratiquent pas.

Les successeurs de *Diogene* adopterent bien ses principes, mais ils ne furent pas curieux d'imiter sa conduite. Moins Philosophes que lui, ils crurent que la sagesse pouvoit s'allier avec les douceurs de la vie. *Platon* même, surnommé le divin, aux satisfactions de l'étude, joignit les plaisirs des sens. *Démocrite*, qui vint ensuite, prétendit que ces plaisirs ne pouvoient point former la félicité de l'homme. Il soutint que le souverain bien consiste dans la tranquillité de l'esprit & dans l'amour de l'étude, & il se moqua de ceux qui le cherchoient ailleurs.

Ce précepte étoit fort vague. Car qui est-ce qui peut donner cette tranquillité de l'esprit, & que faut-il faire pour se la procurer? C'est ce que ne disoit pas *Démocrite*. Le fameux *Epicure* voulut le savoir & l'apprendre aux hommes. Livré à ses réflexions, il découvrit ces maximes.

1°. Fuyez le tumulte des affaires, & préférez une heure de vie bien ménagée, aux flatteuses chi-

---

& ce qui est essentiel, n'ayant pas le sou? D'ailleurs M. *Bruker* a prouvé solidement que ce Philosophe étoit presque décrépi, lorsque *Laïs* vint à Corynthe. *

* *Jacobi Brukeri Historia critica Philosophiæ.*

meres de l'ambition.

2°. Cachez votre vie, c'est-à-dire, mettez vos foiblesses à couvert des yeux du vulgaire.

3°. Evitez la douleur & toutes les sortes de peines.

4°. Aux plaisirs délicats de l'étude, mêlez les plaisirs vifs des sens.

5°. Coupez le sérieux de la méditation par une conversation agréable.

Cette doctrine est sans doute celle du vrai Sage. Mais parce qu'elle fait consister le bonheur dans la jouissance des plaisirs, on pensa qu'elle conduisoit à la volupté. On décria même *Epicure* comme un libertin, quoiqu'il ait vécu peut-être plus austérement qu'aucun Philosophe. Il se contentoit de pain & d'eau dans ses repas. Et on trouve dans une de ses Epîtres, qu'il prie un de ses amis de lui envoyer un peu de fromage chyteredien pour augmenter son ordinaire. Aussi Saint *Augustin* dit qu'il eût préféré ce Philosophe à tous les autres, s'il avoit cru l'ame immortelle, & des récompenses ainsi que des supplices dans l'autre vie. (*a*)

L'abus qu'on fit de la Morale d'*Epicure*, dégénéra bientôt en licence. Un génie ferme & vigoureux, qui naquit en Chypre, *Zenon*, entreprit d'opposer une digue à ce débordement. Il comprit qu'il n'étoit pas nécessaire de recommander aux hommes la jouissance des plaisirs du corps; qu'ils n'y étoient que trop portés, & que si on ne les proscrivoit pas absolument ces plaisirs, ils absorberoient tout-à-fait les satisfactions de l'esprit, & rendroient l'homme malheureux. Rappellant la morale & la vie de *Diogene*, il voulut encore enchérir sur son austérité. Il se condamna d'abord à ne manger que des légumes & à ne boire que de l'eau. Il établit ensuite que le Sage pouvoit bien attendre de Dieu les richesses, la santé & les prospérités de la vie; mais que du reste c'étoit à lui de se rendre vertueux, équitable, humain; parce que, selon *Zenon*, la vertu n'est jamais un don du Ciel. (*b*) Il ajoutoit qu'un Philosophe devoit être au-dessus des passions, & mépriser également le plaisir & la douleur. Au milieu des plus cruels tourmens & dans le taureau même de Phalaris, il prétendoit qu'il ne souffroit rien, ou du moins qu'il devoit dire, que cela est agréable, que je ne souffre point! *Quam suave est hoc, quam hoc non curo!* Cette force

(*a*) *Epicurum accepturum fuisse palmam in animo meo, nisi ego credidissem post mortem restare animæ vitam & tractus meritorum, quod* Epicurus *credere noluit.* Conf. C. VII. C. 16.

(*b*) *Horace* a dit: *Det vitam, det opes, æquum mî animum ipse parabo.* Liv. I. Ep. 18.

d'esprit nécessaire pour se mettre au-dessus de la douleur, est ce qu'on appelle une vertu stoïque. *Zenon* en la prêchant, n'oublioit pas que le Sage est homme, & que par-là il est né sensible aux tourmens & aux plaisirs; mais il vouloit que les maux ne pussent l'affliger; qu'il se roidît contre les charmes de la volupté, & qu'il contrebalançât les miseres & les afflictions de la vie, par la satisfaction que devoit lui procurer ce témoignage infiniment agréable, qu'il pouvoit se rendre, de ne dépendre que de lui. Le Sage, disoit-il, est véritablement libre & même souverain, parce que rien ne peut le surpasser. Il est toujours content sans le secours des objets extérieurs, (*Sapiens se ipso contentus est.*) Son esprit tient tout de lui-même (*ex se totum est.*) Jupiter même n'est ni plus puissant ni plus heureux que lui. Sa Philosophie le rend en quelque sorte égal aux Dieux. Quel avantage peut avoir en effet la Divinité (si l'on en croit *Zenon*) audessus d'un homme de bien? Il n'en a point d'autre que d'être vertueux plus long-temps. Les Dieux doivent leur sagesse à leur propre nature; & le Philosophe à ses réflexions. Celui-ci tient d'eux le don de la vie, & de la Philosophie le bon usage qu'il en fait. Or autant que le bon usage de la vie est audessus de la vie même, autant l'obligation qu'il a à la Philosophie (c'est-à-dire la Morale) est plus grande que celle qu'il a aux Dieux. Enfin le Sage de *Zenon* n'est plus comme suppliant en présence du Créateur, mais comme égal. Il prend son repos avec lui-même, en se livrant à ses pensées (*acquiescit sibi, cogitationibus suis traditus.* (*a*))

C'étoit sans doute pour faire voir l'excellence de la Sagesse, que les Stoïciens faisoient sonner si haut les avantages de celui qui la possede. Elle lui tient lieu de tout, disoient-ils. Elle lui sert de bouclier contre toutes les adversités de la vie, & l'éleve en quelque sorte audessus de l'humanité. Rien n'est assurément plus noble, plus grand, plus sublime. Si quelque chose peut être repréhensible dans cette Morale, c'est d'y voir établir l'homme spectateur de son mérite & l'admirateur de sa vertu. Cela est un peu vain. Mais l'orgueil est une passion si chérie de l'homme, qu'on ne pouvoit mieux lui inspirer l'amour de la sagesse, qu'en le flattant de ce côté-là.

Quoi qu'il en soit, on ne crut pas qu'on pût enseigner une plus belle Morale. Presque tous les Philosophes, qui succéderent à *Zenon*,

---

(*a*) Voyez les Epîtres de *Seneque*.

l'adopterent. Elle fut miſe en pratique par les Romains. On lui doit même ces actions héroïques, qui illuſtrerent jadis la Capitale du monde, & que nous admirons tant aujourd'hui. Cependant tous ces préceptes des anciens ne donnoient pas une notion bien exacte de la vertu. Y a-t-il une vertu abſolue, ou n'appelle-t-on ainſi que ce qui eſt utile à la patrie ? C'eſt-là une queſtion que les modernes ſe ſont propoſé de réſoudre.

Ils ont examiné ce que nous devions au Tout-Puiſſant, à nous-mêmes & aux autres. Ils ont donné des définitions exactes du mérite & de la vertu, du bien & du mal moral ; développé les déréglemens de l'eſprit & les vices du cœur ; indiqué les moyens de ſe délivrer des uns & des autres ; preſcrit la conduite qu'on doit tenir pour bien vivre avec ſoi & avec ſes concitoyens ; enfin ils ont réduit la ſageſſe en art. La ſeule choſe qu'on pourroit déſirer aujourd'hui, ce ſeroit qu'on réunît leurs principes pour en former une ſcience bien liée. Car la Morale, ſuivant la penſée d'un grand Philoſophe, (*a*) » eſt capable de démonſtration auſſi- » bien que les Mathématiques, » puiſqu'on peut connoître parfai- » tement & préciſément l'eſſence » réelle des choſes que les termes de » Morale ſignifient, par où l'on peut » découvrir certainement qu'elle » eſt la convenance ou la diſcon- » venance des choſes mêmes, en » quoi conſiſte la parfaite connoiſ- » ſance. »

C'eſt donc une choſe à faire qu'un cours de Morale démontré géométriquement. Mais les hommes en deviendroient-ils plus ſages ? Il y a tout lieu d'en douter. En effet le plus grand nombre, dit *Montagne*, reçoit les avis de la vérité & ſes préceptes comme une monnoie courante ſans examen ; & au lieu de s'en ſervir pour régler ſes mœurs, ou il les oublie, ou il en remplit ſottement ſa mémoire. On lit un livre pour s'amuſer un moment, & non pour s'inſtruire & pour ſe corriger. Les plus beaux préceptes ne germent que dans peu de têtes. L'orgueil, qui eſt le vice capital de l'homme, éleve le ſot même au-deſſus des plus grands génies. Le beſoin & l'humiliation pourroient bien le rendre docile à l'inſtruction, ſi dans cet état cet orgueil ne lui inſpiroit point le déſir de ſe rendre puiſſant. Afin de lui applanir le chemin de la fortune, il lui couvre la honte des moyens. Dès-lors (comme l'obſerve avec tant de jugement un des

(*a*) *Loke*. Voyez l'*Eſſai philoſophique concernant l'entendement humain*, Tom. III. pag. 336 de la quatriéme édition in-12.

plus grands Orateurs de ce siécle (*a*),) il regarde ces vertus romaines, qui ne veulent rien devoir qu'à la probité, à l'honneur & aux services, comme des vertus de roman & de théâtre, & croit que l'élévation des sentimens pouvoit faire autrefois les héros de la gloire, mais que c'est la bassesse & l'avilissement qui font aujourd'hui ceux de la fortune. » Le crime qui » l'éleve est pour lui (l'orgueilleux » ou l'ambitieux) une vertu qui » l'annoblit. Ami infidele, l'amitié » n'est plus rien pour lui, dès qu'elle » intéresse sa fortune: mauvais ci» toyen, la vérité ne lui paroît es» timable qu'autant qu'elle lui est » utile : le mérite qui entre en con» currence avec lui, est un ennemi » auquel il ne pardonne point : l'in» térêt public céde toujours à son » intérêt propre : il éloigne des su» jets capables, & se substitue à » leur place : il sacrifie à ses jalou» sies le salut de l'Etat; & il ver» roit avec moins de regret les af» faires publiques périr entre ses » mains, que sauvées par les soins » & les lumieres d'un autre. (*b*) »

On sent la suite de ce désordre : mais ceux qui pourroient y apporter du remede, le tiennent ordinairement pour chimérique. Ils regardent toutes ces vérités comme de belles paroles, qui ne méritent qu'une attention momentanée. Ils ne s'occupent que de pourvoir à la subsistance de l'homme; & ils n'appellent utiles que les sciences qui ont cette subsistance pour objet. Quant à l'art de le rendre sage & vertueux, il leur paroît absolument superflu. De sorte que l'Etre raisonnable, qui fait parade de son esprit & de ses lumieres, ne parle plus que de ce corps matériel, qui l'identifie avec les plus vils animaux. Richesses & population, voilà l'objet de ses vœux. Cependant qu'importe à l'humanité que la terre soit moins peuplée qu'elle ne l'est, pourvu que les mortels qui resteront soient plus parfaits, c'est-à-dire, ayent plus d'élévation dans le génie, plus de vertus dans le cœur, plus de sensibilité dans les organes? Le grand malheur, quand on comptera dans le monde un tiers de moins d'hommes qu'on n'en compte aujourd'hui! L'essentiel est que ceux qui existent, s'unissent, se chérissent réciproquement, & concourent tous à leur souverain bien. Nous ne sommes pas nés pour ne songer qu'à notre nourriture; mais pour acquérir des perfections, qui nous mettent en état de nous rapprocher de l'Etre suprême, à qui nous devons tout ce que nous sommes, & dont la connoissance peut seule faire notre véritable félicité.

(*a*) Le P. *Massillon*. V. dans *le petit Carême* le Sermon sur la tentation des Grands.
(*b*) *Ubi suprà*.

A l'égard de notre entretien, c'est l'ambition & l'avarice qui causent la misere & la pauvreté; car quand on vivra simplement & qu'on se contentera du nécessaire, on verra par-tout l'abondance & la paix.

C'est ce dont jugerent les Egyptiens & les Asiatiques, lorsque les Philosophes leur eurent enseigné la Morale. Avant qu'ils eussent paru, on n'étoit occupé que de l'agriculture & du commerce, & cette unique occupation avoit causé les plus grands désordres. Voici ce que l'Histoire nous apprend à ce sujet. » En Egypte, la fainéantise avoit » pris la place du travail : la super- » stition celle de la Morale : le luxe » avoit étouffé la vertu. L'Asie n'é- » toit pas moins gâtée. L'Empire » des Assyriens, des Caldéens ou » des Babyloniens, celui des Me- » des & de tous les moindres Royau- » mes qui leur étoient tributaires, » ne faisoient paroître que de l'or- » gueil & de la volupté : les vices » n'y étoient pas seulement souf- » ferts ; ils y étoient même adorés : » les Rois n'étoient occupés que » de leur pouvoir despotique ; & » les peuples, qui vivoient dans la » servitude, n'avoient ni élévation » pour les sciences, ni goût pour » autre chose que pour ce qui pou- » voit flatter leurs sens, & leur pro- » curer une funeste félicité dans » l'oubli de leurs miseres. » (a)

Les Sages parlerent : on les écouta ; & voilà tout-à-coup une réforme générale dans les mœurs. On chérit la paix : on se prêta des secours mutuels ; & chacun se regarda comme frere. Dès-lors il y eut une parfaite harmonie entre les Particuliers & le Corps de l'Etat. On ne connut plus de biens & de maux que ceux de la Patrie. Les peres nourrissoient les enfans dans cet esprit ; & les enfans apprenoient dès le berceau à regarder la Patrie comme une mere commune, à qui ils appartenoient encore plus qu'à leurs parens. Ce n'étoit plus pour l'homme riche & puissant qu'on avoit de la considération ou du respect ; mais pour le bon citoyen, pour celui qui se regarde toujours comme membre de l'Etat, qui se gouverne par les loix, dont la probité & la justice réglent toutes les actions, & qui rapporte tout au bien public. (b)

Ce ne fut pas seulement en enseignant la Morale que les Philosophes produisirent ce changement, mais en perfectionnant aussi la Législation. *Lycurgue*, célebre Législateur de Lacédémone, commença par blâmer le luxe. Il tâcha d'éloigner les Lacédémoniens de la volupté, en leur en faisant perdre la pensée, & en leur ôtant les moyens

---

(a) *Histoire des sept Sages*, par M. *de Larrey*, seconde partie, page 390.

(b) *Ubi suprà*, p. 391 & 392.

de s'y livrer. A cet effet, il recommanda le travail, & ne laissa personne oisif. Il voulut qu'on élevât les enfans durement, afin de les y accoutumer de bonne heure; & pour les rendre forts & courageux, il ordonna que les jeunes filles fissent les mêmes exercices que les jeunes garçons. Il endurcissoit leur corps en les exerçant à la course, à la lutte, à lancer le javelot. Il prétendoit par-là que le fruit qu'elles concevroient dans la suite trouvant un corps robuste & vigoureux, y prendroit de plus fortes racines, & qu'elles-mêmes fortifiées par ces exercices, en auroient plus de facilité, de force & de courage pour résister aux douleurs de l'enfantement. Pour leur retrancher même toute sorte de délicatesse, il fit une loi qui les obligeoit à paroître en public toutes nues de même que les jeunes garçons, & à danser devant eux dans cet état à certaines fêtes solemnelles. Elles étoient chargées de se moquer de ceux d'entre ces jeunes gens qui n'avoient pas fait leur devoir, & de louer & fêter les autres qui avoient bien mérité de la Patrie. Cela rendoit ceux-ci fiers, & ceux-là honteux. Il résultoit de-là de plus grands effets que les plus fortes remontrances n'en auroient pû produire, d'autant mieux que le tout se passoit en présence des Citoyens, des Sénateurs & des Rois mêmes.

Comme le but de *Lycurgue* étoit d'avoir des hommes robustes, il enjoignoit aux maris de ne s'approcher de leur femme qu'à la dérobée, & de se lever de cette table avec une partie de leur appetit. Par cette même raison, il permettoit aux vieillards, qui avoient une jeune femme, de la communiquer à un jeune homme bien fait. Il autorisoit même les femmes à passer du lit de leur mari dans celui de leurs amans. Persuadé que l'amour tout seul feroit ce commerce, & qu'il ne s'exerceroit qu'entre de jeunes personnes des deux sexes également bien faites, il en concluoit que les enfans qui en naîtroient auroient tout l'avantage du corps, de l'esprit & du cœur, que la nature & l'amour unis ensemble sont capables de former. (*a*) C'étoit ici une pure conjecture, qui n'avoit point assez de poids pour autoriser l'adultere. On a beau dire que *Lycurgue*, tout occupé de son zèle pour la Patrie, ne songeoit qu'à lui procurer de braves citoyens; cette raison ne suffit pas pour permettre de blesser la pudeur & de refroidir l'union conjugale. (*b*) Il est vrai que ce Législateur ne croyoit point que ce qui étoit utile à la Patrie, dût être mal-honnête; & il

(*a*) Voyez la vie de *Lycurgue* dans *Plutarque*.

(*b*) Voyez les Remarques de M. *Dacier* sur la vie de *Lycurgue*.

estimoit qu'un des plus grands avantages qu'elle pût recevoir d'une bonne Législation, c'étoit une féconde & vigoureuse postérité.

Cependant cette Législation ne touchoit pas aux mœurs. Or ce n'est point assez d'indiquer les moyens de former les hommes forts & vigoureux : l'essentiel est de les rendre sages & vertueux. C'est aussi à quoi s'attacha le second Législateur de l'Antiquité. *Solon* (c'est le nom de ce Législateur) commença par exhorter à se donner de garde de soi-même. Il recommanda ensuite qu'on souffrît plutôt le dommage que de le réparer par un gain sordide ; qu'on n'insultât point aux malheureux ; qu'on ne se laissât point dominer par l'envie ; qu'on ne souhaitât pas l'impossible ; qu'on aimât la paix & qu'on obéît aux loix. Son grand principe étoit de mettre en grande considération la vertu & la probité, avant que de faire aucun Réglement. Car à quoi servent les loix, disoit *Solon*, chez un peuple corrompu par le luxe & par les délices ? Ce sont des toiles d'araignées, où il n'y a que les moindres mouches qui s'y prennent : les plus grosses les rompent & passent au travers. Voilà pourquoi il n'estimoit rien de saint que la vertu & la probité ; & il en préféroit la garantie aux sermens les plus solemnels. Quant à ses loix, deux grandes maximes en formoient la base. La premiere est, que pour commander, il faut avoir appris auparavant à bien obéir : & la seconde, qu'on doit moins avoir égard à l'agréable qu'à l'honnête, & faire toujours dominer le goût du dernier sur l'autre. (*a*)

Tous ces préceptes sont utiles : mais ils n'enseignent point les devoirs réciproques des hommes en société, & les moyens de vivre en bonne intelligence & en paix. Cette paix si estimable, forme sur-tout le vœu du Législateur. Aussi le premier d'entre les Législateurs modernes, a recherché avec soin le droit de la guerre & de la paix. Des principes les plus sains de la Morale, il a déduit des regles sûres pour la conserver au-dedans & au-dehors, & a fixé les cas où il est permis de prendre les armes, afin de contenir ceux qui veulent la troubler. Le second Législateur moderne s'est proposé de remonter à l'origine du Droit de la Nature & des Gens. Il a établi les devoirs de l'homme & du citoyen, & a prescrit les regles les plus efficaces pour conserver une société heureuse & durable. Enfin on doit au troisiéme les principes philosophiques des Loix, c'est-à-dire, la découverte de propositions d'une vérité im-

(*a*) Voyez la vie de *Solon* dans *Diogene de Laërce*.

muable; qui servent à diriger les actes volontaires de notre ame, indépendamment de toute loi civile. Il ne restoit plus qu'à exposer les obligations du Chef d'une société, afin d'avoir un corps complet de Législation; & c'est ce qu'a fait avec succès le dernier Législateur moderne.

Heureux les peuples où cette théorie du gouvernement sera réduite en pratique! Plus heureux encore le Souverain qui ne s'occupera que de ce soin! Aux plaisirs délicats des sens, il joindra les satisfactions exquises de l'esprit. S'il travaille à la félicité de ses sujets, ceux-ci de leur côté n'auront rien de plus à cœur que de contribuer à la sienne. Instruits de leurs devoirs, ils sauront que pour parvenir au souverain bien, il faut vivre dans une parfaite union, dans une bonne intelligence, & se réunir à son chef. Leur politique ne consistera pas à se tromper les uns les autres; mais à faire grace aux foiblesses humaines, & à gémir en secret de leurs infirmités. Du reste, amis de la vérité, ils la diront hardiment; & comme la vérité est constante & permanente, leur union & les douceurs qui en résultent, seront éternelles. Le luxe dépérira, parce que la probité, le mérite & la vertu seront seuls en considération. On ne reconnoîtra d'autre supériorité que celle des talens de l'esprit & des qualités du cœur; & la justice pesera également dans sa balance les intérêts du puissant & du foible.

Ces choses sont sans doute trop belles pour qu'on les voie jamais arriver. Il n'y a que les gens éclairés qui puissent les faire valoir; & malheureusement ils ne forment pas le plus grand nombre. Les autres les estimeront chimériques. Ceux-ci, bien loin de penser que la vérité doive être dans la bouche de ceux qui gouvernent un Etat, s'imaginent au contraire que la politique par laquelle on doit conduire les hommes, n'est que l'art de les tromper. Cela est dans l'ordre. L'ignorance est la mere du mensonge; & par conséquent la finesse, la dissimulation, la fourberie, doivent être l'apanage des petits esprits. Tout ce que pourront leur dire les plus grands Philosophes, passera pour des spéculations arides, qui ne sont bonnes que dans le cabinet. S'ils ont la force en main, ils croiront avoir de grandes lumieres; & la facilité de faire exécuter leurs volontés, les rendra à leurs yeux justes & salutaires. Des guerres naîtront de cet aveuglement: les divisions s'accroîtront; les malheureux se multiplieront; le mérite & la vertu seront opprimés; & l'humanité souffrira. Quel parti doit prendre le Sage dans ce temps fâcheux? c'est de redoubler d'ardeur pour éclairer les hommes; de ne point mollir dans ses instructions;

de respecter toujours la puissance, quelqu'égarée qu'elle puisse être; de ne cesser de mettre ses devoirs au jour; enfin lorsque la prudence l'oblige absolument à se taire, de s'envelopper dans le manteau de sa vertu; & s'il faut nourrir quelque passion pour soutenir son ame en cet état de contrainte, de souhaiter comme *Pline* le jeune, ou de faire des choses dignes d'être écrites, ou d'écrire des choses dignes d'être lues.

Fautes à corriger.

PAge 8, col. 1, lig. 38, plus foible, *lisez* plus pénible.
Pag. 12, col. 2, l. 23, l'appellerent, *lis.* appellerent.
Pag. 16, col. 1, l. 11, injustice, *lis.* justice.
Pag. 21, col. 1, l. 41, ils ressemblent, *lis.* on ressemble.
Ibid. col. 2, l. 2, opinion, *lis.* volonté.
Pag. 38, col. 1, l. 31, son pere, *lis.* son frere.
Pag. 103, col. 1, l. 27, alors d'état, *lis.* alors hors d'état.
Pag. 107, col. 2, l. 6, on aura la, *lis.* on aura lu la.
Pag. 110, col. 1, l. 37, maisieux, *lis.* maiseaux.

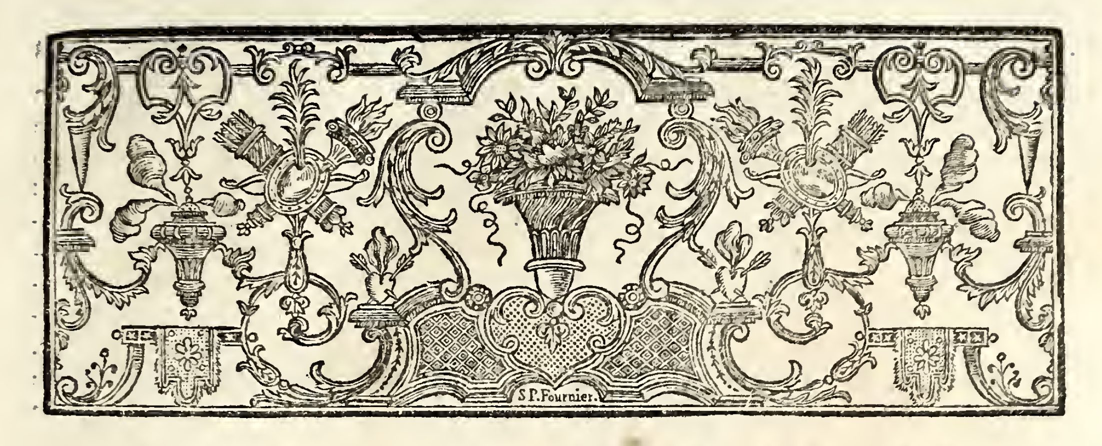
TABLE DES PHILOSOPHES

Contenus en ce Volume.

HISTOIRE



Montagne né en 1533, mort en 1592



HISTOIRE DES MORALISTES ET DES LEGISLATEURS MODERNES.

*MONTAGNE.**

QUAND *Démocrite* considéroit les bizarreries & les disparates des hommes ; qu'il examinoit leurs folies, leurs préjugés & leurs travers, il ne pouvoit s'empêcher de rire. C'étoit, selon lui, le spectacle le plus réjouissant dont un Sage peut jouir. Rien n'est plus amusant en effet que de voir la gravité que les hommes affectent dans toutes leurs manieres ; l'air d'importance qu'ils donnent à des choses de pure convention ou de caprice ; combien ils font valoir les plus petits avantages ; les distinctions qu'ils attachent à des marques puériles ; la vanité qu'ils tirent de leurs foibles connoissances ; le ton décisif avec lequel ils jugent des matieres sur lesquelles ils n'ont que des lumieres bornées ; enfin les soins infinis qu'ils se donnent pour chercher des biens imaginaires, & pour former des projets dont l'exécution demanderoit des siécles. Il

* *Scævolæ Sammarthani elogiorum*, Lib. 2. *Thuani Hist.* Tom. 5. *Lettres de Pasquier à M. Pelgé*, Lib. 18. Lett. 1. Dissertation critique par *Balzac*, 19 & 20. *Sommaire sur le récit de la vie de Michel Seigneur de Montagne. Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres* par le P. *Niceron*, Tom. XVI. Et ses Ouvrages.

n'y a point de Philoſophe qui ne trouve fort comique, par exemple, la ſupériorité que prend vis-à-vis d'un autre homme, un perſonnage élevé par hazard ou par emprunt; la bonne opinion que cette élévation donne à ce perſonnage de lui-même, & la fatuité avec laquelle il accueille ceux qui lui parlent, quoiqu'ils végetent comme lui, & qu'ils penſent peut-être mieux. Le monde eſt plein de ces ſortes de gens, qui jouent tous à peu près le même rôle dans leur état, & dont l'enſemble forme une ſorte de Comédie fort divertiſſante. *Démocrite* en rioit; & il avoit raiſon. Ce ſont ici des écarts de l'imagination, qui eſt une folle très-capable par conſéquent de divertir.

Mais ſi l'on jette les yeux ſur les vices du cœur, on ſe ſent ému d'une maniere bien différente. L'acharnement des hommes les uns contre les autres, leurs querelles, leurs perfidies, leurs ruſes, leurs diſſimulations, leurs noirceurs, leurs trahiſons, leur ingratitude, l'abus qu'ils font des choſes les plus ſacrées & les plus reſpectables, en un mot toutes leurs méchancetés n'excitent plus que des gémiſſemens. Un Etre capable de réflexion ne peut s'empêcher de s'attendrir ſur cette dépravation. *Héraclite* n'y penſoit jamais ſans verſer un torrent de larmes. Dans l'examen de l'homme, il n'étoit affecté que des vices du cœur, tandis que *Démocrite* ne faiſoit attention qu'aux défauts de l'eſprit.

Les uns & les autres forment les maladies de l'ame. La morale eſt l'art de les guérir. Elle a pour objet de délivrer l'eſprit de toutes les petiteſſes qui l'obſédent, de tous ſes préjugés, & de déraciner du cœur toutes les mauvaiſes inclinations. Son but eſt premierement d'indiquer la route qu'on doit tenir pendant le cours de la vie, pour bien vivre avec ſoi-même; & en ſecond lieu, de faire naître les ſentimens d'humanité, d'amour, de ſociabilité & de juſtice. Les Sages de l'Antiquité ont donné là-deſſus de très-belles maximes. Ils ont dit & fait à cet égard tout ce qu'on pouvoit dire & pratiquer. Mais ces maximes ſont des inſtructions ſerrées, que les gens du monde liſent d'autant moins volontiers, qu'ils dédaignent les moralités proprement dites. Pour les leur faire goûter, il falloit faire un tableau général des imperfections de l'homme, peindre ſes mœurs, ſes inclinations & ſes foibleſſes; avouer ingénument les ſiennes propres; enfin, prendre le ton de Moniteur plutôt que celui de Précepteur du Genre humain. C'eſt ce que fit auſſi le premier Moraliſte, qui a paru à la renaiſſance des Lettres. C'étoit un homme gai, aimable, judicieux & éclairé, qui voyoit bien & qui écrivoit de même. Sans pleurer ni ſans rire, il obſervoit les hommes & tenoit un regître de ſes obſervations. Il a compoſé de cette maniere un cours de morale, qui reſſemble aſſez à une galerie de Portraits. On y voit des originaux de toutes les eſpeces. On le trouve lui-même dans cette galerie; & cette façon d'inſtruire a un air d'aiſance & de familiarité, qui ne choque perſonne. On reconnoît que c'eſt un véritable ami des hommes, qui leur dit de bonnes vérités, ſans les offenſer. Mais on jugera mieux de ſa méthode, quand on aura lu l'hiſtoire de ſa vie.

Michel DE MONTAGNE naquit en Périgord dans un Château, dont ſa famille portoit le nom, en 1533, le dernier jour de Février, entre onze heures & midi. Son pere, qui étoit bon Gentilhomme (*a*), prit un ſoin extrême de ſon éducation. Il commença par lui inſpirer de bonne heure des ſentimens d'humanité. Il le fit tenir ſur les fonts par des perſonnes de la condition la plus abjecte.

(*a*) On lit dans l'*Scaligerana Secunda* une anecdote à ce ſujet, qu'on ne conçoit pas: c'eſt que *ſon pere étoit Vendeur de Harengs.* Veut-on faire entendre par-là que ſon pere n'étoit que Marchand? Ce ſeroit une grande fauſſeté, comme on le verra par la ſuite. Ou bien cela ſignifieroit-il que ſon pere commerçoit? Mais M. *de Montagne* étoit fort riche & a toujours vécu noblement.

Il l'envoya ensuite nourrir dans un petit Village, chez de pauvres paysans; & il le laissa long-temps avec eux, afin de l'accoutumer à une vie frugale & grossiere. Le jeune MONTAGNE prit tellement le goût de cette maniere de vivre de sa nourrice, que retourné chez son pere, il refusoit les choses que les enfans aiment ordinairement avec passion, comme sucres, confitures, & généralement tout ce qu'on appelle *bonbons*.

Après avoir rendu son enfant doux & affable envers les gens qui étoient audessous de lui, & l'avoir accoutumé à vivre avec des alimens communs, M. *de Montagne* songea à former son esprit. Il fit à cet effet des recherches convenables pour lui procurer l'instruction des personnes les plus doctes. Son dessein étoit de lui faire apprendre le Latin, avant même qu'il sçût le François. Il connoissoit les longueurs & les difficultés qu'on trouve dans l'enfance à apprendre ces deux langues en même temps; & il crut que si son fils savoit une fois le Latin, qui est une langue morte, il lui seroit aisé de savoir le François, qu'il seroit obligé de parler continuellement en entrant dans la société de ses compatriotes. Cette pensée lui plut si fort, qu'il voulut la mettre à exécution. Il falloit pour cela confier l'éducation du jeune MONTAGNE à un homme qui ignorât la Langue Françoise, & qui entendît très-bien la Latine. C'est ce qu'il trouva heureusement en Allemagne. On lui indiqua dans ce pays un Savant, qui ne parloit que Latin ou Allemand. M. *de Montagne* n'oublia rien pour se l'attacher, & il y parvint. Il défendit après cela à tous ceux qui verroient son fils, de lui parler autrement qu'en Latin; & il apprit à son épouse & à ses domestiques assez de mots latins, pour qu'ils pussent entendre les demandes que cet enfant pourroit leur faire, & auxquelles ils seroient obligés de répondre. Par cet arrangement, le Latin fut la premiere langue qu'apprit MONTAGNE; de sorte qu'à l'âge de six ans, il n'entendoit point du tout ni le François ni le Périgordin. Ainsi, sans art, sans livres, sans préceptes & sans châtimens, il parloit aussi purement Latin que son Précepteur. Lorsque celui-ci lui donnoit des thêmes, pour lui apprendre la Grammaire de la langue, il lui dictoit quelques phrases de mauvais Latin, & le jeune écolier étoit obligé de les tourner en bon Latin.

Son pere voulut qu'il apprît aussi le Grec. Il lui en donna lui-même des leçons, non par forme d'instruction, mais comme un simple amusement. Il lui enseigna les déclinaisons en badinant avec lui. C'étoit une sorte d'exercice, qui devenoit plutôt un jeu, qu'une étude sérieuse. Il avoit pour principe de n'inspirer aux enfans l'amour des connoissances, qu'en leur en faisant naître la volonté & le desir. Il vouloit aussi qu'on les élevât avec douceur & liberté. Son attention étoit même si grande à cet égard envers son fils, qu'il évitoit avec soin ce qui pouvoit altérer en lui les sentimens d'une tranquillité aimable. Quand il dormoit plus qu'à l'ordinaire, il le faisoit éveiller doucement, & souvent même au son de quelque instrument, pour ne pas troubler cet heureux équilibre. Enfin ce pere tendre l'éleva avec des attentions infinies tant qu'il fut auprès de lui. Mais l'usage établi en son temps étoit de ne pas laisser les enfans dans la maison paternelle, dès qu'ils n'étoient plus dans l'adolescence.

M. *de Montagne* se conforma à regret à cet usage. Il envoya le sien au College de Guyenne, qui étoit très-florissant. Notre jeune écolier n'y brilla pas beaucoup. De tous les livres qu'on lui mit entre les mains, les *Métamorphoses d'Ovide* fut presque le seul qui l'affecta. Il le lisoit avec un plaisir infini; & il sacrifioit ordinairement à cette lecture le temps destiné à la récréation. Ce recueillement & cette indifférence pour les exercices du corps, le firent passer pour nonchalant. Les personnes chargées de son éducation, craignirent que malgré leurs soins, leur éleve ne fût un jour qu'un homme inutile. On remarquoit bien de temps en temps en lui des traits qui décéloient beaucoup d'esprit; mais il paroissoit plus porté au repos qu'au travail.

Il sortit du College, après y avoir achevé ses études. Il n'avoit encore que treize ans. Son pere, qui le destinoit à la robe, le fit étudier en Droit, & il le fit ensuite recevoir Conseiller du Roi au Parlement de Bordeaux. MONTAGNE exerça cette Charge jusqu'à la mort de son frere aîné, qui arriva quelques années après qu'il en fut pourvu. Héritier par-là des biens & des titres de sa famille, il crut que le parti de l'épée lui convenoit mieux que celui de la robe. Son humeur folâtre & un peu libertine se trouvoit trop gênée par la gravité qu'exige la Magistrature. Il étoit obligé de s'observer, pour se conformer à son état; & cette contrainte étoit un supplice pour lui.

Devenu ainsi libre sans soins & sans embarras, il se livra sans réserve à ses goûts & à ses penchans. Il aimoit les plaisirs vifs & une grande aisance dans le commerce de la vie, & il ne se gênoit à cet égard en aucune façon. Il n'observoit pas même les usages les plus reçus sur les vêtemens. De son temps on ne portoit que des habits de couleurs mêlées, comme gris, brun, canelle, &c. mais notre Philosophe bravoit gaiement cette coutume. Il paroissoit aujourd'hui avec un habit blanc, demain en habit verd, &c. Cette singularité passoit dans le monde pour ridicule: il le savoit, & il s'embarrassoit fort peu de ce qu'on pouvoit dire, pourvu que sa fantaisie fût satisfaite.

Cette vie particuliere & nullement conforme à celle des autres hommes, fit craindre que MONTAGNE n'abandonnât les biens de son pere & de sa famille, s'il lui prenoit envie de courir le monde. Pour le fixer, on songea à le marier, quoique son éloignement pour le mariage fût tel, qu'il auroit plutôt refusé d'épouser la *sagesse même*, que de contracter aucun engagement. Cependant on fit si bien, qu'il se laissa conduire. Ses amis, qui le connoissoient un peu libertin, avoient tout lieu de craindre qu'il ne vécût pas régulierement avec son épouse; mais il observa les loix du mariage plus sévérement qu'il n'avoit lui-même promis & espéré.

Il avoit alors 33 ans. Ce fut à peu près dans ce temps-là que son pere mourut. Il lui laissa la Terre de Montagne, & lui prédit, avant d'expirer, qu'il la ruineroit infailliblement. Cette prédiction ne se vérifia pas. Les goûts de MONTAGNE étoient passagers. Cet homme, qui étoit auparavant si ami de la liberté & de l'indépendance, devint tout d'un coup ambitieux & passionné pour les distinctions. Il se produisit à la Cour; & là, en souple Courtisan, il postula vivement & obtint le Collier de Saint Michel, qui étoit l'Ordre unique du Roi. Flatté par ce succès, il oublia qu'il étoit Philosophe. L'éclat de ce qu'on appelle honneurs dans le monde, l'éblouit, & il ne songea qu'à les accumuler sur sa tête. A cet effet, il alla à Rome pour demander au Pape une Bulle autentique de Bourgeoisie Romaine, laquelle lui fut accordée de la maniere la plus gracieuse. *

Pendant qu'il étoit en Italie, les Officiers Municipaux de Bordeaux l'élurent Maire de cette Ville. On lui fit part de cette élection; mais MONTAGNE, qui ne croyoit pas que cette Charge fût digne de lui, la refusa. On lui représenta qu'il se trompoit; que son pere l'avoit autrefois possédée, & que c'étoit à M. *de Biron*, Maréchal de France, qu'il succédoit. Ces instructions lui firent changer d'avis. Il vint à Bordeaux & accepta la Mairie, qu'il exerça assez mal.

Après être parvenu ainsi aux plus grands honneurs, qu'un homme de condition pouvoit espérer de parvenir, MONTAGNE ne songea plus qu'à orner son esprit. S'il ne connut pas absolument alors le néant & la folie de toutes ces distinctions, il sentit du moins que les satisfactions que procure la Philosophie étoient bien d'un autre prix. Il faut toujours en venir là lorsqu'on veut être véritablement heureux. Les grandeurs des Cours sont des amusettes, qui peuvent flatter lorsqu'on

* On trouve cette Bulle dans le troisiéme livre de ses *Essais*, de l'édition de 1725.

eſt jeune, mais qui dégoûtent quand on a l'eſprit mûr & bien fait. C'eſt ce qu'éprouva notre Gentilhomme. Il ſe retira dans la ſolitude, & il ſentit tous les agrémens qu'on goûte lorſqu'on vit d'une maniere conforme à la nature & à la raiſon. Livré à ſes réflexions & ſoutenu par une bonne lecture, il mit par écrit toutes ſes penſées ſur le ſpectacle du monde. Une imagination vive & féconde & une connoiſſance aſſez étendue du cœur humain, firent naître ſous ſa plume les peintures les plus vives & les plus naturelles. Il parcourut tous les états, toutes les conditions, toutes les paſſions & les affections de l'homme, & en fit des tableaux très-piquans. Cela étoit écrit ſans ſuite & ſans ordre; mais cela étoit naïf, vrai & judicieux. MONTAGNE crut que c'en étoit aſſez pour mériter à ſes penſées l'honneur de l'impreſſion. Dans cette idée, il les publia en 1580 ſous ce titre: *Les Eſſais de Michel, Seigneur de Montagne.* Le Public ne leur fit pas d'abord grand accueil. *Juſte Lipſe* fut le premier qui en fit connoître le mérite; & il déſilla tellement les yeux de tous les Gens de Lettres, que la premiere édition fut bientôt enlevée. Chacun ſe reconnut avec plaiſir dans les différens portraits qu'il donne des foibleſſes de l'homme. La ſingularité du ſtyle fixa auſſi l'attention des connoiſſeurs. Une diction originale, des termes énergiques & d'une grande aiſance, donnent effectivement à tout ce qu'il dit un caractere ſimple, plein de vivacité & d'agrément. Quand on le lit, on croit l'entendre. Ses penſées ſont exquiſes & ſes expreſſions d'une grande ſimplicité. La nature & la vérité s'y trouvent preſque toujours enſemble. Eh! que faut-il de plus pour inſtruire & pour plaire? *Lipſe* appelle MONTAGNE le *Thales François*; & *Mezerai* lui donne le nom de *Seneque Chrétien.* Quelques Savans prétendent même que jamais Auteur n'a mieux fait connoître aux hommes ce qu'ils ſont & ce qu'ils peuvent être, & développé avec plus de fineſſe les reſſorts les plus cachés de l'eſprit humain. Notre Philoſophe avoit véritablement un art de ſe rendre aimable dans ſon livre autant qu'il y paroiſſoit judicieux: c'étoit d'écrire ſans contrainte, de tout riſquer, de ne ménager ni la pudeur, ni les bienſéances. Pourvu qu'il pût faire valoir une penſée forte & des expreſſions hardies, il ne s'embarraſſoit pas du reſte. Il ne rougit pas même de parler de lui à toutes les pages de ſon livre. Il étale ſa condition avec un faſte, qui choque ſans déplaire, parce qu'il expoſe en même temps ſes défauts & ſes imperfections, avec une ingénuité qui charme. Cependant il y a peut-être plus d'orgueil à ſe peindre ainſi ſans honte, que de faire valoir ſes bonnes qualités. MONTAGNE eût ſans doute mieux fait de mettre en pratique cette maxime qu'on lit dans ſes Eſſais: *Tout bien compté, on ne parle jamais de ſoi ſans perte. Si l'on ſe condamne, les autres en croyent plus qu'on en dit; ſi on ſe loue, on n'en croit rien.* L'imagination rit de ces peintures qu'on fait de ſes propres vices; mais le jugement les réprouve. Auſſi toutes les perſonnes de bon ſens ont blâmé avec raiſon notre Moraliſte à cet égard. Pluſieurs Auteurs célébres (*a*) ont encore attaqué quelques uns de ſes principes, comme le pyrrhoniſme, le mépris de la mort, &c. & ont blâmé juſtement ces expreſſions ſales & deshonnêtes, dont il ſe ſert ſans ménagement. Mais l'Ecrivain qui a peut-être apprécié avec plus de vérité ſon Ouvrage, eſt Dom *Bonaventure d'Argonne*, Chartreux, ſous le nom de *Vigneul de Marville.* « Ce qu'il y » a de meilleur, dit-il, dans les *Eſſais de* » *Montagne*, c'eſt ce que cet Auteur dit des » paſſions & des inclinations de l'homme: » ce qu'il y a de moindre, c'eſt l'érudi» tion, qui en eſt vague & peu certaine;

(*a*) *Paſcal*, dans ſes *Penſées. Nicole*, dans ſon *Art de penſer* & dans ſes *Eſſais de Morale. Malebranche*, dans ſa *Recherche de la vérité. La Chetardie*, ſous le nom de *Moncade*, dans ſes *Réflexions. Bernard*, dans ſes *Nouvelles de la République des Lettres.* M. d'Avril 1700. &c. On peut voir auſſi la *Bibliotheque Françoiſe* de *Sorel*, pag. 68.

» & ce qu'il y a de plus dangereux, ce » sont ses maximes philosophiques. » (b) A tout prendre, les *Essais de* MONTAGNE sont un livre original, qui contient les plus beaux préceptes de la Morale. Ce qu'il peut y avoir de repréhensible, est tempéré par la naïveté & la bonne foi de l'Auteur. Il donne un tour si naturel & si vif à ses pensées, qu'on le lit sans songer à mal. C'est assurément l'homme qui sait le moins ce qu'il va dire, mais qui sait le mieux ce qu'il dit. La négligence qu'il affecte le rend aimable; & sa fierté est une certaine fierté d'honnête homme, qui n'a rien de choquant.

MONTAGNE ajouta à la nouvelle édition qu'il publia de son Ouvrage de nouvelles pensées, mais il ne toucha point aux autres. Il fit la même chose dans toutes les éditions qui parurent pendant sa vie. *Il ne faut pas*, disoit-il, *que l'acheteur s'en aille les mains du tout vuides.*

Cette occupation remplit le reste de sa carriere. Il jouissoit dans sa Terre de Montagne d'une vie douce & paisible, lorsqu'il fut attaqué d'une esquinancie qui lui tomba sur la langue; ce qui l'empêcha trois jours entiers de parler. Il étoit obligé d'avoir recours à sa plume pour faire entendre ses volontés. Son mal empira, & notre Philosophe comprit que sa fin approchoit. Avant que de mourir, il voulut voir ses amis & ses voisins. Il pria sa femme par un bulletin de les inviter à le venir voir. A leur arrivée, il fit dire la Messe dans sa chambre; & lorsque le Prêtre fut à l'élévation, il se jetta à corps perdu sur son lit, ayant les mains jointes, & rendit dans cet état son ame à Dieu. Ce fut le troisiéme jour de Septembre de l'année 1592, qu'il expira, âgé de 59 ans, 6 mois & 11 jours. Il fut enseveli à Bordeaux dans l'Eglise d'une Commanderie de Saint Antoine, où son épouse, nommée *Françoise de la Chassagne*, lui fit ériger un monument, décoré d'une belle épitaphe.

MONTAGNE avoit le visage plein plutôt que gras, la taille forte & ramassée; la complexion moitié gaie, moitié mélancolique, & une santé qui ne fut guéres interrompue que par sa derniere maladie. Il étoit compatissant & fort humain envers les bêtes. Juste & équitable en toutes choses, il louoit non-seulement le mérite de ses amis, mais même celui de ses ennemis. Il aimoit sur-tout la liberté & l'indépendance. Avec les Grands, il étoit ouvert & fort libre. Il détestoit la dissimulation, les ruses & la politique. Aussi ne se lioit-il qu'avec peu de personnes. Il n'aimoit le commerce que des hommes d'esprit, & évitoit les autres avec soin. En compagnie, il tenoit des discours fort libres. C'étoit l'offenser que de l'interrompre quand il parloit; mais il souffroit sans peine qu'on le contredît. Il avoit pour principe de s'en rapporter à son propre jugement pour conduire ses affaires. Rarement suivoit-il les avis d'autrui. Plus rarement encore en donnoit-il aux autres. Quand les choses n'alloient pas selon ses desirs, il ne s'en affligeoit point. Il faisoit consister le bonheur à se laisser aller à ses goûts & à ses penchans, lorsqu'ils ne sont pas contraires aux loix de l'honneur, de la vertu & de la probité. Une qualité bien estimable qu'il possédoit, c'étoit d'être plus sage & plus modéré dans la prospérité que dans l'adversité; de se tenir absolument obligé par les engagemens de la probité & de ses promesses, & de regarder tous les hommes comme freres.

Sa fille fut héritiere de ses biens, & par son testament il permit au Philosophe *Charron*, dont on va lire l'histoire, *de porter après son décès les pleines armes de sa noble famille, parce qu'il ne laissoit aucun enfant mâle.*

Morale ou Doctrine de MONTAGNE *sur la conduite de la vie.*

On n'a peut-être rien écrit de plus vrai que cette pensée de *Pline* le Naturaliste:

(b) *Mél. d'Histoire & de Littérature*, Tom. 1, p. 133. Rouen 1693.

La coutume est la maîtresse de toutes choses. *Usus efficacissimus rerum omnium Magister.* (*a*) Le Poëte *Pindare* l'appelle la Reine du monde. En effet elle saisit l'homme & le domine de telle sorte, qu'elle ne lui permet pas de raisonner sur ce qu'elle lui prescrit. Comme nous suçons avec le lait les usages reçus, nous croyons n'être nés que pour les suivre. Il semble que les visions que nous trouvons en crédit, soient des opinions naturelles; de maniere que ce qui n'est pas selon la coutume, nous le croyons contre la raison. On reçoit les avis de la vérité & ses préceptes comme une monnoie courante sans examen; & au lieu de s'en servir pour régler ses moeurs, on se contente d'en remplir très-sotement sa mémoire. Il y a, par exemple, des loix qui se choquent & qui se détruisent, & nous les adoptons également: ce sont celles de l'honneur & de la justice. Celles-là condamnent aussi rigoureusement un démenti souffert, que celles-ci réprouvent un démenti vengé. Par le devoir des armes, celui-là est dégradé d'honneur & de noblesse, qui souffre une injure. Par le devoir civil, celui qui la repousse encourt une peine capitale. Qui s'adresse aux Loix pour avoir raison d'un affront, se deshonore; & qui ne s'y adresse pas, en est puni par les Loix mêmes.

Cette sorte de routine ou cette servitude à la coutume, s'étend même jusqu'à la Religion. Les gens dissipés & peu instruits, suivent celle de leur pays, de même qu'ils reçoivent les Loix qui y sont établies. Ils sont Chrétiens à même titre qu'ils sont Gascons ou Allemands. Ils croient les mysteres parce que les autres les croient, & qu'ils n'ont pas le courage de penser seuls & pour eux. Un autre pays, d'autres témoins, des promesses & des menaces pareilles, leur pourroient imprimer par la même voie une créance toute contraire. Plaisante foi qui ne croit ce qu'elle croit, que pour n'avoir pas le courage de le *décroire!* La Religion Chrétienne a bien toutes les marques de vérité & de justice; mais elle n'a aucun précepte plus apparent, que celui qui prescrit l'obéissance aux Magistrats & l'observation de la Police. L'habitude, dit le proverbe, est une seconde nature, & la nature n'est peut-être, selon la remarque d'un grand génie (*b*), qu'une premiere habitude.

Le Sage doit donc se prémunir contre la coutume, examiner, péser chaque chose avant que de l'adopter, retirer au dedans son ame de la foule, & la tenir en état de juger librement de tout. Quant au-dehors, il doit suivre entierement les façons & les pratiques reçues. La société civile n'a que faire de nos goûts & de notre suffrage; mais elle a besoin de nos actions, de notre travail, de notre vie; & nous devons les abandonner à son service & aux opinions communes. Car c'est la regle des regles & la loi des loix, que chacun observe celle du lieu où il est. Il n'y a pas peut-être autant de profit à changer une Loi reçue, quelle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer. La Police est comme un bâtiment de diverses pieces jointes ensemble, d'une telle liaison, qu'il est impossible d'en ébranler une, que tout le corps ne s'en sente. Ceux qui donnent le branle à un Etat, sont les premiers enveloppés dans sa ruine. C'est l'orgueil qui écarte l'homme des voies communes; qui lui fait embrasser des nouveautés, & qui le porte à mieux aimer être maître d'erreur & de mensonge, que disciple dans l'école de la vérité. L'humilité, l'obéissance, la douceur, qui sont les piéces principales pour la conservation de la société civile, demandent une ame vuide, docile, & qui présume peu de soi. Tenez-vous dans la route commune: il ne fait pas bon être si subtil & si fin. Il est peu d'ames assez fermes & assez fortes, qui puissent se conduire elles-mêmes. Presque toutes ont besoin qu'on les tienne en tutelle.

La peste de l'homme c'est de savoir,

(*a*) Hist. nat. L. XXVI. (*b*) Pascal.

Voilà pourquoi l'ignorance nous eſt tant recommandée par la Religion, comme piéce propre à la créance & à l'obéiſſance. Il ſemble que la nature pour nous conſoler de notre état miſérable & abject, ne nous ait donné en partage que la préſomption. Les Dieux ont la ſanté en eſſence & la maladie en idée. L'homme au contraire poſſede les biens en idée & les maux en eſſence. De quoi ſe fait, je le demande, la plus ſubtile folie, ſinon de la plus ſubtile ſageſſe ? Il faut nous *abêtir* un peu pour nous faire ſages. Il arrive aux gens véritablement ſavans ce qui arrive aux épis de bled : ils ſe levent & hauſſent la tête droite & fiere tant qu'ils ſont vuides ; mais quand ils ſont pleins & groſſis de grains mûrs, ils commencent à s'abaiſſer & à s'humilier. L'ignorance qui ſe connoît, qui ſe juge & qui ſe condamne, n'eſt pas une véritable ignorance : pour l'être, il faut qu'elle s'ignore elle-même. Quelque choſe qu'on nous enſeigne, on doit toujours ſe ſouvenir, que c'eſt l'homme qui donne & l'homme qui reçoit. C'eſt une main mortelle qui le préſente : c'eſt une main mortelle qui l'accepte.

Les deux voies naturelles pour entrer dans le cabinet des Dieux, & y voir le cours des deſtinées, ſont le délire & le ſommeil. C'eſt un ſaint enthouſiaſme qui fait les Prophétes : c'eſt en dormant que nous devenons quelquefois devins. Notre ſageſſe eſt moins ſage qu'une certaine folie. Nos ſonges valent ſouvent mieux que nos diſcours les plus raſſis. Il n'eſt point d'occupation ni plus foible ni plus forte que celle d'entretenir ſes penſées. Les plus grandes ames en font leur emploi. C'eſt auſſi celui des Dieux ; & c'eſt de-là que naît leur béatitude & la nôtre. Dans l'uſage de notre eſprit, nous avons plus beſoin de plomb que d'aîles, de froideur & de repos, que d'ardeur & d'agitation. Cela nous eſt ſur-tout néceſſaire en vivant avec les hommes. Il faut s'accommoder à la portée de ceux avec qui l'on eſt ; affecter même quelquefois de l'ignorance, & mettre à part la ſubtilité & la force. Dans l'uſage commun, c'eſt aſſez d'y garder du ſens & de l'ordre. Rien n'eſt plus eſtimable qu'une ame à divers étages, qui ſait ſe tendre & ſe démonter, qui eſt bien par-tout où la fortune l'a placée, qui ſait deviſer avec ſon voiſin de ſon bâtiment, de ſes affaires & de ſes chagrins, entretenir avec plaiſir un Charpentier, un Jardinier, &c. La ſotiſe eſt une mauvaiſe qualité ; mais ne la pouvoir jamais ſupporter, c'eſt une ſorte de maladie, qui ne cede guéres à la ſotiſe. Dans les conférences ou les converſations ordinaires, nous ne regardons pas ſi une oppoſition à ce que nous venons d'avancer, eſt une oppoſition juſte : nous ne ſongeons qu'à la repouſſer. Au lieu d'y tendre les bras, nous y tendons les griffes. Quand on eſt contrarié, on doit réveiller ſon attention, & non pas ſa colere. La cauſe de la vérité doit être la cauſe commune à tout le monde. Il ſemble qu'on n'apprend à diſputer que pour contredire ; & chacun contrediſant & étant contredit, il arrive que tout le fruit de la diſpute eſt de perdre & d'anéantir la vérité. La plûpart des hommes n'ont pas le courage de corriger, parce qu'ils n'ont pas le courage de ſouffrir qu'on les corrige. Il eſt impoſſible de traiter de bonne foi avec un ſot. Quand on ſe trouve en ſa compagnie, le plus court eſt de le laiſſer-là ; car il vaut encore mieux être ſeul, qu'avec de ſotes gens qui vous ennuyent & vous fatiguent.

Au reſte, il faut bien prendre garde de diſtinguer le ſot d'avec celui qui dit des ſotiſes ou des fadaiſes. Perſonne n'eſt exemt d'en dire ; mais il n'y a que le ſot qui les diſe curieuſement.

Une converſation aiſée & négligée, eſt préférable à celle qui eſt recherchée & réguliere. Il vaut autant ne rien dire qui vaille, que de paroître être venu préparé pour bien dire. Un perſonnage ſavant n'eſt pas ſavant par tout ; mais le ſuffiſant eſt par tout ſuffiſant & dans l'ignorance même. C'eſt un être bien haïſſable qu'un eſprit triſte & hargneux, qui gliſſe par-deſſus les plaiſirs de la vie ; qui s'attache aux malheurs & s'en nourrit, comme les mouches, qui ne peuvent tenir contre un corps bien poli, & qui s'acrochent aux

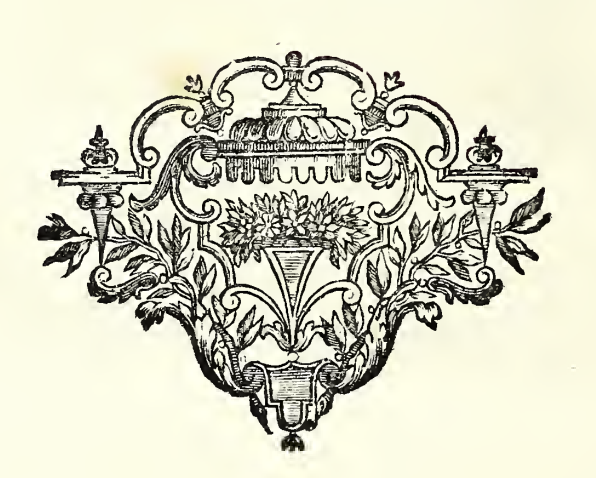
endroits raboteux. Rien n'eſt plus aimable au contraire qu'une ſageſſe gaie & civile. La vertu eſt une qualité agréable & plaiſante. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe quelquefois s'oublier. Il eſt des momens fâcheux dans la vie où notre vertu eſt à une dure épreuve. On nous prêche bien d'être ferme dans tous les événemens ; mais ceux qui nous font ces leçons de ſageſſe & de vertu, ne les pratiquent pas toujours eux-mêmes. Ils reſſemblent à nos Médecins, qui mangent le melon & boivent le vin frais, tandis qu'ils nous obligent à avaler le ſirop & la tiſanne. Il n'eſt point de ſi homme de bien, qui ne fût pendable dix fois en ſa vie, s'il mettoit toutes ſes actions & toutes ſes penſées à l'examen des Loix. Nous n'avons garde d'être gens de bien ſelon Dieu : nous ne ſaurions l'être ſelon nous. La ſageſſe n'arriva jamais aux devoirs, qu'elle s'eſt preſcrits elle-même ; & ſi elle y étoit arrivée, elle s'en preſcriroit d'autres au-delà, où elle aſpireroit toujours ſans pouvoir jamais y atteindre.

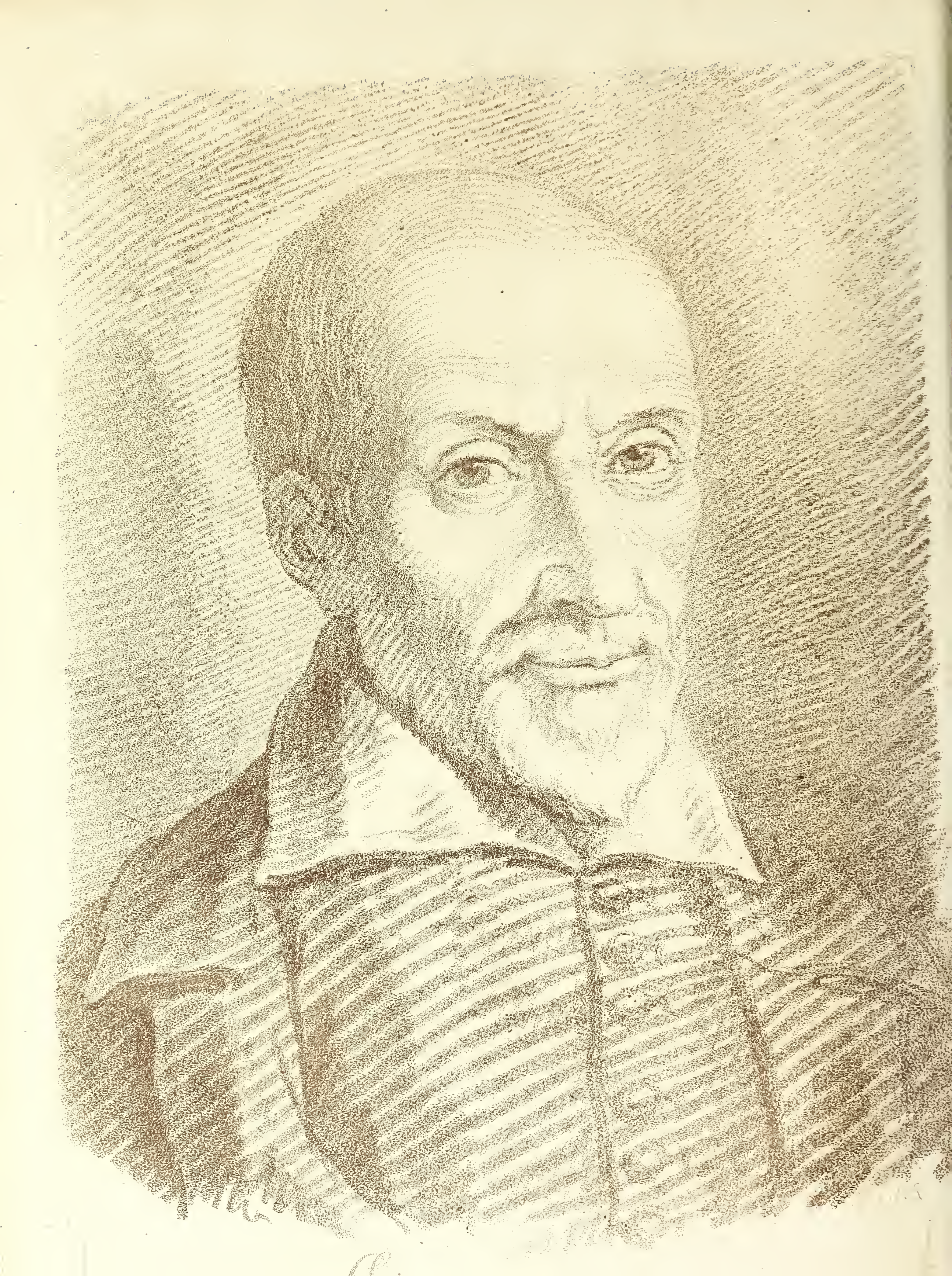
Telle eſt la ſageſſe proprement dite : mais ce n'eſt point celle qu'on ſuit dans la ſociété civile. La vertu deſtinée aux affaires du monde, eſt une vertu à pluſieurs plis, pleine de détours & d'artifices, & non droite, ſimple & pure. Cela doit être ainſi. Celui qui va dans la preſſe eſt obligé de *gauchir*, de ſerrer ſes coudes, d'avancer, de reculer, de quitter le droit chemin ſelon qu'il ſe rencontre ; de vivre bien moins pour ſoi que pour autrui ; d'agir non ſelon ce qu'il ſe propoſe, mais ſelon ce qu'on lui preſcrit ; enfin, de ſe conformer au temps, aux hommes & aux affaires. Ce n'eſt cependant pas vivre que de vivre toujours pour autrui : il faut un peu vivre pour ſoi pour jouir. La plupart de nos vacations ſont autant de farces. Nous devons jouer dûement notre rolle, mais comme rolle d'un perſonnage emprunté. Du maſque & de l'apparence, il n'en faut pas faire une eſſence réelle, ni de l'étranger le propre. C'eſt aſſez de s'enfariner le viſage, ſans s'enfariner la poitrine. Quoique la réputation & la gloire à laquelle on ſacrifie ſa ſanté, ſon repos & ſa vie, ſoient la plus inutile & la plus fauſſe monnoie qui ſoient dans notre commerce, ne les mépriſons pas abſolument, puiſqu'elles nous portent à être utiles à nos concitoyens ; mais mettons nous au-deſſus de ce préjugé, qu'on ne doit pas reſter oiſif. Quoi ! un homme qui ne fait rien n'a t-il pas vécu ? C'eſt là non ſeulement la fondamentale, mais la plus illuſtre de ſes occupations, pourvu qu'il vive en homme de bien. A-t-il ſu compoſer ſes mœurs ? il a fait plus que celui qui a compoſé des livres. A-t-il ſu prendre du repos ? il a fait plus que celui qui a pris des Villes & des Empires. Le glorieux chef-d'œuvre de l'homme, c'eſt de vivre à propos. Tout le reſte, amaſſer, bâtir, vaincre, régner, n'en approche pas. Il n'appartient qu'aux petites ames accablées du poids des affaires, de ne s'en pouvoir débarraſſer, de ne ſavoir les laiſſer & les reprendre. La grandeur d'ame ne conſiſte pas tant à s'élever & à ſe guinder, qu'à ſe régler & à ſe réduire. Elle tient pour grand tout ce qui eſt *aſſez* ; & elle fait paroître ſa hauteur à aimer mieux les choſes moyennes que les éminentes. Il n'eſt rien de ſi beau & de ſi juſte que de remplir les devoirs de l'homme. Il n'eſt point de ſcience ſi difficile que celle de bien ſavoir vivre ; & de nos maladies la plus ſauvage eſt de mépriſer notre être.

Ceux qui s'élevent au-deſſus des choſes humaines, veulent échapper à l'homme, & ſe mettre en quelque façon hors d'eux-mêmes : c'eſt folie. Au lieu de ſe transformer en anges, ils ſe transforment en bêtes : au lieu de ſe hauſſer, ils s'abattent. Ces humeurs tranſcendantes effrayent comme les lieux hauts & inacceſſibles. C'eſt une perfection abſolue & comme divine, que de ſavoir jouir de ſon être. Nous cherchons d'autres conditions pour n'entendre pas aſſez l'uſage des nôtres. Nous ſortons hors de nous pour ne ſavoir ce que nous ſommes. Après tout, nous avons beau monter ſur des échaſſes, encore faut-il marcher avec nos jambes. Sur le trône le plus élevé, le plus grand Roi eſt toujours *aſſis ſur ſon cul*. Les

plus belles vies ſont ſans doute celles qui ſe rangent au modele commun & humain avec ordre, *ſans miracle* & ſans extravagance.

En un mot, tout l'art de la morale ſe réduit à ces trois principes : ſavoir être à ſoi ; n'épouſer que ſoi, c'eſt-à-dire, jouir du reſte ſans y être attaché & collé, de maniere que nous ne puiſſions nous en détacher ſans nous écorcher ; & ſe ſouvenir qu'il y a des accidens dans la vie plus difficiles à ſouffrir que la mort même.





CHARRON. *

UNE ſcience infiniment précieuſe, eſt ſans contredit celle qui nous apprend à faire uſage de nos facultés & de nos connoiſſances, pour nous rendre véritablement heureux. Les talens même ſupérieurs ſont inutiles, s'ils ne contribuent point à notre félicité. L'amour propre peut bien être flatté de l'aſcendant que les faveurs de la nature donnent ſur les autres mortels ; mais c'eſt-là une ſatisfaction paſſagere, qui n'a aucune ſolidité. Il faut ſavoir tirer parti de ces faveurs pour en jouir, ou connoître les moyens de s'en conſoler, lorſqu'on en eſt privé, pour vivre content. Les plus grands maux ne ſont pas ceux du corps. Les peines de l'eſprit les ſurpaſſent infiniment. Depuis que l'homme vit en ſociété, ces derniers ſont ſans nombre. L'attachement envers les perſonnes qui ont ſu nous toucher ; le deſir de les voir & le chagrin de les perdre ; la dépendance où l'on eſt des autres hommes ; l'obligation d'eſſuyer les caprices des ſupérieurs & les malhonnêtetés des inférieurs ; enfin toutes les paſſions, qui ne ſont pas ſuſcitées par de véritables beſoins, tourmentent ſans ceſſe celui qui ignore la maniere ou de les écarter tout-à-fait, ou de les tempérer comme il convient. Les anciens étoient très-habiles à cet égard pour la pratique. Ils ont même laiſſé par écrit des principes généraux tout-à-fait admirables, qui ne forment point cependant une théorie. Je veux dire que les Philoſophes de l'Antiquité nous ont bien dit, qu'il falloit être ſage, & même comment on peut l'être ; mais ils n'ont point réduit la ſageſſe en art. C'eſt un ouvrage de notre temps, dont j'expoſerai le ſyſtême après en avoir fait connoître l'Auteur.

Cet Auteur eſt *Pierre* CHARRON, né à Paris rue des Carmes en 1541, & baptiſé à l'Egliſe de Saint Hilaire. Son pere, nommé *Thibaud Charron*, étoit Libraire ; & ſa mere s'appelloit *Nicole de la Barre. Thibaud Charron* eut de cette femme vingt-un enfans, qui joints avec quatre autres qu'il avoit eu de ſa premiere femme, compoſoient une famille très-nombreuſe. Un particulier, chargé de vingt-cinq enfans, ne pouvoit guéres être en état de leur faire faire de longues études : mais la nature avoit ſi bien favoriſé celui dont j'écris l'hiſtoire, qu'elle fit preſque tous les frais de ſon éducation. On l'envoya de bonne heure au College, & il y apprit en fort peu de temps les Langues Grecque & Latine. Il fit des progrès auſſi rapides dans ſon cours de Théologie. Il alla enſuite étudier le Droit Civil & le Droit Canon à Orleans & à Bourges, & obtint le bonnet de Docteur en cette derniere Univerſité. Il revint à Paris, où il ſe fit recevoir Avocat. Pendant cinq ou ſix ans, il fréquenta le Barreau avec beaucoup d'aſſiduité : mais s'étant dégoûté de cette profeſſion, il s'appliqua à la Théologie. Il compoſa même des Sermons, & il devint ſi habile Prédicateur, que pluſieurs Evêques s'empreſſerent à l'attirer dans leur Diocèſe. *Arnaud de Pontac*, Evêque de Bazas, l'ayant ouï prêcher dans l'Egliſe de Saint Paul, fut ſi content de ſon Sermon, qu'il l'engagea à l'accompagner à Xaintes, à Bordeaux & à d'autres Villes de la Gaſcogne. CHARRON prêcha dans ces différens lieux avec tant d'applaudiſſement, qu'on le recherchoit de toutes parts. Pluſieurs Evêques de cette Province lui offrirent des dignités & le comblerent de préſens, afin de ſe l'attacher. Il fut ſucceſſivement Théologal de Bazas, d'Acqs,

* *Eloge de Charron*, Par M. M. D. R. M. *Dictionnaire de Bayle*, *art.* Charron. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres* par *Niceron*, Tom. XVI. Et ſes Ouvrages.

de Lethoure, de Cahors & de Condom. Il resta dix-sept ans dans la Province sans venir à Paris. Mais en 1588 ayant eu occasion d'y retourner, il eut envie de se faire Chartreux. Cette vocation étoit suggérée par un voeu qu'il avoit fait, on ne sait en quel temps, d'entrer dans un Ordre de Religieux. Il eût suivi son inclination & accompli son voeu, si le Prieur de la Chartreuse, nommé *Jean-Michel*, eût voulu le recevoir. Ce Prieur donna pour raison de son refus, la foiblesse de son tempérament, qui ne lui permettroit pas, lui dit-il, de suivre la regle austere du Couvent. Notre Philosophe se présenta aux Célestins, & on lui fit la même difficulté. Inquiet si son voeu ne l'obligeoit pas à rentrer dans un autre Couvent, il consulta des Casuites qui l'en délierent. Devenu par là maître de son sort, il résolut de passer sa vie avec le seul caractere de Prêtre séculier, sans être tenté de prendre aucun grade dans la Faculté de Théologie de Paris.

Il vivoit ainsi tranquillement dans sa Patrie. L'étude de la Philosophie & de la Théologie, l'occupoient tour à tour. Il faisoit ses délices de l'une & de l'autre; mais sa fortune n'étoit pas assez considérable, pour lui permettre de mener une vie oisive, quoique très-occupée. On lui offrit de prêcher un Carême à Angers, & il accepta cette proposition. Il partit en 1589 de Paris pour s'y rendre. Il alla ensuite à Bordeaux, où il lia une amitié très-étroite avec M. *Montagne*, dont il estimoit les *Essais*. Ce fut dans cette Ville qu'il composa & mit au jour son premier Ouvrage intitulé : *Les trois Vérités*. Ce livre parut en 1594, sous le nom supposé de *Benoît Vaillant*, Avocat de sainte Foi. Ces vérités sont, 1°. Qu'il y a un Dieu & une vraie Religion. 2°. Que de toutes les Religions, la Chrétienne est la véritable. 3°. Que de toutes les Communions Chrétiennes, la Catholique Romaine est la seule vraie Eglise. Par la premiere vérité, il combat les Athées; par la seconde, les Païens, les Juifs & les Mahométans; & par la troisiéme, les Hérétiques & les Schismatiques.

Ce Traité, qui est très-méthodique, lui procura la dignité de Grand-Vicaire de Cahors, avec la Chanoinie Théologale. Il lui concilia tellement l'estime des Evêques, que dans une assemblée générale du Clergé, qui se tint à Paris en 1595, il fut de la députation, & choisi pour le premier Secrétaire de cette assemblée. Il resta peu de temps à Paris, après que le Clergé fut séparé. Il retourna à Cahors, & s'y occupa à composer son fameux Ouvrage *De la Sagesse*. Ce livre qui parut en 1600, fit beaucoup de bruit, & procura à notre Philosophe bien de l'honneur & des chagrins. Les uns le louerent & l'approuverent comme un livre excellent : d'autres au contraire le rejetterent avec mépris & le condamnerent. Ceux-ci l'appellerent CHARRON le Secrétaire de *Montagne* & de *Duvair*, & lui reprocherent d'avoir pris beaucoup de Sentences des Essais de *Montagne*, & d'avoir tiré sa Description des passions des Ouvrages de *Duvair*. (*a*) Ils l'accuserent aussi d'avoir parlé très-cavalierement de la Religion, & lui firent un crime d'avoir avancé entr'autres propositions scandaleuses, celle-ci : » La Religion n'est » tenue que par moyens humains, & est » toute bâtie de piéces maladives, & » qu'encore que l'immortalité de l'ame » soit la chose la plus universellement re» çue, elle est la plus foiblement prou» vée : ce qui porte les esprits à douter » de beaucoup de choses. » (*b*) Mais les personnes qui apprécioient convenablement le livre de la Sagesse, justifierent CHARRON à cet égard. Elles observerent qu'il y avoit tant de franchise dans ses expressions, que la pureté de ses intentions perçoit à travers les choses les plus repréhensibles en apparence. Et elles considérerent que notre Philosophe avoit

---

(*a*) Garde des Sceaux de France, & connu dans la République des Lettres par un Ouvrage intitulé : *De la Saine Philosophie*.

(*b*) *La Bibliotheque Françoise*, par M. C. Sorel, pag. 69.

réduit la sagesse en art ; ce qui est, selon eux, une œuvre divine. C'est aussi par-là que le savant M. *Naudé* (*a*) le préféroit à *Socrate*, qui s'est contenté, dit-il, de parler de la sagesse à ses Disciples confusément & selon les occurrences, sans leur enseigner la maniere de la suivre.

Ce Traité de la Sagesse de CHARRON fut ensuite attaqué par un Médecin nommé M. *Chanet*, Auteur de plusieurs Ouvrages de Métaphysique, dans un livre qui a pour titre : *Considérations sur la Sagesse de Charron*. Il s'agit principalement du sentiment de CHARRON sur l'habitude, assez semblable à celui que *Montagne* (*b*) a eu là-dessus, & de son opinion sur l'ame des bêtes. Notre Philosophe ne refuse pas aux animaux une sorte de raisonnement ; & son antagoniste prétend qu'ils ne raisonnent point du tout.

CHARRON étoit heureusement dans la Province, lorsqu'on déchiroit son Ouvrage, & il ne fut point tout le mal qu'on en disoit. Ces discours l'auroient sans doute d'autant plus indisposé, qu'il étoit très-sensible aux procédés iniques, & les éloges qu'il auroit reçus d'ailleurs, ne l'auroient point dédommagé de cette injustice. Car les bons Auteurs sont encore plus touchés des critiques qu'ils n'ont point méritées, que des louanges qu'on leur donne, & cette impression refroidit presque toujours leur ardeur. Celle de CHARRON ne souffrit donc aucun échec.

Il publia dans la même année que son livre de la Sagesse parut, seize Discours Chrétiens, dont les huit premiers traitent de l'Eucharistie ; & les autres de la Providence, de la connoissance de Dieu, de la rédemption du Monde, & de la communion des Saints. Il fit après cela réimprimer son livre des Trois Vérités, & se nomma au frontispice. Il ajouta à cette nouvelle édition une réponse à un Ecrit, qu'on avoit publié à la Rochelle, contre sa troisiéme vérité. Ce travail fut accueilli comme il devoit l'être. Le Prieur de Saint Martin-des-Champs, Evêque de Boulogne-sur-mer (*Claude Dormi*) lui écrivit en particulier plusieurs lettres très-obligeantes. Elles firent naître dans CHARRON le desir de revoir sa patrie. Il quitta Condom & arriva à Paris le 9 Octobre 1603. Il se fit un devoir, en arrivant, d'aller saluer M. *Dormi*, qui le reçut très-gracieusement, & qui lui renouvella l'offre qu'il lui avoit faite par ses lettres, de lui donner sa Théologale dans son Evêché : mais notre Philosophe n'étoit pas venu à Paris pour retourner sitôt en Province. Il remercia l'Evêque, & alla se loger chez un Libraire, au Mont & en la Paroisse Saint Hilaire, quartier qu'il avoit choisi, pour être proche de l'Imprimerie où l'on travailloit à une seconde édition de son livre de la Sagesse.

Il avoit alors soixante-deux ans, & il jouissoit d'une santé d'autant plus parfaite en apparence, qu'elle n'avoit point été troublée par aucune maladie. Aussi comptoit-il beaucoup sur la force de son tempérament, & cette confiance jointe à son indifférence pour la vie, lui fit négliger une douleur de poitrine, qui l'empêchoit de respirer, & qui se dissipoit, lorsqu'il s'étoit reposé, parce qu'alors la respiration étoit plus libre. M. *Marescot*, célébre Médecin, lui avoit conseillé de se faire saigner. Il l'avoit averti, que s'il ne suivoit pas son conseil, le sang le suffoqueroit, lorsqu'il y penseroit le moins. Notre Philosophe écouta ce sage avertissement & n'y eut aucun égard, parce qu'il ne croyoit pas qu'on dût se mettre en frais pour prolonger ses jours. Cependant la prédiction de M. *Marescot* ne tarda pas à s'accomplir. Le 16 Novembre 1603, à une heure après midi, CHARRON étant sorti de chez lui, descendit jusqu'au bas de la rue Saint Jean de Beauvais, & prêt à entrer dans la rue des Noyers, il dit aux personnes qui l'accompagnoient, qu'il se trouvoit très-mal, & qu'on prît garde à lui. On s'approcha pour le soutenir : mais les jambes lui man-

(*a*) Voyez sa *Bibliographie*.
(*b*) Voyez la Morale de Montagne, à la fin de sa vie.

querent tout-à-coup : il tomba ſur ſes genoux, & ayant les mains jointes & la face tournée vers le ciel, il expira ſur le champ. Ce fut une apopléxie de ſang qui le mit au tombeau. On le garda deux jours dans ſa chambre, & après qu'on fut aſſuré qu'il étoit véritablement mort, on l'inhuma le 18 Novembre à l'Egliſe de Saint Hilaire.

CHARRON étoit d'une taille médiocre. Il étoit gros & replet. Il avoit le front grand & large, le nez droit, les yeux bleus, & les cheveux & la barbe tout blancs. Son viſage étoit toujours gai & riant, & ſon humeur agréable. Il parloit avec autant de force que d'aiſance, & prononçoit fort bien ce qu'il diſoit.

Après ſa mort, un de ſes intimes amis, (*George-Michel de Roche-Maillet*, Avocat au Parlement) prit ſoin de la nouvelle édition de ſon Traité de la Sageſſe, malgré les obſtacles qui ſe préſenterent en foule, pour en empêcher la publication. Des gens mal intentionnés & ennemis de notre Philoſophe & de ſa gloire, mirent tout en œuvre, pour en faire défendre l'impreſſion. Ils dénoncerent ce Traité à l'Univerſité, à la Sorbonne, au Conſeil privé du Roi, & au Parlement, comme un livre dangereux ; & ils eurent aſſez de méchanceté & de crédit, pour en faire ſaiſir & les feuilles imprimées & le manuſcrit. M. *de Roche-Maillet* défendit avec chaleur l'Ouvrage de ſon ami & ſa mémoire. Il obtint de M. le Chancelier & de MM. les Gens du Roi, qu'il ſeroit nommé deux Docteurs de Sorbonne pour l'examiner avec ſoin, afin d'en rendre compte à la Cour. Le jugement de ces Docteurs & le livre, furent mis entre les mains de M. le Préſident *Jeannin*, Conſeiller d'Etat. Ce Magiſtrat éclairé, après un nouvel examen, en fit ſon rapport au Conſeil privé du Roi, ſur lequel le Conſeil rendit un Arrêt portant permiſſion d'en continuer l'impreſſion & de le vendre, & accorda une main-levée de toutes les ſaiſies qui avoient été faites.

CHARRON avoit prévu cet orage. Il connoiſſoit les hommes ; & il ſavoit que les eſprits foibles & ſuperſtitieux formoient le plus grand nombre ; que ces gens-là ſont *préſomptueux*, *roques*, *affirmatifs*, opiniâtres ; qu'ils penſent être les plus ſages, & s'imaginent tout ſavoir, quoiqu'ils ſoient *très-ineptes & très-ignorans.* (*a*) C'eſt pourquoi quelque temps avant que de mourir, il fit un ſommaire & une apologie de ſon livre, tant pour répondre à quelques critiques qu'on en avoit déja faites, qu'à celles qu'on pourroit publier par la ſuite. Et comme il étoit perſuadé, que les meilleures raiſons ne ſont point écoutées, ſi elles ne ſont protégées par quelque perſonnage également éclairé & puiſſant, il déclara qu'il ſouhaitoit qu'on le dédiât à M. *de Harlai*, Premier Préſident au Parlement de Paris.

Toutes ces précautions n'ont pas cependant été ſuffiſantes. Le Pere *Garaſſe*, Jéſuite, s'eſt emporté contre ſa Philoſophie. Il a mis CHARRON dans le Catalogue des Athées les plus dangereux & les plus méchans, & l'a traité avec beaucoup de ſévérité dans ſa *Somme Théologique*, pag. 66 & ſuiv. Notre Philoſophe a été défendu par l'Abbé de *Saint Cyran*, dans un livre intitulé : *Somme des fauſſetés capitales contenues en la Somme Théologique du P. Garaſſe.* Cet Auteur ſe plaint beaucoup des infidélités, & prétend que la mauvaiſe humeur domine plus ici que la bonne foi. On altere ſouvent, dit-il, le texte de CHARRON, & on le condamne d'après cette malverſation. Le Prieur *Ogier* (*b*) & *Bayle* ont pris auſſi la défenſe de notre Philoſophe ; & le Public ſait s'ils ont réuſſi à le juſtifier. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſa vie a été pure & ſans tache. Il pratiquoit exactement toutes les vertus morales & civiles ; & il étoit ſi conſciencieux, qu'il n'a jamais voulu réſigner ſes Bénéfices à perſonne,

(*a*) *Eloge de Charron.*

(*b*) *Jugement & cenſure de la Doctrine curieuſe*, page 169 &c. Le P. *Garaſſe* a répondu à cet Ouvrage par un autre intitulé : *L'Apologie contre l'Auteur de la Cenſure de la Doctrine curieuſe*, Ch. XXI. &c.

de crainte de choisir un successeur incapable de les remplir. Il s'en dépouilloit purement & simplement entre les mains des Collateurs. On trouva après sa mort un testament, où entr'autres legs considérables, il laisse un fonds pour marier de pauvres écoliers. M. *Camain*, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, & beau-frere de *Montagne*, y est nommé son Légataire universel. Cela prouve que CHARRON a laissé plus de biens que n'en possede ordinairement un Philosophe. La chose a droit de surprendre. Mais je suis toujours plus étonné de ne point voir ses parens participer à ses richesses. Une famille aussi nombreuse que celle de son pere, étoit-elle absolument éteinte, lorsqu'il mourut, ou l'auroit-il oubliée dans sa fortune? C'est un problême, dont aucun Mémoire n'a donné la solution.

Morale ou Doctrine de CHARRON *sur la Sagesse.*

La source de toutes les vertus réside dans la Sagesse. Elle est l'art de se régler & de se modérer constamment en toutes choses. Pour l'acquérir, il faut commencer par se bien connoître; car il est impossible de tempérer comme il convient ses désirs & ses passions, si on ne sait ce dont on peut être capable, soit en bien, soit en mal. Le premier pas dans le chemin de la Sagesse consiste donc à faire une étude longue & assidue de soi-même, & à se livrer à un examen sérieux & réfléchi, non-seulement de ses paroles & de ses actions, mais de ses pensées les plus secrettes, de leur naissance, de leur progrès, de leur durée & de leur retour, en s'épiant de près, & en se tâtant avec soin & à toute heure. Cet examen important doit être fait avec ordre; & c'est en distinguant les passions communes à tous les hommes, qu'on peut l'observer. Ces passions sont la Vanité, la Foiblesse, l'Inconstance, la Misere & la Présomption.

La Vanité est ce penchant général, que l'homme a d'établir son honneur dans la possession de biens vains & frivoles, sans lesquels il peut vivre commodément, & à mépriser les vrais biens, qui peuvent le rendre heureux. Nous étendons nos désirs au-delà de nous & de notre existence, & nous nous tourmentons pour des choses, dont nous ne pouvons pas jouir. Nous désirons être loués après notre mort; & pour satisfaire cette folle ambition, nous suons sang & eau dans cette vie.

L'envie d'être loués fait que nous ne vivons pas pour nous, mais pour le monde. Nous gênons nos inclinations & nos penchans, afin de nous conformer aux apparences de l'opinion commune; & le respect humain nous porte presque toujours à nous priver de nos commodités & de nos plaisirs. Cette estime nous tient si fort au cœur, que nous nous masquons dans nos visites. Que de vanité dans nos saluts, nos accueils, nos entretiens, nos offices de courtoisie, nos harangues, cérémonies, offres, promesses & louanges! Combien d'hyperboles, d'hypocrisie, de faussetés & d'impostures au vu & au su de chacun, & de celui qui les donne, & de celui qui les reçoit, & de celui qui les entend; tellement que c'est un marché & une espece de convention de se moquer, mentir & *piper* les uns les autres! Ce qu'il y a encore de plus extravagant, c'est qu'il faut que celui qui sait qu'on lui ment impudemment, dise grand merci; & que celui qui sait que l'autre ne le croit pas, fasse bonne contenance. On fait plus: on trouble son repos & sa vie pour ces vanités courtisanes; & on laisse des affaires de conséquence pour du vent. Qui feroit autrement seroit tenu pour un sot, sans éducation & sans savoir vivre. C'est habileté & du bon air de bien jouer cette farce, & c'est sotise de n'être pas vain.

La seconde passion de l'homme, c'est la Foiblesse. Elle lui est encore plus préjudiciable que la vanité; car elle le trouble tellement, que rien ne peut le contenter. Les choses futures l'affectent plus que les présentes. Il ne sait point jouir de celles qu'il possede, après les avoir long-temps désirées, sans les altérer. Un mêlange de

mal & d'incommodité, empoisonne presque toujours ses biens, ses voluptés & ses plaisirs. Toutes choses sont mêlées & détrempées avec leur contraire. Nul mal sans bien ; nul bien sans mal. L'homme ne peut être, quand il le voudroit, du tout bon, ni du tout méchant. Il est impuissant à tout. Il ne peut faire tout bien, ni exercer toute vertu, parce que plusieurs vertus sont incompatibles. La charité & la justice se contredisent souvent. Ce seroit une charité de sauver à la guerre un ami, & c'est une injustice de le tuer. On est même souvent obligé d'user de mauvais moyens, pour sortir d'un plus grand mal.

Cette foiblesse dans la pratique de la vertu, se manifeste encore plus lorsqu'il s'agit de la vérité. L'homme est fort à désirer, & foible à recevoir. Les deux moyens qu'il emploie, pour parvenir à la connoissance de la vérité, sont la raison & l'expérience. Or tous les deux sont si foibles & si incertains, que nous ne pouvons en rien tirer de véritable. La raison se transforme en mille façons. Elle est frêle, pliable & chancelante. Et il y a d'autant moins à compter sur l'expérience, que les événemens sont toujours dissemblables. Il n'est rien de si universel en la nature que la diversité : rien si rare ni si difficile, (si la chose n'est pas absolument impossible) que la similitude. Or si l'on ne peut remarquer cette dissemblance, quelle vérité peut-on déduire ?

Enfin pour faire connoître en peu de mots la foiblesse de l'homme, c'est qu'il n'est capable que de choses médiocres, & qu'il ne peut souffrir les extrêmes. Car si elles sont petites, il les méprise & les dédaigne. Si elles sont grandes & éclatantes, il les redoute & les admire.

Ce ne seroit encore rien, si l'homme étoit constant dans ses choix ; mais la plupart de ses actions ne sont que des saillies & des boutades que les occasions déterminent. L'irrésolution d'une part ; l'inconstance & l'instabilité de l'autre : voilà le vice le plus commun de la nature humaine. Nous suivons les inclinations de notre appetit, selon que le vent des circonstances nous emporte, & non suivant la raison. La vie est un mouvement inégal, irrégulier, multiforme. De tous les animaux l'homme est le plus double & le plus contrefait, le plus couvert & le plus artificiel. Il y a chez lui tant de cabinets, tant d'arrieres-boutiques, d'où il sort tantôt homme, tantôt satyre ; tant de soupiraux, par lesquels il souffle le chaud & le froid, que rien n'est si difficile à sonder & à connoître. Tout ce qu'il fait est un cours perpétuel d'erreurs. Il rit & pleure d'une même chose. Il est content & mal content. Enfin il veut & ne sait ce qu'il veut.

Si l'homme est fort, robuste, constant & endurci, c'est à la misere. Il est misérable par essence. Son entrée dans le monde est honteuse, vile, méprisée : sa sortie ou sa mort est au contraire glorieuse & honorable. » 1°. L'action de planter & faire » l'homme est honteuse, & toutes ses par» ties les approches, les apprêts, les ou» tils & tout ce qui y sert, est tenu & ap» pellé honteux, & n'y a rien de si hon» teux en la nature humaine. L'action de » le perdre & tuer honorable, & ce qui » y sert est glorieux : on le dore & enri» chit ; on s'en pare, on le porte au » côté, en la main, sur les épaules. 2°. » On se dédaigne d'aller voir naître un » homme : chacun court & s'assemble » pour le voir mourir, soit au lit, soit en » place publique, soit en la campagne » rase. 3°. On se cache, on tue la chan» delle, on le fait à la dérobée : c'est » gloire & pompe de le défaire : on allume » les chandelles pour le voir mourir, on » l'exécute en plein jour ; on sonne la » trompette, on le combat, & on fait » un carnage en plein midi. 4°. Il n'y a » qu'une maniere de faire des hommes ; » pour les ruiner mille & mille moyens, » inventions, artifices. 5°. Il n'y a au» cun loyer, honneur, ou récompense » assignée pour ceux qui savent faire, » multiplier, conserver l'humaine nature ; » tous honneurs, grandeurs, richesses, » dignités, empires, triomphes, trophées, sont

» sont décernés à ceux qui la savent affli- » ger, troubler, détruire. (*a*)

L'homme naît enfin & se forme. Mais de quoi jouit-il lorsqu'il est formé? Ses plaisirs sont si petits & si chétifs, qu'il aime souvent mieux la peine. Il y a des mortels qui évitent la santé, l'allegresse, la joie, comme une mauvaise chose. Ils se lassent de tout. En général nous ne sommes ingénieux qu'à nous mal mener : c'est le vrai gibier de la force de notre esprit. Quand les maux nous manquent, nous nous en forgeons. Nous voulons être avancés en honneur, en dignité, en biens; & ce désir est un ver rongeur, qui nous déchire sans cesse. Cependant il n'y a de véritable mal que la douleur. Le reste n'est que fantaisie, sorte d'être chimérique, lequel ne loge qu'en la tête de l'homme, qui se taille de la besogne pour être misérable, & qui imagine pour cela de faux maux outre les vrais, étendant ainsi sa misere au lieu de la raccourcir.

Quant à la douleur, qui est le seul vrai mal, l'homme y est *tout né & tout propre*. Lorsque les Mexicaines mettent un enfant au monde & qu'il crie, elles le saluent & lui disent: Enfant tu es venu au monde pour souffrir : ainsi souffre & tais-toi. En effet toutes les parties de l'homme sont capables de douleur, & fort peu capables de plaisir. Les parties mêmes capables de plaisir, n'en peuvent recevoir que d'une ou de deux sortes; mais toutes sont susceptibles d'un grand nombre de douleurs, comme chaud, froid, piqûre, froissure, foulure, égratignure, meurtrissure, cuisson, langueur, extension, relaxation, &c. sans compter les maux de l'ame; tellement que l'homme a mille maux pour une satisfaction. D'ailleurs il ne peut résister au plaisir; car le plaisir du corps est un feu de paille : s'il duroit, il apporteroit de l'ennui & du dégoût. Les douleurs au contraire durent fort long-temps, & n'ont point leurs saisons comme les plaisirs. Ce n'est pas tout, le plaisir est encore rare: il ne vient point volontiers, & se fait rechercher & souvent acheter plus cher qu'il ne vaut; au lieu que le mal vient facilement de lui-même, sans qu'on l'aille querir. Celui-là n'est jamais pur : il est toujours détrempé avec quelque aigreur. Celui-ci est sans mêlange, tout entier & tout pur. Sur tout cela, le pire de notre marché & qui montre évidemment la misere de notre condition, est que l'extrême volupté ne nous touche point tant qu'une legere douleur. Nous ne sentons point l'entiere santé, comme la moindre des maladies.

Quand les maux du corps manquent, nous appellons ceux de l'esprit, tant la misere est notre partage. Nous nous mêlons dans les affaires de gaieté de cœur, quoique nous dussions leur tourner le dos quand elles s'offriroient à nous. Ou bien par une inquiétude pitoyable de notre esprit, ou pour faire l'habile & l'entendu, c'est-à-dire le sot & le misérable, nous entreprenons & remuons de nouvelles affaires, ou nous nous entremêlons de celles d'autrui. Bref, l'homme est si fort agité de soins, non-seulement inutiles & superflus, mais épineux, nuisibles & dommageables, qu'il semble ne rien craindre de plus, que de ne pouvoir pas être assez misérable. Il est tourmenté par le présent, ennuyé du passé, inquiet de l'avenir. O pauvre créature, combien endure tu de maux volontaires, outre les nécessaires que la nature t'envoye! Mais quoi! l'homme se plaît à la misere. Il s'opiniâtre à remâcher & à remettre en mémoire les maux passés. Il aime à se plaindre & enchérit quelquefois le mal & la douleur.

Toutes ces miseres sont corporelles ou mixtes & communes à l'esprit & au corps. Mais si on considéroit les maux de l'esprit pur, il faudroit entrer dans un détail infini. Les erreurs qui proviennent des sens, les passions & les inclinations déchirent perpétuellement le cœur de l'homme & le rendent misérable. (*b*) Abregeons, & passons à la derniere infirmité de

(*a*) *De la Sagesse*, Liv. 1, page 33 de l'édition de 1645 *in*-12.

(*b*) V. dans l'Histoire des Métaphysiciens les systêmes du P. *Malebranche* & *d'Abbadie*, où tout cela est amplement exposé.

l'homme : c'eſt la Préſomption.

S'eſtimer trop & ne pas aſſez eſtimer autrui, voilà la ſource de cette infirmité. Cette eſtime que nous avons de nous, eſt ordinairement ſi haute & ſi téméraire, qu'elle nous porte à nous comparer à Dieu même. Nous nous formons une idée très-baſſe de cet Etre ſuprême. De-là vient que nous le ſervons très-indignement, & que nous agiſſons plus mal avec lui qu'avec certaines créatures. Nous parlons non-ſeulement de ſes œuvres, mais de ſa divinité & de ſes jugemens, avec plus de confiance & de hardieſſe que nous ne parlerions d'un Prince ou d'une perſonne en place. Il nous ſemble auſſi que nous importons fort à Dieu, qu'il prend beaucoup de part à nos affaires, & qu'en général la nature ne travaille que pour nous. Après cela l'homme croit que le Ciel, les Etoiles, ne ſont faits que pour lui, & que tout eſt en mouvement pour ſon ſervice. Quelle folie ! Le pauvre miſérable eſt logé ici bas au dernier étage, infiniment éloigné de la voute céleſte, barbotant dans le cloaque & ſentine de l'Univers avec les animaux les plus vils ; expoſé à recevoir toutes les ordures, qui lui tombent ſur la tête, ne vivant même que de cela, & il s'imagine qu'il eſt le maître de toutes choſes & le chef-d'œuvre du Créateur.

Dans ſa conduite cette infirmité qui nous occupe ici, jette l'homme dans des écarts ſans nombre. D'abord nous croyons ou nous refuſons de croire, ſelon que notre préſomption y trouve ſon compte. Le petit peuple & les eſprits efféminés reçoivent indiſtinctement tout ce qu'on leur propoſe, s'il eſt revêtu de quelqu'apparence d'autorité. Semblables à la cire, ils reçoivent aiſément la premiere impreſſion. Gens malades, ſuperſtitieux, niais à l'excès, ils ſe laiſſent prendre & mener par les oreilles, ſans en être moins préſomptueux. Car le même eſprit qui porte preſque tous les hommes à croire des choſes ſans examen, leur fait rejetter & condamner comme fauſſes toutes celles qu'ils n'entendent pas ou qui ne ſont pas de leur goût. Ce vice eſt beaucoup plus grand que le premier. C'eſt en effet une folie extrême de vouloir ranger à ſoi & de décider abſolument par ſes propres lumieres du vrai & du faux des choſes.

Cependant on s'entête ; & la préſomption gagnant ainſi de nouvelles forces, on veut perſuader aux autres ce que l'on croit, & les obliger à le croire. Quiconque adopte quelque choſe, eſtime que c'eſt œuvre de charité que de la faire adopter par un autre. En général il n'eſt rien dont les hommes ſoient plus jaloux, que de donner cours à leurs opinions. Quand les raiſons manquent, ils employent la force, & tâchent ainſi de remplir le monde d'erreurs & de menſonges. Auſſi la Préſomption paſſe à juſte titre pour la perte de l'homme, l'ennemi capital de la ſageſſe, la vraie gangrene de l'ame. C'eſt un excès de confiance en nos forces. Il eſt pourtant certain que, quelque favoriſés que nous ſoyons de la nature, nous ne ſaurions être en plus dangereuſes mains que dans les nôtres. L'Eſpagnol a la réputation d'être fier ; mais il a fait cette belle & courte priere : *Dieu garde-moi de moi*, qui prouve évidemment combien, malgré ſa fierté, il compte peu ſur ſes forces.

Telles ſont donc les infirmités de l'eſprit humain, vanité, inconſtance, miſere & préſomption, quatre obſtacles à vaincre pour devenir ſage, c'eſt-à-dire, pour gagner pendant toute ſa vie une vraie tranquillité d'eſprit, en quoi conſiſte la ſageſſe & le ſouverain bien. Il s'agit de ſavoir maintenant comment on peut ſe délivrer de ces infirmités, & acquérir cette tranquillité d'eſprit.

II. La premiere diſpoſition à la ſageſſe conſiſte à ſe garantir de deux maux ; l'un externe, ce ſont les opinions, les vices populaires & la contagion du monde ; l'autre interne, ce ſont les paſſions. Ainſi il faut ſe garder du monde & de ſoi.

Le grand chemin battu trompe facilement ; & néanmoins nous allons les uns après les autres comme les moutons ou les bêtes de compagnie. Nous ne ſondons jamais la raiſon, le mérite, la juſtice. Nous ſuivons l'exemple & la coutume, & nous trébuchons comme à l'envi, en

tombant les uns sur les autres. Or celui qui veut devenir sage, doit tenir pour suspect tout ce qui plaît & est approuvé du peuple & du plus grand nombre. Il doit *regarder* à ce qui est bon & vrai en soi, & ne point s'arrêter à ce qui est le plus usité, sans se laisser coëffer & emporter par la multitude. *Phocion* suivoit si exactement cette regle, que tout le monde ayant applaudi tout haut à quelque chose qu'il avoit prononcé, il se tourna vers ses amis & leur dit : *Me seroit-il échappé, sans y penser, quelque sotise, que le peuple m'approuve ?* Question très-judicieuse ; car rien n'est plus suspect que ses jugemens & ses opinions. Sa société est également pernicieuse ; & le Sage doit fuir sur toutes choses sa compagnie. Quelque ferme qu'il puisse être, il est impossible qu'il soit capable de soutenir la charge de ses vices innombrables.

Le mal interne est la confusion des passions, & les affections tumultueuses dont il faut se garantir, afin d'être en état de recevoir sans mêlange, la teinture & les impressions de la Sagesse, contre laquelle les passions s'opposent formellement. En effet la Sagesse est un maniment de notre ame avec mesure & proportion : c'est une égalité parfaite, une douce harmonie de nos jugemens, volontés & mœurs, une santé constante de notre esprit. Les passions au contraire ne sont que bonds & volées, accès fiévreux de folie, saillies & mouvemens violens. Le seul moyen de les appaiser, est de les bien connoître, de les examiner, & de juger quelle puissance elles ont sur nous, & celle que nous avons sur elles.

La seconde disposition à la Sagesse est une pleine, entiere & généreuse liberté d'esprit. Il faut pour cela retenir son jugement en surséance, c'est-à-dire, contenir & arrêter son esprit dans *les barrieres de la considération* ; peser murement toutes choses, & ne point s'engager dans aucune opinion, qu'on ne la connoisse à fond. Par ce moyen l'esprit demeure ferme, infléxible & sans la moindre agitation.

Une autre maxime de conserver la liberté de jugement, c'est d'avoir un esprit universel, c'est-à-dire, de jetter sa vue sur tout l'Univers, & non la fixer en certain lieu ; être citoyen du monde comme *Socrate*, & non celui d'une Ville seule, en embrassant par affection tout le genre humain. C'est sotise & foiblesse que de penser qu'on doit croire & vivre par-tout comme en son Village (on excepte la Religion) & que les accidens qui adviennent ici, sont communs au reste du monde. Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son goût & de son usage. Il semble que nous n'avons d'autre bouche de la vérité & de la raison, que l'exemple des opinions & coutumes du pays où nous sommes. Or il faut s'affranchir de ce préjugé, & se représenter comme en un tableau cette grande image de notre mere nature en son entiere majesté ; regarder un Royaume, un Empire, & même la terre que nous habitons, comme le trait d'une pointe très-délicate, & y lire cette constante variété en toutes choses, les jugemens, les croyances, les coutumes, les loix, les mouvemens des Etats, les changemens de fortune, tant de victoires évanouies, & tant de pompes & grandeurs ensevelies. Par-là on apprend à se connoître, à ne rien admirer, à ne trouver rien de nouveau ni d'étrange, à s'affermir & à vivre par-tout.

Tout ceci ne regarde que la liberté de jugement. Nous avons encore une liberté de volonté, qui est aussi précieuse que l'autre. Elle consiste à n'affectionner que des choses justes, c'est-à-dire que peu de choses ; car les justes sont en petit nombre ; & encore faut-il le faire sans violence & sans entêtement. La principale & la plus légitime charge que nous ayons, c'est notre propre conduite. Nous devons bien nous prêter à autrui ; mais il ne faut se donner qu'à soi. Il est bon de prendre les affaires en main, & non à cœur, de s'en charger, & non se les incorporer, de les soigner, & non de les passionner, enfin de s'attacher à quelque chose, mais de se tenir toujours à soi. Au reste, il faut bien savoir séparer nous-mêmes de nos charges publiques. Chacun de nous joue ou doit jouer deux personnages, l'un étran-

ger & apparent, l'autre propre & essentiel. Il faut savoir discerner la peau de la chemise. Le Sage fait bien sa charge, & ne laisse pas de juger, comme il convient, la sotise, le vice & la fourbe qui y sont. Il l'exerce, parce qu'elle est en usage dans son pays, qu'elle est utile au Public. Le monde vit ainsi : à la bonne heure : il ne faut rien gâter. Il faut se servir & se prévaloir du monde tel qu'on le trouve, & cependant le considérer comme chose étrangere de son savoir; bien jouir à part de soi; ne se communiquer qu'à un bon confident, & au pis aller à soi-même.

III. Après ces dispositions, la premiere qualité qui constitue essentiellement la Sagesse, c'est la Vertu, c'est-à-dire, une droite & ferme disposition de la volonté à suivre le conseil de la raison. Car le bien, le but & la fin de l'homme, en quoi gît son repos, sa liberté, son contentement, en un mot sa perfection en ce monde, est de vivre & d'agir selon la raison. Or ceci est en la puissance de l'homme, qui étant maître de sa volonté, peut la disposer & contourner selon qu'il lui plaît, & par conséquent l'affermir à suivre toujours la raison, ou autrement à pratiquer toujours la véritable vertu, laquelle est toujours franche, mâle, généreuse, riante, égale, uniforme & constante, marchant d'un pas ferme, fier & hautain, allant toujours son train sans regarder de côté ni derriere, sans s'arrêter & altérer son pas & ses allures, pour le vent, le temps & les circonstances. En se comportant ainsi, on est homme de bien essentiellement & non par accident. On est aussi homme de bien perpétuellement & également en tous temps & en tous lieux. On agit selon soi, car on agit selon ce qu'il y a de plus noble & de plus excellent en soi, la raison étant une lumiere naturelle, un rayon, un éclair de la Divinité, une dépendance de la loi naturelle & divine.

On doit ensuite régler sa vie, je veux dire se former un certain train de vivre, prendre une vocation, à laquelle on soit propre, & qui s'accommode & s'applique volontiers à notre naturel particulier. Pour ne pas se tromper dans le parti qu'on a à prendre, il faut connoître sa complexion, sa portée, sa capacité, son tempérament, savoir en quoi on est propre & en quoi on est inepte. Car aller contre son naturel, c'est se tailler de la besogne pour ne la pouvoir faire.

La piété est le troisiéme fondement de la Sagesse. C'est ici la chose la plus essentielle & peut-être la plus difficile. Toutes les Religions se ressemblent en cela, qu'elles sont étranges au sens commun. Elles sont composées de pieces, qui au jugement humain, semblent ou basses, indignes & messéantes, & dont l'esprit un peu fort & vigoureux se moque; ou trop hautes, éclatantes & mistérieuses, où ce même esprit ne peut rien connoître, & dont il s'offense. Mais l'entendement humain n'est capable que de choses médiocres; méprise & dédaigne les petites, s'étonne & s'ébahit des grandes : il est donc naturel qu'il se dépite de toute Religion, qui ne contient rien de médiocre ni de commun. De-là tant de mécréans & d'irréligieux; parce qu'on consulte trop son propre jugement, & qu'on veut juger des affaires de la Religion selon sa portée, & la traiter avec des outils propres & naturels. Cependant la premiere chose qu'on doit faire dans la Religion, c'est d'être simple, obéissant & débonnaire; croire & se maintenir sous les loix par obéissance; assujettir son jugement & se laisser mener & conduire par l'autorité publique. Autrement la Religion ne seroit pas respectée & admirée comme elle le doit être. Si elle étoit du goût humain & naturel, sans mistere, elle seroit sans contredit plus facilement reçue, mais infiniment moins estimée.

Le Sage doit ensuite régler ses désirs & ses plaisirs. Il est beau de faire duement l'homme, & de partager convenablement tous les instans de sa vie. C'est une science toute divine que de savoir jouir de son être, se conduire selon le modele commun & naturel, selon sa propre condition, sans chercher des choses étrangeres. Toutes ces extravagances, tous ces efforts artificiels & étudiés, ces vies écartées du naturel & commun, par-

tent de folie & de paſſion. Ce ſont de véritables maladies. Ceux qui veulent ſortir hors d'eux-mêmes & échapper à l'homme, s'imaginent faire les divins, & ils font les ſots. Ils veulent ſe transformer en anges, & ils ſe transforment en bêtes. L'homme eſt compoſé d'une ame & d'un corps. Il ne faut point chercher à démembrer ce bâtiment, mais en entretenir l'union & l'harmonie. L'eſprit doit éveiller le corps qui eſt peſant, & le corps arrêter la légereté de l'eſprit qui eſt ſouvent un trouble fête. L'eſprit doit aſſiſter & favoriſer ſon corps, & non le rebuter & le haïr. Il ne doit point refuſer de participer à ſes plaiſirs naturels, qui ſont juſtes; mais s'y complaire conjugalement, y apportant, comme le plus ſage, de la modération. Enfin l'homme doit étudier & ſavourer cette vie pour en rendre graces à celui de qui il la tient. Il n'y a rien qui ſoit indigne de notre ſoin en ce préſent que Dieu nous a fait.

C'eſt donc une opinion malade, fantaſque & dénaturée, que de rejetter & de condamner généralement tous déſirs & plaiſirs. L'Être ſuprême eſt auteur du plaiſir; & tout ce que nous devons faire c'eſt d'en ſavoir bien uſer. Or cela conſiſte en quatre points, qui ſont peu, naturellement, modérément, & par rapport à ſoi.

Peu. Il faut déſirer peu. Un moyen aſſuré de braver la fortune & de lui couper toutes les avenues fâcheuſes, c'eſt de retrancher fort court ſes déſirs, & ne ſouhaiter que bien peu ou rien. Celui qui ne déſire rien, quoiqu'il n'ait rien, équivaut à celui qui eſt riche & qui jouit de tout. On eſt toujours riche en contentement quand on eſt pauvre en déſirs. Ils reſſemblent aux bienheureux, qui ne ſont heureux non par ce qu'ils ont, mais parce qu'ils ne déſirent rien.

Naturellement. Il y a deux ſortes de déſirs & de plaiſirs, les uns naturels, les autres artificiels ou de fantaiſie. Les premiers ſont juſtes & légitimes. C'eſt ce que la nature demande pour la conſervation de ſon être, & qu'on trouve par-tout ſous ſa main. Les autres plaiſirs ne ſont que des opinions, qui dépendent de notre opinion & de nos préjugés, & que le Sage ne doit pas connoître.

Modérément. Jouir des plaiſirs modérément, c'eſt en jouir ſans dommage d'autrui ni de ſoi; d'autrui, ſans ſcandale & ſans préjudice; de ſoi, ſans déranger ſa ſanté, abuſer de ſon loiſir, troubler ſes affaires, donner atteinte à ſon honneur, & manquer à ſon devoir.

Par rapport à ſoi. Cela ſignifie que la carriere de nos déſirs & plaiſirs doit être circonſcrite, bornée & courte, & que leur courſe doit aller non en ligne droite, mais en rond, de maniere que les deux pointes ſe tiennent & ſe terminent en nous.

Quand on ſait bien régler ſes déſirs, on eſt préparé à obſerver cette grande régle de la Sageſſe, de ſupporter également l'adverſité & la proſpérité. Il y a deux fortunes à craindre, la bonne & la mauvaiſe. La proſpérité que le vulgaire ambitionne tant, eſt un fardeau dont le Sage doit s'abſtenir. C'eſt à tort qu'on appelle biens, honneurs, richeſſes, les faveurs de la fortune, puiſqu'elles ne forment point l'homme bon, ne réforment point le méchant, & ſont communes à l'un & à l'autre. Auſſi doit-on s'en défier. Le Sage doit les regarder comme un venin emmiellé, doux & flatteur à la vérité, mais très-dangereux. La proſpérité enfle le cœur, fait naître l'envie des plus grandes choſes, & nous emporte au-delà de nous. L'ame perd ainſi ſon aſſiette, ſon équilibre, en quoi conſiſte le véritable bonheur & la tranquillité. Pour prévenir ce malheur, il faut être ſans ceſſe attentif à ſe modérer, ce qui trouble le repos & le contentement qu'on trouve dans la médiocrité.

L'adverſité eſt encore plus difficile à ſupporter que la proſpérité. Il y a deux ſortes de maux dans la vie: les uns vrais & naturels, comme les maladies, les douleurs, la perte des choſes que nous aimons: les autres faux & imaginaires. Les premiers ſont inévitables. Endurer & ſouffrir c'eſt le propre de l'homme: mais la nature y a pourvu en nous diſpoſant à recevoir le mal & à le tourner à notre contentement. Il n'y a point d'ac-

cident si fâcheux qui n'ait quelque soulagement; & la prison la plus obscure n'interdit point les chansons, pour désennuyer les prisonniers. Après tout, la fortune peut bien nous rendre pauvre, malade, affligé, mais non pas vicieux, lâche, ni abattu. Elle ne sauroit nous ôter la probité, le courage & la vertu.

Voilà déja une premiere réflexion, qui doit tempérer beaucoup nos douleurs. La seconde aussi importante à faire, c'est d'en venir à la bonne foi, à la justice, à la raison, lorsque nous souffrons. Souvent nous nous plaignons injustement; car s'il nous est souvent survenu du mal, nous avons encore plus souvent éprouvé du bien : il faut donc compenser l'un avec l'autre. Si nous jugions bien, nous trouverions que nous avons plus à nous louer des bons succès, que nous n'avons à nous plaindre des mauvais. Mais nous sommes ingénieux à nous tourmenter. Semblables aux sangsues, nous tirons le mauvais sang & laissons le bon. S'il nous arrive quelque malheur, nous nous tourmentons & oublions tout le reste. Dans ce fâcheux moment, nous nous disons malheureux en toutes choses; tellement qu'une once d'adversité nous cause plus de déplaisir, que dix mille de prospérités ne nous causent de plaisir.

Quoi qu'il en soit, le grand emplâtre à tous les maux c'est l'habitude & la méditation. L'habitude est pour le vulgaire; la méditation pour le Sage. La méditation est ce qui donne la trempe à l'ame, qui la prépare, l'affermit contre tout assaut, la rend dure & impénétrable à tout ce qui veut l'entamer ou pousser. Les accidens, quelque considérables qu'ils soient, ne peuvent donner un grand coup à celui qui se tient sur ses gardes, & qui est prêt à les recevoir. Or pour avoir cette prévoyance, il faut savoir que la nature nous a mis ici en un lieu fort scabreux où tout branle; que ce qui est arrivé à un autre nous peut arriver aussi; que ce qui panche sur nous peut tomber sur tout le monde; & enfin qu'en toutes les affaires qu'on entreprend, on doit s'attendre aux inconvéniens qui peuvent arriver, afin de n'être point surpris.

IV. Tout ceci regarde la conduite intérieure du Sage; & comme il ne vit pas seul, il faut qu'il sache ce qu'il est obligé de pratiquer en société avec les autres. Or la premiere chose qu'il doit observer, ce sont les loix & coutumes du pays où il est; parce que les loix se maintiennent en crédit, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont loix & coutumes : c'est le fondement mystique de leur autorité : elles n'en ont point d'autres. Car celui qui obéit à la loi parce qu'elle est juste, ne lui obéit pas. Il soumet la loi à son jugement, & lui fait son procès. Si cela pouvoit être permis, on mettroit en doute & en dispute l'obéissance, & par conséquent l'état & la police, selon la souplesse & diversité non-seulement des jugemens, mais d'un même jugement. Combien de loix au monde injustes, impies, extravagantes au jugement de la raison, avec lesquelles le monde a vécu long-temps en profonde paix & repos & avec la même satisfaction, que si elles eussent été très-justes & raisonnables! La nature humaine s'accommode à tout avec le temps, & lorsqu'elle a une fois pris son pli, c'est acte d'hostilité de vouloir y changer. Il faut laisser le monde où il est. Les brouillons & remueurs de ménage, sous prétexte de réformer, gâtent tout.

Je dis en second lieu, que dans la société le Sage doit savoir se comporter avec autrui : ce qu'il fera en pratiquant les regles suivantes.

1°. Etre modeste & garder le silence.

2°. Ne point se formaliser des sotises, indiscrétions & légéretés qui se feront & commettront en sa présence; car c'est importunité de choquer tout ce qui n'est pas de notre goût.

3°. Epargner & ménager ce que l'on sait & les connoissances que l'on a acquises, & être plus attentif à écouter qu'à parler, à apprendre qu'à enseigner. C'est un vice d'être prompt à se faire connoître, de parler de soi & de se produire.

4°. N'entrer en contestation avec personne.

5°. Avoir une douce & honnête curiosité de s'enquérir de toutes choses, & lorsqu'on les sait, les ménager & faire son profit de tout.

6°. Employer en toutes choses son jugement.

7°. Ne parler jamais affirmativement, magistralement & impérieusement. L'affirmation & l'opiniâtreté sont des signes de bêtise & d'ignorance. Le style des anciens Romains portoit que les Témoins déposans & les Juges ordonnans, s'exprimeroient par ces mots : il semble, *ita videtur.*

8°. Avoir le visage ouvert & agréable à tous, l'esprit & la pensée couverte & cachée à tous, la langue sobre & discrette, & se tenir toujours à soi & sur ses gardes. En un mot, voir & ouïr beaucoup, parler peu, & juger de tout. *Vide, audi, judica.*

Voilà comment on doit se comporter avec les hommes en général. Quant au particulier, la premiere chose qu'il faut observer est de choisir pour sa compagnie, des hommes fermes, habiles & d'un bon esprit; car l'ame se fortifie avec eux, au lieu qu'elle s'abâtardit & se perd avec les esprits bas & foibles. La seconde est de ne point s'étonner des opinions d'autrui, quelque frivoles ou extravagantes qu'elles paroissent, si elles sont sortables à l'esprit humain. La troisiéme est de ne point craindre les corrections & les paroles aigres. Il faut une société forte & virile : il faut être mâle, courageux à corriger, & à souffrir à l'être. C'est un plaisir fade d'avoir à faire à des gens qui cedent, flattent & applaudissent. La quatriéme, de viser & tendre toujours à la vérité, la reconnoître, & lui céder ingénuement & gayement, de quelque part qu'elle vienne. C'est une plus belle victoire de se bien ranger à la raison, & de se vaincre soi-même, que de vaincre sa partie. La cinquiéme, de n'employer dans la dispute que les meilleurs moyens, les plus pertinens & les plus pressans. La sixiéme, de garder par-tout la forme & l'ordre. Enfin la derniere, de prendre garde que la contradiction ne soit ni hardie, ni opiniâtre, ni aigre.

Tout ceci conduit naturellement à la maniere dont on doit se conduire dans les affaires. Il s'agit d'abord de bien connoître les personnes avec lesquelles on traite, leur naturel propre & particulier, leur humeur, leur esprit, leur inclination, leur dessein & leur intention. Il faut ensuite bien connoître les affaires que l'on a, voir non-seulement les choses en soi, mais encore les accidens, les conséquences & les suites. Le vulgaire n'estime point les choses, si elles ne sont relevées par l'art, si elles ne sont pointues ou enflées. Les simples & naïves, de quelque valeur qu'elles soient, il ne les apperçoit pas seulement, ou s'il y fait attention, il les estime basses & niaises, grand témoignage de la vanité & de la foiblesse humaine, qui se paye de vent, de fard & de fausse monnoie. De-là vient qu'on préfere l'art à la nature, l'acquis au naturel, le difficile à l'aisé, l'extraordinaire à l'ordinaire, la pompe à la vérité, l'étranger & l'emprunté au sien propre. Mais la regle du Sage est de mesurer, juger & estimer les choses, premierement par leur vraie, naturelle & essentielle valeur, qui est souvent interne & secrette; ensuite par l'utilité.

Quant au choix qu'on peut faire de différentes choses, il faut toujours prendre le parti où il y a plus d'honnêteté & de justice. Et lorsqu'on se trouve embarrassé à cet égard, la sagesse veut qu'on prenne avis & conseil d'autrui; car il est très-dangereux de se fier à soi. Mais à qui se fier ? C'est à des gens qui ont d'abord de la probité; qui sont outre cela sensés, sages & expérimentés, & qui n'ont aucun intérêt à l'affaire sur laquelle on les consulte.

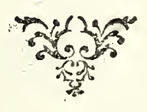
Il ne faudroit pas cependant adopter aveuglément ce qu'on conseilleroit. Trop se fier nuit souvent. Il ne faut jamais dire tout; mais il faut que ce que l'on dit soit vrai. Il ne s'agit pas de tromper ni de ruser, mais de se garder de l'être. Le point de l'art est de marier l'innocence & la simplicité en n'offensant personne, avec la prudence, en se tenant sur ses gardes, pour se préserver des finesses, trahisons

& embuches d'autrui. Le temps peut beaucoup ici. La précipitation est ennemie de la Sagesse. C'est la conduite d'un habile homme de savoir bien prendre les choses à leur point, de bien ménager les occasions & commodités, & de se prévaloir du temps & des moyens. Toutes choses ont leur saison, les bonnes même, que l'on peut prendre hors de propos. Pour connoître l'occasion & la saisir, il faut avoir l'esprit fort, éveillé & patient, afin de la guetter, de l'attendre, de la voir venir, de s'y préparer & de la prendre au point convenable. Par-dessus tout, la discrétion est une chose absolument recommandable. Elle assaisonne & donne bon goût à toutes choses.

Voici le chef d'œuvre de la Sagesse: c'est de nous apprendre à mourir. C'est le maître jour que celui de la mort. Il décide de toutes les actions de notre vie. On peut s'être masqué dans le rolle qu'on a joué en ce monde; mais à l'heure de la mort, le masque tombe, parce que la feinte ne sert plus de rien. Celui-là n'a pas mal employé sa vie, qui a appris à bien mourir; & il n'en a pas fait au contraire un bon usage, s'il ne la fait pas bien achever. L'art de mourir consiste à ne pas perdre de vue nos vices & nos défauts, à se tenir toujours prêt, & à quitter ce monde volontiers. Oh la belle chose que de pouvoir achever sa vie avant sa mort; tellement qu'il n'y ait plus rien à faire qu'à mourir, que l'on n'ait plus besoin de rien, ni du temps, ni de soi-même; mais que pleinement satisfait, l'on s'en aille content! Eh! qui pourroit troubler cette satisfaction? La mort est l'affranchissement de tous maux & le port de la vie. » Jamais la mort présente ne fit mal à personne; & aucun de ceux qui l'ont essayé » & savent ce que c'est, ne s'en est plaint: » & si la mort est dite mal, c'est donc de » tous les maux le seul qui ne fait point de » mal.... Au reste, il ne peut y avoir » aucune raison de la craindre; car l'on ne » sait ce que c'est. Pourquoi & comment » craindra-t-on ce que l'on ne sait que » c'est?.... Craindre la mort, c'est faire » l'entendu & le suffisant, c'est feindre de » savoir ce que personne ne sait. » * D'ailleurs inutilement se fâcheroit-on de mourir; puisque la mort est naturelle, nécessaire, inévitable, juste & raisonnable. Elle est naturelle; car tout homme est mortel, & se fâcher de mourir, c'est ce fâcher d'être homme. Elle est nécessaire & inévitable par la nature & constitution propre de l'homme. Enfin elle est juste & raisonnable; parce qu'il convient d'arriver où l'on ne cesse d'aller. Si l'on craint d'y arriver, il ne faut pas cheminer, mais s'arrêter ou rebrousser chemin: ce qui est impossible. Si nous ne voulions pas mourir, il ne falloit pas naître. On ne vient point à d'autre marché dans ce monde que pour en sortir. Le premier jour de la naissance est le premier pas que l'on fait vers la mort. Quel parti doit donc prendre le Sage à cet égard? C'est de vivre sans s'inquiéter de la mort; de se tenir prêt à la recevoir à toutes heures; de ne point la chercher, mais de l'attendre.

---

* *De la Sagesse*, Liv. II. page 374. Edit. de 1646.



GROTIUS,



Grotius né en 1583. mort en 1646.

GROTIUS.

TOUT ce qu'il [illegible] de favoir [illegible] réduire à deux points [illegible] avec les autres. [illegible] Morale, & le second [illegible] rale apprend à con[illegible] la vie par de vérit[illegible] gislation a pour [illegible] liers & d'augmenter [illegible] approche [illegible] rendre des [illegible]. Elle établit les droits du Public & ceux des Particuliers, & les autorise à [illegible] lorsqu'on ces [illegible] on les a une fois en [illegible] on foule aux pieds tous droits divin & humain, comme si l'on eût acquis le pouvoir de commettre [illegible] toutes fortes de crimes. Ce malheur ne [illegible] de ce qu'on ignore qu'il y a une loi de faire la guerre, & que ceux qui la transgressent sont responsables de tous les désordres qui se sont [illegible].

C'est ce qu'a solidement établi un des plus grands hommes, qui ayent vécu depuis la renaissance des Lettres, dans son Traité de la Législation, [illegible] d'œuvre. Quand [illegible] Le [illegible] en sa faveur [illegible] avec la plus exa[illegible]

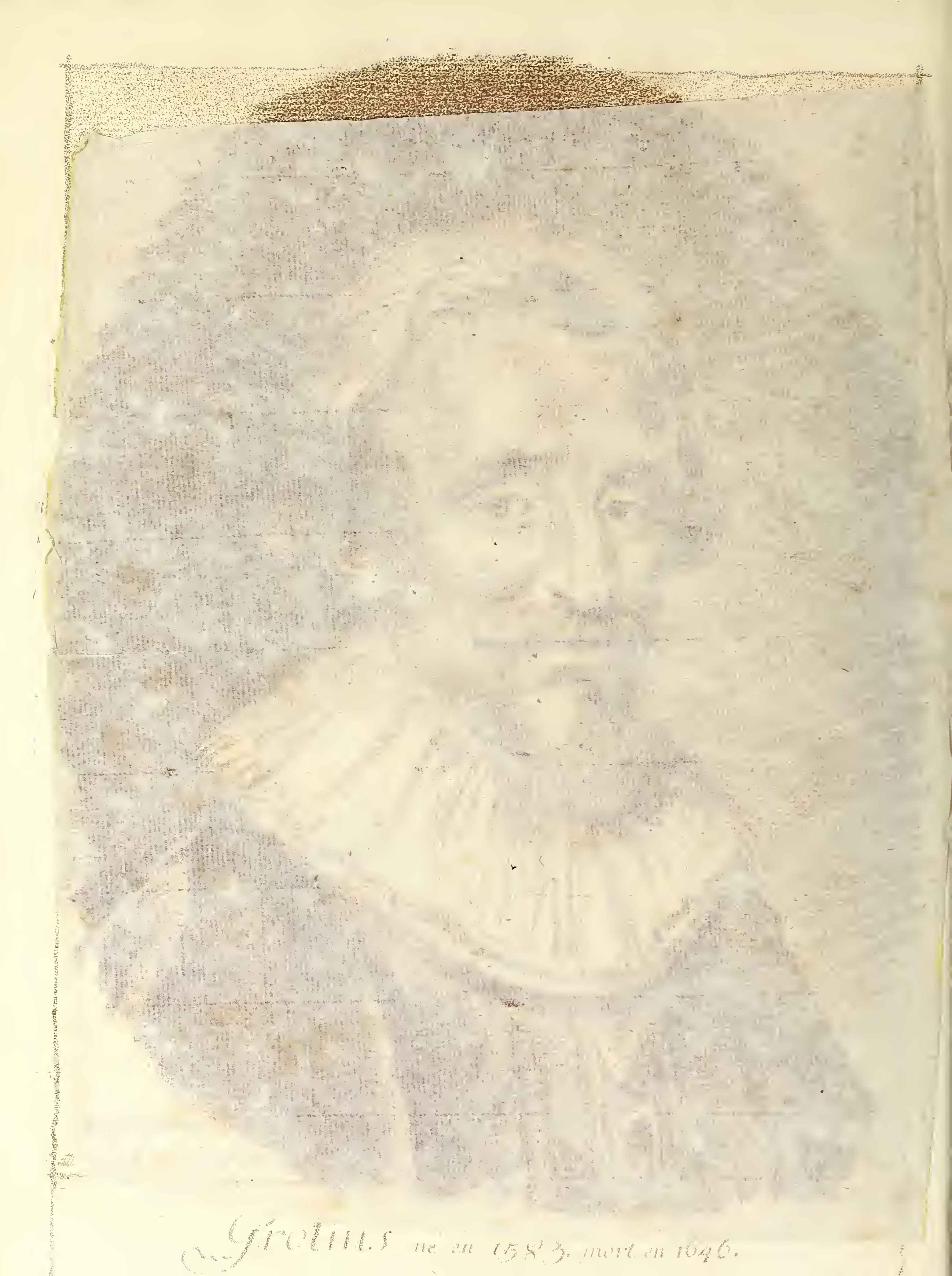
[illegible] apprendre [illegible] devoirs & [illegible]

[illegible] Belles-Lettres [illegible]

---

* [illegible]

[illegible] Dominique, qui [illegible] l'Histoire de [illegible], Tom. XIX. [illegible]



Grotius né en 1583, mort en 1646.

GROTIUS. *

TOUT ce qu'il importe à l'homme de ſavoir eſſentiellement, peut ſe réduire à deux points : vivre avec ſoi & avec les autres. Le premier s'appelle Morale, & le ſecond Légiſlation. La Morale apprend à compenſer les dégoûts de la vie par de véritables plaiſirs. La Légiſlation a pour but de diminuer les premiers & d'augmenter les autres. Celle-ci rapproche les hommes, forme entr'eux une douce union, les maintient dans une aimable ſociété, & les met en état de ſe rendre des ſervices mutuels. Elle établit les droits du Public & celui des Particuliers, & les autoriſe à prendre les armes, lorſque ces droits ſont violés. Mais ce n'eſt que dans ce cas qu'il eſt permis d'allumer le flambeau de la guerre. Cependant on court aux armes ſans raiſon ou pour de très-légers ſujets ; & quand on les a une fois en main, on foule aux pieds tous droits divin & humain, comme ſi l'on eût acquis le pouvoir de commettre impunément toutes ſortes de crimes. Ce malheur ne provient que de ce qu'on ignore qu'il eſt une loi de faire la guerre, & que ceux qui la tranſgreſſent ſont reſponſables de tous les meurtres qui ſe font alors.

C'eſt ce qu'a ſolidement établi un des plus grands hommes, qui ayent vécu depuis la renaiſſance des Lettres, dans un Traité de la Légiſlation, qui eſt un chef-d'œuvre. Quand je ne l'aurois pas déja nommé ce grand homme, on le reconnoîtroit à l'éloge que je fais de ſon livre. Le Lecteur jugera ſi je me préviens trop en ſa faveur ; car je vais écrire ſon hiſtoire avec la plus exacte impartialité. Je dirai naïvement ce qu'il a fait en bien, en mal : mais je crois devoir avertir que le rôle qu'il a joué dans la ſcène du monde, eſt un des plus variés, qu'aucun mortel ait encore rempli.

Hugues GROTIUS, ou *Grot*, qui eſt ſon propre nom, naquit à Delft le 10 Avril de l'année 1583, de *Jean de Grot*, Docteur en Droit, Bourguemeſtre de Delft, & Curateur de l'Univerſité de Leyde; & d'*Alide Overſchie*, d'une famille de la premiere diſtinction. Il apporta en naiſſant les diſpoſitions les plus heureuſes. On remarqua en lui beaucoup de pénétration, un grand jugement & une mémoire admirable. Son pere n'oublia rien pour cultiver ces diſpoſitions. Il fut lui-même ſon gouverneur ; & il s'attacha également à lui former l'eſprit & le cœur. Son intention étoit bien moins d'en faire un ſavant qu'un homme de bien. Le Précepteur qu'il choiſit, nommé *Luſſon*, fut principalement chargé de le ſeconder dans ce dernier article ; & cet homme avoit aſſez de lumieres & de vertus pour lui apprendre en même-temps les ſciences divine & humaines.

A l'âge de huit ans, GROTIUS donna des preuves éclatantes de ſes progrès dans les Belles-Lettres, par de très-jolis vers élégiaques qu'il fit. Son pere jugea dès-lors, qu'il ne falloit pas différer de lui procurer des Maîtres habiles, plus capables que lui & ſon Précepteur de l'inſtruire. Il l'envoya d'abord à la Haye chez le Miniſtre *Utengobad*, célebre parmi les Arminiens, & enſuite à l'Univerſité de Leyde. GROTIUS avoit alors douze ans. Le ſavant *Fran-*

* *La vie de Grotius*, par *Gaſpard Brand*. *Vie de Grotius* dans le Recueil de Bates. *Grotii Manes*, par M. *Lehman*. *Vita ſelectorum aliquot virorum*. *Les enfans célebres par leurs études*, par *Baillet*. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Hollande*, par M. *du Maurier*. *Bibliotheque choiſie*, par M. *Colomiés*. *Memoria Philoſophorum Henningi Witten*. *Dictionnaire de Bayle*, art. *Grot*. *Vie de Grotius avec l'hiſtoire de ſes Ouvrages*, par M. *de Burigni*. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, par le P. *Niceron*, Tom. XIX. Ses Lettres & ſes autres Ouvrages.

çois *Junius* le logea chez lui, & se chargea de sa conduite. Il le présenta à *Joseph Scaliger*, l'ornement de l'Université de Leyde. Ce docte personnage parla longtemps avec lui; & il fut si étonné de sa prodigieuse capacité, qu'il voulut diriger ses études. Le jeune GROTIUS ne tarda pas à faire voir qu'il étoit digne de recevoir des leçons d'un si grand Maître. Un an après son arrivée à l'Université, il soutint avec un applaudissement général des Theses publiques sur les Mathématiques, la Philosophie & la Jurisprudence. Encouragé par ce succès, il se livra sans réserve à l'étude. Il y passoit une partie de la nuit. Son ardeur étoit telle, qu'il ne trouvoit jamais la journée assez longue. Le temps s'envole, disoit-il, au-devant de nous. *Hora ruit :* c'étoit son mot. Une application si vive & si constante, lui procura des connoissances sans nombre. Bientôt sa réputation se répandit, & les Gens de Lettres en parlerent dans leurs Ouvrages comme d'un prodige. *Isaac Pontanus* écrivit qu'il promettoit infiniment; *Meursius*, qu'on n'avoit jamais rien vu de pareil; *Jacques Gilot*, que c'étoit une merveille; le célebre Poëte *Barlæus*, que son enfance avoit étonné tous les vieillards; *Heinsius*, qu'il avoit été homme dès sa naissance, & qu'on n'avoit jamais remarqué en lui aucun trait puéril : enfin *Jean Douza* avoit peine à croire que le grand *Erasme* eut donné de si grandes espérances, & il soutenoit qu'il pouvoit être comparé à tout ce qui a été le plus estimé dans l'Antiquité.

A peine sorti du College, GROTIUS osa former des projets dont l'exécution exigeoit une très-grande érudition : ce fut d'éclaircir & de faire réimprimer plusieurs Ouvrages obscurs & difficiles, dont on n'avoit que des éditions défectueuses. Le premier de ces Ouvrages, auquel il travailla, est le *Traité du Mariage de Mercure avec la Philologie*, par *Martianus Capella*. Ce *Martianus Capella* est un Africain, qui a écrit à la façon de son pays, & dont par conséquent le style barbare est presque inintelligible. Il falloit avoir bien du courage pour s'engager dans un travail si rebutant. GROTIUS auroit pû sans doute faire un meilleur usage de son temps; mais son pere lui ayant communiqué un manuscrit de l'Ouvrage de cet Auteur, notre jeune Philosophe le fit voir à *Scaliger;* & ce Savant l'engagea à l'étudier & à en donner une nouvelle édition. Il obéit. La difficulté de l'entreprise ne le rebuta point. Il lut tous les Ouvrages qui avoient rapport aux matieres que *Capella* avoit traitées; & il remplit la tâche que *Scaliger* lui avoit imposée, avec un succès, qui suivant l'expression de M. *Baillet*, étonna toute la terre.

L'édition ne parut cependant pas dès qu'il y eut mis la derniere main. Comme il songeoit à la publier, il se présenta une occasion de faire le voyage de France. GROTIUS souhaitoit ardemment de voir ce Royaume; & le désir de se procurer cette satisfaction, rallentit celui qu'il devoit avoir de jouir de la gloire de son travail. Le grand Pensionnaire de Hollande (*M. de Barnevelt*) vint à Paris pour les affaires de la République. Il connoissoit GROTIUS & l'estimoit. Il reçut donc avec plaisir la proposition que celui-ci lui fit de l'accompagner. Notre Philosophe partit avec lui. En arrivant dans cette Capitale, il apprit avec joie que sa réputation quoique naissante, y avoit percé. Il fut accueilli de tous les Gens de Lettres & de plusieurs personnes de distinction. En particulier M. *de Buzanval*, qui avoit été Ambassadeur en Hollande, & qui avoit eu occasion de le connoître de plus près, se fit un mérite de le présenter au Roi. Ce Prince le reçut avec bonté, & pour lui donner une preuve plus réelle de son estime, il lui fit présent de son portrait & d'une chaîne d'or. GROTIUS fut si flatté de cet accueil & de ce présent, qu'il voulut en instruire le Public. Il se fit graver décoré de la chaîne d'or que le Roi lui avoit donnée.

Notre Philosophe profita de son séjour en France, pour passer Docteur en Droit; & après avoir vu les personnes les plus distinguées par leur état & par leur savoir, il en partit pour retourner à Delft, très-content de son voyage. Une chose man-

quoit cependant à sa satisfaction : c'étoit de n'avoir pas vu l'illustre M. *de Thou*. Il n'avoit pas trouvé l'occasion à Paris de faire connoissance avec lui, & il en étoit très-mortifié. Afin de se consoler, il résolut de lui écrire lorsque son édition de *Capella* seroit imprimée. Il se hâta donc à la publier. Elle parut en 1599, sous les auspices du Prince *de Condé*, avec ce titre : *Martiani Minei Felicis Capellæ, Carthaginiensis, viri proconsularis Satyricon ; in quo de nuptiis Philologiæ & Mercurii libri duo, & de septem artibus liberalibus, libri singulares ; omnes emendati & notis sive Februis Hug.* G*ROTII illustrati.* GROTIUS destina un exemplaire de cet Ouvrage à M. *de Thou*, & le lui envoya avec une lettre remplie de sentimens d'estime & de considération. Ce Savant le remercia par une lettre très-polie & très-obligeante ; & il y eut désormais entre ces deux hommes célebres un commerce de lettres très-intime.

Dans cette même année (1599,) GROTIUS traduisit en Latin un Ouvrage qui exigeoit des connoissances toutes opposées à celles qu'il avoit employées pour l'édition de *Martianus Capella* : c'est le Traité de Navigation de *Simon Stevin*, Mathématicien du Prince de *Nassau*. Il dédia sa traduction à la République de Venise. Ce Traité étoit en quelque sorte le livre classique des Officiers de Marine, & GROTIUS qui savoit combien on l'estimoit, avoit pensé faire une chose utile, en le présentant au Public écrit en une langue que toutes les Nations pussent entendre. Il fut obligé, pour rendre bien son Auteur, d'étudier particuliérement l'Astronomie, qui est la base de la navigation proprement dite. Il prit ainsi du goût pour cette belle science. Il lut quelques livres d'Astronomie, & particulierement l'Ouvrage grec d'*Aratus de Sole*, publié 200 ans avant J. C. lequel contient les phénomenes célestes & l'image des constellations, suivant les anciens Astronomes. Il le trouva si curieux, qu'il crut devoir le traduire en Latin. C'est ce qu'il fit en 1600. Cette traduction fut rendue publique cette même année, précédée d'une Epître Dédicatoire aux Etats de Hollande & de Westfrise. Elle fut reçue avec les plus grands applaudissemens. MM. *Scaliger, de Thou* & *Lipse*, comblérent d'éloges le Traducteur. Le célebre *Casaubon* écrivit que tout le monde avoit été étonné de cette production. Et *Bonaventure Vulcain*, qui fit à cette occasion une piéce de vers à la louange de GROTIUS, la termine en disant qu'*Apollon* lui avoit ouvert son sanctuaire, & qu'il seroit bientôt lui-même un *Apollon*. *Perge ita Groti* (dit-il) *ipsius sic mihi Phœbus eris.*

Notre Philosophe n'avoit cependant encore que dix-huit ans ; & il avoit acquis autant de gloire que les savans les plus célebres. Il passoit pour un prodige d'érudition. Mais on n'auroit point imaginé que cette tête remplie de connoissances abstraites, connut les charmes du style & les agrémens de la Poësie. Quelques personnes savoient bien que dans sa tendre jeunesse il avoit fait de jolis vers élégiaques ; mais on pensoit que l'étude profonde des Auteurs anciens, à laquelle il s'étoit livré, avoit détruit le premier feu de son imagination. Ce fut une chose qui surprit tous les Gens de Lettres, lorsqu'il mit au jour quelques piéces de vers bien faites, & sur-tout celle touchant la guerre du Roi d'Espagne avec la République, où il fait parler la Ville d'Ostende, dont les Espagnols faisoient le siége depuis près de trois ans. Le bruit public l'attribua d'abord à *Scaliger*, parce qu'il passoit pour le plus grand Poëte de ce temps. M. *Peyresc*, fameux Magistrat de Provence, l'écrivit à ce savant homme, qui lui répondit qu'il étoit trop vieux pour conférer avec les Muses ; que cette piéce de vers n'étoit point de lui, & que GROTIUS en étoit le véritable Auteur. Elle fut si généralement goûtée, que MM. *Duvair*, Garde des Sceaux de France, *Rapin*, Grand Prevôt de la Connétablie, *Etienne Pasquier* & *Malherbe* la traduisirent en François, & *Casaubon* en vers Grecs.

Ce succès enfla le cœur de notre jeune Philosophe. Il crut pouvoir tenter de plus

grandes choſes en ce genre. Dans cette idée, il compoſa une Tragédie ſous le titre d'*Adamus Exul*, qui eut un ſuccès médiocre. Cela ne le découragea point. Il en fit une autre ſur la Paſſion de *Jeſus-Chriſt*, qu'il intitula *Chriſtus Patiens*, laquelle fut généralement applaudie. *Caſaubon* en fit un grand éloge. *Sandeſius* la traduiſit en vers Anglois, & elle fut propoſée en Allemagne comme un modele d'une Tragédie parfaite. Une troiſiéme Tragédie ſuivit de près celle-ci. Elle avoit pour ſujet *Joſeph*, & pour titre *Sophomphaneas*, mot égyptien, qui ſignifie le Sauveur du monde. *Voſſius* jugea qu'il n'avoit rien paru de ſi beau en ce genre. Et *Vondel*, fameux Poëte de Hollande, la traduiſit en Hollandois. Ces ſuccès firent regarder GROTIUS comme un des plus grands Poëtes de l'Europe, ſi on peut mériter ce titre pour avoir fait des vers latins. On a déja dit, qu'afin d'exceller dans la Poëſie latine, il ſuffiſoit d'avoir de la mémoire & d'avoir fait de bonnes études. GROTIUS jouiſſoit de ce double avantage. Il pouvoit donc faire des vers latins eſtimables, ſans être véritablement Poëte.

Quoi qu'il en ſoit, le recueil de ſes Poëſies parut en 1616. Ce fut ſon frere, *Guillaume Grotius*, qui le mit au jour ſans ſon conſentement. Car notre Philoſophe réfléchiſſant ſur la nature de ces piéces, n'étoit pas d'avis qu'on les rendît publiques. Quelques-unes d'entr'elles furent cenſurées par des Théologiens, qui trouverent mauvais que dans ſes épithalames, il eût fait intervenir les fauſſes Divinités, ſuivant l'uſage ordinaire des Poëtes, & qu'il eût parlé de la guerre moins en Chrétien pacifique, qu'en zélé Citoyen. Cela chagrina un peu GROTIUS, mais ſa réputation n'en ſouffrit aucun dommage. Il étoit d'ailleurs protégé hautement par les Etats Généraux, & eſtimé par le Roi de France. Ceux-là l'avoient nommé leur Hiſtoriographe, & l'avoient préféré à M. *Baudius*, célebre Profeſſeur d'Eloquence dans l'Univerſité de Leyde, qui fut aſſez grand homme pour n'être point jaloux de cette préférence. Et le Roi de France héſita long-temps s'il ne le choiſiroit pas pour ſon Bibliothécaire, quoiqu'il eût promis cette place à *Caſaubon*. Avec des protections ſi puiſſantes, notre Philoſophe ſe mit au-deſſus des plaintes de quelques Théologiens. Il ne ſongea qu'à ſuivre le Barreau & à devenir habile Avocat. Il avoit plaidé ſa premiere cauſe à l'âge de dix-ſept ans, & ç'avoit été avec un applaudiſſement univerſel dont il vouloit ſoutenir l'éclat.

Cependant cette ardeur qu'il avoit pour l'étude du Droit, ſe rallentit bientôt. Son eſprit vrai & ennemi des voies obliques de la chicane, ne pouvoit ſe plier aux détours qu'on eſt obligé d'employer dans les affaires. Il étoit même ſur le point de l'abandonner, lorſqu'il fut nommé Avocat Général du Fiſc de Hollande & de Zélande. Il prit poſſeſſion de cette Charge en 1607, & il la remplit avec une ſi grande réputation, que les Etats augmenterent ſes appointemens, & lui promirent une place dans la Cour de Hollande.

Son pere crut devoir profiter de cette circonſtance pour le marier. Il jetta les yeux ſur *Marie Reigeſberg*, d'une des premieres familles de Zélande, & dont le pere avoit été Bourguemeſtre de Veer. Il fit les démarches néceſſaires pour l'obtenir; & le mariage fut célébré dans le mois de Juillet de l'année 1608. M. *Grotius* fit l'épithalame de ſon fils. *Daniel Heinſius* compoſa auſſi une piéce de vers à ce ſujet; & GROTIUS lui-même chanta ſes noces en vers latins.

Ces fêtes ne durerent pas long-temps. L'amour du travail & de l'étude ramena bientôt le nouveau marié dans ſon cabinet. Il y étoit encore attiré par un Ouvrage important, qu'il avoit entrepris avant que de former l'engagement qu'il venoit de contracter. Il s'agiſſoit de l'intérêt des Hollandois par rapport à la navigation dans les Indes. GROTIUS trouvoit injuſte que les Portugais s'attribuaſſent le droit excluſif de naviger dans la mer des Indes Orientales, ſous prétexte qu'ils y étoient entré les premiers.

Il vouloit faire voir que par le droit des gens, la navigation est permise à tout le monde; que l'Ocean qui est immense, est commun à tous les hommes; qu'il étoit absurde d'imaginer que ceux qui auroient navigé les premiers dans une mer, seroient censés en avoir pris possession; que le commerce est permis de Nation à Nation, & qu'il ne peut être interdit sans injustice; & enfin que le Pape n'avoit pas pû accorder aux Portugais le commerce exclusif avec les Indiens. C'est ce qu'il prouva dans un Ouvrage qui parut en 1609 avec ce titre: *Mare liberum, seu de jure, quod Batavis competit ad indica commercia*: c'est-à-dire, *liberté de la mer, ou du droit qu'ont les Hollandois de naviger dans les Indes.* Cet Ouvrage fut imprimé à son insu, & publié malgré lui; car quoiqu'il l'eût composé avec beaucoup de soin, il n'en étoit pas fort content. Malgré cela, il essuya deux critiques, l'une intitulée: *De justo imperio Lusitanorum asiatico*, par un Espagnol; & l'autre: *Mare clausum seu de dominio maris*, par le fameux *Selden*. Elles mériterent l'estime de GROTIUS, qui y auroit répondu, s'il n'eût point eu quelque mécontentement des Hollandois. Il s'en plaint dans deux de ses lettres, sans en trop dire la raison. (*a*)

Ce n'étoit sans doute ici qu'une mauvaise humeur, à en juger par le présent qu'il leur fit l'année suivante. Ce fut un Traité de l'Antiquité de la République de Hollande, (*De Antiquitate Reipublicæ Batavæ*) dans lequel, après avoir expliqué ce que c'est qu'un gouvernement aristocratique, & parlé des anciens Bataves, qui ont été soumis selon lui à un pareil gouvernement, il fait l'histoire de la République. Cette production parut sous les auspices des Etats de Hollande & de Westfrise, lesquels témoignerent leur satisfaction à l'Auteur par un présent. Il gagna tellement par-là l'estime des Hollandois, que la place de Grand Pensionnaire de Roterdam étant devenue vacante (en 1613,) on la lui offrit. GROTIUS la refusa d'abord, parce qu'il craignoit d'être déplacé par la suite, à cause des grands mouvemens dont la République étoit agitée: mais Messieurs de Roterdam lui ayant assuré qu'il en jouiroit à perpétuité, il l'accepta, & il eut ainsi entrée aux Etats de Hollande, & ensuite aux Etats Généraux. Ce fut une occasion favorable pour lui de renouveller connoissance avec le Grand Pensionnaire (M. *de Barnevelt.*) Cette connoissance dégénéra bientôt en une étroite amitié. M. *de Barnevelt* voulut même lui donner des preuves réelles de son attachement en lui cédant sa place; mais GROTIUS reçut cette offre comme il le devoit: il le remercia.

Elevé ainsi aux places les plus éminentes de la République, notre Philosophe étoit obligé de veiller à la gloire & aux intérêts de ses concitoyens. Il eut à ce sujet quelques démêlés avec les Anglois sur la pêche dans la mer septentrionale. Il alla même en Angleterre pour en conférer avec le Ministere, qui ne le satisfit pas comme il s'y attendoit. Ce qui le consola, ce fut l'accueil gracieux dont le Roi *Jacques I.* l'honora, & la connoissance qu'il fit avec le célebre *Casaubon*. Ces deux Savans se connoissoient bien de réputation & s'estimoient beaucoup; mais leur liaison personnelle mit le sceau à cette estime réciproque. GROTIUS parle de cette liaison dans ses lettres avec la plus grande satisfaction, & de *Casaubon* avec éloges. De son côté *Casaubon* écrivant à *Daniel Heinsius*, lui marque qu'il ne sauroit assez se féliciter d'avoir vu un aussi grand homme que GROTIUS. » Oh l'homme admirable! s'écrie-t-il. » Je le savois, (continue *Casaubon*;) » mais pour bien comprendre jusqu'où » va l'excellence de ce divin génie, il faut » le voir & l'entendre. La probité habite » sur son visage: ses discours sont autant » de preuves de sa science profonde & de » sa piété sincere. Tous les Savans & les

(*a*) Epist. 144 & 384.

» gens de bien l'admirent, & le Roi surtout. (*a*) «

A son retour d'Angleterre, GROTIUS en entrant aux Etats, fut obligé de discuter & de décider une question touchant les Armateurs, aussi délicate qu'importante, laquelle l'occupa beaucoup. A cette affaire d'autres embarras succéderent. Il fut encore obligé de faire des voyages presque continuels; & il se vit ainsi privé du doux plaisir de cultiver les Lettres & la Philosophie. Cependant M. *du Maurier*, Ambassadeur de France en Hollande, son ami particulier, l'ayant prié de le guider dans le projet qu'il avoit formé de s'instruire, GROTIUS composa une méthode d'étudier, où il indique l'ordre qu'on doit suivre & les livres qu'il faut consulter. Ce n'étoit qu'une lettre; mais la matiere y étoit si bien traitée, que M. *du Maurier* n'en put refuser des copies, qu'on lui demandoit de toutes parts. Elle parvint par ce moyen entre les mains des fameux *Elzevirs*, qui la publierent dans un Recueil de diverses méthodes pour étudier, intitulé : *De omni genere studiorum rectè instituendo.* Malgré cet empressement, il ne faudroit pas juger à la rigueur cette composition. Elle a pû être estimée dans son temps : mais il a paru depuis de si bons Ouvrages sur les études, qu'on peut la regarder comme non avenue.

Au milieu de toutes les affaires & les embarras multipliés que la place de Grand Pensionnaire de Roterdam donnoit à GROTIUS, il menoit une vie assez tranquille; parce que les discussions des biens temporels se terminent toujours sans emportement & sans violence. Il n'en est pas ainsi des choses qui regardent la Religion. Lorsque la superstition & le fanatisme en conduisent l'intrigue, on n'écoute ni les raisons ni les sentimens d'humanité. Le tonnerre gronde sans cesse, & la foudre tombe toujours sur quelqu'un. C'est ce qu'éprouva malheureusement notre Philosophe. Deux Théologiens fougueux susciterent en 1608 une guerre de Religion, qui mit la République à deux doigts de sa perte. L'un, nommé *Arminius*, Professeur dans l'Université de Leyde, s'éloignant des sentimens rigides de *Calvin*, soutint publiquement des propositions qui souleverent tous les Calvinistes, & sur-tout celle-ci : Dieu n'a prédestiné ou réprouvé que ceux qu'il a prévu devoir être dociles ou rebelles à la grace qui leur seroit offerte. L'autre Théologien, Professeur dans la même Université, (*Gomar*) s'éleva vivement contre cette doctrine. Il soutint que Dieu avoit prédestiné les ames par un décret éternel & irrévocable; les unes à la vie éternelle; les autres à la mort éternelle, sans avoir égard à leurs actions. (*b*) La dispute s'échauffa; & il se forma tout-à-coup deux partis puissans, qui menacerent les Magistrats d'en venir à des voies de fait, s'ils n'employoient pas leur autorité, non pour les accorder & les faire vivre en paix & en bonne intelligence, mais pour exterminer absolument l'un d'eux. Les Etats de Hollande & de Westfrise furent donc obligés de prendre connoissance de cette dispute. Le Grand Pensionnaire de Hollande, M. *de Barnevelt*, après avoir écouté avec attention l'exposition de ce différend, dit qu'il remercioit Dieu de ce qu'il n'étoit pas question des points fondamentaux de la Religion. Ce discours indigna *Gomar*, qui ne vouloit point ménager *Arminius*; & il jura dès-lors la perte de ce grand Ministre. GROTIUS entra malheureusement dans cette controverse. Il parut favoriser *Arminius*, dont il fit l'éloge en vers lorsqu'il mourut (en 1609.) Il fut ainsi enveloppé dans le projet de vengeance de l'implacable adversaire du défunt. Cette affaire eut des suites; & on ne lit point sans une extrême surprise,

(*a*) *Scito igitur me valere & eo quòd consuetudine maximi viri Hugonis* GROTII, *interdum fruar, felicitatem meam satis prædicare non posse. O virum admirabilem! Equidem scivi hoc etiam ante; sed præstantiam divini illius, &c.* Casaub. Epist. 881, pag. 529.

(*b*) Voyez la *Vie d'Episcopius* par *Limborc*, *l'Histoire des Variations* par M. *Bossuet*, & le *Dictionnaire* de *Bayle*, articles *Arminius* & *Gomarus*.

dans l'Histoire de la Hollande, tous les mouvemens qu'elle excita dans cette République. La licence de la part des contendans étoit telle, qu'ils ne respectoient plus les Etats, dès qu'ils ne les favorisoient point. C'étoient M. *de Barnevelt* & GROTIUS qui en avoient alors la direction. Notre Philosophe fut chargé par eux de travailler à un Edit capable de rétablir la paix. Il exécuta leurs ordres, & ils approuverent ce qu'il avoit fait. Cet Edit prescrivoit la sage loi du silence sur toutes ces matieres & défendoit en même temps, qu'on inquiétât ceux qui pouvoient avoir des sentimens particuliers sur la prédestination. Ni *Arminius* ni *Gomar* n'y étoient nommés. Il ne s'agissoit que d'union, de concorde & de tolérance. Ce parti doux & raisonnable ne plut point à ce dernier Professeur, qui vouloit détruire absolument tous les Arminiens. Les Gomaristes se souleverent contre les Etats. Ils mirent dans leurs intérêts le Prince *Maurice de Nassau*, & lui firent entendre que tout ce que les Etats faisoient sans son consentement, étoit attentatoire à ses dignités de Gouverneur & de Capitaine général. *Maurice* se laissa d'autant plus aisément persuader, qu'il haïssoit mortellement le Grand Pensionnaire. Il prit les armes & alluma le flambeau d'une guerre civile. Ses troupes furent victorieuses. Il fit juger M. *de Barnevelt* & GROTIUS par des gens qui lui étoient dévoués. Le premier eut la tête tranchée. Inutilement le Roi de France s'intéressa en faveur de M. *de Barnevelt* : on fut sourd à sa recommandation. La superstition jouoit son rôle sans yeux & sans oreilles. Ce grand Ministre fut exécuté le 13 Mai 1619.

Après ce jugement, on travailla au procès de GROTIUS, qui étoit détenu dans les prisons de la Haye & traité très-durement. Sa femme demanda en vain la permission de rester avec son mari jusqu'à la fin du procès ; de le voir du moins lorsqu'il fut malade ; enfin de ne lui parler même que devant ses gardes. Tout cela lui fut inhumainement refusé. Dans le premier interrogatoire qu'on fit subir à l'illustre prisonnier, il répondit qu'il étoit Hollandois, Ministre d'une Ville de Hollande ; qu'il avoit été arrêté sur les terres de Hollande ; qu'il ne connoissoit pour Juges que les Hollandois, & qu'il étoit prêt néanmoins à justifier ce qu'il avoit fait devant qui que ce fût. A cette réponse, il joignit plusieurs raisons victorieuses, tant sur l'invalidité de ses Juges, que sur l'intégrité de sa conduite. Ses discours blanchirent devant des personnes gagnées pour le perdre. Elles prononcerent le 18 Mai 1619 son jugement, portant que pour réparation des crimes, dont on le supposoit convaincu, il seroit enfermé à perpétuité dans un lieu qui seroit désigné par les Etats Généraux, & que ses biens seroient confisqués. Ces crimes supposés étoient qu'il avoit voulu détruire la Religion ; opprimer & affliger l'Eglise de Dieu ; & que pour y parvenir, il avoit avancé contre la République des choses énormes & pernicieuses. GROTIUS a démontré dans son Apologie, la fausseté de ces imputations. Mais à la seule inspection de la Sentence, les personnes instruites reconnurent que les Juges savoient si peu les loix, qu'ils avoient décerné des peines, qui ne sont établies que contre ceux qui sont convaincus de crime de Leze-Majesté, & qu'ils avoient omis dans le jugement de GROTIUS, de le charger de ce crime. On leur fit sentir l'irrégularité de leur procédure : ils la comprirent. Pour réparer cette bévue, un an après la fin du procès, ils déclarerent que leur intention avoit été de condamner GROTIUS & ses complices en qualité de criminels de Leze-Majesté : autre faute d'autant plus caractérisée, que suivant les loix, les Juges délégués ne peuvent rien ajouter à leur Sentence, lorsqu'elle a été rendue.

Cependant les biens de GROTIUS furent confisqués ; & on le conduisit le 6 Juin 1619 dans la forteresse de Louvestein, située près de Gorcum, à la pointe de l'isle que font le Vahal & la Meuse. On lui assigna vingt-quatre sols par jour pour sa nourriture ; mais Madame *Grotius* déclara qu'elle avoit assez

de biens pour pouvoir entretenir son mari, & qu'elle se passeroit aisément d'un secours, qu'elle regardoit comme un outrage.

Le pere de GROTIUS demanda de voir son fils; & on eut la dureté de le lui refuser. Seulement on accorda à sa femme de s'enfermer avec lui dans la forteresse, à condition qu'elle n'en pourroit sortir que deux fois la semaine. Ce fut sans doute pour notre Philosophe une grande consolation de vivre avec son épouse; mais il n'en souffroit pas moins de la voir privée des agrémens de la vie. Son chagrin, à cet égard, étoit d'autant plus cuisant, qu'il étoit obligé de le dissimuler. Dans cette fâcheuse situation, il appella la Philosophie à son secours; & elle répandit dans son ame ce doux contentement, qui met l'homme au-dessus des plus grandes adversités. Il se livra à l'étude de la Morale. Il tira des meilleurs Auteurs Grecs les plus belles Sentences; & il joignit à cette occupation une lecture réfléchie des livres, qui traitoient de la vérité de la Religion Chrétienne. Le premier fruit de ce travail fut une très-belle lettre qu'il écrivit à M. *du Maurier*, pour le consoler de la mort de sa femme. On trouve dans cette lettre toutes les raisons que la Philosophie & la Religion peuvent inspirer (*a*). Dans une si triste circonstance, il varioit ces études par d'autres moins sérieuses. Tantôt il travailloit à la traduction des Phéniciennes d'*Euripide*. Une autre fois il s'appliquoit au Droit Hollandois, & il en composoit des institutions. Et dans ses momens de repos, il amassoit des matériaux pour faire son Apologie. Il étoit ainsi continuellement occupé, sans avoir rien à faire. Sa seule façon de se délasser, étoit de passer d'un ouvrage à un autre.

Pendant que notre Philosophe menoit cette vie oisive & laborieuse, son épouse avoit de plus grands projets en tête: c'étoit de procurer la liberté à son mari. Après avoir imaginé en vain plusieurs expédiens, elle s'avisa heureusement d'un moyen qui réussit. On avoit permis à GROTIUS d'emprunter des livres; & lorsqu'il en avoit fait usage, on les renvoyoit dans un coffre, dans lequel on mettoit aussi son linge qu'on portoit à Gorcum pour le blanchir. Pendant une année, les Gardes de la forteresse furent très-exacts à fouiller ce coffre; mais n'y ayant jamais trouvé que des livres & du linge, ils se lasserent de l'examiner, & ne prirent plus la peine de l'ouvrir. Madame *Grotius* s'en apperçut: elle crut qu'on pourroit tirer parti de cette négligence. Elle dit à son mari, qu'il pouvoit sortir de prison sans courir aucun risque, s'il vouloit se mettre dans le coffre qui servoit au renvoi des livres qu'on lui prêtoit. GROTIUS trouva cet expédient bon, & consentit à en profiter. Afin de ne rien hazarder, son épouse fit premierement faire des trous à l'endroit du coffre où il devoit avoir la tête, pour qu'il pût respirer. Elle voulut ensuite qu'il essayât de se tenir dans ce coffre, autant de temps qu'il en falloit pour aller de Louvestein à Gorcum. Cet essai fut fait de différentes manieres, & toujours avec succès. Il ne manquoit plus qu'une occasion favorable de mettre ce projet à exécution. Elle ne tarda pas à se présenter.

Le Commandant de Louvestein fut obligé de s'absenter pour aller recruter des soldats à Hensden. Madame *Grotius* résolut de profiter de son absence pour faire son coup. Elle alla faire une visite à la Commandante, & parla dans la conversation de la santé de son mari, qu'elle feignit être si foible, qu'elle vouloit renvoyer tous ses livres dans un coffre, afin de l'empêcher de travailler. Elle fit ensuite courir le bruit qu'il étoit véritablement malade, pour qu'on ne fût pas surpris de ne le pas voir paroître. Après avoir ainsi prévenu & la Commandante & la garde de la forteresse, le 21 Mars 1621, jour à jamais mémorable pour la gloire du beau sexe, elle enferma son

(*a*) Epist. 134.

mari

mari dans un coffre, & mit dans la confidence de ce projet un valet & une servante. Deux soldats vinrent prendre le coffre & l'emporterent. L'un de ces soldats le trouvant plus pesant qu'à l'ordinaire, dit : Il faut qu'il y ait quelque Arminien là-dedans. C'étoit une sorte de proverbe qui étoit alors en usage. La femme de GROTIUS répondit à ce discours : Effectivement il y a des livres Arminiens. On fit descendre le coffre par une échelle avec beaucoup de peine. Les soins qu'on se donnoit pour prévenir tout accident, & la pesanteur extraordinaire du coffre, firent soupçonner à un de ces soldats quelque chose de suspect. Il demanda qu'on l'ouvrît pour le visiter ; & sur le refus qu'on fit de donner la clef, il alla s'en plaindre à Madame la Commandante. Soit que cette Dame voulut fermer les yeux là-dessus, ou par négligence, elle répondit au soldat qu'elle savoit qu'il n'y avoit que des livres dans ce coffre ; que Madame *Grotius* l'en avoit prévenue, & qu'on pouvoit le porter au bateau. M. *de Burigni* nous apprend que la femme d'un soldat qui étoit présente, dit qu'il y avoit plus d'un exemple que des prisonniers s'étoient sauvés dans des coffres ; (*a*) mais la Commandante ne fit pas attention à ce discours. On porta le coffre au bateau, comme elle l'avoit ordonné. La servante de GROTIUS le suivit. Arrivés à Gorcum, on mit ce coffre sur un brancard, & on le conduisit chez M. *David Dazelaër*, l'un des amis & des alliés de GROTIUS. Lorsque la servante se vit seule, elle l'ouvrit, & notre Philosophe en sortit sain & sauf, malgré la situation gênante qu'il avoit été obligé de garder, ce coffre n'ayant que trois pieds & demi de long. Il falloit partir de cette maison pour quitter les terres des Hollandois sans être reconnu. A cet effet, GROTIUS prit un habit de maçon, avec une regle & une truelle à la main, traversa dans cet équipage la place publique, & se rendit à la porte de la Ville, qui donnoit sur la riviere. Il entra dans un bateau qui le mena à Valvic. Il y loua une voiture pour Anvers, & prit les précautions nécessaires afin de n'être point reconnu dans le chemin. Il descendit à Anvers chez M. *Grévinconius*, qui avoit été autrefois Ministre à Amsterdam, auquel il se fit connoître.

Cependant on croyoit à la forteresse de Louvestein, que GROTIUS étoit malade. Son épouse disoit même que sa maladie étoit dangereuse, afin de lui donner le temps de sortir des Etats de la République; mais dès qu'elle apprit par le retour de sa servante, qu'il étoit en Brabant, & par conséquent en sûreté, elle déclara son évasion aux soldats. Ils allerent annoncer sur le champ cette nouvelle au Commandant, lequel accourut vîte à la chambre de GROTIUS. Il s'emporta contre son épouse, qui lui raconta naïvement comment la chose s'étoit passée. Le Commandant en colere, partit pour Gorcum. Il se rendit en arrivant chez le Magistrat, à qui il fit part de la fuite de son prisonnier. L'un & l'autre se transporterent chez M. *Dazelaër* où ils trouverent le coffre vuide. Désespéré de ne pouvoir recouvrer GROTIUS, le Commandant revint à Louvestein, & fit enfermer plus étroitement Madame *Grotius*. Cette Dame présenta le 5 Avril 1621 une Requête aux Etats Généraux, pour demander son élargissement. Elle l'obtint. Et GROTIUS écrivit le 30 à ces Etats une lettre contenant une apologie de sa conduite & de sa sortie de la prison.

Lorsqu'on apprit dans le monde savant sa délivrance, on s'empressa à la célébrer. *Barlæus* fit de très-beaux vers à ce sujet, dans lesquels il chanta la magnanimité de Madame *Grotius*. Le docte M. *Dupuis* composa aussi une piéce de vers. Et notre Philosophe fit un poëme entier, qui fut traduit en Flamand par le fameux Poëte *Jean Van Vondel*.

GROTIUS étoit toujours à Anvers. Il ne savoit pas trop où il devoit aller s'établir. Il reçut une lettre de M. *Dupuis*,

(*a*) *Vie de Grotius*, Tom. I, pag. 173.

qui lui offroit sa maison à Louvain, & tout ce qu'on peut attendre d'un véritable ami. Mais M. *du Maurier* & le Président *Jeannin* lui ayant fait savoir qu'il pouvoit compter sur la protection du Roi, sur l'estime des personnes de la plus grande considération, & sur leur amitié, s'il vouloit venir à Paris, il prit ce dernier parti. Il y arriva le 13 Avril 1621. M. *Boissire*, qui avoit été Ambassadeur en Hollande dans le temps du procès de M. *de Barnevelt*, M. *de Vic* & le Président *Jeannin*, le reçurent avec les plus grandes démonstrations d'amitié, & lui prescrivirent la conduite qu'il devoit tenir à la Cour. Les Savans & les Ministres s'empresserent à lui donner des marques de la satisfaction qu'ils avoient de le voir parmi eux. M. *Peiresc* célébra son arrivée par deux épigrammes latines, dont le sens de l'une est, que les François en l'enlevant aux Hollandois, ne faisoient que se dédommager du vol qu'ils leur avoient fait jadis du grand *Scaliger*. Le Garde des Sceaux (M. *du Vair*) lui écrivit une lettre pleine des sentimens de la plus haute estime & des assurances les plus fortes de son amitié. Ce ne fut point ici un simple compliment de Cour. Il réalisa ses offres en employant tout son crédit pour engager le Roi à lui accorder une gratification, en attendant qu'il lui donnât une pension. Et lorsque Sa Majesté fut de retour de Fontainebleau, où elle étoit lors de l'arrivée de GROTIUS à Paris, M. *du Vair* le lui présenta conjointement avec le Chancelier. Le Roi le reçut avec la plus grande bonté, & lui fit délivrer le brevet d'une pension de trois mille livres. Je ne dois pas oublier que le Prince *de Condé* se fit un mérite de seconder dans cette occasion le Garde des Sceaux. Pour donner des preuves encore plus éclatantes de sa bienveillance envers GROTIUS, *Louis XIII.* protégea en sa considération ceux qui avoient été persécutés en Hollande; & par des Lettres Patentes données à Nantes le 22 Avril 1622, les mit au rang de ses sujets naturels.

Notre Philosophe partageoit avec son épouse le contentement que toutes ces graces lui procuroient, & il y étoit d'autant plus sensible. Car Madame *Grotius* étoit arrivée à Paris peu de temps après son mari. Et il y a tout lieu de croire qu'il eût passé le reste de ses jours dans cette Capitale, si ses ennemis avoient pû assez se respecter pour cacher leur haine envers un homme, qui jouissoit dans toute l'Europe de la considération la plus distinguée. Les Etats Généraux instruits de l'accueil qu'on lui faisoit en France, ordonnerent à leurs Ambassadeurs de lui rendre les plus mauvais offices; & ceux-ci exécuterent cet ordre avec la plus grande chaleur. GROTIUS ne se vengea qu'en parlant de sa patrie en bon citoyen, & en cherchant à la servir dans toutes les occasions: ce qui lui attira des éloges du Roi, qui ne pouvoit se lasser d'admirer la noblesse de ses procédés. Cette modération ne désarma point les Etats Généraux. Ils travaillerent sourdement pour le priver de la pension que le Roi lui avoit accordée; & il ne faut pas douter que ce ne fût par leur intrigue qu'on en suspendit le payement. Ils voulurent encore rendre sa conduite suspecte à la Cour de France. Toutes ces menées devenoient d'autant plus fâcheuses, que GROTIUS venoit de perdre son grand ami, le Garde des Sceaux. Dans cette conjoncture, il crut qu'il étoit temps de se justifier, & de mettre sous les yeux de l'Univers son innocence & l'iniquité de ses Juges. C'est ce qu'il fit dans un Ouvrage qui parut écrit en Hollandois, & qui fut bientôt traduit en Latin sous ce titre: *Apologeticus eorum, qui Hollandiæ, Westfrisiæque & vicinis quibusdam Nationibus ex legibus præfuerunt ante mutationem, quæ evenit anno 1613, scriptus ab Hugone GROTIO, Jurisconsulto, &c.* Il fait voir dans ce livre, 1°. les défauts de formalité que l'on commit en l'arrêtant; 2°. que ceux qui l'avoient fait arrêter n'en avoient pas le droit; 3°. que les Etats Généraux n'avoient point d'autorité sur les sujets des Provinces; qu'il étoit membre des Etats de Hollande, & qu'il avoit été arrêté dans la Province de Hollande, où les Etats

Généraux n'ont point de Jurisdiction ; 4°. & il détaille les irrégularités du jugement rendu contre lui.

Cette Apologie fut envoyée en Hollande dès qu'elle fut imprimée. Les Etats Généraux en furent d'autant plus indignés, qu'il étoit comme impossible de la réfuter. Aussi se livrerent-ils sans réserve à ce mouvement d'indignation. Ils la proscrivirent & la condamnerent comme calomnieuse & attentatoire à la souveraine autorité du gouvernement des Provinces, injurieuse envers le Prince d'Orange, les Etats des Provinces particulieres & des Villes même. En conséquence de ces qualifications, ils défendirent de la garder sous peine de la vie ; & déclarerent que GROTIUS seroit appréhendé au corps en quelque lieu que ce fût. Cette Ordonnance inquiéta avec juste raison notre Philosophe. Il présenta une Requête au Roi, pour le supplier de lui accorder sa protection contre l'entreprise des Etats Généraux. Sa Majesté eut égard à cette Requête, & lui fit expédier le 26 Février 1623 des Lettres qui portoient, qu'elle le prenoit sous sa *protection spéciale.*

GROTIUS fut infiniment sensible à ce bienfait. Il résolut de témoigner sa gratitude à son Protecteur, en publiant ses vertus. Dans cette vue, il forma le projet de cet Ouvrage incomparable, que M. *Bayle* appelle un chef-d'œuvre. Je veux dire le Traité du Droit de la Paix & de la Guerre, qu'il voulut dédier au Roi. Afin d'y travailler avec plus de recueillement, il crut devoir quitter le tumulte de Paris. M. le Président *de Mesme* lui offrit sa maison de plaisance, près de Senlis, connue sous le nom de Balagni, & il accepta cette offre. C'étoit M. *Peyresc* qui l'avoit engagé à traiter ce sujet ; mais cette invitation, quelque recommandable qu'elle fût, n'auroit pas eu son effet, si le génie de notre Philosophe n'eût pas été de la plus forte trempe. Il le fit bien voir dans cette occasion, en réduisant en systême une des plus belles & des plus utiles de toutes les sciences, c'est-à-dire, le Droit naturel. Aussi son Traité eut un succès prodigieux. Le grand *Gustave* le fit traduire en Suédois ; & à son exemple toutes les Nations voulurent ensuite l'avoir en leur langue. Ce livre essuya cependant des critiques, tant il est vrai que les belles productions excitent toujours l'envie. Cette passion s'empara même à ce sujet, d'un des plus savans hommes du siécle dernier. *Saumaise*, (c'est le nom de cet homme) qui avoit été l'admirateur de GROTIUS, devint tout-à-coup son ennemi. Il ne put soutenir l'éclat de ce nouvel Ouvrage. Son amour propre en fut blessé. La jalousie prit chez lui la place de l'estime. Il parla avec le plus grand mépris du Traité du Droit de la Guerre & de la Paix ; & il se fit à ce sujet tellement illusion, que dans la dispute qu'il eut avec les Anglois sur le droit des Rois, il copia, sans s'en appercevoir sans doute, des lambeaux de ce Traité, lesquels formerent la meilleure partie de sa défense.

Ce n'étoient pas néanmoins des ennemis dangereux que ceux qui écrivoient contre notre Philosophe. Les Ambassadeurs de Hollande lui portoient sourdement de plus terribles coups. Ils le calomnioient sans pudeur & sans ménagement ; & ils ne trouvoient que trop à la Cour des oreilles dociles. GROTIUS ressentit l'effet de leur méchanceté par la suspension de sa pension. Pour comble de calamité, M. d'*Aligre*, qui avoit les Sceaux, fut disgracié, & M. *de Marillac*, ennemi implacable des Protestans, lui succéda. Ce fut une autre raison pour rebuter GROTIUS. Quoiqu'il aimât le séjour de Paris & la société qu'il y avoit formée, il ne crut pas devoir y rester plus long-temps. Il alla d'abord en Hollande, où il espéroit être bien reçu du nouveau Stadhouder, le Prince *Frederic-Henri*, qui l'aimoit beaucoup, (le Prince *Maurice* étant mort.) Mais l'événement ne répondit pas à ses espérances. Tout ce que purent faire ses amis, ce fut d'obtenir la restitution de ses biens, qui étoient insaisissables, parce que GROTIUS étoit Bourgeois de Delft, & qu'en cette qualité il jouissoit du droit incontestable dont cette Ville étoit depuis long-temps en

possession à cet égard. Sa chere épouse se donnoit aussi les mouvemens nécessaires pour accommoder ses affaires.

Elle étoit en Zélande, lorsqu'il jugea à propos de quitter la Hollande. Il partit d'Amsterdam le 17 Mars 1632, pour se rendre à Hambourg. Sa femme vint le trouver. C'étoit sa grande consolation dans ses adversités. Il y avoit alors dans cette Ville le Vice-Chancelier de Suede (M. *Salvius*) qui étoit non-seulement politique, mais encore homme de Lettres. GROTIUS fit connoissance avec lui. Il le voyoit souvent, & M. *Salvius* fut ainsi à portée d'apprécier son mérite. Il en conçut une si grande estime, qu'il en parloit sans cesse au grand Chancelier *Oxenstiern*, dans les lettres qu'il lui écrivoit. Ce Ministre en faisoit beaucoup de cas, & ces rapports le confirmerent toujours plus dans l'idée infiniment avantageuse qu'il avoit de lui. Le Roi de Suede lisoit dans ce temps-là le livre du Droit de la Guerre & de la Paix, & c'étoit avec des transports d'admiration. Il regardoit l'Auteur comme le premier homme de son siécle. Il pensoit même que celui qui avoit si bien écrit sur le Droit public, devoit être un excellent politique. Il en conféroit souvent avec le grand Chancelier, qui enchérissoit encore sur ces sentimens. Toutes ces raisons déterminerent le Roi à se l'attacher. Et il alloit mettre ce projet à exécution, lorsqu'il fut tué le 6 Novembre 1632, dans cette bataille contre les Impériaux, où les Suédois remporterent une victoire signalée. Peu de temps avant sa mort, ce Prince ordonna entr'autres choses, que GROTIUS seroit employé dans le Ministere de Suede. Le grand Chancelier, qui fut Régent du Royaume pendant la minorité de la Reine *Christine*, fille de *Gustave*, se fit un devoir d'exécuter les ordres de son maître. Il écrivit à GROTIUS de le venir trouver, pour remplir un emploi digne de son mérite. C'étoit beaucoup promettre. Cependant notre Philosophe ne se rendit pas d'abord à cette invitation. Il avoit déja refusé des offres très-avantageuses des plus grands Princes; car dès qu'on avoit su dans l'Europe, qu'il n'avoit plus de liaison avec la Cour de France, on s'étoit empressé de toutes parts à se le procurer. Le Comte d'*Oxenstiern* ne se rebuta point. Il redoubla ses instances; & ses sollicitations, soutenues par celles du frere du Maréchal *Bannier*, & fortifiées par l'estime que GROTIUS faisoit du grand Chancelier, le déterminerent enfin à préférer la Suede aux autres Etats qui le recherchoient.

Il partit de Hambourg pour se rendre à Francfort, où étoit le grand Chancelier, ignorant encore à quoi on le destinoit. Il y arriva dans le mois de Mai de l'année 1634. Le Chancelier l'accabla de politesses, sans cependant rien décider. Il ne s'en inquiéta point. Il connoissoit la grandeur d'ame & la bonne foi du Comte d'*Oxenstiern*, & cela le tranquillisoit. Sa confiance étoit telle, qu'il manda à sa femme de le venir joindre. Elle arriva à Francfort au commencement du mois d'Août avec ses filles & son fils. J'aurois dû sans doute faire mention du temps où GROTIUS avoit eu ces enfans; mais les autres événemens de sa vie sont si considérables & si rapides, qu'ils m'ont fait oublier ceux-ci. Notre Philosophe étoit cependant toujours dans l'incertitude de son sort. Il quitta même Francfort pour accompagner le grand Chancelier à Mayence, sans aucun grade. Mais arrivé dans cette Ville, ce Ministre le déclara Conseiller de la Reine de Suede, & son Ambassadeur à la Cour de France.

L'objet de cette Ambassade étoit de la plus grande importance. Il s'agissoit d'engager la France à déclarer la guerre à l'Empereur, qui avoit remporté des avantages considérables sur les Suédois, & de rétablir par cette diversion & par son appui, les affaires de la Suede. GROTIUS partit de Mayence pour son Ambassade au commencement de l'année 1635. Il arriva le 10 de Février à Saint Dénis. Il fit avertir les Introducteurs des Ambassadeurs de son arrivée, afin qu'on se disposât à lui rendre les honneurs accoutumés. Le Comte *de Brulon*, Introducteur des

Ambassadeurs, vint le voir, & lui dit que les troubles qu'il y avoit à la Cour, ne permettoient pas de fixer un jour pour son entrée. Il l'invita en même temps à venir *incognito* prendre part aux fêtes que le Roi donnoit, en attendant qu'il parût à découvert. C'étoit ici un piége que ce Seigneur tendoit à GROTIUS, afin de le priver des honneurs dûs à un Ambassadeur : mais le Comte *de Brulon*, quoiqu'inspiré par le Cardinal de *Richelieu*, n'étoit pas assez fin pour notre Philosophe, qui le remercia séchement de cette invitation. Quelques jours après, ce même Comte fit une nouvelle visite à GROTIUS, & lui demanda qui l'envoyoit en France ? question également singuliere & désobligeante, après les discours qu'il lui avoit tenus. L'Ambassadeur répondit comme il devoit & comme il savoit le faire. Toute la politique du Comte & tous les beaux dehors de Cour ne réparerent pas cette impolitesse. Ce n'est point avec un Philosophe qu'on doit se servir de cette monnoie. L'art de la politique est à cent brasses au-dessous de la science des Philosophes. Aussi tout l'esprit du Cardinal échoua contre celui du grand Homme, dont j'écris l'histoire. Ses menées s'en allerent absolument en fumée. Son Eminence, qui avoit pour objet dans tous ces délais, de gagner du temps, afin d'engager le grand Chancelier de Suede à nommer un autre Ambassadeur, y perdit son latin. On ne sait pas trop pourquoi GROTIUS déplaisoit au Cardinal. Les qualités de son cœur & de son esprit, qui fixoient les yeux de tout l'Univers, auroient dû le rendre agréable à un Ministre, dont la principale attention est de reconnoître le mérite & de l'estimer. Des Gens de Lettres ont publié que cette haine avoit sa source dans le refus qu'il avoit fait d'écrire l'histoire du Ministere de cette Eminence.

Quoi qu'il en soit, le nouvel Ambassadeur fit enfin son entrée à Paris le 2 Mars 1635. Tous les Habitans de cette Ville virent avec plaisir GROTIUS dans une place si honorable, quoique peu convenable à un Philosophe qui fuit les éclats & les honneurs. Il n'y eut que l'Ambassadeur de Hollande qui en fut fâché. Il écrivit aux Etats-Généraux pour savoir comment il devoit se comporter avec GROTIUS ; & les Etats répondirent, que leur intention étoit qu'on eût pour lui les mêmes égards qu'on a pour les Ambassadeurs des Puissances amies.

Après avoir fait les visites ordinaires, & reçu les honneurs dûs à son rang, l'Ambassadeur de Suede vit le Cardinal, & il fut question de l'objet de sa mission. Le Ministre de France mit en œuvre toutes les ruses d'un grand politique, pour venir à ses fins. Il tâta GROTIUS de toutes les manieres. Il se servit même de l'intrigue d'un Capucin, nommé le P. *Joseph*, pour en tirer meilleur parti ; mais ce fut toujours sans succès. Le nouvel Ambassadeur répondit poliment à toutes leurs questions, rit de leurs détours, & se joua de leur fausse sincérité. Les intérêts de la Suede étoient sa boussole ; & j'ose l'avancer hardiment, il n'y avoit personne en France alors, qui en fût assez pour l'en distraire.

Quand on connoît un peu la Cour, & qu'on se rappelle ce que c'étoit que le Cardinal *de Richelieu*, on conçoit que GROTIUS, qui n'étoit point aimé de son Eminence, que l'Ambassadeur de Hollande cherchoit à inquiéter, & qui étoit chargé d'une affaire de grande conséquence, dût essuyer des désagrémens de toutes les especes. Le Cardinal porta plusieurs fois plainte contre lui au Grand Chancelier de Suede. Il fit demander son rappel & un autre Ambassadeur de la part du Roi. Mais le Comte d'*Oxenstiern* qui connoissoit parfaitement notre Philosophe, n'écouta ni le Cardinal ni ses partisans. Il persista à le soutenir dans sa place, & donna ainsi une preuve éclatante de sa confiance à son égard, & un témoignage public de la haute estime qu'il avoit pour lui.

Pendant le cours de son Ambassade, GROTIUS se soutint en France avec beaucoup de dignité. La noblesse & la droiture de sa conduite lui concilierent

l'amitié des autres Ambaſſadeurs, & la vénération de ſes ennemis. Le Cardinal *de Richelieu* fut peut-être le ſeul qui ne lui rendit point juſtice. L'Ambaſſadeur de Suede ceſſa de le voir. Il n'en fit pas moins ſa cour au Roi, qui l'écouta toujours avec bonté. Notre Philoſophe eut pluſieurs occaſions de dévoiler aux yeux des Courtiſans toute l'étendue de ſon génie. Il fit voir combien un homme d'étude eſt ſupérieur dans le maniment des affaires, à des hommes diſſipés. Le Cardinal fut forcé d'en convenir publiquement. Il l'engagea à être médiateur de quelques démêlés entre les Rois de France & d'Angleterre; & GROTIUS s'acquitta de cette commiſſion à l'avantage des François, & au gré de la Nation Angloiſe. Il s'attendoit à quelque marque de reconnoiſſance de la part du Cardinal, mais il fut payé d'ingratitude. La conduite la plus ſage, les lumieres les plus étendues, & les ſervices les plus ſignalés, ne purent lui concilier l'affection de ſon Eminence, & fermer la bouche à ſes ennemis. On lui ſuſcita encore de nouvelles tracaſſeries, qui le fatiguerent. Il auroit fort ſouhaité d'être débarraſſé de l'honorable fardeau de l'Ambaſſade. *Je ſuis raſſaſié d'honneurs*, écrivoit-il à ſon pere...... *J'aime la vie tranquille; & je ſerois fort aiſe de ne m'occuper le reſte de ma vie que de Dieu & de ce qui pourroit être avantageux à la Poſtérité.* (*a*)

Mais les intérêts de la Suede demandoient qu'il ne quittât pas la France; & il les avoit pris trop à cœur pour les abandonner. Malgré cela, la Reine *Chriſtine* ayant envoyé à Paris une ſorte d'avanturier, nommé *Cerisante*, qui avoit eu aſſez de crédit pour ſe faire nommer Agent, & enſuite aſſez de vanité & d'étourderie pour déſobliger tout le monde, GROTIUS ſe dégoûta entierement. Sa patience ſe trouva épuiſée. Il écrivit à la Reine pour la ſupplier de le rappeller. La Reine lui accorda ſa demande. Il quitta ainſi Paris pour ſe rendre en Suede. Il paſſa en Hollande, où il fut très-accueilli; & lorſqu'il fut arrivé à Stokolm, la Reine, qui étoit alors à Upſal, vint exprès dans cette Ville pour le voir. Sa Majeſté le fit manger avec elle, & lui donna de fréquentes audiences. Ces diſtinctions & ſon grand ſavoir firent des jaloux. Notre Philoſophe ſentit leurs éguillons; & comme il étoit excédé de cette engeance-là, il prit le parti de quitter la partie. A cet effet, il demanda pluſieurs fois ſon congé à la Reine, qui le lui refuſa. Pour l'engager à demeurer auprès d'elle, elle lui offrit la qualité de Conſeiller d'Etat, & un établiſſement pour lui & pour ſa famille. GROTIUS s'excuſa ſur ſa ſanté & ſur celle de ſa femme, à laquelle l'air froid de Suede ne pouvoit convenir. Il perſiſta à ſe retirer, & continua à prier la Reine de lui faire délivrer un paſſeport, qu'on ne lui expédia point. Ennuyé d'attendre, il réſolut de quitter Stokolm. Il s'en alla à un port, qui en eſt éloigné de deux lieues, afin de s'embarquer pour Lubec. La Reine fut touchée de ce départ imprévu. Elle lui envoya un Gentilhomme, pour lui dire qu'elle vouloit le voir encore une fois. GROTIUS revint donc à Stokolm, où il s'expliqua avec la Reine. *Chriſtine* parut contente de ſes raiſons. Elle lui fit préſent de dix mille écus & de quelques vaiſſelles d'argent. On lui expédia enſuite ſon paſſeport; & Sa Majeſté lui donna un bâtiment ſur lequel il s'embarqua pour Lubec.

En ſortant du port, le vaiſſeau éprouva une tempête conſidérable, qui tourmenta beaucoup notre voyageur. Il fut porté le 17 Août à quatre mille de Dantzic, & y débarqua. Il ſe mit dans un chariot couvert pour aller à Lubec; mais il ſe trouva ſi mal à Roſtoc dans le Mekelbourg, qu'il fut obligé de s'y arrêter. Il fit appeller un Médecin, qui crut d'abord que ſon incommodité venoit de foibleſſe & de laſſitude; d'où il conclut qu'avec du repos & des reſtaurans, il ne tarderoit pas à ſe rétablir. Mais ce Médecin voyant le len-

(*a*) Epiſt. 572 & 620.

demain la foiblesse augmentée, une sueur froide & d'autres indices d'une nature défaillante, il jugea qu'il n'avoit pas encore long-temps à vivre. Alors le malade demanda un Ministre. Il en vint un, qui ne le connoissant pas, lui tint de ces propos communs, dont on use avec les gens peu instruits. GROTIUS, pour abréger ces discours inutiles, lui dit : *Sum Grotius.* (Je suis GROTIUS.) *Tu magnus ille Grotius!* (Quoi! vous êtes le grand GROTIUS) répondit le Ministre : éloge magnifique, qu'on ne peut guéres rendre en François. C'est M. *Ménage* qui nous a rapporté ce beau trait de la vie de notre Philosophe. (*a*) M. *de Burigni* le tient cependant pour suspect. (*b*) Ce qu'il y a de certain, c'est que le Ministre *Jean Guistorpius* lui ferma les yeux. Il vint le voir à neuf heures du soir; & l'ayant trouvé à l'agonie, il récita une priere convenable à son état. Il lui demandoit de temps en temps s'il entendoit; & GROTIUS, après avoir dit plusieurs fois oui, fit cette réponse : *Je vous entends bien ; mais j'ai de la peine à comprendre ce que vous me dites.* Ce furent ses dernieres paroles. Il expira à minuit précis le 29 Août 1646, âgé de 62 ans. Son corps fut mis entre les mains des Médecins, qui en tirerent les entrailles. On le déposa ensuite dans la principale Ville de Rostoc; & il fut porté à Delft dans le tombeau de ses ancêtres.

GROTIUS avoit une figure très-agréable, de belles couleurs, un nez aquilain, des yeux brillans, le visage serain & riant. Sa taille n'étoit pas avantageuse, mais il étoit fort & vigoureux.

On trouve à la fin de sa vie, écrite par M. de *Burigni*, le Catalogue de tous les Ouvrages qu'il a composés. J'ai rendu compte des principaux ; mais je n'ai pas cru devoir m'arrêter à ceux de controverse & de Religion, qu'il a écrit en différens temps, & qui n'ont pas formé des événemens considérables dans sa vie. On les a recueillis en quatre volumes *in-folio*, qui ont été imprimés en 1679. Parmi ces Ouvrages, il en est cependant un trop important, pour ne le pas distinguer particulierement. C'est le Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, (*De veritate Religionis Christianæ*) livre traduit dans toutes les langues, & estimé chez tous les Peuples. Trois qualités excellentes le caractérisent, clarté, solidité & briéveté. Tout y est intelligible, précis & bien déduit. M. *Leclerc* a dit, que c'est le livre le plus parfait qui ait paru sur la matiere qui y est traitée. (*a*) Et M. *de Saint Evremont* l'appelle le *Vade mecum* de tous les Chrétiens. (*b*) Cet Ouvrage & le Traité du Droit de la Guerre & de la Paix, sont les deux plus belles productions de GROTIUS. J'ai déja parlé de ce dernier; mais je dois en exposer les grands principes, qui caractérisent bien le génie de ce grand Homme, & le genre dans lequel il s'est particuliérement distingué ; je veux dire celui de la Législation.

Principes de la Législation de GROTIUS *sur le Droit de la Guerre & de la Paix.*

On appelle *Droit* le pouvoir d'exiger ce qui est juste. On entend par le mot *Juste* tout ce qui est utile à une société formée d'hommes raisonnables. Et on donne le nom de *Loi* à la regle des actes moraux, par laquelle nous sommes obligés de faire ce qui est juste.

Le Droit est humain ou divin. Le premier est celui qui émane de la Puissance civile. La *Puissance civile* est le gouvernement d'une société ; & la *société* est une compagnie formée d'hommes libres, qui se sont réunis pour leur avantage réciproque. A l'égard du Droit divin, c'est ce qui nous est recommandé par Dieu même dans ses Ecritures.

Enfin la *Guerre* est l'état de deux Puissances ennemies, qui veulent terminer leur différend par les armes.

Tout cela posé, il s'agit de savoir s'il

(*a*) *Menagiana*, Tom. II. page 313.
(*b*) *Vie de Grotius*, Tom. II. page 104.

(*a*) Bibliotheque univ. 1692, Tom. 22. pag. 757.
(*b*) *Mélang. cur.* Tom. I.

eſt permis de ſe ſervir de la force, quand on tranſgreſſe la loi; ou ſi la guerre peut être une action juſte ou injuſte, ſoit de particulier à particulier, ſoit de ſociété à ſociété. Dans une ſociété policée, la guerre particuliere eſt une choſe défendue, parce que dans cette ſociété, il y a des perſonnes prépoſées pour peſer les raiſons des contendans, & pour leur rendre juſtice. La force ou la violence peut cependant être permiſe dans certaines occaſions, ſans avoir recours à la police: c'eſt lorſqu'on eſt expoſé à perdre ſa vie, ſon honneur ou ſes biens, ſans qu'on puiſſe avoir ni ſecours ni reſſource, comme ſi l'on eſt attaqué par des voleurs dans un bois ou dans un chemin, &c. Dans tout autre cas, il faut porter plainte aux Juges, & ſe ſoumettre à leur jugement, puiſqu'un particulier ne peut être citoyen, qu'en promettant d'obſerver les loix établies dans la ſociété, dont il eſt membre.

Ce droit que chaque particulier a de conſerver ſa vie, ſon honneur ou ſes biens par la force, eſt un droit naturel. Car le *droit naturel* eſt ce témoignage de la raiſon, qui nous fait connoître que telle action eſt conforme ou contraire à la nature. Or la nature nous oblige de veiller à notre conſervation. Il eſt vrai que l'honneur, ſi l'on excepte celui qui concerne le beau ſexe, qui doit lui être auſſi précieux que la vie même, n'a aucun rapport avec notre conſervation. Ce n'eſt ici qu'une opinion fondée ſur la conſidération des hommes, & qui nous ménage par-là des ſecours dans le beſoin. Cela eſt encore fort éloigné de la conſervation proprement dite. Encore faut-il bien prendre garde de ne pas abuſer de ce mot. Ce n'eſt pas un deshonneur, par exemple, de ſouffrir une injure, ni de recevoir un affront. L'honneur étant un ſentiment de grandeur d'ame, celui qui ſe met au-deſſus d'une injure ou d'un affront, eſt bien plus grand que celui qui le repouſſe. Tout ceci, quoique généralement vrai, peut ſouffrir des exceptions. Il eſt certains affronts qu'on ne pourroit endurer ſans être taxé de lâcheté, & par conſéquent ſans ſe deshonorer. Tels ſont ceux où la vertu & la probité ſeroient compromiſes. Au reſte, pour uſer de ce droit de repouſſer la force par la force, il faut être moralement certain qu'il n'y a pas d'autre moyen de ſauver notre vie ou d'éviter le dommage qu'on veut nous cauſer.

Il y a encore une autre guerre de particulier à particulier, & qui ſe paſſe dans l'intérieur de la ſociété. C'eſt celle qu'on appelle *Guerre civile.* Elle naît ou de l'infraction aux loix de la part de ceux qui gouvernent, ou du défaut de ſubordination de la part de ceux qui ſont gouvernés. Cette guerre peut être légitime par quatre raiſons.

1. La ſociété a droit de ne point ſuivre les loix, lorſque celui qui tient les rênes du gouvernement, jouit ſans aucun titre; qu'il a uſurpé le trône, & qu'il s'y maintient par la violence.

2. Si un Souverain abîme ſon Royaume, ou qu'il ſe laiſſe gouverner par un autre.

3. Si le Souverain de propos délibéré répand la déſolation parmi le peuple.

4. Si le Souverain ne régit qu'une partie du Royaume, & que le peuple ou le Sénat gouverne l'autre; parce qu'il n'eſt Souverain, que quand il poſſede le Royaume en entier, & que cette diviſion déſunit effectivement la ſociété.

A l'égard des guerres publiques ou de ſociété, elles ſont juſtes dans ces trois cas. Premierement lorſqu'il s'agit de ſe défendre; en ſecond lieu de conſerver ſes biens, & enfin d'avoir raiſon d'une injure. D'où l'on tire cette maxime: Toutes choſes ſont permiſes lors de ſa propre défenſe, de la conſervation de ſes biens & de la vengeance d'une injure. *Omnia quæ defendi, repetique & ulcisci fas ſit.*

La premiere cauſe d'une guerre juſte eſt donc un attentat, ſoit à la vie, ſoit aux biens, ſoit à la liberté, parce que la vie ſans liberté eſt une mort civile. Il eſt donc permis de repouſſer par la force celui ou ceux qui ont un pareil attentat en vue. Mais il eſt défendu par la loi naturelle, d'employer d'autre moyen que celui des armes. On ne doit point ſe ſervir

de

de poiſon de quelque maniere & ſous quelque prétexte que ce ſoit. C'eſt encore tranſgreſſer cette loi, que de s'en prendre aux femmes & aux enfans, & de les maſſacrer impitoyablement. On commet auſſi un acte de cruauté en tuant ceux qu'on a fait priſonniers. Car quoique la guerre ſoit le droit de tuer les hommes ſans crime, ce droit ne peut s'étendre ſur des innocens ou ſur des perſonnes ſans défenſe. Quant aux biens des vaincus, il eſt permis aux vainqueurs de s'en emparer. En effet, puiſque la guerre donne le droit de tuer des hommes, elle permet à plus forte raiſon le pouvoir qu'on a de les dépouiller. C'eſt une remarque de *Ciceron*, qui eſt fort juſte. Cette permiſſion s'étend ſur toutes ſortes de meubles ou d'effets, & même ſur les choſes ſacrées; parce que ces choſes-là ſont toujours deſtinées aux uſages des hommes, & qu'elles ne ſont ſacrées que par rapport à l'emploi qu'on en fait. Cette licence s'étend même aux endroits religieux, comme les Egliſes, les Temples, les Sépultures, &c. de ſorte qu'on peut s'emparer des richeſſes qui s'y rencontrent, ſans troubler cependant la cendre des morts. (*Sepulcra hoſtium religioſa nobis non ſunt, ideoque lapides inde ſublatos in quemlibet uſum convertere poſſumus.*)

Ajoutons à ceci que dans tous ces actes, il eſt permis de ſe ſervir de la ruſe pour dépouiller l'ennemi. Mais on doit auſſi obſerver religieuſement ce qui ſuit.

I. Ménagez les perſonnes qui ſe trouvent malheureuſement confondues avec les ennemis, ſans avoir rien à démêler avec le vainqueur.

II. Prenez garde qu'on ne faſſe aucun mal à ceux qui n'ont aucune part à la guerre préſente.

III. Ne maltraitez point ni les vieillards, ni les enfans, ni les femmes des vaincus, à moins qu'ils ne ſe ſoient mal comportés.

IV. Ayez des égards pour les Savans & les Gens de Lettres.

V. N'inquiétez pas les Laboureurs ou Payſans, de même que les Marchands, Négocians, &c.

VI. Ne touchez point aux priſonniers.

VII. Recevez ceux qui ſe rendent ſous des conditions équitables.

VIII. Pardonnez à ceux qui ſe ſont rendus à diſcrétion.

IX. Faites grace à ceux qui ont commis quelques fautes, lorſqu'ils ſont en trop grand nombre.

X. Conſervez avec ſoin les ôtages, à moins qu'ils n'ayent manqué à leur parole.

XI. Abſtenez-vous de tout combat inutile.

XII. Empêchez le pillage, lorſque les effets ſont hors de la puiſſance des ennemis, & qu'ils peuvent être utiles.

XIII. Faites rendre aux vaincus les choſes qui n'auront pas été priſes par la voie ordinaire des armes, mais volées par des brigands.

XIV. Traitez les priſonniers de guerre avec clémence, & ne leur impoſez point des charges ou des travaux conſidérables.

Voilà pour les vainqueurs. Quant aux vaincus, il faut qu'ils ſe ſoumettent avec leurs femmes & leurs enfans à la diſcrétion de ceux qui les ont ſubjugués.

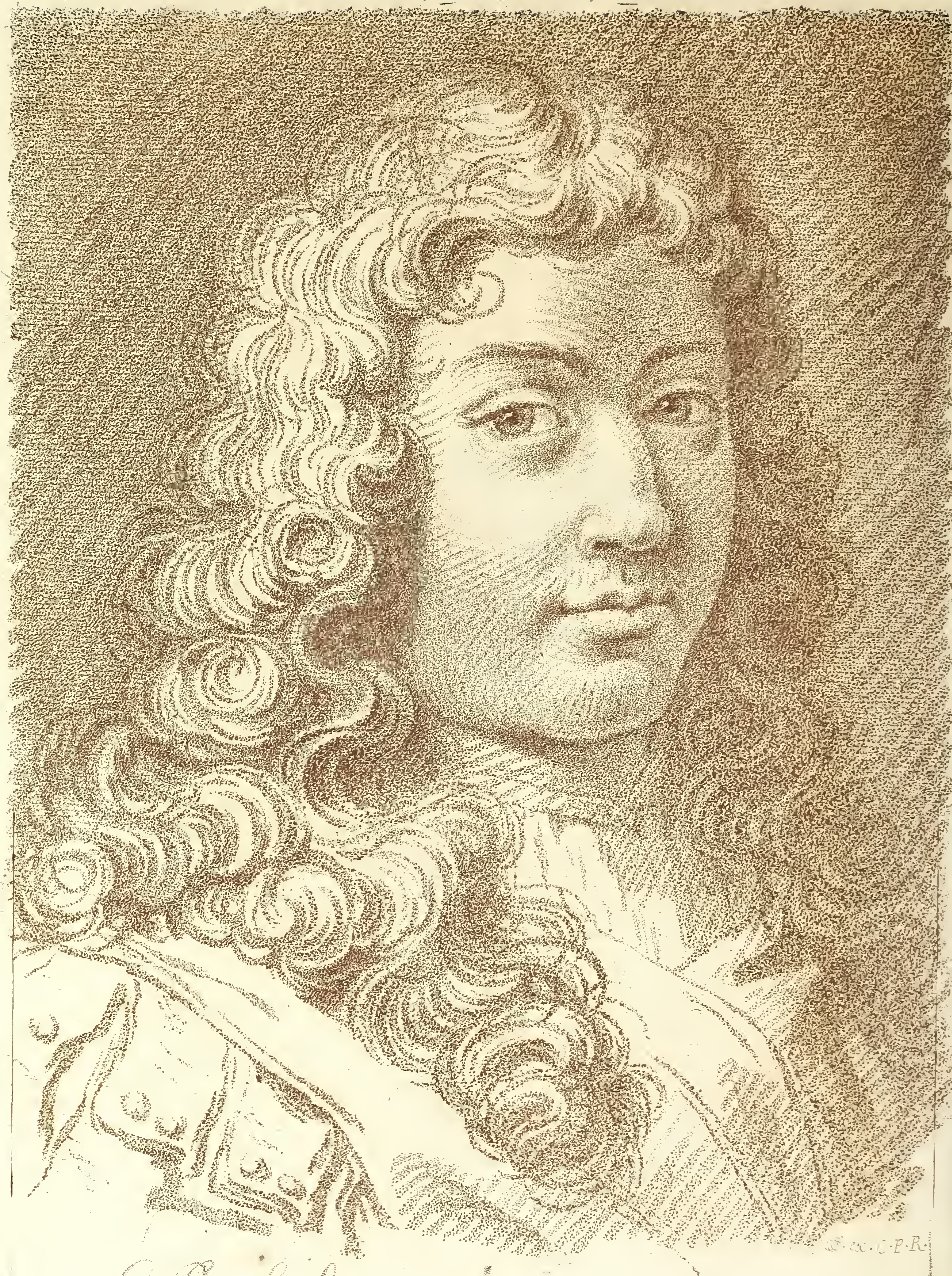
Pendant que les Puiſſances belligérantes ſe comportent ainſi, les Nations qui ſont en paix, doivent s'employer à leur faire mettre bas les armes. A cette fin, il faut qn'elles rompent avec celles qui favoriſent le parti qui ſoutient injuſtement la guerre, & qu'elles ſe portent pour médiatrices des différends qui lui ont donné lieu. De leur côté, les Puiſſances qui ſont en guerre, ſont obligées par le droit naturel, d'écouter favorablement les propoſitions qu'on leur fait; de ſe ſouvenir qu'elles ne ſe battent que pour avoir la paix, (*a*) & de ſaiſir avec empreſſement l'occaſion de faire la paix, même avec quelque préjudice. Car la paix eſt utile aux vainqueurs & aux vaincus. Aux vainqueurs, parce qu'il y a

(*a*) *Sapientes*, dit Sallufte, *pacis cauſâ bellum gerere.* Et Saint Auguſtin nous apprend : *Non pacem quæri ut bellum exerceatur, ſed bellum geri, ut pax acquiratur.*

lieu de craindre qu'en preſſant trop l'ennemi opprimé, celui-ci réduit au déſeſpoir, ne ſe porte à quelque extrémité violente, qui change tout-à-coup la ſituation de ſon état, rien n'étant plus à craindre qu'un excès de fureur, qu'on peut comparer à la morſure d'une bête féroce qui ſe meurt. Aux vaincus, parce qu'il eſt dangereux de tenter un dernier effort & qu'il eſt preſque certain qu'une longue guerre peut enfin les réduire ſous la puiſſance de leurs ennemis.

Il leur eſt donc également avantageux d'accepter un accommodement. Et lorſque la paix eſt conclue, il convient qu'ils en obſervent religieuſement les articles.





L. Rochefoucault né en 1613, mort en 1680.

LA ROCHEFOUCAULT. *

CE n'eſt point aſſez d'être doué de grandes vertus & d'avoir produit de beaux Ouvrages pour acquérir de la célébrité : il faut encore que ces vertus & ces Ouvrages ayent été traverſés & combattus. Sans cela, l'admiration la plus générale ne fait pas une réputation fort étendue. On ſe laſſe enfin de vous louer ; & on ne parle long-temps de vous, que quand on trouve des contradicteurs. Le nom d'un homme paſſe ainſi de bouche en bouche. Il eſt encore plus porté par les critiques que par les panégyriſtes. Des événemens naiſſent de cette ſorte de controverſe : la renommée les publie ; & chacun s'empreſſe de connoître celui qui en eſt l'objet.

Le Moraliſte qui va nous occuper, a eu aſſez de philoſophie & de crédit, pour ne pas ſe laiſſer ſéduire aux éloges qu'il a reçus, & pour impoſer aux envieux de ſon mérite. Il a gagné ainſi de la tranquillité ; bien infiniment préférable à la réputation que les conteſtations donnent. Il vaut mieux vivre ignoré, que d'acheter au prix de ſon repos une célébrité frivole. Il eſt fâcheux néanmoins pour ſa mémoire, que par cette conduite il n'ait point fourni des traits qui puiſſent rendre ſon hiſtoire intéreſſante. Sa vie a été uniforme. Sans aucune ſorte d'ambition, content de ſon état & de ſa fortune, il n'a eu à cœur que de vivre conformément à ſa naiſſance, & de connoître les hommes ; & cette connoiſſance qu'il a puiſée dans le grand monde, l'a preſque dégoûté de leur eſtime. Il a cru que les vertus les plus pures en apparence, n'étoient que des vices déguiſés, qu'un rafinement de l'amour propre qui ramene tout à l'intérêt. Plein de cette idée, il n'a pas été curieux d'occuper les hommes en faiſant parler de lui. D'un autre côté, ſes parens n'ont pas jugé à propos qu'on connût & qu'on relevât les traits de ſa vie privée. Aſſez puiſſans pour contenir les Ecrivains qui auroient voulu ſatisfaire le Public à cet égard, ils ont même empêché que le nom de notre Philoſophe parût à la tête de ſon Ouvrage. Et nous liſons dans l'édition de 1741 (c'eſt la onziéme de cet Ouvrage) ces paroles de l'Editeur : » Une loi reſpectable m'eſt » encore impoſée de donner cet Ouvrage, » ſans mettre ſur ſon front le nom de ſon » Auteur. (*a*) Le Lecteur ne doit donc point s'attendre à des détails piquans ſur ſa vie. On ne ſait preſque que le temps de ſa naiſſance & celui de ſa mort.

François VI. du nom, Duc de LA ROCHEFOUCAULT, Prince de Marillac, Baron de Verteuil, Gouverneur de Poitou, & Chevalier des Ordres du Roi, naquit à Paris le 15 Décembre 1613, d'une famille très ancienne & très-illuſtre. Elevé comme un Seigneur de ſon rang, il paſſa ſa jeuneſſe avec des perſonnes qui l'inſtruiſirent, moins pour en faire un Savant qu'un Homme de Cour. Son génie fut en quelque ſorte étouffé par les inſtructions qu'on lui donnoit à cet égard. Son état l'obligea d'abord de ſe produire à la Cour ; & on dit qu'il fut grand Courtiſan. Si cela eſt, LA ROCHEFOUCAULT ne naquit point Philoſophe, mais il le devint ; car rien n'eſt plus oppoſé à la Philoſophie que l'adulation & le menſonge. Qui dit Courtiſan, dit flatteur, politique, diſſimulé, & preſque toujours ennemi de

* *Dictionnaire de Moreri*, art. *La Rochefoucault.* Les préfaces differentes de ſes *Maximes*, &c. &c. &c.

(*a*) *Réflexions, Sentences & Maximes morales* de M. le Duc *** 1741, page X de la Préface.

la vérité. Il y a plus lieu de croire qu'il fut grand Militaire, comme on nous l'assure, parce que l'Art Militaire demande beaucoup de génie; & on connoît les lumieres & la sagacité de notre Moraliste. On dit même qu'il se signala en plusieurs actions par son courage, sa prudence & son esprit, sans nous apprendre cependant quelles ont été ces occasions. Mais ce qu'on peut assurer, c'est qu'il est le plus grand scrutateur du cœur humain, qui ait vécu depuis la renaissance des Lettres. Personne n'a mieux connu que lui les ressorts qui le font agir, & il les a développé avec une finesse & une précision admirables.

Ce travail ne l'occupa que sur la fin de ses jours. Des raisons de convenance l'obligerent de vivre à la Cour. Ces mêmes raisons l'engagerent aussi à se marier, & il épousa *Andrée de Vivonne*, Dame de la Chasteneraye, &c. fille d'*André de Vivonne*, Seigneur de la Beraudiere, Grand Fauconnier de France. Mais enfin las d'avoir pour de simples mortels des égards & des complaisances, qu'ils ne payent souvent (& sur-tout à la Cour) que d'ingratitude, il crut devoir vivre un peu pour lui. Il se retira dans le sein de sa famille; & désormais il n'eut de commerce intime qu'avec des Gens de Lettres. Livré ainsi à lui-même, il mit par écrit les réflexions qu'il avoit faites sur les passions des hommes, & il les publia sous le titre de *Réflexions, Sentences & Maximes morales*. Et comme c'est à la Cour qu'il les étudia ces passions, il établit dans son livre un principe, qui est assez celui de tous les Courtisans: c'est que les perfections dont l'homme est doué, sont presque toujours dégradées par des motifs d'amour propre & d'intérêt, principe affreux, qui tend à anéantir toutes les vertus & à désunir toutes les sociétés. En effet, s'il n'y a ni véritable amitié, ni véritable reconnoissance, ni véritable justice, l'Univers n'est qu'une grande & horrible caverne de brigands. Si ce que les hommes ont nommé amitié, n'est, comme l'a avancé LA ROCHEFOUCAULT, qu'un ménagement réciproque d'intérêt & qu'un échange de bons offices; & pour me servir de l'expression d'*Antoine Perez*, s'il ne se trouve plus de véritable amitié, qu'entre le corps & l'ame, qui sont à moitié de perte & de gain, il n'y a donc point d'humanité. Cette effusion réciproque de sentimens, qui forme la consolation du Sage dans les adversités de la vie, est donc une chimere. Nulle ressource pour le malheureux, qui n'est pas en état de reconnoître les secours qu'il demande: il doit s'attendre à périr misérablement, quelque vertu ou quelque mérite qu'il ait d'ailleurs.

Les conséquences qu'on tire de-là sont terribles; & notre Philosophe en déduit lui-même une qui fait frémir. Dans l'adversité de nos amis, nous trouvons, dit-il, toujours quelque chose qui ne nous déplaît pas. A moins que de tordre le sens de ces expressions, c'est, comme le remarquent fort bien les Auteurs du Journal Littéraire, dans l'extrait qu'ils ont publié des *Réflexions* qui occasionnent celles-ci, (*a*) c'est-là l'idée la plus noire qu'on puisse donner du cœur humain. On peut douter, ajoutent ces Journalistes, si les plus scélérats même sont susceptibles d'une pareille malignité, & s'ils ne s'affligent pas sincérement de l'adversité d'un homme, à qui ils ne sont liés que par le crime même. Un plaisir si affreux ne sauroit être excité dans leur ame, que par un avantage sensible qui pourroit leur revenir des malheurs de leurs amis. Car être vicieux sans intérêt, n'être scélérat que pour le plaisir de l'être, est le caractere d'un monstre & non celui d'un homme.

LA ROCHEFOUCAULT avoit trop de lumieres & de jugement pour ne pas sentir que ce principe n'étoit point généralement vrai. Il savoit bien que quand on aime quelqu'un, on n'ambi-

(*a*) *Journal Littéraire* 1715, Tome II. Seconde partie, pag. 69, 70.

tionne d'autre récompense pour les services qu'on lui rend, que le plaisir d'avoir pû lui être utile. C'est ici une satisfaction du cœur, qui est infiniment plus exquise que les plaisirs les plus sensuels. D'ailleurs puisque les belles choses sont en droit de nous plaire sans aucun intérêt, par quelles raisons n'aimerions-nous pas de même la vertu & le mérite, qui sont les plus belles de toutes les choses? Notre Philosophe pouvoit-il encore ignorer qu'il y a des vertus de tempérament, certains instincts qui préviennent la raison, pour nous porter à faire du bien à nos prochains, & à nous acquitter de nos devoirs envers eux? Il est des personnes qui aiment naturellement l'ordre & la propreté. Il en est d'autres qui ont un penchant naturel pour l'équité & la justice, dont le cœur est sensible & bienfaisant, & qui souffriroient si elles étoient obligées de commettre une action injuste, ou de causer de la peine à quelqu'un. Cette disposition naturelle du cœur ne peut être pas une vertu: mais si faire du bien par instinct, c'est agir sans raisonner, ce n'est donc point diriger ses actions à un intérêt grossier (*a*).

Tout cela étoit sans doute connu de LA ROCHEFOUCAULT. Aussi le principe qu'il établit, ne regarde pas l'homme sensible & vertueux, mais les hommes tels qu'ils sont en général. Et il faut convenir que l'amour propre & l'intérêt renversent leurs vertus, ou du moins qu'ils les ébranlent & les énervent presque toutes. C'est une chose si rare qu'on rende justice au mérite pour l'amour du mérite même, qu'on peut regarder cette espece d'événement comme un phénomene moral. Notre Philosophe combat un vice dont l'homme est ordinairement & non essentiellement affecté.

Dans sa retraite il publia des *Mémoires de la Régence de la Reine Anne d'Autriche*, recommandables autant par l'exactitude & la vérité des faits, que par une diction noble, pure & élégante. On a écrit qu'au milieu de ses occupations, il perdit la vue, & qu'il ne mena plus qu'une vie languissante. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut tourmenté à la fin de ses jours par des douleurs aiguës, auxquelles il succomba le 17 Mars 1680, âgé de 68 ans.

Morale ou Doctrine de LA ROCHEFOUCAULT, *sur les motifs des actions des hommes.*

L'intérêt & la gloire sont le mobile de toutes les actions des hommes; & ce qu'ils appellent vertus, n'est souvent que l'effet de l'un & de l'autre. La clémence se pratique tantôt par vanité, quelquefois par paresse, souvent par crainte, & presque toujours par toutes les trois. Celle des Princes n'est qu'une politique pour gagner l'affection des peuples. La modération est une crainte de tomber dans l'envie & dans le mépris, auxquels on est exposé quand on s'enivre de son bonheur. C'est une vaine ostentation de la force de notre esprit, un désir de paroître plus grands que les choses qui nous élevent. La sincérité, qui est une ouverture de cœur, n'est ordinairement qu'une vaine dissimulation pour attirer la confiance, comme la fidélité n'est qu'une invention de l'amour propre pour le même sujet. Ce sont des moyens de nous élever au-dessus des autres, & de nous rendre dépositaires des choses les plus importantes. L'envie de parler de nous, & de faire voir nos défauts du côté que nous voulons bien les montrer, fait une grande partie de notre sincérité.

Notre sensibilité à l'égard des malheureux est plus souvent l'ouvrage de l'orgueil que de la bonté. Nous voulons faire voir que nous sommes au-dessus d'eux, & voilà pourquoi nous leur donnons des marques de compassion. Ce qui paroît générosité, n'est souvent qu'une ambition déguisée, qui méprise de petits intérêts:

(*a*) *Ubi suprà*, pag. 72.

pour aller à de plus grands. Nous ne pouvons rien aimer que par rapport à nous ; & nous ne faisons que suivre notre goût & notre plaisir, lorsque nous préférons quelqu'un à nous-mêmes. Cependant c'est par cette préférence seule que l'amitié peut être vraie & parfaite. Nous nous persuadons souvent d'aimer les gens plus puissans que nous, quoique ce soit l'intérêt seul qui produise cette amitié. Nous ne nous donnons pas à eux pour le bien que nous leur voulons faire, mais pour celui que nous en voulons recevoir. L'amour propre nous augmente ou nous diminue les bonnes qualités de ceux que nous aimons, à proportion de la satisfaction que nous avons d'eux ; & nous jugeons de leur mérite par la maniere dont ils vivent avec nous. Enfin si la vanité & l'intérêt ne renversent pas entierement les vertus, du moins elles les ébranlent toutes.

La vertu ne va pas loin lorsque la vanité ne lui tient pas compagnie. Ce qu'on nomme libéralité, n'est le plus souvent que la vanité de donner, que nous aimons mieux que ce que nous donnons. Cette foiblesse, pour ne pas dire cette passion, fait en plusieurs occasions la valeur des hommes & la vertu des femmes. Elle nous agite sans cesse, tandis que les autres passions nous donnent quelquefois du relâche. Nous ne l'aimons cependant que dans nous-mêmes; & nous trouvons celle des autres insupportable, parce qu'elle blesse la nôtre.

L'intérêt n'a pas moins d'empire sur le coeur des hommes que la vanité. Quelque prétexte qu'ils donnent à leurs afflictions, ce n'est souvent que l'intérêt & la vanité qui les causent. Un bon naturel, qui se vante d'être très-sensible, est presque toujours étouffé par le moindre intérêt. L'intérêt met en œuvre toutes sortes de vertus & de vices : il parle toutes sortes de langues & joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé. Les vertus se perdent dans lui comme les fleuves se perdent dans la mer. Le nom de la vertu lui sert aussi utilement que les vices. Il englobe tout, & ce n'est que pour de petits intérêts qu'on néglige l'examen dans les affaires.

Il est néanmoins des cas où la vanité & l'intérêt sont utiles : c'est lorsqu'ils nous servent à supporter les dégoûts & les humiliations que nous pouvons essuyer dans les affaires de la vie. Car si ni l'un ni l'autre ne nous dédommagent point, nous souffrons des douleurs morales très-aiguës. Aussi celles de la honte & de la jalousie sont insupportables, parce que la vanité ne peut les adoucir. La jalousie est le plus grand de tous les maux, & celui qui fait le moins de pitié aux personnes qui le causent. L'orgueil a ses bizarreries comme les autres passions ; mais on a honte d'avouer qu'on a de la jalousie, quoiqu'on se fasse honneur d'en avoir eu, & d'être capable d'en avoir. Il y a dans la jalousie plus d'amour propre que d'amour. Cependant la jalousie est en quelque maniere juste & raisonnable, parce qu'elle ne tend qu'à nous conserver un bien qui nous appartient, ou que nous croyons nous appartenir. C'est une maladie qui se nourrit dans les doutes, & elle devient furieuse où elle finit, sitôt qu'on passe du doute à la certitude.

Il faut bien distinguer ici la jalousie de l'envie ; car l'envie est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres. On fait souvent vanité des passions même les plus criminelles ; mais l'envie est une passion timide & honteuse qu'on n'ose jamais avouer. Elle cause plus de maux dans le monde que les passions les plus ouvertes. Elle s'attache sur-tout au mérite. L'approbation qu'on donne à ceux qui entrent dans le monde, vient souvent de l'envie secrette que l'on porte aux personnes qui y sont établies. On est jaloux du bonheur des autres, & l'envie qu'on leur porte dure encore plus longtemps que ce bonheur même.

Quoique l'intérêt soit, comme nous avons vu, un des grands ressorts qui nous meuvent, & que par-là il soit une maladie épidémique pour tout le genre humain, néanmoins il est encore plus de gens sans intérêt que sans envie. Il n'y a que ceux qui sont doués de grandes qua-

lités, qui n'apportent point cette foiblesse. Elle est si adhérante au cœur, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'elle est plus irréconciliable que la haine. L'amitié seule peut la détruire, de même que la coquetterie détruit le véritable amour. L'orgueil qui nous l'inspire, sert souvent à la modérer. Ce remede est plus facile à trouver que celui de l'amitié.

Les attachemens de cœur sont très-changeans, parce qu'il est difficile de connoître les qualités de l'ame, & facile de connoître celles de l'esprit. Il y a des gens qu'on approuve, qui n'ont pour tout mérite que les vices qui servent au commerce de la vie. Un homme fin impose aisément à la multitude. La finesse est l'art de cacher dans sa conduite ses véritables intentions, afin que paroissant agir sans intérêt, on ne se méfie pas de nos vues. Le sublime de cet art consiste à savoir bien feindre de tomber dans les piéges qu'on nous tend; car on n'est jamais si aisément trompé que quand on songe à tromper les autres. Les plus habiles affectent encore de blâmer toutes les finesses, pour qu'on ne se méfie pas d'eux. Ils tâchent aussi de gagner votre amitié, parce qu'ils savent qu'en toutes les affaires, l'esprit est la dupe du cœur. Cependant les finesses & les trahisons ne viennent que de manque d'habileté. L'usage de la finesse particuliérement est la marque d'un petit esprit. Aussi arrive-t-il presque toujours que celui qui s'en sert pour se couvrir dans un endroit, se découvre en un autre. A force de vouloir trahir autrui, il se trahit soi-même.

C'est un vice que les hommes ajoutent à ceux que la nature leur a donnés. Il semble qu'ils ne se trouvent pas assez de défauts : ils en augmentent encore le nombre par de certaines qualités singulieres, dont ils affectent de se parer; & ils les cultivent avec tant de soin, qu'elles deviennent à la fin des défauts naturels, qu'il ne dépend pas d'eux de corriger. Leurs imperfections devroient les humilier assez, pour les dégoûter de les multiplier. Car une preuve sensible qu'ils les connoissent, c'est qu'ils n'ont jamais tort, quand ils parlent de leur conduite. Le même amour propre qui les aveugle pour l'ordinaire, les éclaire alors, & leur donne des vues si justes, qu'il leur fait supprimer ou déguiser les moindres choses qui peuvent être condamnées. Il est vrai qu'à cette attention ils joignent aussi celle de se faire valoir par des qualités qu'ils n'ont pas, quelqu'instruits qu'ils soient qu'on n'est jamais si ridicule par les qualités qu'on a, que par celles qu'on affecte d'avoir. Peu d'esprit avec de la droiture, ennuye moins à la longue que beaucoup d'esprit avec du travers.

Toutes les finesses, pour mettre en jeu l'intérêt & l'orgueil, sont de véritables miseres. Cela se découvre sur-tout à l'heure de la mort. On a beau chercher à se faire illusion, le masque tombe. Les meilleurs raisonnemens que nous pouvons faire en parfaite santé, ne sont rien quand on touche à la derniere heure. Il s'en faut bien que la mort nous paroisse de près ce que nous l'avons jugée de loin. Il n'y a que trois sortes d'hommes qui puissent en tempérer l'horreur : les Sages, qui croyent qu'il faut aller de bonne grace où l'on ne sauroit s'empêcher d'aller : les héros que l'amour de la gloire aveugle; & les gens du commun, dont le peu de lumiere empêche de connoître la grandeur du mal, & leur laisse la liberté de penser à autre chose. Les motifs de religion à part, (qui sont infiniment plus puissans que les raisonnemens philosophiques) les remedes les plus propres à adoucir le passage cruel de cette vie-ci à une autre, ce sont a gloire de mourir avec fermeté, l'espérance d'être regreté, le desir de laisser une belle réputation, l'assurance d'être affranchi des miseres de la vie, & de ne dépendre plus des caprices de la fortune.



PUFENDORFF.



Pufendorff. né en 1632. mort en 1694.

PUFENDORFF. *

IL eſt heureux que l'ordre chronologique s'accorde ici avec le rang que doit occuper dans la claſſe des Légiſlateurs *Samuel de* PUFENDORFF. Son hiſtoire ſera plus intéreſſante, parce qu'elle formera une ſuite non interrompue avec celle de *Grotius* ſon prédéceſſeur, & qu'on verra le progrès naturel du grand art de gouverner les hommes. Ce Philoſophe naquit en 1631 à Fleh, petit Village ſitué aſſez près de la Ville de Chemnitz, dans la Miſnie, province de la Haute-Saxe. Son pere s'appelloit *Elie Pufendorff.* Il étoit Miniſtre. Peu accommodé des biens de la fortune, il ne put ſeconder par une bonne éducation, les diſpoſitions heureuſes qu'il ne tarda pas de remarquer à ſon fils. Il voulut les cultiver lui-même; mais il reconnut bientôt que ſes lumieres étoient très-bornées à cet égard. Les vues du jeune PUFENDORFF alloient beaucoup au-delà de ſes inſtructions. Son génie vif & pénétrant avoit beſoin de leçons bien différentes de celles qu'on donne à des enfans ordinaires, & ſon pere ne pouvoit lui apprendre que ce qu'il ſavoit. Un Seigneur Saxon touché de ſa grande ſagacité, ne vit point ſans peine qu'on le laiſsât ainſi languir dans un Village. Il offrit de fournir à ſon entretien, ſi on vouloit l'envoyer étudier dans une Univerſité; & M. *Pufendorff* ayant accepté cette offre, ſon fils partit pour Leipſic. Il entra dans l'Univerſité de cette Ville, où il ſe diſtingua en peu de temps. Son ardeur pour l'étude lui fit faire des progrès étonnans. Son pere qui le deſtinoit à être Miniſtre comme lui, voulut qu'il s'attachât à la Théologie. Par obéiſſance, il commença à l'étudier; mais ſon goût ne le portoit pas à cette étude, & il ſe déclaroit de jour en jour pour celui de la Juriſprudence. Auſſi abandonna-t-il inſenſiblement la Théologie. Après avoir ſatisfait ſa curioſité ſur toutes les branches de la Légiſlation, il ſe fixa au Droit public. Un motif d'intérêt ſe joignit à ſon inclination. Il apprit que les divers Souverains qui compoſent l'Etat Germanique, n'ont point d'autres Miniſtres d'Etat, que les perſonnes habiles dans la ſcience du Droit public d'Allemagne. Ce n'eſt en ce pays, ni la naiſſance ni le crédit qui procurent des places, c'eſt le mérite ſeul. On penſe-là que des Savans, qui s'appliquent à connoître les intérêts particuliers des hommes, ſont plus capables de les concilier que des perſonnes diſſipées & ſans principes. Avez-vous du mérite, vous êtes admis aux premieres dignités de l'Etat. Inſtruit de tout cela, PUFENDORFF réſolut de ſe frayer par ſa capacité une voie aux honneurs.

Lorſqu'il eut appris à Leipſic tout ce qu'on pouvoit lui enſeigner ſur le Droit, il alla à Gènes, pour acquérir d'autres connoiſſances. Ce qui l'attira dans cet endroit, ce fut le célebre Géometre *Erhard Weigel*, qui y profeſſoit les Mathématiques. Notre jeune Philoſophe avoit déja étudié les premiers élémens de cette ſcience; & il avoit jugé qu'elle étoit néceſſaire pour faire des progrès dans toutes les autres. Il ſe préſenta chez M. *Weigel*, ſans autre recommandation que celle de ſon mérite & de ſon envie d'apprendre. Le Profeſſeur leur fit l'accueil dont l'un

* Vie de Pufendorff, à la tête de la traduction allemande de ſon Ouvrage *de Statu Imperii Germanici. Eloge hiſtorique de M. le Baron de Pufendorff*, à la tête de ſon *Introduction à l'Hiſtoire*, &c. *Biblioteca Fabriciana*, Tom. IV. Préface de la traduction françoiſe du Traité *du Droit de la Nature & des Gens. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres* par le P. *Niceron*, Tom. XVII. Et ſes Ouvrages.

& l'autre étoient dignes. Non-seulement il reçut PUFENDORFF de la maniere la plus gracieuse : il lui offrit encore un logement chez lui. Celui-ci gagnoit trop à cette offre pour la refuser. Il l'accepta, & se livra sans réserve à l'étude des Mathématiques. Il vit ainsi les Ouvrages de *Descartes*, & ce fut avec une satisfaction infinie. La maniere de philosopher de ce grand homme l'affecta si fort, que ses talens naturels en acquirent une perfection, dont il ne les auroit pas cru susceptibles. Il convient lui-même, que s'il y a quelque ordre & quelque justesse dans ses écrits, il les doit à sa méthode.

Je ne sai si aucune doctrine a produit de si grands effets que celle de *Descartes*; mais voici trois Philosophes du premier ordre qu'elle a formés, & que je compte déja dans cette Histoire: savoir *Loke*, *Malebranche*, & PUFENDORFF. Ce dernier ne trouva pas seulement dans ses Ouvrages des découvertes utiles : il y gagna aussi une chose plus précieuse : ce fut le goût de la Philosophie, cet amour du vrai & du simple, qui dissipe les préjugés & les illusions de l'amour propre. Il regarda dès-lors ces titres fastueux, qu'on prend dans les Universités comme des marques vaines & équivoques de la capacité & du savoir. Plus jaloux d'être docte que de le paroître, il dédaigna de prendre la qualité de Docteur. Son esprit se nourrissoit avec un plaisir infini de l'étude des Mathématiques; & son cœur étoit au comble de sa joie par la société aimable de M. *Weigel*. Ce Mathématicien avoit eu dessein de composer un cours de morale, traité à la maniere des Géometres. L'estime qu'il faisoit de PUFENDORFF, l'engagea à lui communiquer son projet. Notre Philosophe démêla si bien les principes de la morale, que M. *Weigel* le crut plus propre que lui à l'exécuter. Il lui donna son manuscrit & lui permit d'en faire tel usage qu'il voudroit.

Tout attachoit PUFENDORFF chez son Professeur, & les leçons qu'il en recevoit, & la douceur de son commerce, & ses politesses prévenantes : mais il craignoit d'abuser de ses bontés, en demeurant plus long-temps avec lui. Il comptoit déja une année de séjour : c'en étoit trop, selon lui, pour un homme qui étoit hors d'état de reconnoître les services qu'il lui avoit rendus. Il le quitta & retourna à Leipsic.

Là incertain sur le parti qu'il avoit à prendre pour jetter les fondemens d'une fortune médiocre, il reçut une lettre de son frere, qui étoit au service du Roi de Suede, par laquelle il lui conseilloit de ne pas perdre son temps dans son pays, & de chercher à se placer ailleurs. PUFENDORFF trouva ce conseil bon, & résolut de le suivre. Il fit connoissance avec des Suédois, qui lui proposerent de se charger de l'éducation des fils de M. *Coyet*, Conseiller Aulique du Roi de Suede, Secretaire d'Etat, & Ambassadeur extraordinaire auprès des Provinces-Unies. La situation où il étoit ne lui permit pas de refuser ce poste. Il alla avec ses éleves à Leyde, où il s'occupa à faire imprimer les Opuscules de *Meursius*. Le succès qu'eut cet Ouvrage, l'engagea à en publier un autre intitulé : *L'ancienne Grece de Lauwemberg*. Ce livre parut en 1660, sous les auspices du pere de ses éleves.

PUFENDORFF avoit alors 29 ans. C'étoit l'âge où son goût devoit être formé. Aussi le ramena-t-il à ses premieres inclinations. Il n'étudia plus désormais les sciences & l'histoire que par la liaison qu'elles pouvoient avoir avec la Législation. L'étude particuliere qu'il en avoit faite, avoit pour objet le Droit public. Ce Droit sortoit à peine du chaos où les Jurisconsultes & les Théologiens l'avoient plongé. Ceux-là trop remplis de leur Code & de leur Digeste, vouloient en faire la regle immuable de l'équité, & négligeoient absolument de remonter aux premiers principes. Ceux-ci avoient achevé de brouiller cette science par des distinctions scholastiques, qui au lieu de rien éclaircir, en rendoient au contraire l'étude longue, pénible & obscure. Notre Philosophe voulut répandre un nouveau

jour ſur cette matiere. Il lut à cette fin le grand Ouvrage de *Grotius* ſur le Droit de la Guerre & de la Paix. Cette lecture étendit ſes idées & lui en fit naître de nouvelles. Elles produiſirent à la fin le projet d'un traité très-philoſophique ſur le Droit de la Nature & des Gens. Il falloit pour l'exécuter des ſecours qu'il ne trouvoit point à Leyde, & que le temps & la Providence pouvoient ſeuls lui fournir. En attendant un heureux hazard & des occaſions propices, il compoſa des *Elémens de la Juriſprudence univerſelle*, qu'il publia à la Haye. Il y employa diverſes choſes tirées de la morale manuſcrite que M. *Weigel* lui avoit donnée. Ces choſes étoient traitées dans un goût géométrique. Auſſi un Savant en liſant cet Ouvrage dit qu'il ſentoit le Mathématicien. L'Auteur l'avoit dédié à *Charles-Louis*, Electeur Palatin ; & ce Prince lui en avoit témoigné ſa reconnoiſſance par une lettre très-gracieuſe, dans laquelle il l'aſſuroit de ſon eſtime, & lui faiſoit eſpérer des preuves ſolides de ſa bienveillance. Cette eſpérance ne fut pas longue. Un an après avoir écrit cette lettre, (c'eſt en 1661) l'Electeur le fit appeller à l'Univerſité de Heidelberg, en qualité de Profeſſeur. PUFENDORFF s'y rendit, & il eut la gloire de remplir la premiere Chaire de Profeſſeur public qu'il y eût en Allemagne pour le Droit de la Nature & des Gens, que *Charles-Louis* fonda en ſa faveur. Ce bienfaiteur l'employa à l'éducation du Prince Electoral. Et pour rendre ſes talens encore plus utiles, il l'engagea à écrire ſur l'état de l'Empire d'Allemagne, & lui fit donner des mémoires, afin de le mettre en état d'y travailler.

Notre Profeſſeur examina attentivement tous ces mémoires, & après avoir combiné toutes choſes, il trouva que l'Allemagne eſt un corps républicain, dont les membres mal aſſortis font un tout monſtrueux. Cette propoſition fit le principal ſujet de ſon Ouvrage. Elle étoit ſans doute très-hardie. Auſſi ne crut-il pas devoir s'en déclarer l'Auteur. Il ſe déguiſa ſous le nom de *Severin*, Sieur de *Monzabano*, Veronois. Et il le dédia à ſon frere, qui étoit Ambaſſadeur de Suede à la Cour de France, qu'il maſqua ſous le nom de *Lelio*, Sieur de *Trezolani*. Pour éviter tout ſoupçon, il ne jugea pas à propos de le publier en Allemagne. Il fit parvenir ſon manuſcrit à ſon frere, pour le faire imprimer à Paris. Celui-ci le préſenta à un Libraire, qui pria M. *de Mezerai* de l'examiner. Ce fameux Hiſtorien le lut, & le jugea digne de voir le jour ; mais il refuſa de donner ſon approbation, parce qu'il y trouva quelques endroits oppoſés aux intérêts de la France, & d'autres où les Prêtres & les Moines étoient maltraités. L'Ambaſſadeur de Suede ſe contenta de ce refus : il envoya le manuſcrit à Genève. Il y fut imprimé. Ce fut en 1667 que ce livre parut avec ce titre : *Severini de Monzabano, de Statu Imperii Germanici, liber unus*. Il fut accueilli comme l'Auteur l'avoit préſumé. On en chercha beaucoup l'Auteur, & on l'attribua d'abord à différentes perſonnes ; mais on ne put jamais le deviner. Ce qui rendoit l'enigme difficile, c'étoit les ſoins que PUFENDORFF s'étoit donnés pour prévenir ou pour diſſiper les ſoupçons qu'on auroit pû former ſur lui. Il avoit ſi bien pris ſes meſures, qu'on n'a pû ſavoir exactement la vérité qu'après ſa mort.

Tandis qu'on cherchoit à connoître l'Auteur de ce livre, pluſieurs Juriſconſultes écrivoient contre l'ouvrage, & d'autres travailloient à en obtenir la ſuppreſſion. Ceux-ci vinrent à bout de le faire condamner, interdire & confiſquer en pluſieurs endroits de l'Allemagne ; & les autres publierent preſque coup ſur coup trois critiques, leſquelles furent encore ſuivies de deux qui parurent quelques années après. Les Auteurs de ces critiques ſont *Martin Schoockius*, (*a*) *Philippe-André Oldenburgerus*, ſous le nom

(*a*) *Exercitationes XII. quibus Severini de Monzabano, admodum promulſidis, Tractatus de Statu Imperii Germanici diſcutitur*, &c. 1668.

de *Pacificus à Lapide*, (*a*) *Jean-Louis Praſchius*, (*b*) *Charles Scharſchmidius*, (*c*) & *Jean-George Kulpis.* (*d*) La production de PUFENDORFF n'en fut pas pour cela moins eſtimée; mais la réputation qu'elle lui acquit lui devint très préjudiciable. La jalouſie aigrit les eſprits de ſes adverſaires. Ils ourdirent des manœuvres ſourdes & artificieuſes; & leurs cabales furent ſi méchamment tramées, qu'elles l'emporterent ſur les qualités éminentes de notre Profeſſeur. Ils vinrent à bout de le déplacer. Les mémoires de ſa vie ne diſent pas de quelle maniere il perdit ſa Chaire. C'eſt une conjecture de ma part fondée ſur la connoiſſance du cœur humain. Quand on a vécu avec des envieux, on ſait de quoi ils ſont capables pour perdre un homme qui les offuſque. Il eſt un art de faire diſparoître le mérite, quelque réel qu'il ſoit; & les mauvais génies, qui ont intérêt d'en faire une étude particuliere, y excellent preſque toujours.

Privé ainſi de ſon état, PUFENDORFF crut devoir aller offrir ſes ſervices au Roi de Danemarck. Il ſe rendit à Copenhague, où il ſollicita une Chaire de Profeſſeur qui vaquoit. Un compétiteur plus recommandé que lui l'emporta; & il ne gagna à ſon voyage que le chagrin d'en être témoin. Il vit bien par-là ou qu'on ne le connoiſſoit point aſſez dans ce pays, ou que la protection & le crédit y décidoient des talens. Il eſpéra qu'en Suede on lui rendroit plus de juſtice. Dans cette vue, il alla à Lunden, où le Roi *Charles XI.* venoit d'ériger une Univerſité. Il y fut reçu à bras ouverts. On lui conféra ſur le champ une Chaire de Profeſſeur, dont il prit poſſeſſion en 1670.

Cette place le mit en état de reprendre le cours ordinaire de ſes études. Il compoſa un petit Ouvrage, qu'il publia ſous le titre de *Recherches ſur la République irréguliere.* C'eſt une eſpece de Commentaire du quatriéme Chapitre de ſon livre de *l'Etat de l'Empire Germanique*, dans lequel il traite de la forme de cet Empire. Cette production fut bien reçue. Mais juſqu'ici il ne s'étoit point annoncé, comme il pouvoit le faire. Il devoit conſommer ſa réputation par le grand Ouvrage qu'il méditoit ſur le Droit de la Nature & des Gens. Jouiſſant d'une grande tranquillité, & pourvu des ſecours qui lui étoient néceſſaires, il réſolut enfin d'y mettre la derniere main. Il lut tous les Ouvrages politiques de *Hobbes*, & relut avec une attention ſcrupuleuſe le livre du Droit de la Guerre & de la Paix de *Grotius*. Cette ſeconde lecture lui fut très-profitable. Il remarqua que quoique ce livre fût la production d'un grand Philoſophe, il n'étoit pourtant point exempt de préjugés. *Grotius* avoit gardé quelques ménagemens pour les idées ſcholaſtiques, ſoit qu'il n'en fût pas entierement revenu lui-même, ſoit qu'il crût avoir beſoin de cette condeſcendance, pour gagner une ſorte de lecteurs qui en faiſoient cas. PUFENDORFF ſentant l'inutilité de cette condeſcendance, n'y eut aucun égard. Il traita ſa matiere ſans ſonger qu'il y eût des Scholaſtiques. On voit (dit l'Auteur de ſon Eloge (*e*)) un homme qui remontant aux idées les plus ſimples de la morale, va pas à pas de principe en principe, de preuve en preuve; examine avec une attention extrême; diviſe avec une régularité ſcrupuleuſe; définit avec préciſion; enfin forme un ſyſtême méthodique de la ſcience des mœurs. Quoique moins érudit que *Grotius*, il creuſe davantage les principes, & en développe les conſéquences par une ſuite de raiſonnemens qui s'éclairent réciproquement. Inexorable ſur l'opinion des Scholaſtiques, qui établiſſoit que les actions commandées & interdites par le droit naturel ſont honnêtes ou deshonnêtes par elles-mêmes, il traite de belles chimeres & de principes ſtériles,

(*a*) *Notæ & ſtricturæ* 1668.

(*b*) *Litteræ ſecretiores Monzambani ad Lælium fratrem, de Germana Imperii Germanici forma,*

(*c*) *Syſtema juris publici humano Germanici & diſquiſitio de Republica monſtruoſa contra Severinum de Monzambano ejus que aſſeclas* 1677.

(*d*) *Commentationes Academicæ in Severinum de Monzambano de Statu Imperii Germanici* 1682.

(*e*) Page XXXVI.

les idées de l'honnête détachées du rapport qu'elles ont à la volonté de Dieu. C'étoit retrancher aux gens de Collége une infinité de subtilités métaphysiques qu'ils vantoient beaucoup, & qu'ils donnoient à leurs éleves pour les plus fines & les plus sublimes notions de la Morale. Notre Philosophe s'attaquoit à fortes parties, & s'exposoit par-là à de grandes persécutions. C'est aussi ce qu'il éprouva dès que son livre fut au jour (en 1672.) (a) Il s'éleva tout-à-coup contre ce livre une nuée de critiques; & il n'en fut pas quitte pour des injures. La réputation immortelle que lui forma ce grand Ouvrage, lui coûta son repos & presque sa vie.

Le premier qui l'attaqua fut *Nicolas Beckman*, Professeur en Droit, secondé de *Josué Schwartz*, Professeur en Théologie. Ils publierent ensemble un Ecrit anonyme intitulé : *Liste de certaines nouveautés que* M. Samuel Pufendorff *a avancées contre les fondemens orthodoxes dans son livre du Droit de la Nature & des Gens.* Notre Philosophe est traité très-durement dans cet Ouvrage. On l'appelle *Payen*, *Zuinglien*, *Socinien*, *Papiste*, *Pelagien*, *Hobbesien*, *Cartesien*. Ces qualifications, dont la plupart seroient un éloge dans toute autre occasion, sont employées dans cette critique comme des injures dont on accable l'Auteur. PUFENDORFF y opposa en 1674 une *Apologie tant pour soi que pour son livre contre l'Auteur d'un Libelle diffamatoire intitulé : Liste de certaines nouveautés*, &c. Cette Apologie dévoila toute la méchanceté de ses adversaires. Mais les Magistrats de Suede le vengerent encore mieux que sa réponse. Ils traiterent la *Liste* de pasquinade & de libelle; ordonnerent qu'elle seroit lacérée & brûlée par la main du Bourreau, & que le Professeur *Beckman* seroit déposé & banni du Royaume : ce qui fut exécuté au mois d'Avril 1675. La Cour de Suede se mêla aussi de cette affaire. Elle reçut la *Liste*; & on tâcha de la prévenir tellement contre le livre du Droit de la Nature & des Gens, qu'elle parut allarmée des prétendues nouveautés qu'on trouvoit dans ce livre. Pour se tranquilliser, elle accorda aux sollicitations de M. *Schertzer*, Professeur en Théologie à Leipsic, un Décret du Roi, par lequel il étoit enjoint à tous les Professeurs de veiller avec tout le soin possible, pour préserver la jeunesse de toute nouveauté contraire à l'orthodoxie & à la doctrine reçue par l'Université. Le but qu'on avoit eu en obtenant ce Décret, c'étoit d'être autorisé à inquiéter PUFENDORFF. Il le comprit bien, & il prévint le coup par une lettre latine qu'il publia en 1674.

Le second Professeur qui entra en lice contre notre Philosophe, fut *Valentin Alberti*. Ce Théologien s'essaya d'abord dans la préface d'un Commentaire manuscrit qu'il dictoit à ses écoliers sur le Droit de la Guerre & de la Paix par *Grotius*. Il publia ensuite une critique dans un *Abrégé du Droit de la Nature, rendu conforme à la Théologie orthodoxe.* PUFENDORFF répondit à cette critique, par un Ecrit intitulé : *Essai des chicanes faites depuis peu à Samuel* PUFENDORFF *sur le Droit naturel.* (*Specimen controversiarum Sam. Pufendorfio circa jus*, &c.) M. Alberti repliqua par un *Essai de défenses contre l'Essai des chicanes.* (*Specimen vindiciarum*, &c.) Notre Philosophe opposa à cette replique son fameux livre d'*Eris Scandica*, c'est-à-dire, *la Discorde de Schone*; & son adversaire y répondit par un Ecrit intitulé : *Eros Lipsicus*, qui fut traité avec beaucoup de mépris dans un Ouvrage où l'on releve les calomnies & les inepties de ce critique, *Alberti calumnias & ineptias*, comme porte le titre. Il y eut encore de part & d'autre des brochures fort vives. Mais

---

(a) Cet Ouvrage est intitulé : *De jure naturæ & gentium*, Libri VIII. & il a été traduit en François sous ce titre : *Le Droit de la Nature & des Gens, ou Systême général des principes les plus importans de la Morale, de la Jurisprudence & de la Politique*, traduit du Latin par *Jean Barbeyrac*, avec des notes 1706. Il a été aussi traduit en Allemand & en Anglois.

des amis communs autant fatigués que PUFENDORFF de cette guerre littéraire, s'employerent à la terminer. Ils y parvinrent, & les deux combattans mirent bas les armes. Il s'agissoit dans cette dispute de savoir, si le Droit naturel se doit tirer de la nature avant ou après la chûte de l'homme, dans l'état du péché ou dans celui d'innocence : question purement théologique, & qu'on auroit pû écarter d'un Ouvrage philosophique.

Cette querelle étoit à peine terminée, que MM. *Beckman* & *Schwartz* recommencerent la leur. Le premier au désespoir de s'être perdu en voulant nuire à notre Philosophe, ne songea dans son exil qu'à se venger. Il commença par publier une piéce contre lui très-satirique, où il le traite de diable incarné. Le titre seul de cette piéce porte l'empreinte de la rage la plus effrénée. (*a*) Après cette belle sortie, M. *Beckman* voulut l'attaquer personnellement. Il l'appella en duel, & lui écrivit de Copenhague où il étoit, qu'il désiroit avoir raison de ses procédés par la voie des armes. Il lui marquoit l'endroit où il devoit se rendre pour se battre avec lui, & le menaçoit de le poursuivre par tout où il seroit, s'il manquoit au rendez-vous. Notre Philosophe ne fit aucun cas de cette lettre ; & sans daigner y répondre, il l'envoya au Consistoire de l'Académie, qui procéda contre *Beckman*. Cette conduite porta la colere de celui-ci à son comble. Il songea à faire assassiner son adversaire, mais il échoua heureusement dans son dessein. La seule ressource qui lui restoit, c'étoit de répandre sa bile sur le papier. C'est aussi le parti qu'il prit. Il tâcha de rendre PUFENDORFF odieux par des écrits multipliés, qui furent réfutés par PUFENDORFF lui-même ou par ses amis.

A *Beckman* se joignit *Schwartz*. Pendant le temps du procès de son confrere, il avoit gardé un silence prudent ; & il se comporta avec la même circonspection, jusqu'à ce qu'il se fût ménagé un poste ailleurs. Mais lorsqu'il eut obtenu ce qu'il souhaitoit, il quitta sa Chaire qu'il avoit à Lunden, & se rendit en Danemarck. Ce fut là que sous le nom de *Severin Wildschultz*, dont il avoit épousé la mere, il publia un Ecrit intitulé : *Discussions des calomnies indignement avancées dans* l'Eris Sandica *de* Samuel Pufendorff, *contre un homme vénérable, sous prétexte d'une liste de ses erreurs*, &c. PUFENDORFF excédé de ces sortes d'hostilités, ne jugea pas à propos de faire à cette *Discussion* une réponse sérieuse. Il se contenta de la réfuter par une Lettre, qu'il suppose écrite par *Josué Schwartz* à son beau-fils *Severin Wildschyssius*. Il donne exprès une terminaison sale à son nom, pour marquer le mépris qu'il faisoit de sa personne ; & se borne dans cette Lettre, à tourner l'un & l'autre en ridicule.

Il parut d'autres écrits satyriques contre notre Philosophe : (*b*) mais il ne se donna pas la peine d'y répondre. Une occupation plus importante disposoit de son temps : c'étoit l'abrégé de son Traité du Droit de la Nature & des Gens, qu'il publia en 1673 sous le titre *De Officio hominis & civis, juxta legem naturalem libri duo* ; & d'une *Introduction à l'Histoire générale & politique de l'Univers*, qui parut en 1682. Il avoit compris que le Droit de la Nature & des Gens ne pouvoit se passer de l'Histoire ; que sans

(*a*) On verra, je pense, avec plaisir, le titre singulier de cette piéce : le voici. *Nicolai Beckmanni legitima defensio contra Magistri* Samuelis Pufendorfii *execrabiles fictitias calumnias, quibus illum contra omnem veritatem & justitiam ut carnatus Diabolus & singularis mendaciorum artifex per fictitia sua entia moralia (Diabolica puto) toti honesto ac erudito malitiose exponere voluit. Naturalis sive bruralis & gentilis Pufendorfii spiritus usque adeo enormiter se exerit & perverse operatur, ut nec diabolum nec infernum nec vitam æternam dari impie credat, & dum omnem actionem humanam statuit esse indifferentem boni ac mali nec præmium nec pœnam futuram, hic tamen pro satyrico suo ingenio firmiter credit, si viris honestis & proximo suo audacter & malitiose calumnietur, quod semper aliquid fæcis sive mendacii in animis legentium hæreat* 1677.

(*b*) On trouve dans les *Memoires* du P. *Niceron*, Tom. XVIII. le titre des réponses de PUFENDORFF & de quelques autres Ouvrages peu importans, qui ne sont pas dignes aujourd'hui de la curiosite du Lecteur.

elle, il n'eſt plus qu'une ſpéculation abſtraite & ſujette à porter à faux. Cet Ouvrage avoit encore ſon utilité propre, indépendamment de toute autre conſidération. Dans les abrégés d'Hiſtoire publiés avant ſon introduction, on avoit négligé de remonter aux principes généraux qui ſont communs à toutes les ſociétés humaines, quoiqu'il y en ait de particuliers, qui ſont tellement eſſentiels à tel ou tel peuple, qu'il ne peut les abandonner ſans péril. Ces principes dépendent de la ſituation du pays; des mœurs & du génie des Habitans; du pouvoir plus ou moins grand de ſes voiſins; de ſes propres forces, qui ne ſont pas toujours dans le même dégré, & de mille autres conjonctures. Dans ſon Introduction, notre Philoſophe eut égard à tout cela; & tous les Savans ſentirent le prix de cet Ouvrage, & s'empreſſerent à le répandre dans tout l'Univers, par les traductions qu'ils en firent en différentes langues.

Pendant qu'il tâchoit d'être utile aux hommes dans la ſolitude de ſon cabinet, des troubles s'éleverent dans la Province de Schonen, où il étoit. Le fleau de la guerre affligeoit alors la Suede, & Schonen en devint le théâtre. PUFENDORFF partit alors de Lunden & ſe retira à Stokholm. La Cour le reçut avec la plus grande diſtinction. On l'honora du titre de Secretaire du Roi & de celui d'Hiſtoriographe. Ce fut en cette qualité qu'il écrivit ſa belle Hiſtoire de Suede en XXVI livres. Elle commence à l'arrivée de *Guſtave-Adolphe* en Allemagne, & finit à l'abdication de *Chriſtine*. C'eſt, dit l'Auteur de l'éloge hiſtorique de PUFENDORFF, (*a*) la plus belle Hiſtoire que nous ayons de cette fameuſe guerre, qui a déſolé l'Allemagne durant trente ans. Ce bel Ouvrage parut en 1686. Son Auteur travailla à ſa continuation, & compoſa la vie de *Charles-Guſtave*, Roi de Suede & ſucceſſeur de *Chriſtine*, qui ne fut publiée que long-temps après. Dans cet intervalle, il fit imprimer (c'eſt en 1687) un petit Traité ſur les rapports de la Religion avec la vie civile, intitulé: *De habitu Religionis Chriſtianæ ad vitam civilem, liber ſingularis.* Le but de cet Ouvrage eſt de mettre de juſtes bornes entre la puiſſance eccléſiaſtique & la puiſſance civile, pour établir la tranquillité publique. Il y ajouta enſuite un *Appendix*, où il réfute les principes d'*Adrien Houtin* touchant le pouvoir des Souverains ſur ce qui concerne la Religion.

Tous ces Ouvrages, & ſur-tout ſa grande Hiſtoire de Suede, lui acquirent une réputation ſi brillante, que les Souverains briguerent à l'envi l'avantage de laiſſer à la poſtérité l'Hiſtoire de leur régne écrite par une plume ſi applaudie. *Frederic-Guillaume*, Electeur de Brandebourg, l'attira à Berlin, & le nomma ſon Hiſtoriographe. Il fut invité preſqu'en même temps de la part de l'Empereur *Leopold*, d'écrire l'Hiſtoire de ſon régne. Des raiſons particulieres ne lui permirent pas de ſe rendre à cette invitation. Il reſta à la Cour de Brandebourg, qui pour ſe l'attacher toujours plus, le décora de la dignité de Conſeiller privé. L'Empereur bien loin de lui ſavoir mauvais gré de la préférence, lui donna une marque éclatante de ſon eſtime, en lui conférant la qualité de Baron du Saint Empire. Notre Philoſophe fut remercier l'Empereur de cette grace comme il convenoit; mais il ne crut pas devoir interrompre l'*Hiſtoire de l'Electeur Frederic Guillaume le Grand*, qu'il avoit commencée. Il la finit ſous les yeux de *Frederic III.* Electeur de Brandebourg, premier Roi de Pruſſe. Toujours ami du vrai, il avoit écrit avec plus de ſincérité que la Cour de Berlin n'en avoit exigé de lui. Il s'étoit ſervi libéralement des Archives de la Maiſon de Brandebourg. Il en avoit tiré un grand nombre de myſteres, dont la publication parut dangereuſe. On crut qu'il étoit de la prudence de ne pas révéler des ſecrets qui ne

(*a*) Page XLV.

devoient être réservés qu'aux Ministres. Cette Histoire ne parut qu'après une sévere revision, où les Censeurs rayerent tout ce qu'ils jugerent à propos. Ils userent néanmoins de ménagement, en considération de l'Auteur; & ce ménagement fut tel qu'il fallut y revenir lorsque l'Ouvrage fut rendu public. On y fit encore des changemens, par lesquels on supprima des pages entieres.

Notre Philosophe ne vit point la fin de cette impression. Un mal au pied qu'il négligea, le mit au tombeau. C'étoit d'abord peu de chose; mais l'inflammation s'y étant mise, la gangrene suivit de près. Il ne restoit d'autre ressource pour éviter les progrès de ce mal, que de lui couper le pied. PUFENDORFF ne put se résoudre à y consentir. L'Electeur de Brandebourg qui vouloit lui sauver la vie, à quelque prix que ce fût, engagea les Médecins & les Chirurgiens à mettre tout en œuvre pour le guérir. Les Médecins crurent que la crainte des douleurs de l'opération, l'emportoit sur la crainte de la mort. Ils imaginerent de l'assoupir, & de lui couper la jambe pendant l'assoupissement. L'opération fut faite avec succès. Quand le malade se réveilla, il se trouva mieux. Mais lorsqu'il apprit ce qui s'étoit passé pendant son sommeil, il se chagrina de telle sorte, que la fiévre, inséparable de cette sorte d'opération, ayant augmenté, elle l'emporta dans peu de temps. Il mourut le 26 Octobre 1694, âgé de 63 ans.

Morale & Principes de Législation de PUFENDORFF *sur le Droit de la Nature & des Gens.*

On définit la Morale la science des mœurs, ou l'art de diriger & de tempérer la liberté des actions humaines, pour régler convenablement notre vie. Ainsi les actions morales regardent directement l'usage de notre raison. Généralement parlant, elles sont bonnes, ces actions, quand la raison les autorise : elles sont mauvaises, quand elle les réprouve. Il faut par conséquent que cette faculté de l'entendement connoisse le bien & le mal, pour qu'elle puisse faire l'un & éviter l'autre. Afin de parvenir à cette connoissance, voici les préceptes généraux qu'elle doit observer.

1°. Lorsque deux propositions sont appuyées également par de bonnes raisons, il est permis de choisir celle qu'on veut.

2°. Lorsque de deux propositions, l'une paroît plus probable, on doit choisir celle-ci.

3°. Dans les matieres sur lesquelles on est parfaitement instruit, on doit suivre de deux avis différens, celui qui paroît le plus probable, quand même la multitude ne l'approuveroit pas, pourvu qu'en s'écartant de l'opinion reçue, il n'en résulte aucun inconvénient.

4°. Quand on ne connoît point une matiere, on doit s'en rapporter aux personnes éclairées.

5°. Lorsqu'une puissance supérieure ordonne une chose qu'on ne croit pas permise, on doit obéir, quand même on n'approuveroit pas intérieurement l'action qu'elle demande. (*a*)

6°. Dans les choses de peu d'importance ou qui sont urgentes, s'il y a de part & d'autre la même probabilité, on peut préférer celle qu'on veut.

7°. Dans les choses de grande conséquence ou sur lesquelles on a le temps de délibérer, on doit choisir la plus certaine, quand même on s'éloigneroit beaucoup du but qu'on se propose.

Ces principes posés, il faut savoir que les actions morales sont nécessaires ou libres, bonnes ou mauvaises, justes ou injustes. Une action nécessaire est celle que la loi nous oblige de faire. L'action

(*a*) Cette maxime est vraie politiquement, mais elle est moralement fausse. Toutes les puissances du monde n'ont pas droit d'exiger des choses non permises, comme l'injustice. La loi naturelle défend ces actes, & cette loi est au-dessus de toutes les puissances. On doit sans doute plier à la force; mais cette force ne donne point de droit à celui qui l'emploie. C'est une pure tirannie.

est

est libre quand elle n'est commandée ni par la loi divine, ni par la loi humaine, ou qu'elle est simplement tolérée, la loi n'infligeant aucune peine à ceux qui la commettent, & laissant à l'honneur le soin de la contenir ou de la permettre. Dans le premier cas elle est parfaitement libre ; & elle l'est imparfaitement dans le second.

Une bonne action est celle qui s'accorde avec la loi, & une mauvaise action, celle qui s'en écarte. Car la loi est la régle qui sert à juger des bonnes & des mauvaises actions. Enfin une action est juste, quand elle s'accorde avec les intérêts des autres hommes ; & elle est injuste, quand elle les contrarie. Mais si la loi est la régle des actions morales, il est nécessaire que cette loi soit dictée par la nature ; qu'elle soit l'ouvrage du Créateur, & qu'elle enseigne à l'homme ce qu'il doit faire & ce qu'il doit éviter. Sans cela, que seroit-ce que la liberté, si nous étions également autorisés à faire des choses, dont nous devons nous abstenir, & à négliger celles que nous sommes obligés de pratiquer ? Aussi cette loi porte-t-elle tous les caracteres de la Divinité. Elle prescrit toutes les actions avantageuses au genre humain, au bien de la société, à la conservation de chaque individu, telles que la bienfaisance, l'humanité, la miséricorde, la bonne foi, la gratitude, &c. ; & elle défend celles qui lui sont contraires, comme la perfidie, l'ingratitude, &c.

D'où il suit qu'en observant la loi, on fait toujours de bonnes actions, & jamais de mauvaises. De-là la tranquillité d'esprit, le témoignage infiniment agréable d'une bonne conscience, & en général tous les avantages qu'on peut souhaiter pour l'ame & pour le corps. De-là la bonne intelligence dans la société, une douce concorde parmi les hommes, de bons offices réciproques, & des secours mutuels.

Par ce double avantage que procure la loi, celui du particulier & celui du public, on voit qu'elle a deux parties : l'une qui regarde l'homme en lui-même, qui est directement suggérée par la nature, & qu'on appelle pour cette raison *Droit Naturel* : l'autre qui concerne la société, & qui est une suite & une dépendance de celle-ci, & en quelque sorte une application de ce droit à la société, & qu'on nomme ou *Droit Civil*, ou *Droit des Gens*. Droit Civil, lorsqu'il n'est question que des membres d'une société ; & Droit des Gens, quand il s'agit des intérêts de société à société, comme des égards que les Nations se doivent, soit en paix, soit en guerre.

Les obligations que le Droit Naturel impose à l'homme, sont de veiller à sa conservation, & de faire tous ses efforts pour bien mériter de celui à qui il doit l'être, & de ceux avec lesquels il vit, afin qu'il ne soit pas un poids inutile sur la terre. Son occupation doit donc consister & à avoir soin de son corps, & à se rendre utile à la société dans laquelle il est. Pour cela il doit choisir un genre de vie honnête, profitable à sa capacité, à son état, à sa fortune & à ses forces. Car non-seulement ce n'est pas vivre conformément à la nature de ne vivoter que de rapines, mais encore de ne point faire usage des talens qu'on peut en avoir reçu. On doit les sacrifier au bien de ses concitoyens, quelque ingrats qu'ils puissent être de ce sacrifice. Ce n'est pas pour nous seuls que nous vivons, mais pour Dieu & pour la société ; de sorte que si notre sang pouvoit être utile à sa gloire & au salut du genre humain, il faudroit se hâter de le répandre.

Concluons donc : 1°. Qu'on ne doit offenser personne ni lui causer aucun préjudice ; & que dans le cas où l'on auroit le malheur de faire l'un ou l'autre, on est obligé de le réparer. S'emparer du bien d'autrui & en faire son bien propre, est encore plus contre nature, dit *Ciceron*, (a) que la mort & la douleur.

(a) *De Officiis*, Lib. III.

2°. Qu'un homme doit traiter un autre homme comme ſon égal, c'eſt-à-dire, comme homme, & par conſéquent lui rendre tous les ſervices dont il peut être capable. Car tous les hommes ſont freres, & il n'y a naturellement d'autre différence entr'eux que celle de l'âge. Dans les ſervices qu'il rend, il ne doit avoir en vue que la ſeule ſatisfaction d'avoir pû être utile, ſans aucun mêlange d'intérêt particulier; parce que ce ſont-là les véritables bienfaits & les ſeuls qui ſoient dignes d'eſtime. (*b*) Tout le reſte n'eſt que jactance & vaine gloire.

Ce n'eſt point aſſez de faire connoître aux hommes ce qu'ils ſe doivent réciproquement pour qu'ils l'obſervent. Tous les eſprits ne ſont pas également portés à la vertu. Il eſt des ames viles qui ne connoiſſent que leur intérêt, & qui ſont abſolument inſenſibles au plaiſir d'obliger. D'ailleurs il ſeroit trop humiliant d'attendre & de devoir ſon état & ſa fortune à la charité de nos ſemblables. Il faut donc qu'il y ait une loi de pratiquer ces actions, pour fortifier encore ce que le droit naturel preſcrit, & pour y ſuppléer. Et c'eſt ce qui forme le Droit Civil.

Il y a deux ſortes d'obligations, une naturelle, & l'autre civile. L'obligation naturelle nous preſcrit tout ce qui eſt bien, quand même il ne ſeroit pas de devoir. C'eſt la pratique du Droit Naturel. L'obligation civile eſt celle qui eſt ordonnée par le Droit Civil.

On diviſe encore l'obligation en trois, en naturelle, en civile & en mixte. La premiere eſt dictée par la ſeule équité naturelle. La ſeconde, par la procédure ou le jugement de ceux qui ſont prépoſés pour l'adminiſtration de la juſtice. Et l'obligation mixte eſt formée par l'autorité de la civile. Ainſi l'obligation naturelle eſt la loi même de la nature. L'obligation civile eſt la baſe des loix d'une ſociété. Et l'obligation mixte eſt la ſoumiſſion à l'autorité qui ſoutient l'une par l'autre. De-là découlent deux grandes vérités, qui conſtituent tout le Droit Civil. La premiere, que nous devons obéir aux loix, qui ſont fondées ſur l'obligation naturelle. La ſeconde, que nous ſommes tenus de remplir les engagemens que nous avons contractés, & par l'obligation naturelle, & par l'obligation civile.

Reſte à expoſer le Droit des Gens: mais ce Droit eſt ſi développé dans les principes de *Grotius* ſur le Droit de la Guerre & de la Paix, que je crois devoir y renvoyer le Lecteur.

Principes de Légiſlation de PUFENDORFF *ſur les devoirs de l'Homme & du Citoyen.*

Une action humaine exactement conforme aux loix qui en impoſent l'obligation, c'eſt ce qu'on appelle un *Devoir.* On entend par *Action humaine*, un acte qui a pour principe les lumieres de l'entendement & la détermination de la volonté. Ces lumieres ſont communes à tous les hommes; & avec un peu d'attention, il n'y a perſonne qui ne ſoit en état de comprendre du moins les principes & les préceptes généraux qui conſtituent une vie honnête & tranquille, & d'appercevoir en même temps leur conformité avec la conſtitution de la nature humaine.

Lorſqu'on eſt bien inſtruit de ce qu'il faut faire ou ne pas faire, en ſorte qu'on puiſſe rendre raiſon de ſes ſentimens par des preuves certaines & indubitables, on a la *conſcience droite.* Si étant au fond dans des ſentimens véritables ſur ce qu'il faut faire ou ne pas faire, on ne voit point d'ailleurs aucune bonne raiſon de donner la préférence aux ſentimens oppoſés, & qu'on n'ait point des principes par leſquels on puiſſe ſe déterminer, on a dans cette ſituation une *conſcience probable.* C'eſt par elle que ſe conduiſent la plûpart des hommes; car il y en a fort peu qui ſoient en état de connoître les choſes par régles.

(*b*) Voyez la Doctrine de *Shafteſbury* ſur le mérite & la vertu.

Enfin quand par le conflit des raiſons qu'on voit de part & d'autre, ſur-tout à l'égard des cas particuliers, & qu'on n'a ni aſſez de pénétration, ni aſſez de lumieres pour diſtinguer clairement & diſtinctement leſquelles de ces raiſons ſont les plus fortes, on a une *conſcience douteuſe.* Dans ce cas-là, on doit ſuſpendre toute action; car on ne doit point agir ſi l'on ne ſait pas ſi on fait bien ou mal.

En agiſſant, on peut prendre le faux pour le vrai; & on eſt alors dans l'*erreur.* Il y a deux ſortes d'erreurs. L'une eſt celle où l'on auroit pû s'empêcher de tomber, ſi on eût pris tous les ſoins convenables & apporté toute l'attention néceſſaire; & on l'appelle *erreur vincible* ou *ſurmontable.* L'autre, qu'on nomme *erreur invincible*, eſt celle dont on ne ſauroit ſe garantir avec tous les ſoins moralement poſſibles, ſelon la conſtitution des choſes humaines & de la vie commune. Cette derniere n'a point lieu ordinairement en matiere de préceptes généraux de la vie humaine; mais ſeulement par rapport aux affaires & aux particuliers, du moins à l'égard des perſonnes un peu inſtruites.

On peut encore ſe tromper lorſqu'on manque de certaines connoiſſances qui ont rapport à l'action qu'on aura faite ou omiſe; & cette eſpece d'erreur s'appelle *ignorance.* On la diſtingue en *ignorance efficace*, & en *ignorance concomitante*, ou qui accompagne ſimplement l'action. Celle-là conſiſte dans le défaut d'une connoiſſance qui auroit empêché d'agir, ſi on l'avoit eue; & celle-ci ſuppoſe la privation d'une connoiſſance qui n'auroit point empêché d'agir, quand même on auroit ſu ce que l'on ignore.

L'ignorance peut être encore ou *volontaire*, ou *involontaire.* L'ignorance volontaire eſt ou contractée par pure négligence, ou affectée, c'eſt-à-dire, produite par un mépris direct & formel des moyens que l'on avoit de s'inſtruire de ce qu'on pouvoit & devoit ſavoir. L'ignorance involontaire conſiſte à n'être pas inſtruit des choſes que l'on ne pouvoit ni ne devoit ſavoir.

Ces choſes bien diſtinguées, il faut que l'homme ſe détermine à agir par un mouvement propre & intérieur, pour qu'il puiſſe répondre de ſes actions; je veux dire qu'il ait la *volonté* de faire ou de ne pas faire une choſe. Cette volonté ſuppoſe ou renferme la *ſpontanéité* & la *liberté:* la ſpontanéité, afin que l'homme ſe détermine de ſon bon gré, ſans aucune néceſſité interne & phyſique; & la liberté, afin qu'il ſoit le maître d'agir ou de ne pas agir.

Lorſqu'on a cette volonté & qu'on agit volontairement, on eſt réputé l'*auteur de ſes propres actions.* La volonté n'eſt pas cependant toujours dans un parfait équilibre, de maniere que dans chaque action elle ſe détermine d'un ou d'autre côté, uniquement par un mouvement intérieur, produit en conſéquence d'un mur examen de tout ce qu'il y avoit à conſidérer. Il arrive très-ſouvent qu'elle eſt déterminée par divers poids extérieurs. Le penchant qu'on a pour certaines choſes, & l'averſion pour d'autres; la diſpoſition particuliere du naturel, la conformation des organes, les paſſions, & ſur-tout l'habitude contractée par des actes réitérés, ou par une fréquente pratique des mêmes choſes, entraînent l'ame comme malgré elle, & tiranniſent la volonté. Malgré cela, on eſt reſponſable de toutes les actions qui ſont produites & dirigées par l'entendement & par la volonté, de quelque maniere qu'elles le ſoient. Car la raiſon la plus forte & la plus prochaine qui autoriſe à attribuer une action à celui qui l'a faite, c'eſt qu'il l'a produite lui-même le ſachant & le voulant d'une maniere médiate ou immédiate. On doit donc admettre pour principe conſtant : *Qu'on eſt reſponſable de toute action qu'il a été en notre pouvoir de faire ou de ne pas faire.*

Voici les conſéquences qui ſuivent de ce principe.

1°. Les actions d'autrui, les opérations des autres cauſes antérieures, & les événemens, quels qu'ils ſoient, ne peuvent être imputés à perſonne, qu'autant qu'on pouvoit & qu'on devoit les diriger.

2°. Les qualités perſonnelles & les autres choſes qui ſe trouvent ou ne ſe trou-

vent pas en nous, ſans qu'il ait été en notre pouvoir de les acquérir ou non, ne ſauroient nous être imputées, à moins qu'on n'ait négligé de ſuppléer par ſes ſoins & par ſon induſtrie à un défaut naturel, ou d'aider ſes diſpoſitions & ſes forces naturelles autant qu'on le pouvoit.

3°. On n'eſt point reſponſable de ce que l'on a fait par une ignorance invincible.

4°. L'ignorance & l'erreur, en matiere de loix & de devoirs impoſés à chacun, ne mettent point à couvert de l'imputation des actions qui en proviennent.

5°. L'omiſſion d'une choſe preſcrite ne doit point nous être imputée, lorſque l'occaſion d'agir nous a manqué, ſans qu'il y ait eu de notre faute.

6°. Il ne faut imputer à perſonne l'omiſſion des choſes qui ſont au-deſſus de ſes forces, & qu'il ne pouvoit ni faire ni empêcher, avec tous ſes ſoins & toute ſon induſtrie.

7°. On n'eſt point reſponſable de ce qu'on ſouffre ou qu'on fait par force.

8°. Les actions de ceux qui n'ont pas l'uſage de la raiſon, ne leur doivent pas être imputées.

9°. Enfin on n'eſt point reſponſable de ce que l'on croit faire en ſonge.

Dans tout ceci l'homme jouit de ſa ſpontanéité, c'eſt-à-dire, qu'il agit ſuivant ſa propre volonté, ſans être aſſujéti qu'à ſa conſcience. Mais ſi l'on conſidere l'homme en ſociété, ce frein ne ſuffit pas. Chaque particulier ſe conduiſant à ſa fantaiſie, ſans conſulter autre choſe que ſon caprice, il ne pourroit que naître de-là une extrême confuſion dans la ſociété. L'avantage des membres qui la compoſent, demande donc qu'il y ait quelque regle à laquelle on ſoit tenu de ſe conformer. Cette regle eſt la *Loi.* C'eſt une ordonnance d'un ſupérieur, par laquelle il impoſe à ceux qui dépendent de lui, une obligation indiſpenſable d'agir de la maniere qu'il leur preſcrit. Cette ordonnance, pour être juſte, doit être fondée ſur la *loi naturelle.* On appelle ainſi une regle qui convient ſi invariablement à la nature raiſonnable & ſociable de l'homme, que ſans l'obſervation de ſes maximes, il ne ſauroit y avoir parmi le genre humain de ſociété honnête & paiſible. Le principe fondamental de cette loi, eſt que *chacun doit travailler autant qu'il dépend de lui, à procurer & à maintenir le bien de la ſociété humaine en général.* Les autres obligations qu'elle impoſe & qui découlent de cette loi, ſont ce qu'on appelle *Devoirs.* Il y a trois ſortes de devoirs. La premiere ſorte regarde Dieu; la ſeconde nous-mêmes; & la troiſiéme les hommes.

I. Des devoirs de l'homme envers Dieu. Autant qu'on peut découvrir ces devoirs par les ſeules lumieres de la raiſon, ils ſe réduiſent en général à la *connoiſſance* & au *culte* de cet Etre ſuprême. Tels ſont les principes de cette connoiſſance.

1. Il y a un Dieu.

2. Dieu eſt créateur de l'Univers.

3. Dieu conduit & gouverne tout ce monde par une ſage providence, qui prend ſoin particulierement du genre humain.

4. Dieu n'eſt ſuſceptible d'aucun attribut, qui renferme la moindre imperfection.

On diſtingue le culte de la Divinité en culte intérieur & en culte extérieur. Le culte intérieur conſiſte dans l'*honneur* que l'on rend à Dieu. On honore Dieu, lorſqu'à la vue de ſa puiſſance & de ſa bonté infinies, on conçoit pour lui tous les ſentimens de reſpect & de vénération dont on eſt capable. De-là découlent ces vérités, qui forment le culte intérieur.

1. Aimer Dieu comme la ſource & l'auteur de toutes ſortes de biens.

2. Eſpérer en lui.

3. Se repoſer ſur ſa volonté.

4. Le craindre.

5. Etre diſpoſé à lui obéir en toutes choſes avec une entiere ſoumiſſion.

A l'égard du culte extérieur, voici les principaux devoirs qu'il exige.

1. Rendre graces à Dieu de tous les biens qu'on a, parce qu'on les a reçus de ſa main.

2. Lui obéir en tout ce qu'il nous preſcrit.

3. Admirer & célébrer sa grandeur infinie.

4. Lui adresser des prieres.

5. Ne jamais jurer que par son nom, lorsqu'on est réduit à la nécessité du serment.

6. Tenir religieusement ce à quoi l'on s'est engagé en prenant Dieu à témoin.

7. Ne parler de lui qu'avec la derniere circonspection, & par conséquent ne point faire entrer son saint nom dans nos discours légérement & sans nécessité; ne point jurer, sans de fortes raisons, & ne jamais s'engager dans des recherches curieuses & subtiles sur sa nature & sur les voies de sa providence.

8. Ne faire qu'excellent en son genre, & propre à témoigner à Dieu un profond respect, tout ce qu'on fait par rapport à lui.

9. Le servir & l'honorer non-seulement en particulier, mais encore en public & à la vue de tout le monde, (autant qu'on le peut, sans exposer la Majesté Divine aux railleries ou aux insultes des profanes, & sans s'attirer quelque mal en s'abstenant de certains actes extérieurs, dont l'omission n'emporte aucune marque de mépris.) (*a*)

10. Enfin s'attacher de toutes ses forces à la pratique des devoirs que la loi naturelle nous prescrit par rapport à nous-mêmes & par rapport à autrui; car rien n'est plus agréable à Dieu que l'obéissance à ses loix, & la loi naturelle est une loi divine.

II. Des devoirs de l'homme par rapport à lui-même. Il semble qu'on ne devroit point imposer des devoirs à l'homme à son égard. Son amour propre le porte invinciblement à prendre beaucoup de soin de lui-même, & à chercher son avantage par toutes sortes de voies. Cependant il est certains devoirs que l'amour propre ne dicte point, & qu'on ne sauroit se dispenser de remplir, sans se rendre coupable envers l'Auteur de son être. Ces devoirs regardent l'ame & le corps.

Les devoirs de l'ame se réduisent en général à former l'esprit & le cœur, c'est-à-dire, à bien régler les mouvemens de notre ame, à les conformer aux maximes de la droite raison, & à se procurer toutes les qualités nécessaires pour mener une vie honnête & sociable. A cette fin, on doit d'abord tâcher de se faire une juste idée de soi-même & de sa propre nature. En effet cette connoissance bien entendue découvre l'origine de l'homme & le personnage qu'il doit jouer par une suite nécessaire de sa condition naturelle. De-là découlent les conséquences suivantes, qui forment autant de devoirs particuliers.

1. N'agissez point à l'étourdi ou à l'aventure; mais proposez-vous toujours une fin déterminée, possible & légitime, & dirigez convenablement à cette fin, tant vos propres actions que les autres moyens nécessaires pour y parvenir.

2. Jugez toujours pareillement des choses semblables; & après avoir une fois bien jugé, ne vous démentez jamais.

3. Ne recherchez jamais rien qu'après une mure délibération, & n'agissez jamais contre vos propres lumieres.

4. Travaillez autant que vous le pouvez à faire, & de vos facultés & de vos forces, un usage légitime & conforme aux maximes de la droite raison.

5. Examinez bien si les choses qui sont hors de vous, sont proportionnées à vos forces; si elles contribuent à l'acquisition de quelque fin légitime, & si elles valent la peine qu'elles vous donneront.

6. Sachez le juste prix des choses qui excitent vos désirs.

7. Rendez-vous maître de vos passions.

8. Enfin après avoir fait tout ce qui dépend de vous, consolez-vous des accidens imprévus & du défaut du succès.

Voilà en quoi consistent les soins indispensables que chacun est tenu de prendre par rapport à son ame. Et voici ceux qu'il doit avoir pour son corps.

(*a*) Cette réflexion judicieuse est de M. *Barbeirac*, traducteur de quelques Ouvrages de PUFENDORFF.

1. Entretenez & augmentez autant qu'il est possible les forces naturelles de votre corps, par des alimens & des travaux convenables.

2. Veillez à sa conservation, & par conséquent défendez-vous si vous êtes attaqué.

3. Repoussez la force par la force ; mais tâchez auparavant de vous garantir des insultes de votre ennemi par quelque autre voie plus sûre & moins violente.

4. Si, sans vous incommoder beaucoup, vous pouvez vous tirer d'affaire en souffrant une légere insulte, faites-le. Car il vaut mieux relâcher quelque chose de son droit, que de s'exposer à un plus grand danger par une résistance hors de raison, sur-tout si l'aggresseur n'en veut qu'à une chose, qui peut être aisément réparée ou compensée.

5. Si l'offenseur touché de repentir vient aussi-tôt lui-même vous demander pardon, offrant en même temps la réparation du dommage qu'il peut vous avoir causé, vous devez alors vous réconcilier avec lui, sans en exiger d'autre sûreté qu'une nouvelle protestation de vivre désormais paisiblement avec vous.

6. Mais si l'offenseur ne pense à vous demander pardon & à témoigner du déplaisir de vous avoir offensé, que quand il n'est plus en état de vous tenir tête, sa parole toute seule n'est pas un garant assez sûr de la sincérité de ses protestations.

7. Quelqu'injuste que soit l'offenseur, épargnez-lui la vie lorsque vous pouvez vous garantir du danger par quelqu'autre voie.

8. Non-seulement la nature ne vous donne aucun droit sur la vie de personne, mais encore sur la vôtre propre. L'homme n'a point de pouvoir à cet égard. Ainsi il ne peut terminer sa carriere selon sa fantaisie ; & il doit attendre patiemment d'être appellé par celui de qui il tient son existence.

III. Des devoirs de l'homme par rapport à autrui. On distingue deux sortes de ces devoirs. L'une est uniquement fondée sur les obligations mutuelles que le Créateur impose en général à tous les hommes, considérés comme tels. L'autre suppose quelqu'établissement formé ou reçu par les hommes. Les premiers devoirs obligent chacun envers tout autre ; & les seconds n'obligent qu'à l'égard de certaines personnes, & suivant une certaine condition ou un certain état. On appelle ceux-là *Devoirs absolus*, & ceux-ci *Devoirs conditionnels*. Voici en quoi consistent les devoirs absolus.

1. Ne faites du mal à personne.

2. Si vous avez fait du mal ou causé du préjudice à autrui, de quelque maniere que ce soit, qui puisse légitimement vous être imputé, vous devez le réparer autant qu'il vous est possible.

3. Estimez & traitez les autres comme hommes, c'est-à-dire, comme autant de créatures, qui vous sont naturellement égales.

4. Soyez complaisant & commode envers les autres. Car si vous voulez qu'on s'emploie à vous faire plaisir, vous devez de votre côté tâcher d'être utile autant que cela dépend de vous.

5. En rendant service, proportionnez vos libéralités à vos facultés & à vos forces.

6. Rendez service à chacun selon son mérite.

7. Soyez reconnoissant envers ceux de qui vous recevez des bienfaits.

Les devoirs conditionnels sont en plus grand nombre que les devoirs absolus. Je vais tâcher de les réduire aux principaux, d'où l'on déduira aisément les autres.

1. Tenez inviolablement votre parole. Ce devoir est très - étendu & demande quelques éclaircissemens.

Lorsque dans une promesse, on a supposé quelque chose, sans quoi on ne se seroit point déterminé à promettre, l'engagement est nul par le droit naturel. Si on a été porté par quelqu'erreur à faire une convention ou un contrat, & que l'on s'en apperçoive pendant que la chose est encore en son entier, ou qu'il n'y a rien d'exécuté de part ni d'autre, on a ou on doit avoir la liberté de se dédire. Mais si la chose n'est plus en son entier, & que l'erreur se découvre seulement

après que la convention est déja accomplie en tout ou en partie, celui qui s'est trompé ne peut plus rompre l'accord. Si l'erreur se trouve dans la chose même au sujet de laquelle on a traité, la convention est nulle, non pas tant à cause de cette erreur, que parce que l'autre contractant n'a point satisfait aux conventions de l'accord, &c. En général il faut que ce à quoi l'on s'engage ne soit pas au-dessus de nos lumieres & de nos forces, & qu'il ne se trouve pas défendu d'ailleurs par aucune loi, pour qu'on soit légitimement tenu à sa parole.

2. Ne trompez jamais personne par des paroles ni par aucun signe établi pour exprimer vos pensées.

3. Faites en sorte que vos paroles expriment fidélement vos pensées à ceux qui ont droit de les connoître, & auxquels vous êtes tenu de les découvrir en vertu d'une obligation ou parfaite ou imparfaite.

4. Ne jurez que le moins que vous pourrez & avec beaucoup de circonspection & de respect; mais tenez inviolablement ce à quoi vous vous êtes engagé par serment.

5. Dans la propriété des biens, souvenez-vous que vous êtes indispensablement tenu envers tout autre qui n'est pas votre ennemi, suivant les loix, de le laisser jouir paisiblement de ses biens, & de ne point les endommager, faire périr, prendre ou à attirer à soi, ni par violence, ni par fraude, ni directement, ni indirectement.

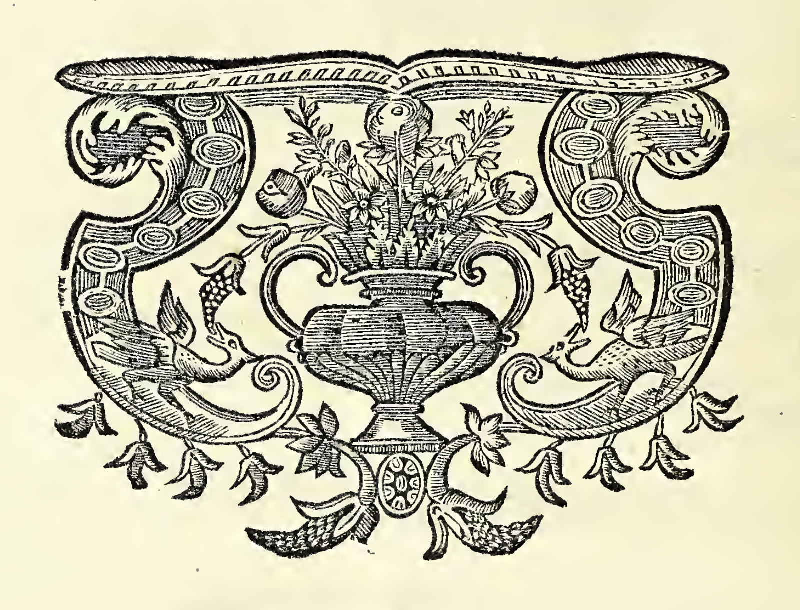
6. Si le bien d'autrui est tombé entre vos mains, sans qu'il y ait de la mauvaise foi ou aucun crime de votre part, & que la chose soit encore en nature, faites en sorte, autant que vous le pourrez, qu'elle retourne à son légitime maître.

7. Si le bien d'autrui, dont on étoit en possession de bonne foi, n'est plus en nature, on n'est obligé de rendre au véritable maître, que la valeur du profit qu'on en a fait, c'est-à-dire, autant qu'il est nécessaire pour ne pas s'enrichir au détriment d'un autre.

8. Lorsque vous vous engagez par un contrat, ayez une parfaite connoissance de la chose même au sujet de laquelle vous traitez, & de toutes les qualités de la chose qui ont rapport à l'affaire dont il s'agit.

En un mot, dans les devoirs réciproques des hommes, chacun est censé obligé, devant le tribunal humain, à ce qui suit d'une droite & naturelle interprétation des actes & des signes extérieurs qui tombent sous les sens, & à rien davantage.







D. ex. C.P.R.

Allégorie de Cumberland né en 1632. mort en 1718.

*CUMBERLAND.**

POUR former un corps complet de Légiſlation, il falloit joindre au livre de *Grotius* ſur le Droit de la Guerre & de la Paix, & à celui de *Pufendorff* touchant le Droit de la Nature & des Gens, un Traité philoſophique des loix naturelles. C'étoit le ſeul moyen de connoître à fond les vrais principes du Droit naturel & de la Morale. Mais l'exécution de ce Traité ne pouvoit être que l'ouvrage d'un grand Philoſophe, comparable aux deux Légiſlateurs que je viens de nommer. Tel fut auſſi *Richard* CUMBERLAND, né à Londres le 15 Juillet 1632, d'une bonne & ancienne famille de ce pays. Il fit ſes premieres études dans l'école de ſaint Paul, & il alla enſuite au Collége de Cambridge, où il ſe diſtingua dans différens exercices académiques. A l'âge de 25 ans, il fut agrégé Maître-ès-Arts à l'Univerſité d'Oxford. On le reçut enſuite Bachelier en Théologie. Il ſoutint à cet effet des thèſes avec tant d'applaudiſſement, que, quoiqu'il ſoit ſans exemple qu'une même perſonne paroiſſe deux fois dans ces grandes occaſions, il ne put ſe diſpenſer de céder à la demande qu'on lui fit d'un ſecond acte public, lorſqu'il voulut prendre le dégré de Docteur. Sa ſagacité & ſon ſavoir joints à beaucoup de douceur & de modeſtie, lui acquirent l'eſtime de tout le monde, & l'amitié de quelques perſonnes d'un mérite diſtingué, parmi leſquelles on nomme le Docteur *Hollings*, le Chevalier *Morland* & le Chevalier *Orlando Bridgman*. Le Chevalier *Jean Norwich* voulut auſſi ſe mettre au nombre de ſes amis. A cette fin, il lui donna la Cure de Brampton, qui étoit à ſa nomination. M. *Norwich* étoit Seigneur de ce lieu : il y faiſoit même ſa réſidence, & il connoiſſoit l'avantage qu'il trouveroit à ſe lier par-là avec notre Philoſophe. Celui-ci accepta cette Cure & quitta l'Univerſité pour s'y rendre. Il en remplit les fonctions avec la plus grande régularité, ſans abandonner ſes études de Philoſophie & de Mathématiques, auxquelles il ſe livra avec tranſport. Il étoit ainſi tellement occupé, qu'il n'avoit pas un moment à lui. Le ſeul délaſſement qu'il ſe permettoit, c'étoit d'aller à Cambridge, pour y cultiver la bienveillance des Gens de Lettres, qu'il avoit connu particuliérement.

Pendant qu'il s'attachoit ſes Paroiſſiens par ſes vertus, & les Savans par ſes lumieres, le Chevalier *Orlando Bridgman* fut nommé Garde des Sceaux. CUMBERLAND en fut inſtruit ſur le champ ; & le Chevalier, qui vouloit partager ſa fortune avec lui, le pria d'être ſon Chapelain. Notre Philoſophe ſe rendit à cette priere. M. *Bridgman* ne tarda pas à lui en témoigner ſa reconnoiſſance. Dans la même année de ſon élévation (c'étoit en 1667) il lui procura la Cure *d'All-Hallows*, à Stamford, gros Bourg de la Province de Lincoln, ſur les frontieres du Comté de Northampton. Ce Bénéfice produiſoit un revenu beaucoup plus conſidérable que le premier ; mais les charges en étoient auſſi plus grandes, car notre Légiſlateur étoit obligé de prêcher trois fois la ſemaine.

Il ſe propoſoit preſque toujours dans ſes ſermons de combattre les ſentimens de l'Egliſe Romaine ; & il prenoit à tâche de fortifier ſes Auditeurs dans ceux de la

* *Vie de Cumberland* par M. Payne, à la tête du *Traité philoſophique des loix naturelles. Survey of the Cathedrals of Lincoln*, &c. By *Browne Willis. Wood faſti Oxon*, vol. II. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, par le P. Niceron, Tom. V. *Dictionnaire hiſtorique & critique* de *Chauffepié*, art. *Cumb.* Et ſes Ouvrages.

Religion Proteſtante. Son zèle à cet égard étoit d'une amertume extrême. Cet homme, qui étoit d'un ſang froid & d'une tranquillité extraordinaire en toutes choſes, n'étoit plus reconnoiſſable lorſqu'il parloit de la Religion. Sa bile s'allumoit, & le fiel couloit abondamment dans ſes diſcours. Mais lorſqu'il étoit rentré dans ſon cabinet, il perdoit cette mauvaiſe humeur. La Philoſophie reprenoit alors ſes droits. Elle répandoit ſur ſon eſprit cette douce gayeté, qui fait la félicité du Sage. Ce fut dans cette heureuſe ſituation qu'il compoſa ſon Ouvrage ſur les Loix, qui lui a acquis une réputation immortelle. Il le publia à Londres en 1672, ſous ce titre : *De Legibus naturæ diſquiſitio philoſophica*, &c. c'eſt-à-dire, *Traité philoſophique des Loix naturelles, où l'on recherche & l'on établit par la nature des choſes, la forme de ces Loix, leurs principaux chefs, leur ordre, leur publication & leur obligation. Avec une réfutation des élémens de la Morale & de la Politique de Thomas Hobbes.* C'eſt cette réfutation qui donna l'idée de l'Ouvrage. CUMBERLAND avoit été choqué de ce principe de *Hobbes*, que l'état naturel des hommes eſt un état de guerre. Il prétendit au contraire que la nature les porte à s'aimer & à ſe rendre des ſervices mutuels. Le ſuccès de ce livre répondit à ſa bonté. C'eſt le premier Traité de Morale qui ſoit écrit ſelon la méthode des Géometres, & ce coup d'eſſai eſt un des plus grands coups de maître qui ait encore paru.

Cet Ouvrage fit une réputation ſi éclatante à notre Philoſophe, que ſon nom ſeul rendoit célébre ce qu'il produiſoit. L'Univerſité de Cambridge, qui ſe glorifioit de l'avoir élevé, le pria de vouloir bien la ſeconder dans une ſolemnité publique. CUMBERLAND avoit des ſentimens trop nobles, pour ne pas accepter cette propoſition. Il ſe chargea de ſoutenir deux thèſes très-hardies (& très-blâmables.) La premiere eſt : *S. Pierre n'a reçu aucune autorité ni juriſdiction ſur les autres Apôtres.* Et il s'agit de cette propoſition dans la ſeconde : *La ſéparation d'avec l'Egliſe Anglicane eſt Schiſmatique.* Cet acte lui fit un honneur infini. Il jouiſſoit à Londres de la plus haute conſidération ; & comblé de gloire, il ne dépendoit que de lui de mener une vie douce & tranquille. Mais l'homme né ſenſible n'eſt pas fait pour être conſtamment heureux. Il prend trop de part aux différens événemens de la vie, pour n'en être pas ému. Affecté d'une choſe déſagréable, il ſort de ſon aſſiette, lorſque la ſenſation s'en renouvelle. Tel étoit auſſi le caractere de CUMBERLAND. On a déja vu avec quelle chaleur il prenoit les intérêts du Proteſtantiſme, & combien il étoit méconnoiſſable dans cette criſe. Or cette foibleſſe, ou pour mieux dire cette erreur, vint troubler ſa félicité.

Lors de l'avénement du Roi *Jacques II.* à la Couronne d'Angleterre, il s'imagina tant de ſujets de crainte pour ce même Proteſtantiſme, qu'il en tomba malade. Une fievre ardente alluma ſon ſang & le mit ſi bas, qu'il eut bien de la peine à recouvrer la ſanté. La Philoſophie, qui calmoit toujours ſes accès, diſſipa enfin ſes inquiétudes. Pour y faire diverſion, elle lui ſuggéra le plan d'un Ouvrage ſur les poids & les meſures des Juifs, qui fut imprimé en 1686 ſous ce titre : *Eſſai ſur les meſures, les poids & la monnoie des Hébreux, que l'on recherche par le moyen des anciennes meſures comparées avec celles d'Angleterre. Ouvrage utile pour reconnoître la grandeur, la peſanteur & le prix de pluſieurs meſures, poids & monnoies des Grecs, des Romains & des Peuples de l'Orient.* Cet Eſſai, qui eſt très-ſavant & très-ingénieux, fut attaqué par M. *Bernard* dans un livre de ſa compoſition intitulé : *De menſuris & ponderibus antiquis.* Notre Philoſophe ſongea d'abord à ſe défendre & à juſtifier ſes calculs, ſur leſquels M. *Bernard* avoit fort inſiſté. Mais ennemi déclaré des diſputes, il aima mieux laiſſer au Public la déciſion de ce différend, que de s'engager dans une controverſe. Il avoit outre cela un autre ſujet en tête, qu'il ne vouloit pas perdre de vue. C'étoit de rechercher par quels dégrés & de quelle ma-

niere l'idolâtrie s'étoit introduite dans le monde. Un motif de religion l'avoit porté à faire cette recherche ; & il croyoit avoir trouvé un monument très-propre à l'éclairer dans son travail, dans le fragment qui nous reste de *Sanchoniaton*, conservé par *Eusebe*. Ce fragment lui parut une apologie formelle de l'idolâtrie : il y découvrit une chose dont les Ecrivains du Paganisme cherchoient à dérober la connoissance, c'est que leurs Dieux étoient des hommes. Il n'étudia d'abord ce morceau d'histoire que dans le dessein de remonter à la premiere origine de l'idolâtrie. Mais après l'avoir examiné plus particulierement, il y apperçut des vestiges de l'histoire du monde avant le déluge. Le passage suivant du même fragment lui fit faire cette découverte : *Isiris frere de Chnaa le premier Phenicien*. Ce *Chnaa* premier Phenicien est, selon lui, *Canaam*, dont la postérité peupla le pays qui portoit son nom. Notre Philosophe crut voir ensuite *Adam & Eve* dans les deux premiers mortels de *Sanchoniaton*, nommés par lui *Protogone & Acon*. Allant ainsi de conjecture en conjecture, il forma une suite de l'Histoire Profane, conforme à l'Ecriture Sainte, depuis le premier homme jusqu'à la premiere olympiade. Cet Ouvrage fini, il voulut le publier : mais le Libraire auquel il l'offrit, le trouva trop savant pour être d'un prompt débit. CUMBERLAND songea à le rendre plus intéressant. A cet effet il travailla à une seconde partie, qu'il intitula : *Origines des plus anciennes Nations*. Il vouloit y joindre quelques dissertations sur le même sujet; & il travailloit avec d'autant plus de liberté, qu'il venoit de recouvrer sa tranquillité au sujet du Protestantisme.

La révolution qui mit *Guillaume III.* sur le Trône dissipa toutes ses craintes. Il ne put contenir sa joie lors de cet événement; & le nouveau Roi s'empressa de récompenser son zèle sans l'en prévenir, en le nommant à l'Evêché de Peterborough. La maniere dont il apprit sa nomination est singuliere. Etant allé, selon sa coutume, au Café de sa Paroisse lire les nouvelles, il trouva dans la Gazette de ce jour, que le Docteur CUMBERLAND avoit été nommé à l'Evêché de Peterborough. Cela le surprit extrêmement. Il alla à la Cour pour savoir ce qui en étoit, & il apprit tout le détail de ce qu'on avoit fait pour lui.

On dit communément que les honneurs changent les mœurs ; mais ce proverbe, comme tous les autres de cette espece, ne peut être appliqué qu'aux ames vulgaires. Celle d'un Philosophe est au-dessus de toutes sortes de distinction. Elle se soutient également dans l'adversité & dans l'élévation, parce qu'elle n'a d'autre ambition que celle de la Sagesse. Aussi notre Législateur ne changea point de manieres en changeant de caractere. Ce fut toujours la même douceur, la même modestie, la même application aux fonctions de son état, & la même ardeur pour l'étude. Ni sa dignité, ni son grand âge ne l'engagerent point à prendre quelque repos ; & quand on lui représentoit que ses travaux nuiroient à sa santé, il répondoit : *Il vaut mieux qu'un homme s'use que de se rouiller*. Il prouva lui-même que le corps se porte bien, quand l'esprit est agréablement occupé ; & que la maladie la plus dangereuse, c'est l'ennui & le défaut d'occupation. Aussi jouit-il d'une santé parfaite dans sa vieillesse. Il ne perdit ni la mémoire ni le désir de s'instruire, quoiqu'il touchât à la fin de sa carriere. A l'âge de 83 ans, il voulut apprendre la Langue Coptique, afin de pouvoir entendre le Nouveau Testament que le Docteur *Wilkins* avoit publié en cette Langue, & dont il lui avoit fait présent ; & il y parvint. Sa santé se soutint presque jusqu'à sa derniere heure. Il avoit 87 ans lorsqu'il fut attaqué d'une paralysie, qui dans deux jours le mit au tombeau. Il expira le 9 Octobre 1718, & fut enterré dans sa Cathédrale à Peterborough, où il étoit. On trouva parmi ses papiers plusieurs Ouvrages manuscrits, dont deux ont été publiés après sa mort par M. *Payne*, son Chapelain. Le premier est intitulé : *L'Histoire Phenicienne de* Sanchoniaton, *traduite du premier livre*

de la préparation évangélique d'Eusebe, *avec une continuation de cette Histoire, tirée de la Table* d'Erastotene *le Cyrenéen, accompagnée de plusieurs remarques historiques & chronologiques, par lesquelles il paroît que ces deux Auteurs nous donnent une suite de la Chronologie Phenicienne & Egyptienne, depuis le premier homme jusqu'à la premiere olympiade, qui s'accorde avec celle de l'Ecriture;* Dicearque *nous ayant marqué le temps qui s'est écoulé depuis* Ninus *jusqu'à cette premiere olympiade.* Le second Ouvrage posthume de notre Philosophe est intitulé : *Origines gentium antiquissimæ*, ou *Essai sur la premiere origine des Nations, en plusieurs Traités.*

CUMBERLAND avoit l'humeur douce, gaie & modeste. Sa candeur étoit telle qu'il prenoit tout du bon côté. Il n'avoit point de fiel, & étoit sur-tout exempt d'ambition, de malveillance & d'artifice. La vaine gloire ne se mêloit jamais dans ses actions. Jamais il ne fit rien pour chercher l'applaudissement des hommes, ou pour s'attirer leurs louanges. Jamais il n'usa de déguisement. Sa langue étoit toujours d'accord avec son cœur. Il exerçoit l'hospitalité avec ardeur. Il tâchoit de rendre service à tout le monde. Les pauvres trouvoient à sa porte une assistance continuelle, & ses amis ne sortoient jamais de chez lui que comblés de politesses & de bienfaits. Il étoit dur à son égard, mais toujours généreux envers les autres. Son imagination n'étoit pas vive; mais son esprit étoit solide, & retenoit bien ce qu'il avoit conçu. Quelque sujet qu'il étudiât, il s'en rendoit maître; & tout ce qu'il avoit lû lui étoit présent. Enfin il jouit constamment d'une tranquillité d'ame, qui ne fut guères troublée que par un zèle mal entendu pour la Religion.

Principes de CUMBERLAND *sur les Loix naturelles.*

Les loix naturelles sont le fondement de la Morale & de la Politique. On entend par loix naturelles, certaines propositions d'une vérité immuable, qui servent à diriger les actes volontaires de notre ame, dans la recherche des biens ou dans la fuite des maux, & qui nous imposent l'obligation de régler nos actions externes d'une certaine maniere, indépendamment de toute loi civile, & sans avoir égard aux conventions par lesquelles le gouvernement est établi. Ces propositions ont cette maxime pour base: La plus grande bienveillance que chaque agent raisonnable témoigne envers tous, constitue l'état le plus heureux de tous en général, & de chacun en particulier, autant qu'il est en leur pouvoir de se le procurer; & elle est absolument nécessaire pour parvenir à l'état le plus heureux auquel ils peuvent aspirer. Par conséquent le bien commun de tous est la loi suprême.

En examinant la disposition des facultés humaines, par rapport à la société, on voit que tous les hommes peuvent connoître & pratiquer les loix naturelles, & que l'observation de ces loix est agréable par elle-même.

Premierement, nous pouvons nous former des idées abstraites & universelles de la nature humaine en général, & ensuite tirer de-là des jugemens touchant les attributs qui conviennent ou ne conviennent pas à ces idées : comme aussi il est en notre pouvoir de concevoir des désirs généraux & indéterminés, conformément & en conséquence de ces jugemens. Nous avons donc la faculté de nous faire des régles générales, de bien vivre ou de diriger nos actions, en comparant nos idées considérées en général avec l'idée de la nature humaine, pour voir si elles y sont conformes. Les jugemens que nous portons alors reviennent d'autant plus aisément dans la mémoire, qu'ils sont conçus en termes propres à les exprimer, & que la signification de ces termes est accommodée aux idées d'un grand nombre de personnes, par le consentement desquelles elle est établie.

En second lieu, nous connoissons les nombres, les poids, & les mesures. Or cette connoissance renferme celle de rassembler en total plusieurs choses, comme

les biens de diverſes eſpeces, & de les comparer enſemble ſelon leurs différences & leurs proportions reſpectives. Par-là nous pouvons nous former l'idée du ſouverain bien, qui eſt un aſſemblage de tous les biens. Nous ſommes auſſi en état par la même raiſon de comparer un bien avec un autre ; de ſouſtraire les biens particuliers les uns des autres, & d'eſtimer la proportion qu'il y a entre ceux qui ſont égaux ou inégaux : opérations, qui étant appliquées à diriger les actions humaines pour l'avancement de la meilleure fin, conſtituent le fondement de toutes les loix naturelles.

La troiſiéme faculté qui nous met en état de pratiquer ces loix, c'eſt la connoiſſance de l'ordre, par laquelle nous obſervons celui qui eſt déja établi, ou nous en établiſſons un dans ce que nous voulons faire ; & nous jugeons de quelle importance il eſt de joindre les forces de pluſieurs, pour produire un certain effet ſur tout le bien commun. A la faveur de cette connoiſſance, & en conſidérant la ſuite des cauſes ſubordonnées que les ſens nous font appercevoir, notre eſprit découvre très-diſtinctement une cauſe premiere qui eſt Dieu, ce conducteur ſouverain du monde ; & il peut prévoir ce qui arrivera par un effet des facultés de tous les Etres raiſonnables, rangés dans une ſubordination connue : deux choſes qui engagent les hommes à ſe reconnoître membres de cette grande ſociété, où tous les Etres raiſonnables ſont compris comme étant dans le Royaume de Dieu.

De cette reconnoiſſance, ſuit une ſorte de faculté qu'a l'ame d'exciter, de retenir & de modérer les paſſions, & de les diriger à la recherche des plus grands biens & à la fuite des plus grands maux. Car nous ſentons que nous pouvons détourner notre ame des penſées & des paſſions, qui regardent uniquement notre intérêt particulier, & les déterminer au bien public autant qu'il nous eſt poſſible : en quoi conſiſte notre liberté.

L'homme a encore la droite raiſon, qui le met en état de juger des choſes conformément à ce qu'elles ſont. C'eſt elle qui nous met devant les yeux toutes les parties de notre bonheur & celui des autres ; qui prévoit de loin les cauſes de ce bonheur, qui dépendent de nous ; & qui les repréſente tellement liées enſemble, que nous jugeons aiſément que notre propre félicité ne ſauroit être ſéparée du ſoin de celle des autres, c'eſt à-dire, de tous les Etres raiſonnables conſidérés comme formant une ſociété. De-là nous concluons qu'il faut obſerver avec exactitude les regles de la juſtice, & envers Dieu & envers les hommes, parce que de cette obſervation dépend la paix. Une conduite contraire produit des maux affreux. Telle eſt celle de ceux qui s'arrogent un droit ſur tout, ou qui font quelque choſe d'approchant, & qui mettent ainſi par-tout le déſordre & la confuſion ; rempliſſent le monde de guerres & cauſent les plus grandes calamités. Pour éviter ces malheurs, la raiſon ordonne d'entretenir les amitiés ; d'établir des gouvernemens civils où il n'y en a point encore, & de maintenir ceux qui ſont établis, afin que non-ſeulement on puiſſe ſe garantir des maux de la guerre, que la folie de quelques hommes eſt capable de produire ; mais encore ſe procurer de puiſſans ſecours pour parvenir au plus haut point de vertu & de bonheur.

De-là naît la loi naturelle, qui unit tous les Etres raiſonnables, c'eſt-à-dire, tous les Etres ſages ; car la ſageſſe n'eſt autre choſe que l'exercice de la raiſon dans toute ſa vigueur. Cette loi eſt telle : Quiconque juge ſelon les lumieres de la droite raiſon, & regle ſes déſirs ſur un tel jugement, doit s'accorder là-deſſus avec tous les autres qui ſont le même uſage de la raiſon ſur tel ou tel ſujet.

Enfin on peut mettre encore au rang des facultés de l'entendement humain, pour connoître & pratiquer les loix naturelles, le pouvoir qu'il a de réfléchir ſur lui-même ; d'examiner les habitudes ou les diſpoſitions de l'ame, qui naiſſent de ſes actes ; de conſerver le ſouvenir des vérités qu'il a une fois conçues, les raſſembler & les comparer avec les actions ſur leſquelles il délibere ; de juger de quel

côté l'ame penche, & de la diriger à la recherche de ce qui paroît le meilleur à faire. Notre ame a un ſentiment intérieur de tous ſes actes propres. Elle peut remarquer & elle remarque ſouvent par quels motifs & quels principes ils ſont produits. Elle exerce naturellement avec ſoi l'office de juge, & par-là elle ſe cauſe à elle-même ou de la tranquillité & de la joie, ou des inquiétudes & de la triſteſſe. C'eſt dans cette faculté de notre ame & dans les actes qui en proviennent, que conſiſte toute la force de la conſcience, par laquelle l'homme enviſage les loix, examine ſes actions paſſées, & dirige celles auxquelles il veut ſe déterminer à l'avenir. Cette faculté eſt un principe très-puiſſant pour produire la vertu & pour l'augmenter; & elle n'a pas moins d'influence ſur la fondation & la conſervation des ſociétés, tant entre ceux qui ne ſont ſoumis à aucun gouvernement civil, qu'entre les membres d'un même Etat.

Quand toutes ces facultés ſont formées & que la raiſon eſt parvenue à ſa maturité, nous penſons au cours de notre vie & à l'uſage que nous ferons déſormais de ces facultés. Alors il ſe préſente à notre eſprit beaucoup d'actions que nous pourrons faire, & dont nous tirerons de grands avantages. Nous prévoyons auſſi une plus longue ſuite de choſes qui ſe ſuccéderont en leur ordre, & qui dépendent les unes des autres. Notre eſprit ayant par-là un plus vaſte champ, ne ſe contente pas d'appeller au ſecours de la mémoire quelques termes ſimples: il forme encore des propoſitions par leſquelles la liaiſon de nos actions, de quelque nature qu'elles ſoient, avec les effets qui en dépendent, eſt plus diſtinctement exprimée. C'eſt ce qu'on appelle des *Propoſitions pratiques.*

De plus, à meſure que notre raiſon ſe fortifie, nous comparons enſemble la vertu qu'ont les différentes cauſes de produire des effets ſemblables, comme auſſi les divers dégrés de perfection qu'il y a dans les effets: comparaiſon qui mene à juger que l'un de ces effets eſt plus grand que l'autre, ou moindre ou égal. D'où nous concluons, par exemple, qu'entre nos actions poſſibles, les unes peuvent contribuer plus que d'autres ou plus qu'aucune autre, à notre bonheur & à celui d'autrui. On donne à ces propoſitions pratiques le nom de *Maximes de comparaiſon.*

Tout cela nous conduit à ce principe naturel: La fin de chacun eſt le plus grand bien qu'il peut procurer à l'Univers & à lui-même ſelon ſon état. D'où il ſuit que cette fin doit être conçue comme un compoſé ou un total de bons effets les plus agréables tant à Dieu qu'aux autres hommes, & le plus grand aſſemblage de ceux qui peuvent être produits par une ſuite la plus efficace des actions que nous ferons dans tout le temps à venir. Or il arrive ſouvent (& nous devons travailler à ce que cela arrive le plus ſouvent qu'il eſt poſſible) que les bons effets qui proviennent de nos facultés, croiſſent en progreſſion géométrique. En ce cas-là il y a un accroiſſement de félicité publique & particuliere, qui excede tout ce qu'on auroit pû prévoir & déterminer.

La félicité conſiſte dans la jouiſſance des biens. Il y a deux ſortes de biens. Les uns ſervent à orner & à réjouir l'ame; les autres à entretenir & augmenter les forces du corps. Les biens publics ſont les mêmes que les biens de chaque particulier; & une juſte idée du bonheur de chaque homme, mene aiſément par analogie à découvrir le bonheur qui doit être recherché par chaque état civil, ou même par tous les hommes conſidérés comme ne faiſant qu'un ſeul corps. Car une ſociété civile, compoſée d'un nombre plus ou moins grand de perſonnes, n'eſt heureuſe que quand chacun de ſes membres, ſur-tout les principaux, ont non-ſeulement l'ame douée des perfections naturelles de l'entendement & de la volonté, mais encore le corps ſain & d'une vigueur capable de bien prêter à l'ame ſon miniſtere.

Dans cet état, l'homme a toujours la Sageſſe en partage, parce que la Sageſſe eſt plus naturelle & plus eſſentielle à tout Etre raiſonnable que la folie. Auſſi les

actes internes de la volonté & les efforts externes, qui tendent à l'entretien du bien commun, doivent aussi être naturellement plus parfaits, plus agréables & plus convenables au même Etre raisonnable. L'une & l'autre de ces facultés concourant à la production de nos actes, la déterminent à faire ce qui est meilleur pour le plus grand nombre. Or il est évident que telles sont les actions nécessaires pour procurer le bien commun, & que par-là ces perfections internes de nos facultés y sont renfermées, c'est-à-dire, qu'il ne suffit pas qu'elles agissent; mais qu'il faut encore que l'action ayant le bien pour objet, le bien des Etres les plus nobles avec lesquels on a le plus de liaison, & le plus grand bien de tous ensemble, soit produite par un parfait accord de toutes nos facultés & dans l'ordre naturel.

De-là il suit que le véritable bonheur consiste dans la bienveillance la plus étendue. L'expérience confirme cette vérité de raisonnement. C'est un plaisir connu que celui que nous trouvons dans les actes d'amour, d'espérance ou de joie, non-seulement dans ceux qui se rapportent à notre propre bien, mais encore dans ceux qui se rapportent au bien d'autrui. Ces sortes de sentimens sont des parties essentielles du bonheur, & ont par eux-mêmes quelque chose d'agréable. Nous éprouvons tous les jours que la vue du bonheur d'autrui est capable de les exciter en nous. Oter à l'homme les douceurs de l'amour & de la bienveillance envers les autres & la joie qu'il ressent de leur bonheur, c'est le priver d'une grande partie de sa félicité. Les sujets de joie, que nous pouvons avoir eu égard à notre avantage seul, sont très-bornés. Mais il y en a un très-grand nombre, dès que nous avons à cœur la félicité de tous les autres. La joie produite par cette derniere vue, a la même proportion avec la premiere, qu'entre la béatitude immense de Dieu & de tout le genre humain, & la chétive possession d'un bonheur imaginaire, que les biens de la fortune peuvent procurer à un seul homme envieux & *malveillant*. Celui qui s'est dépouillé de tout sentiment de bienveillance envers le genre humain, ne peut certainement avoir aucune vertu. La haine même & l'envie qui l'obsedent, entraînent nécessairement après elles le chagrin & la tristesse, la crainte & la solitude : toutes choses entierement contraires au bonheur de la vie.

A toutes ces preuves, on peut ajouter les faits. L'expérience du temps présent & l'expérience des siécles passés, nous apprennent qu'il y a des récompenses à espérer des autres hommes, pour le soin que nous prenons à entretenir le bien commun. On voit par-tout un culte public de quelque Divinité, à laquelle les hommes témoignent du moins assez de respect, pour observer le serment de la foi qu'ils lui ont donné. Par-tout il y a des commerces très-avantageux entre les Nations qui se connoissent, lesquels ne sont interrompus que par les guerres. Par-tout on maintient le gouvernement civil & la distinction des domaines, qui fait partie de l'ordre établi. Par-tout les liaisons des familles & celles de l'amitié sont entretenues. Or le culte de la Divinité, l'entretien du commerce & de la paix entre les Nations, l'observation de ce que demande le gouvernement civil & le gouvernement domestique, les pratiques des devoirs de l'amitié ; tout cela n'est autre chose que les parties prises ensemble du soin d'avancer le bien commun. Il est donc démontré que la disposition à un tel soin se trouve parmi tous les hommes : d'où il résulte nécessairement que chacun retire plusieurs avantages que la paix & les secours mutuels apportent naturellement.

Il y a plus: chaque personne qui est parvenue à l'âge de raison, est redevable de toutes ses années passées aux soins d'autrui, qui tendent par eux-mêmes au bien commun. Nous dépendons entierement dans l'enfance de l'attachement que d'autres ont à observer les loix du gouvernement économique, celles du gouvernement civil & celles de la Religion, qui toutes découlent du soin d'avancer le bien commun. De sorte que si après l'adoles-

cence, nous expoſons & nous ſacrifions même actuellement notre vie pour le bien public, nous perdons encore moins en ſa conſidération que nous n'en avons reçu. Car nous perdons non-ſeulement une eſpérance incertaine des joies à venir, ſuppoſé que nous euſſions vécu plus long-temps; ou plutôt il eſt certain que nous ne pourrions gueres avoir d'eſpérance à cet égard, ſi nous mépriſions le bien public; au lieu que la pratique des actions qui tendent à cette fin, nous a déja procuré réellement la conſervation de notre vie, & la poſſeſſion de tous les avantages dont nous jouiſſons. Et cela ſeul, ſans avoir égard à la reconnoiſſance, prouve la ſanction de la loi la plus générale de la nature; puiſque l'on peut prévoir que d'une vie conſtamment réglée ſur ce que demande le bien public, il reviendra plus d'avantages, que ſi l'on ſuit les ſuggeſtions d'un amour propre ſans bornes.

Concluons donc qu'il y a des propoſitions d'une vérité immuable ſur ce qui regarde le ſoin d'avancer le *Bien* ou la *Félicité* de tous les hommes conſidérés enſemble; que ces propoſitions ſont néceſſairement imprimées dans nos eſprits par la nature même des choſes, laquelle eſt perpétuellement réglée & entretenue par la cauſe premiere, & que les termes de ces propoſitions renferment & une déclaration des récompenſes, que la cauſe premiere attacha à l'obſervation de ces maximes, dans le temps qu'elle produiſit & conſtitua la nature des choſes, & une déclaration des peines qu'elle attacha au même moment à leur violation. D'où il paroît clairement que ce ſont-là les véritables *Loix naturelles*, puiſque toute loi n'eſt autre choſe qu'une propoſition pratique, publiée par une autorité légitime, & accompagnée de punitions & de récompenſes.



LA



LA Bruiere né en 1644. mort en 1696.

LA BRUIERE. *

LEs Moraliſtes prêchent la Sageſſe, répriment les vices, & tâchent de rendre les vertus aimables. Ils connoiſſent les maladies de l'eſprit & du cœur, & enſeignent les remedes pour les diſſiper. Mais quoiqu'ils ſoient bien verſés dans leur art, qu'ils guériſſent ſouvent les autres, ils ne peuvent pas toujours ſe guérir eux-mêmes. La théorie & la pratique ſont deux choſes bien différentes. La raiſon, quelqu'éclairée qu'elle ſoit, eſt ſouvent ſubjuguée par les paſſions. On ſent ce qu'il faut faire pour être ſage; mais on eſt entraîné comme malgré ſoi par des préjugés d'éducation, qui demandent quelque choſe de plus qu'un bon raiſonnement pour être vaincus. Une longue & conſtante pratique de la vertu, peut ſeule les dompter; & cela demande une force ſupérieure, qu'il eſt très-difficile d'acquérir. On a pû remarquer des preuves de cette vérité dans l'hiſtoire des Moraliſtes qu'on vient de lire. En voici une nouvelle. Aucun Philoſophe n'a ſans contredit mieux connu les illuſions de l'amour propre que LA BRUIERE; & aucun n'en a peut-être plus été la dupe. On a reproché à ce Moraliſte un peu d'orgueil. Un Chartreux, caché ſous le nom de *Vigneul-Marville*, lui a fait un crime de cette foibleſſe; & il eſt fâcheux que M. *Coſte* n'ait pas pû le juſtifier pleinement à cet égard, quelque peine qu'il ait priſe pour cela. Quoique l'Hiſtorien de l'Académie Françoiſe nous l'ait dépeint comme un homme » qui ne ſongeoit qu'à » vivre tranquillement avec des amis & » des livres; faiſant un bon choix des uns » & des autres; ne cherchant ni ne fuyant » le plaiſir; toujours diſpoſé à une joie » modeſte & ingénieux à la faire naître; » poli dans ſes manieres & ſage dans ſes » diſcours; craignant toute ſorte d'ambition, même celle de montrer de l'eſprit; » il pouvoit cependant dire comme le Philoſophe de *Terence* : Je ſuis homme, & je ne crois pas qu'il y ait rien en moi d'étranger à l'humanité : *Homo ſum, & nihil à me alienum puto.* Il n'en fut pas moins un grand Philoſophe, & digne de tenir un des premiers rangs parmi les Moraliſtes modernes.

Jean de LA BRUIERE naquit en 1644 dans un Village proche Dourdan. On ne dit point quelle étoit ſa famille. Seulement on nous apprend qu'il deſcendoit d'un fameux Ligueur, lequel dans le temps des barricades de Paris, exerça la Charge de Lieutenant Civil. Suivant lui, il appartient à un *Geoffroi de la Bruiere*, qui étoit un grand Seigneur, & qui ſuivit *Godefroi de Bouillon* à la Terre Sainte. Tout cela n'eſt point ſatisfaiſant; & je ſuis toujours plus ſurpris que le ſavant Hiſtorien de l'Académie Françoiſe ne nous ait pas mieux inſtruit ſur l'origine d'un Philoſophe, dont la mémoire eſt ſi précieuſe, lui qui devoit aſſurément la connoître. On ne nous a pas même appris comment il fit ſes études; s'il s'y diſtingua; quels furent ceux qui prirent ſoin de ſon éducation; enfin ſi ſa jeuneſſe annonça ce qu'il devoit être un jour. On eſt fâché en liſant les Mémoires de ſa vie de ne rien trouver à cet égard. LA BRUIERE devient homme & grand homme, ſans qu'on ſache comment il l'eſt devenu. On diroit que c'étoit un Philoſophe de l'antiquité la plus reculée, Il faut gémir de

* *Hiſtoire de l'Académie Françoiſe*, Tom II. par M. l'Abbé d'*Olivet*. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, par le P. *Niceron*, Tom. XIX. &c. &c. Et ſes Ouvrages.

cette disette, & se contenter du petit nombre de faits sûrs qu'on nous a transmis.

Lorsque ce Moraliste fut en âge de prendre un état, il acheta une Charge de Trésorier de France à Caen. Mais à peine commençoit-il à l'exercer, que l'illustre M. *Bossuet*, Evêque de Meaux, qui le connoissoit & l'estimoit, l'engagea à enseigner l'Histoire à feu M. le Duc. Notre Philosophe vint à Paris pour cela, & entra chez ce Prince. L'accueil qu'on lui fit, joint à son caractere nonchalant, l'accommoda si fort, qu'il résolut de n'en pas sortir, & de borner là son élévation & sa fortune. De son côté le Prince, après avoir reçu de lui les instructions qu'il pouvoit en attendre, le fixa auprès de sa personne en qualité d'Homme de Lettres, avec mille écus de pension. Ce fut pour lui un grand revenu, & cette aisance l'enfla un peu. On doit conjecturer de-là que notre Philosophe n'étoit pas né opulent. Ce changement influa sur son caractere. Quoique naturellement poli & modéré, il fut sensible au luxe de son appartement. L'étude énervoit cependant cette sensibilité. Comme il savoit parfaitement le Grec, il s'occupa de la lecture des *Caracteres* de *Théophraste*. C'étoit un Philosophe qui vivoit du temps d'*Aristote*, & qui après avoir étudié les hommes toute sa vie, fit à l'âge de 80 ans un Ouvrage sur leurs mœurs & leurs caracteres, qu'il publia sous le titre de *Caracteres*. Ce livre fit tant de plaisir à LA BRUIERE, qu'il crut devoir le traduire en François. Il joignit à cette traduction des remarques sur les mœurs du siécle où il vivoit; & il publia le tout en 1687 sous ce titre: *Les Caracteres de Théophraste traduits du Grec, avec les caracteres ou les mœurs de ce siécle*; Peu d'Ouvrages ont eu un succès aussi rapide. La simplicité de Théophraste plut infiniment; & l'énergie de l'Auteur François fut généralement admirée. M. *Menage* en porta ce jugement: » LA » BRUIERE, dit-il, peut passer parmi » nous pour un Auteur d'une maniere » nouvelle. Personne avant lui n'avoit » trouvé la force & la justesse d'expres» sion qui se rencontrent dans son livre. » Il dit en un mot ce qu'un autre ne dit » pas aussi parfaitement en six. Ce qui est » encore beau chez lui, c'est que nonob» stant la hardiesse de ses expressions, il » n'y en a point de fausses & qui ne ren» dent très-heureusement sa pensée. Je » doute fort que cette maniere d'écrire » soit suivie. On trouve bien mieux son » compte à suivre le style efféminé. Il faut » avoir autant de génie que M. de LA » BRUIERE pour l'imiter, & cela est » bien difficile. Il est merveilleux à attra» per le ridicule des hommes & à le dé» velopper. Ses caracteres sont un peu » chargés, mais ils ne laissent pas d'être » naturels. (*a*) » Et l'ingénieux Auteur de l'Ouvrage fameux du Docteur *Mathanasius* (*M. de Saint Hyacinthe*) en porte ce jugement: » Le livre de LA BRUIERE » est le livre le plus parfait & le plus utile » que je connoisse; je n'en excepte aucun.

Des ridicules & des vices
Il découvre les artifices.
Là, des traits d'un savant pinceau,
L'art, l'élégance, la richesse,
La force, la délicatesse,
Sont le vrai compagnon du beau.

Engageant Traité de Morale;
Notre âge ni l'antiquité
N'ont encor rien vu qui l'égale:
La pure raison l'a dicté.
LA BRUIERE enseigne à connoître
Ce qu'on est & ce qu'on doit être;
Et cet ingénieux Auteur,
Pour porter l'homme à la Sagesse,
Se sert d'abord avec adresse
De la malignité du cœur. (*b*)

Malgré ces suffrages, il faut avouer que notre Moraliste sacrifie souvent l'énergie au naturel. Il cherche aussi trop à montrer de l'esprit; & cela n'est point du tout

(*a*) *Menagiana*, Tom. II. page 334 & suiv.
(*b*) *Bibliotheque raisonnée*, Tom. II. premiere partie, p. 372.

d'un Philosophe. On est fâché de sentir ici l'Auteur. L'anonyme qui s'est caché sous le nom de M. *de Vigneul-Marville*, soutient encore qu'on y décele l'homme vain. Ce reproche est sans doute très-grave envers un Sage, qui doit être surtout exempt de cette foiblesse. Aussi M. *Coste*, qui a donné une édition de l'Ouvrage de LA BRUIERE, n'a rien oublié pour l'en laver. A-t-il réussi ? C'est ce que je crois devoir examiner. Comme cet examen concerne le caractere de notre Moraliste, il n'est point étranger à son histoire. D'ailleurs il est utile pour la connoissance de l'esprit humain de savoir comment on peut bien peindre un ridicule, s'en moquer, & en être soi-même infecté.

LA BRUIERE dit dans ses *Caracteres* qu'il descend d'un *Geoffroi de la Bruiere*, qui étoit un grand Seigneur, & qui suivit *Godefroi de Bouillon* à la conquête de la Terre Sainte. M. *de Vigneul-Marville* trouve dans cette déclaration une vanité révoltante. Il convient bien que l'Auteur l'a faite d'une maniere délicate & fine ; mais il soutient que c'est se donner pour un Gentilhomme à louer, qui met enseigne à sa porte, & qui avertit le siécle présent & à venir de l'antiquité de sa noblesse. (*a*) M. *Coste* répond à cela, que LA BRUIERE n'a parlé ainsi, que pour faire voir le ridicule de la prétention à la noblesse ; & il ne s'est représenté jaloux de sa naissance, que pour se moquer plus librement de ceux qui sont effectivement attaqués de ce mal. Cette réponse est sans doute plus polie que satisfaisante. Pour qu'on pût la recevoir, il faudroit que notre Philosophe n'eût point parlé directement de lui ; car il y a toujours de la vanité à parler de soi ; & en second lieu, qu'en se citant, il n'eût pas déclaré expressément qu'il étoit noble, mais qu'il l'eût supposé, pour donner à son discours ce ton de modestie, qui convient, je ne dis pas seulement à un Philosophe, mais à une personne bien née. Un homme qui fait parade de sa noblesse, sous quelque prétexte que ce soit, est un homme orgueilleux qui ne mérite que de l'indifférence, pour ne pas dire du mépris. Si nos actions & nos écrits ne décelent point notre naissance, il vaut mieux que tout le monde l'ignore.

Avant que LA BRUIERE fût connu dans le monde, sa fortune étoit très bornée. Lorsqu'il devint opulent, il fut grand & magnifique. C'étoit là une vertu ; mais il ne falloit pas étaler son faste comme il l'a fait ; (*b*) & quoi qu'en dise M. *Coste*, le reproche de M. *de Vigneul-Marville* à cet égard est très-fondé. Ce Critique rabat fort plaisamment cette petite vanité par ces paroles : » Sans supposer d'anti-» chambre (LA BRUIERE parle beau-» coup de la sienne) on avoit une grande » commodité pour s'introduire soi-même » auprès de M. *de la Bruiere*, avant qu'il » eût un appartement à l'Hôtel de...... » (Condé) il n'y avoit qu'une porte à » ouvrir & une chambre proche du Ciel, » séparée en deux par une légere tapisse-» rie. » Cela ne fait assurément point tort à LA BRUIERE ; mais puisqu'il avoit jugé à propos de décrire son appartement dans son livre, il auroit bien fait de parler de son premier logement, pour éviter le juste reproche d'avoir voulu paroître important.

Après quelques autres censures de cette espece, M. *de Vigneul-Marville* attaque l'Ouvrage propre de LA BRUIERE ; & il y a dans sa critique de la mauvaise humeur & souvent peu de justesse. On peut voir là-dessus les réponses de M. *Coste*, à la fin du second volume des *Caracteres* de l'édition de 1733.

Cependant le succès de cet Ouvrage fut si grand, qu'on chercha par tout à l'imiter. Il parut bientôt une foule de livres portant ce même titre ; mais ce ne furent que de mauvaises copies, qui ne servirent qu'à relever celui de notre Mo-

(*a*) *Mélanges d'Histoire & de Littérature, recueillis par M. de Vigneul-Marville.*

(*b*) Voyez le Chapitre VI. des biens de la fortune du Livre des *Caracteres*, &c.

raliste. Dès-lors le Public eut les yeux fixés sur lui. Il l'élut lui-même membre de l'Académie Françoise ; mais cette élection ne fut pas sitôt confirmée par cette illustre Compagnie. Le grand Roi qui gouvernoit alors la France, & auquel les Lettres sont si redevables, s'étonna de cet oubli. Il n'en fallut pas davantage pour procurer à LA BRUIERE la premiere place vacante. Il fut reçu le 15 Juin de l'année 1693, à la place de M. *de la Chambre*.

C'étoit-là la seule chose qu'il pouvoit ambitionner. Content désormais de mener une vie tranquille, & dégoûté en Philosophe de toutes les futilités qui amusent le grand monde, il ne songea plus qu'à jouir de lui-même & de ses amis. Pour écarter l'ennui que le défaut d'occupation auroit pû amener, il jetta sur le papier des idées particulieres qu'il avoit sur le Quiétisme ; & il songeoit à les mettre au jour, * lorsqu'il s'apperçut, étant à Paris en compagnie, qu'il devenoit entierement sourd, sans cependant ressentir aucune douleur. Il retourna sur le champ à Versailles à l'Hôtel de Condé où il avoit son logement ; & quatre jours après cet accident, il eut une attaque d'apoplexie d'un quart d'heure qui le mit au tombeau. Il expira le 10 Mai 1696, âgé de 52 ans.

Morale ou Doctrine de LA BRUIERE *sur les Mœurs & les Caracteres.*

Il n'y a point de maxime qui convienne mieux à tous les hommes & qui leur soit plus utile, que celle qui nous fait connoître notre inutilité dans le monde, quelqu'élevé que nous y soyons, & quelque mérite que nous puissions avoir, en nous apprenant qu'on ne s'apperçoit pas de notre existence lorsque nous mourons, & qu'il se trouve un nombre infini de personnes pour nous remplacer. Aussi le Sage, qui voit le néant de toutes les grandeurs, ne cherche point à se faire valoir. Il guérit de l'ambition par l'ambition même. Il tend à de si grandes choses, qu'il méprise ce qu'on appelle trésors, poste, fortune, faveur. Il ne voit rien dans de si foibles avantages, qui soit assez bon & assez solide pour remplir son cœur, & pour mériter ses soins & ses désirs. Il a même besoin d'efforts pour ne pas trop les dédaigner. Le seul bien capable de le tenter, est cette sorte de gloire, qui devroit naître de la vertu toute pure & toute simple ; mais les hommes ne l'accordent gueres & il s'en passe. Il se paye par ses mains de l'application qu'il a à son devoir, par le plaisir qu'il sent à le faire ; & se désintéresse sur les éloges, l'estime & la reconnoissance qui lui manquent quelquefois. Semblable à un couvreur, il ne cherche ni à exposer sa vie, ni ne se détourne à la vue du péril. La mort est pour lui un inconvénient & jamais un obstacle. Il ne regarde dans ses amis que la seule vertu, qui les attache à lui, sans aucun examen de leur bonne ou mauvaise fortune. Il est peu touché des choses rares, mais il l'est beaucoup de la vertu. Il consume sa vie à observer les hommes, & il use ses esprits à en démêler les vices & les ridicules pour les rendre meilleurs. Il ne prétend point ramener les autres à son goût & à ses sentimens : il cherche seulement à penser & à parler juste.

S'il croit devoir mettre au jour le fruit de ses veilles, il a soin de lire son Ouvrage à ceux qui en savent assez pour le corriger & l'estimer. Car il n'ignore pas que ne vouloir être ni conseillé ni corrigé, est un pédantisme. Aussi reçoit-il avec une égale modestie les éloges & la critique qu'on fait de ses productions. La même justesse d'esprit, qui lui fait écrire de bonnes choses, lui fait appréhender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être lues. Sa docilité à l'égard des Juges de ses Ecrits, n'est cependant pas telle, qu'il adhere aveuglément à tout ce qu'ils trouvent de repré-

* Cet Ouvrage a été publié en 1699 par M. *Dupin*, sous le titre de *Dialogues sur le Quiétisme*.

henſible. Il n'y a point d'Ouvrage ſi accompli, qui ne fondît tout entier au milieu de la critique, ſi ſon Auteur vouloit en croire tous les Cenſeurs, qui ôtent chacun l'endroit qui leur plaît le moins. La regle pour juger d'un livre de Morale ou de Littérature, eſt de faire attention s'il éleve l'eſprit, & s'il inſpire des ſentimens nobles & courageux. Son but n'eſt point d'exciter par ſes Ouvrages d'admiration; parce que l'admiration eſt toujours le partage des ſots: les gens d'eſprit admirent rarement, mais ils approuvent. S'il écrit, il n'écrit pas ſeulement pour être entendu; mais il tâche en écrivant de faire entendre de belles choſes. Son attention dans ſon ſtile, eſt que ſa diction ſoit pure, & que les termes dont il ſe ſert, expriment des penſées nobles, vives, ſolides, & qui renferment un très-beau ſens. Enfin il n'a aucun égard au goût de ſon ſiécle; mais il tend à la perfection, & ſait ſe conſoler ſi ſes comtemporains ne lui rendent pas juſtice. Perſuadé qu'il n'y a point au monde un ſi pénible métier que de ſe faire un grand nom, il renonce volontiers à ce glorieux avantage. Sans que ſon ambition en ſouffre, il ſait ſe paſſer des charges & des emplois, & il conſent volontiers à demeurer tranquille chez lui & à ne rien faire. Cela paroît blâmable aux yeux du vulgaire; car très-peu de perſonnes ont aſſez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité, ni aſſez de fond pour remplir le vuide du temps, ſans ce qu'on appelle affaires. Il ne manque cependant à l'oiſiveté du Sage qu'un meilleur nom, & que méditer, parler, lire & être tranquille, s'appellât travailler.

Dans la ſociété il eſt uni, agréable, ſans prétention. S'il s'entretient avec quelques perſonnes, il tâche bien moins à montrer de l'eſprit qu'à en faire trouver aux autres. En effet celui qui eſt content de ſoi & de ſon eſprit, l'eſt toujours de vous parfaitement. Les hommes n'aiment point à vous admirer: ils veulent plaire. Ils ne cherchent pas tant à être inſtruits & même réjouis, qu'à être goûtés & applaudis; & le plaiſir le plus délicat eſt de faire celui d'autrui. L'imagination ne domine ni dans ſes converſations ni dans ſes écrits; parce que cette faculté de l'entendement ne produit ſouvent que des idées vaines & puériles, qui ne ſervent point à perfectionner le goût & à nous rendre meilleurs. C'eſt le jugement qui doit produire nos penſées. Lorſqu'il prononce ſur quelque choſe, il dit modeſtement qu'elle eſt bonne ou mauvaiſe & les raiſons pourquoi elle l'eſt, au lieu de décider d'un ton impérieux & qui emporte la preuve de ce qu'on avance, ou qu'elle eſt exécrable, ou qu'elle eſt miraculeuſe. Sur les queſtions qu'on lui fait, il nie ou affirme ſimplement, c'eſt-à-dire, oui ou non, & il mérite d'être cru. Son caractere jure pour lui; donne créance à ſes paroles, & lui attire toute ſorte de confiance.

Cependant avec de la vertu, de la capacité & une bonne conduite, on peut encore non-ſeulement ne pas plaire, mais auſſi être inſupportable. Les manieres que l'on néglige comme de petites choſes, ſont ſouvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal. C'eſt donc une attention importante, quoiqu'elle doive être légere, que de les avoir douces & polies pour prévenir les mauvais jugemens. Il ne faut preſque rien pour être cru fier, incivil, mépriſant, déſobligeant: il faut encore moins pour être eſtimé tout le contraire. Véritablement la politeſſe n'inſpire pas toujours la bonté, l'équité, la complaiſance, la gratitude, mais elle en donne les apparences, & fait paroître l'homme au-dehors, comme il devroit être intérieurement. Les manieres polies donnent cours au mérite & le rendent agréable. Il faut avoir des qualités bien éminentes pour ſe ſoutenir ſans la politeſſe. On peut la définir une certaine attention à faire que par nos paroles & par nos manieres, les autres ſoient contens de nous & d'eux-mêmes. C'eſt par exemple une faute contre la politeſſe, que de louer immodérément en préſence de ceux que vous faites chanter ou toucher un inſtrument, quelqu'autre perſonne qui a ces mêmes talens;

comme devant ceux qui vous lisent leurs vers, un autre Poëte.

A l'égard des louanges qu'on reçoit, il y auroit une espece de férocité à rejetter toutes celles qu'on nous donne. Le Sage est sensible à toutes les louanges qui nous viennent des gens de bien, qui louent en nous sincérement des choses louables. Il supporte aussi les mauvais complimens, comme les mauvais caracteres, parce qu'il sait qu'il doit y avoir nécessairement dans le commerce des piéces d'or & de la monnoie. Le sot est toujours prêt à se fâcher & à croire qu'on se moque de lui. Mais le Sage, qui n'ignore pas que la moquerie est indigence d'esprit, ne prend pas garde si on rit de lui; parce que ceux qui rient ainsi, sont dans le monde ce que les fous sont à la Cour, c'est-à-dire sans conséquence. Dédaignant l'art de se faire valoir, il se donne pour ce qu'il est. Il déteste la finesse, qui est l'occasion prochaine de la fourberie: de l'une à l'autre le pas est glissant: le mensonge seul en fait la différence: si on l'ajoute à la finesse, c'est fourberie. Avec des gens, qui par finesse écoutent tout & parlent peu, il parle encore moins: ou s'il parle beaucoup, il dit peu de choses. Dans plusieurs rencontres où la fortune est intéressée, la vérité & la simplicité sont le meilleur manege du monde.

Il faut sans doute s'observer soigneusement pour se comporter ainsi. Il y a des vices que nous ne devons à personne, que nous apportons en naissant, & que nous fortifions par l'habitude: il y en a d'autres que l'on contracte & qui nous sont étrangers. L'on est né avec des mœurs faciles, de la complaisance, & tout le désir de plaire; mais par le traitement que l'on reçoit de ceux avec qui l'on vit, ou de qui l'on dépend, on est bientôt jetté hors de ses mesures & même de son naturel. On a des chagrins, une bile que l'on ne se connoissoit point. On se voit une autre complexion: on est enfin étonné de se trouver dur & épineux. Tout est étranger dans l'humeur, les mœurs & les manieres de la plûpart des hommes. Tel a vécu pendant toute sa vie chagrin, emporté, avare, rampant, soumis, laborieux, intéressé, qui étoit né gai, paisible, paresseux, magnifique, d'un courage fier, & éloigné de toute bassesse. Les besoins de la vie, la situation où l'on se trouve, la loi de la nécessité, forcent la nature & y causent ces grands changemens. Ainsi l'homme en particulier ne peut se définir: trop de choses, qui sont hors de lui, l'alterent, le changent, le bouleversent. Il n'est pas précisément ce qu'il est ou ce qu'il paroît être. S'il entre dans la société, il a beaucoup de peine à s'approcher sur les affaires, parce qu'en général les hommes sont épineux sur les moindres intérêts, veulent tromper & n'être pas trompés, & mettent fort haut ce qui leur appartient, & très-bas ce qui appartient aux autres. A quelques uns l'arrogance tient lieu de grandeur, l'inhumanité de fermeté, & la fourberie d'esprit. Les fourbes croient aisément que les autres le sont: ils ne peuvent gueres être trompés & ils ne trompent pas longtemps. On ne trompe point en bien. La fourberie ajoute la malice au mensonge.

Autre vice naturel à l'espece humaine: c'est qu'elle s'ouvre à de petites joies & se laisse dominer par de petits chagrins. Rien n'est plus inégal & moins suivi que ce qui passe en si peu de temps dans le cœur & dans l'esprit des hommes. Aussi sont-ils plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance. Leur paresse ou leur inconstance leur fait perdre le fruit des meilleurs commencemens. Ils se laissent souvent devancer par d'autres, qui sont partis après eux & qui marchent lentement, mais constamment. Ils savent encore mieux prendre des mesures que les suivre; résoudre ce qu'il faut faire & ce qu'il faut dire, que faire ou dire ce qu'il faut. On se propose fermement dans une affaire qu'on négocie, de faire une certaine chose; & ensuite ou par passion, ou par une intempérance de langue, ou dans la chaleur de l'entretien, c'est la premiere qui échape. Dans les choses qui sont de leur devoir, ils agissent mollement, & ils se font un mérite ou plutôt

une vanité de s'empreſſer pour celles qui leur ſont étrangeres, & qui ne conviennent ni à leur état ni à leur caractere. Ils s'ennuient des mêmes choſes qui les ont charmés dans leurs commencemens. Ils déſerteroient la table des Dieux; & le nectar avec le temps leur devient inſipide. Ils n'héſitent pas de critiquer les choſes qui ſont parfaites, par vanité & par une mauvaiſe délicateſſe. Enfin les hommes n'ont point de caractere, ou s'ils en ont, c'eſt celui de n'en avoir aucun, qui ſoit ſuivi, qui ne ſe démente point, & où ils ſoient reconnoiſſables. Ils ſouffrent beaucoup à être toujours les mêmes, à perſévérer dans la regle ou dans le déſordre; & s'ils ſe délaſſent quelquefois d'une vertu par une autre vertu, ils ſe dégoûtent plus ſouvent d'un vice par un autre vice. Ils ont des paſſions contraires & des foibles qui ſe contrediſent. Il leur coûte moins de joindre les extrémités, que d'avoir une conduite dont une partie naiſſe de l'autre. Ennemis de la modération, ils outrent toutes choſes, les bonnes & les mauvaiſes. Il faut aux enfans des verges & la ferule: il faut aux hommes faits une couronne, un ſceptre, un mortier, des fourrures, des faiſceaux, des timbales, des hoquetons. La raiſon & la juſtice dénuées de tous leurs ornemens, ni ne perſuadent, ni n'intimident. L'homme qui eſt eſprit, ſe mene par les yeux & les oreilles.

Cependant la raiſon tient de la vérité: elle eſt une. L'on n'y arrive que par un chemin, & l'on s'en écarte par mille. L'étude de la Sageſſe a moins d'étendue que celle que l'on feroit des ſots & des impertinens. C'eſt auſſi à quoi doit s'attacher tout homme raiſonnable. Dans le particulier, il eſt aiſé d'être tranquille & vertueux. La choſe eſt bien autrement difficile dans la ſociété. On vient de voir ce que les hommes ſont. La meilleure regle qu'on puiſſe ſuivre pour vivre avec eux, eſt celle-ci: Sachez préciſément ce que vous pouvez attendre des hommes en général, & de chacun d'eux en particulier, & jettez-vous enſuite dans le commerce du monde.





DUGUET.



Buguet — né en 1649. mort en 1733.

DUGUET. *

APRE'S avoir développé les liens qui unissent les hommes entr'eux, établi leurs droits réciproques, & découvert les loix qui forment la société, il restoit à prescrire les qualités, les vertus & les devoirs du chef de cette société. *Jacques-Joseph* DUGUET entreprit cette tâche, & son travail a répondu à la grandeur du sujet. Ce Législateur Moraliste naquit le 9 Décembre 1649, à Montbrison, petite Ville du Forez près de Lyon. Son pere étoit Avocat du Roi au Présidial de cette Ville; & sa mere s'appelloit *Marguerite Colombet*. Dès sa premiere jeunesse, DUGUET montra une pénétration & un jugement exquis. L'un & l'autre lui attirerent des éloges, auxquels sa mere, qui l'aimoit beaucoup, étoit sur-tout très-sensible. A l'âge de douze ans il donna une preuve de sa capacité, qui surprit tout le monde. Il faisoit alors ses Humanités dans le College du lieu de sa naissance, dirigé par les Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire. Pendant les vacances, comme il cherchoit quelques livres d'amusement, il trouva à la campagne parmi ceux de son pere, l'Astrée d'*Honoré d'Urfé*, roman historique, qui a fait à son Auteur une grande réputation, & qu'on ne lit plus depuis long-temps. La lecture de ce roman lui plut beaucoup; & il estima que le plan de cet Ouvrage étoit assez beau pour mériter d'être suivi. Sur le champ il résolut de composer dans le même goût une histoire de ce qu'il avoit appris des avantures particulieres des familles de la Ville de Montbrison. L'exécution de ce projet ne languit point. En peu de temps notre Ecolier le remplit d'une maniere bien supérieure à ce qu'on pouvoit attendre d'un enfant de son âge. Il le sentit lui-même; & flatté de ce succès, il en fit part à sa mere. Madame *Duguet* écouta tranquillement la lecture d'une partie de cet Ouvrage : mais loin de l'approuver ni de faire connoître les mouvemens naturels de joie qu'une capacité si rare dans un âge si peu avancé produisoit dans son cœur, elle dit à son fils d'un air sérieux & affligé : Vous seriez bien malheureux, mon fils, si vous faisiez un si mauvais usage des talens que Dieu vous a donnés, & elle fit discontinuer la lecture. Le jeune Auteur écouta sans murmurer cette remontrance, & ne pensa qu'à en profiter. Lorsqu'il fut seul il jetta son écrit au feu. Dès ce moment après avoir renoncé pour jamais à la lecture des romans, il se livra tout entier à ses études. On s'apperçut aisément de cette nouvelle activité; car il acheva ses Humanités, & fit sa Philosophie avec un succès que ses condisciples & ses maîtres admirerent également.

Lorsqu'il eut fini son cours de Philosophie, il demanda à son pere la permission d'entrer dans la Congrégation de l'Oratoire, ce qu'il obtint. Il vint pour cet effet à Paris, afin d'être reçu dans la Maison de l'Institution, où on l'accueillit d'autant plus gracieusement, que son mérite y étoit connu. C'étoit vers la fin du mois de Septembre de l'année 1667. Notre jeune Philosophe trouva tant d'agrémens dans cette Maison, que quoique l'usage ordinaire soit de n'y laisser les novices qu'une année, il obtint la permission d'y rester encore environ deux ans. Il y reçut la Tonsure & les quatre

* *Vie de M. Duguet, Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire. Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques* du dix-septiéme siécle, par M. *Dupin*, Tom. II. *Supplément au Dictionnaire de Moreri*, art. *Duguet.* Ses Lettres & ses autres Ouvrages.

Ordres, qu'on appelle Mineurs. On l'envoya enſuite à Saumur, afin d'y faire un cours de Théologie. Il comptoit après cela enſeigner les Humanités dans quelque claſſe, ſuivant l'uſage de ſa Congrégation : mais on le jugea digne d'un emploi plus élevé. Il fut choiſi pour aller profeſſer à Troyes la Philoſophie. DUGUET étoit trop modeſte pour ne point ſouffrir de cette diſtinction. Il voulut ſe défendre de ſe ſoumettre à l'ordre qu'on lui preſcrivoit : ce fut inutilement : il fallut obéir ; & l'exactitude avec laquelle il remplit les fonctions de ſa Chaire, & les applaudiſſemens qu'il s'attira, firent voir que ſes Supérieurs avoient mieux apprécié ſa capacité que lui-même. Malgré la délicateſſe de ſa ſanté, il employoit une partie des nuits à compoſer les cahiers qu'il dictoit à ſes écoliers. Quoiqu'écrits à la hâte, ces cahiers ne ſe reſſentoient ni de ſes veilles, ni de la précipitation avec laquelle il les avoit compoſés. La netteté, la juſteſſe & la ſolidité de ſon eſprit, ſuppléoient à ce qui lui manquoit du côté du temps. Ses Supérieurs qui en connoiſſoient l'étendue, ne craignirent point de lui donner une nouvelle occupation. On le chargea de faire les Dimanches & les Fêtes un Catéchiſme fondé pour l'inſtruction des pauvres. On crut rendre un grand ſervice aux pauvres en leur donnant un Catéchiſte auſſi éclairé que DUGUET ; mais l'événement fit voir qu'ils pouvoient faire un meilleur choix. Tout ce qui ſortoit de la bouche de notre Philoſophe étoit ſi beau, que les perſonnes les plus diſtinguées accoururent pour l'entendre. L'humble pauvreté en faiſant place à cette brillante multitude, fut releguée aux portes de l'Egliſe. DUGUET repréſenta à ſes Supérieurs cet inconvénient, & on ſe rendit à ſes raiſons.

Il entroit alors dans ſa vingt-cinquiéme année. C'étoit l'âge convenable pour ſe déterminer à recevoir les Ordres ſacrés. Réſolu de parvenir à la Prêtriſe, il partit pour Paris au mois de Septembre 1674, afin de recevoir le Soudiaconat. L'année ſuivante, l'Evêque de Troyes l'ordonna Diacre. Ce Prélat qui connoiſſoit l'étendue de ſes lumieres & ſes rares talens, mit tout en œuvre pour ſe l'attacher. Notre Philoſophe auroit peut-être cédé à ſes ſollicitations ; mais les Supérieurs de l'Oratoire qui connoiſſoient trop bien l'utilité qu'ils pouvoient en retirer eux-mêmes en l'employant dans leur Congrégation, furent très-attentifs à ne pas le laiſſer aller. Afin de faire ceſſer ces inſtances, ils l'envoyerent à leur maiſon d'Aubervilliers, connue ſous le nom de Notre-Dame des Vertus, & ne l'en retirerent qu'au mois de Septembre de l'année 1677, temps où il fut ordonné Prêtre.

Il fit pendant le cours de cette année des leçons de Théologie Scholaſtique dans la Maiſon de Saint Magloire où il étoit. Et deux ans après, il fut chargé d'y faire des Conférences publiques ſur la Théologie poſitive, c'eſt-à-dire, ſur les difficultés qui peuvent ſe trouver dans l'Ecriture Sainte touchant l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

Ces Conférences furent très-ſuivies ; & on y remarqua que des perſonnes très-éclairées venoient auſſi s'y inſtruire. La réputation de DUGUET devint ſi brillante, que M. *Pinette*, Fondateur de l'Inſtitution, qui s'étoit réſervé le droit de demander pour cette Maiſon les ſujets qu'il eſtimeroit le plus, voulut qu'il y vint demeurer. Notre Philoſophe obéit ſans répugnance & ſans plaiſir : ce ſont ſes termes. L'accueil qu'on lui fit, le conſola du ſéjour de Saint Magloire. Il y mena une vie douce & tranquille, ſans ennui & ſans dégoût. Les attentions qu'on avoit pour lui, rendoient ſa ſituation encore plus délectable ; & de ſon côté il tempéroit ſa ſupériorité ſur les autres hommes, par une douceur, une affabilité & une modeſtie, qui gagnoient tous les cœurs.

Tandis qu'il jouiſſoit de cet heureux état, il s'éleva de grands troubles dans la Congrégation au ſujet d'un plan d'étude, qui proſcrivoit la Philoſophie de *Deſcartes*, pour adopter excluſivement celle d'*Ariſtote*, quoique cette derniere

commençât à perdre ſon crédit dans l'Univerſité. DUGUET prit part à ces querelles. Il eſtimoit trop *Deſcartes*, pour voir de ſang froid la ſorte de mépris qu'on avoit pour ſes principes philoſophiques. Cela forma une eſpece d'altercation entre ſes Supérieurs & lui, qui lui fit prendre le parti de ſortir de l'Oratoire. Au mois d'Octobre de l'année 1683, il quitta l'Inſtitution; & il abandonna abſolument la Congrégation dans le mois de Février de 1684. D'autres raiſons puiſſantes ſe joignirent ſans doute à celle-ci pour lui faire prendre cette réſolution. On nous a bien fait connoître que la Philoſophie de *Deſcartes* n'étoit pas la ſeule cauſe de ſa ſortie de l'Oratoire : mais on n'a pas jugé à propos de nous en dire davantage. Il y a tout lieu de croire que les affaires du temps influerent beaucoup ſur ſa démarche. Ce qui peut autoriſer cette conjecture, c'eſt ſa retraite à Bruxelles auprès du célébre M. *Arnaud*, avec qui il a toujours eu d'étroites liaiſons. Il ne demeura cependant pas long-temps dans cette Ville. Sa ſanté ne s'accommodant point à l'air de ce pays, il fut obligé de l'abandonner ſur la fin de la même année. Il parle de ce départ de Flandres dans la trente-cinquiéme lettre du neuviéme volume de ſes lettres, & il y fait mention des bons offices qu'on s'étoit empreſſé de lui rendre. Sa reconnoiſſance & ſon humilité y ſont exprimées d'une maniere fort vive.

En quittant Bruxelles, notre Philoſophe rencontra un Pere de l'Oratoire qui étoit de ſes amis, lequel l'engagea à aller à Straſbourg. On le connoiſſoit de réputation dans cette Ville, & on tâcha de lui témoigner l'eſtime particuliere qu'on faiſoit de lui. M. *de Chamilli* qui en étoit Gouverneur, fut ſur-tout charmé de ſon arrivée. Comme Straſbourg étoit rempli de Luthériens, dont il déſiroit la converſion, il le pria de vouloir bien les inſtruire. DUGUET adhéra à ſa priere. Il fit des Conférences publiques qui produiſirent de grands biens.

Cette tâche que notre Philoſophe s'étoit volontairement impoſée étant remplie, il ſentit renaître en lui cette inclination pour Paris, qui ſubjugue tant les Gens de Lettres. Il comprit que tous les agrémens qu'on peut trouver dans les Villes des Provinces, ne valent pas cet air tout philoſophique, ſi l'on peut parler ainſi, qu'on reſpire dans la Capitale du Royaume. Il vit clairement qu'on ne vivoit qu'à Paris & qu'on végetoit ailleurs. Plein de cette idée, il prit le chemin de cette grande Ville. Ce n'étoit point pour y jouir d'aucun de ces plaiſirs dont elle abonde, & que le Sage ignore; mais pour exiſter dans un endroit, qui a toujours été la patrie adoptive des plus beaux génies de France. Auſſi y vécut-il dans une ſi grande retraite, qu'il y demeura inconnu même à ſes amis les plus intimes. L'étude & la priere faiſoient toute ſon occupation comme toute ſa conſolation. *Je ſuis dans cet état*, écrivoit-il à un de ſes freres en 1686, *par la divine providence, & j'en ſuis bien aiſe par une grace plus grande. Qu'on me compte pour mort* (ajoute-t-il) *& pour enſeveli, & qu'on m'efface de la mémoire des vivans, je ne m'en plaindrai pas; mais on n'ouvre point les tombeaux, & je demande qu'on épargne le mien.* On l'ouvrit pourtant dès qu'on ſut où il étoit; car tous les gens de bien virent avec douleur que la ſociété étoit privée d'un membre ſi eſtimable. Particuliérement M. le Préſident *de Menars*, qui avoit pour lui une grande vénération, le ſollicita ſi vivement & avec tant d'aſſiduité d'accepter ſa maiſon pour retraite, que DUGUET vint enfin demeurer chez lui en 1690. Il fut reçu avec la plus grande diſtinction; & notre Philoſophe, qui n'avoit de lui-même que les ſentimens les plus humbles, n'y eut d'autre peine que celle de s'y voir toujours honoré & reſpecté. M. *de Menars* profita avec avidité de ſes converſations juſqu'à ſa mort; & ſa veuve mit tout en œuvre, pour jouir du même avantage. Mais DUGUET crut pouvoir ſe diſpenſer de ſe rendre à ſes ſollicitations. Il avoit tenu à ſon époux ce qu'il avoit promis, & il n'avoit point formé avec lui d'autre engagement volontaire. Les charmes de la ſolitude s'of-

frirent à ſon eſprit avec toutes ſes douceurs, & il ne put réſiſter à un attrait ſi flatteur.

Il ſe retira donc en ſon particulier, réſolu déſormais de s'occuper à lire & à écrire, c'eſt-à-dire, de n'avoir d'autre commerce qu'avec les morts. Le premier fruit de ſon travail, fut un *Traité de la priere publique*, qui parut en 1707. M. de la *Broue*, Evêque de Mirepoix, l'approuva » comme très-utile pour entre» tenir dans le cœur des Prêtres de la » nouvelle loi, le feu ſacré que J. C. » l'Evêque univerſel de nos ames, eſt » venu allumer ſur la terre, &c. » Et le ſavant Evêque de S. Pons, M. *Perſin de Montgaillard*, en fit compliment à l'Auteur par une lettre pleine d'éloges. Notre Philoſophe le remercia par une belle réponſe auſſi polie que modeſte. *Le rang que vous tenez dans l'Egliſe*, dit-il, *l'exacte connoiſſance que vous avez de ſa doctrine & de ſon eſprit, & l'expérience que vous avez par vous-même de ce qui peut édifier & nourrir la piété, mettent votre témoignage au-deſſus de beaucoup d'autres, qui ne réuniſſent pas comme vous l'autorité, le ſavoir & la vertu. J'eſpere que vos prieres empêcheront qu'une approbation ſi glorieuſe ne m'enfle le cœur, & que vous demanderez à Dieu qu'il augmente la perſuaſion où je ſuis, que perſonne n'étoit plus indigne que moi d'écrire ſur des matieres ſi ſaintes.* (a)

Malgré les approbations & les éloges que les perſonnes les plus éclairées donnerent au Traité de la priere publique, ce Traité eſſuya deux critiques, ou pour mieux dire, ces éloges & ces approbations ſuſciterent ces critiques; car rien n'éveille tant l'envie que les louanges. La premiere, qui eſt du fameux Dom *Lami* de la Congrégation de S. Maur, eſt intitulée : *Réflexions ſur le Traité de la priere publique*. Et tel eſt le titre de la ſeconde, attribuée à M. *Papin*, Prêtre de l'Egliſe Anglicane : *Sentimens critiques d'un Chanoine ſur divers Traités de Morale, à l'Auteur de la Priere publique.* Ce ſont deux brochures, dans l'une deſquelles (c'eſt celle de Dom *Lami*) il y a du mal entendu, comme DUGUET le fit voir dans une courte réponſe qu'il y oppoſa. Quant à la ſeconde, elle eſt moins une critique qu'une ſatire violente.

Notre Philoſophe compoſa encore dans ſa retraite un Traité ſur les devoirs d'un Evêque. Quelques amis en virent le manuſcrit, & le firent imprimer à Caen en 1710, ſans l'aveu de l'Auteur. Il fit après cela un *Traité des ſcrupules, de leurs cauſes, de leurs eſpeces, de leurs ſuites dangereuſes, de leurs remedes généraux & particuliers*, pour Dom *Dauxi*, Prieur d'une Maiſon de Bénédictins. C'eſt une réponſe à une Conſultation de ce Religieux. Il paroît qu'elle fut finie en 1713; mais elle ne vit le jour qu'en 1717.

Tous ces Ouvrages acquirent à leur Auteur une réputation brillante. Elle parvint au Pere *Tellier*, Confeſſeur du Roi. Ce Jéſuite cherchoit alors un bon Ecrivain, qui fût en état de répondre à une Diſſertation théologique, imprimée en 1714 ſous ce titre : *Témoignage de la vérité dans l'Egliſe, où l'on examine quel eſt ce témoignage tant en général qu'en particulier au regard de la derniere Conſtitution*, &c. La connoiſſance qu'il fit de notre Philoſophe termina ſes recherches. Il comprit qu'il ne pouvoit y avoir perſonne plus capable que lui de réfuter cette Diſſertation. Il voulut l'engager à entreprendre ce travail : mais DUGUET ne crut pas devoir entrer dans cette controverſe. Pour ſe ſouſtraire aux ſollicitations du Pere *Tellier*, il ſe retira dans le Piémont chez l'Abbé de l'Abbaye de Tamied, qui étoit ſon ami. Il y arriva dans le temps que le Duc de Savoie projettoit avec cet Abbé un Ouvrage pour l'éducation du Prince ſon fils, deſtiné par ſes alliés à monter ſur le trône d'Eſpagne, & que celui-ci étoit occupé à découvrir quelque habile homme pour l'exécuter : l'arrivée de DUGUET le tira d'embarras.

(a) Tom. VIII. du Receuil de ſes Lettres.

Comme il connoissoit l'étendue de ses lumieres, il ne balança plus sur le choix qu'il devoit faire. Il en parla au Duc de Savoie. Ce Prince voulut voir DUGUET; & les conversations qu'il eut avec lui, répondirent à la haute idée qu'on lui avoit donnée de son mérite. Notre Philosophe commença à travailler dans l'Abbaye même, où il jouissoit d'un grand loisir & de beaucoup de tranquillité. De retour à Paris en 1715, il acheva les deux premieres parties de son Ouvrage, les fit transcrire & les envoya au Duc de Savoie. Il composa les deux autres parties à Paris; mais on ignore en quel temps elles furent achevées: car d'autres occupations interrompirent son travail. La lecture qu'il fit du systême de M. *Nicole* sur la grace générale l'affecta si fort, qu'il ne put résister au désir d'écrire sur cette matiere. Ce systême lui parut se rapprocher un peu trop de la plupart des Thomistes modernes. Il voulut le faire voir au Public. A cette fin il composa une *Réfutation du systême de M. Nicole touchant la grace universelle*, qui fut imprimée en 1716; mais sur une copie si défectueuse, que l'Auteur n'y reconnut pas son propre Ouvrage.

DUGUET publia dans le même temps des *Regles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte.* Ce livre essuya plusieurs critiques. M. *Fourmont*, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, fut le premier agresseur. Sa censure est intitulée: *Monaach, Ceinture de douleur, ou Réfutation du livre intitulé: Regles*, &c. On ne fit aucune réponse à cette censure; & les adversaires de notre Philosophe qui en furent peu contens, songerent à attaquer le livre des *Regles* avec plus de succès. Les approbations & les éloges qu'on donna à cet Ouvrage ralentirent leur travail. Ils attendirent un temps plus calme pour distiller leur fiel. Dix ans s'écoulerent sans qu'ils osassent se montrer. Mais enfin en 1727, un anonyme publia une critique sévere, sous le titre de *Réfutation des regles pour l'intelligence des Saintes Ecritures*, dans laquelle il prétend prouver que les principes & les regles de celui qu'il attaque sont faux, défendre le sens littéral de l'histoire & des prophéties de l'Ancien Testament, contre les atteintes qu'il soutient que son adversaire lui donne perpétuellement, & établir des principes fixes contre ce qu'il appelle l'abus & l'excès des allégories. DUGUET, naturellement ennemi de toute contestation, & qui d'ailleurs n'étoit pas dans une situation convenable pour se défendre, ne répondit point. Seulement il consentit qu'un habile Théologien de ses amis le justifiât. Ce Théologien publia donc dans la même année 1727, un Ecrit intitulé: *Lettre d'un Prieur à un de ses amis, au sujet de la nouvelle Réfutation du livre des Regles*, &c. Peu de temps après, il joignit à cet Ecrit une exposition des principes pour l'intelligence des Ecritures, tirés des Ouvrages de MM. *Arnaud* & *Nicole*, afin de faire voir que ces deux Savans raisonnoient très-différemment que l'Auteur anonyme de la Réfutation. Celui-ci opposa à cette réponse presque dans le même temps, un nouvel Ouvrage encore plus gros que le premier, intitulé: *Traité du sens littéral & du sens mystique des Saintes Ecritures, selon la doctrine des Peres.* Son but est de faire voir l'opposition chimérique du systême de ceux qu'il appelle Figuristes modernes, aux principes de l'antiquité sur l'explication des Ecritures, & de montrer que ce systême est conforme avec celui qu'il attribue à *Origenes*, & qu'il prétend avoir été condamné par les Peres.

Les ennemis de DUGUET applaudirent à cet Ouvrage, & décernerent le triomphe à l'anonyme. Cet Auteur enlevoit au Prieur, selon eux, l'argument décisif que lui fournissoit la conformité de ses principes avec ceux des Peres. Celui-ci se hâta de leur montrer que leur victoire n'étoit rien moins qu'assurée. Il publia en 1729 quatre nouvelles lettres, où il prouve que les efforts des adversaires du livre des Regles, se tournent à l'avantage même de ce livre, & que dans tout ce qu'on objecte à son Auteur, il n'y a rien ou qui ne soit formellement désavoué.

par lui, ou autorisé par les Peres & les plus grands Docteurs de l'Eglise.

Pendant cette controverse, notre Philosophe composa trois Ouvrages théologiques. Le premier parut en 1725, sous le titre de *Conduite d'une Dame chrétienne pour vivre saintement dans le monde*; le second en 1727, sous celui de *Réfutation d'un Ecrit, où l'on tâche de justifier l'usure*; & le troisiéme qu'il publia la même année, est intitulé : *Dissertation théologique & dogmatique sur les exorcismes & les autres cérémonies du baptême.* Il se disposoit à en mettre plusieurs autres au jour ; mais il essuya des persécutions qui troublerent sa tranquillité, & empoisonnerent le reste de ses jours. Les méchans ne sont point gens d'esprit ; mais ils connoissent l'art de calomnier, de tourmenter, & de perdre même un homme. DUGUET éprouva toute la rigueur de leurs plus mauvais traitemens. Il fut souvent obligé de changer de demeure & de pays. On le vit successivement en Hollande, à Troyes, à Paris, & à différens autres lieux ; & il conserva toujours le même esprit de douceur & de modération, la même soumission aux ordres de la Providence, la même beauté de génie. Son corps souffroit plus que son ame de tous ses mouvemens. Toutes ces fatigues l'affoiblirent, & ses forces furent absolument dissipées en 1733. Il mourut à Paris d'épuisement plus encore que de vieillesse, le Dimanche 25 Octobre de cette année, âgé de 83 ans, & fut inhumé le 27 en l'Eglise S. Médard. Son cercueil est à côté de celui de M. *Nicole*. On y lit ces paroles gravées sur une plaque de plomb : *Ici est le corps de Jacques-Joseph* DUGUET, *Prêtre du Diocèse de Lyon, né à Montbrison le* IX *Décembre* M. DC. XLIX. *mort à Paris le* XXV *Octobre* M. DCC. XXXIII.

On trouva parmi ses papiers quelques Ouvrages, que ses amis firent imprimer. Ce sont des Traités théologiques, dont les uns ont pour objet l'explication des vingt-cinq premiers chapitres d'Isaïe & du livre des Rois ; les autres, les principes de la foi chrétienne, le Sacrement de l'Euchariftie, &c. Mais la découverte la plus précieuse qu'on fit dans les recherches de ses papiers, ce fut le Traité absolument fini de l'institution d'un Prince. Ce Traité a été imprimé en 1740, & il a reçu les plus grands applaudissemens. Jamais la politique n'a été traitée avec tant de grandeur, de noblesse & de solidité. L'Auteur donne les plus beaux principes pour former un gouvernement stable & heureux, & pour rendre un Prince parfait. Son style est pur, vif, naturel & toujours soutenu ; les expressions riches & souvent sublimes. En un mot, c'est une des plus belles productions qui ait paru depuis la renaissance des Lettres. On pourra en juger par l'analyse suivante.

Principes de DUGUET *sur l'art de gouverner les hommes.*

Le plus grand bonheur qui puisse arriver aux hommes & aux Empires, est d'être gouvernés par des Princes, qui joignent à une solide piété beaucoup de prudence, & une grande capacité pour les conduire. (*a*) Un Prince véritablement digne de commander, est un des plus précieux présens que le Ciel puisse faire à la terre. (*b*) La nature en le douant d'un heureux caractere & de ces qualités rares, dont elle favorise quelques mortels, ne suffit pas pour le former. Il faut encore qu'une éducation excellente perfectionne ses dispositions. Les Princes sont rarement instruits de leurs devoirs, & les premieres teintures d'une bonne éducation sont bientôt effacées. Ils se livrent au plaisir de régner, sans s'informer des justes bornes de leur autorité.

(*a*) *Illi autem qui verâ pietate prædıti benè vivunt, si habent scientiam regendi populos, nihil est felicius rebus humanis quam si Deo miserante habeant potestatem.* S. Augustin, De Civitate Dei, L. V. C. 19.

(*b*) *Nullum est præstabilius & pulchrius Dei munus erga mortales quam castus & sanctus & Deo simillimus Princeps.* Plin. Paneg. Traj.

L'orgueil, qui est le venin secret de la souveraine puissance, les porte à ne plus demander conseil ou à ne le plus suivre. Ils reçoivent sans précaution les erreurs de ceux qui les flattent. Ils deviennent indifférens pour la vérité ou même ses ennemis. Ils s'accoutument à confondre la raison & la justice avec leurs volontés. Ils s'amollissent par les délices, & ils abandonnent à d'autres le poids de l'Etat & des affaires. Ils se bornent aux seules choses, qui ne demandent ni application ni travail. Ils ne veulent être instruits que de ce qui ne trouble point leur repos. Ils croient que tout est bien gouverné, parce que tout ce qui les environne n'offre à leurs yeux qu'une image d'abondance & de félicité. Ils pensent que tout leur est dû, & que leur magnificence & leur gloire sont la fin de tout. Ils se nourrissent des respects excessifs de ceux qui sont comme en adoration devant eux. Ils substituent l'éclat & la pompe de la royauté à ce qu'elle a de véritable & de solide grandeur. Ils succombent ainsi sous la majesté de l'auguste place qu'ils occupent, dont ils n'ont que l'appareil & la représentation, sans en avoir le fonds & la vérité. Ils vivent & meurent sans connoître ni l'origine de leur pouvoir, ni son usage légitime, ni le compte qu'ils en doivent rendre. Ils sont toute leur vie étrangers à leur propre Etat & à leurs Peuples, dont ils ont ignoré les besoins, négligé le bonheur, méprisé les gémissemens; & pour ne s'être occupés que d'eux-mêmes & de leurs intérêts, ils ont toujours oublié ce qu'ils devoient être.

Cependant quand le Souverain compare son élévation & sa grandeur avec lui-même, qu'il examine ce qu'elle a de réel par rapport à lui, il découvre aisément que cette grandeur lui est étrangere, c'est-à-dire, qu'il n'en est pas la source, qu'elle lui est seulement prêtée, & qu'elle lui est comme appliquée par le dehors, sans pouvoir jamais lui appartenir en propre; parce que la souveraineté dans sa source, n'appartient qu'à Dieu seul, qui est essentiellement le Seigneur du Ciel & de la Terre, & qui ne peut céder à un autre son droit qu'en lui cédant la gloire de la divinité & le privilege de la création: ce qui est impossible.

Ainsi le Prince se trouve également soumis à Dieu avec tout le reste des hommes. Il est comme le moindre d'entr'eux dépendant en tout de son extrême puissance; & il éprouve qu'il demeure absolument le même par rapport à son être intérieur & véritable, quoiqu'il ait sur les autres une autorité qui ne convient qu'à lui seul. Né avec les mêmes foiblesses qu'eux, il a eu dès son enfance besoin des mêmes soins, & il aura une fin commune. La souveraineté ne donne par elle-même aucun avantage personnel d'esprit ou de corps. Elle n'est point, cette souveraineté, la même chose que le mérite. Elle n'est point inséparable de la sagesse & de la vertu: elle n'est le remede d'aucun défaut: elle sert au contraire souvent à les multiplier & à les rendre publics. Et la grandeur, qui éleve le Souverain au-dessus des hommes, le laisse quelquefois fort au-dessous de plusieurs de ses sujets, s'il n'est élevé que par sa place, & s'il n'est grand que par son pouvoir. En vérité c'est une chose honteuse & qui tient du prodige, qu'on soit le premier par le rang & après beaucoup d'autres par le mérite; (*a*) car l'ordre naturel demande que ces deux sortes de prééminences soient unies, & que la tête qui domine au reste du corps soit le siége de la raison. Cela n'empêche pas que presque tous les Souverains de ce qu'ils sont Rois, concluent qu'ils méritent de l'être, & qu'aucun de leurs sujets ne peut être plus sage qu'eux, puisqu'ils leur sont tous soumis. Mais s'ils connoissoient leurs devoirs & les dangers auxquels ils sont exposés, ils conviendroient qu'il est plus difficile d'être homme de mérite dans leur état que dans celui de leurs moindres sujets. Je dis plus: Une personne qui se-

---

(*a*) *Monstruosa res*, dit *S. Bernard*, *gradus summus & animus infimus*. De consider. Li. II. C. 7.

roit le maître d'accepter ou de refuſer la Royauté, & à qui la Providence n'impoſeroit pas la néceſſité, ſoit par la naiſſance ou par une voie auſſi certaine que la naiſſance, de monter ſur le trône, ſeroit fort ſage de mettre en délibération s'il y monteroit. Il feroit paroître un eſprit plus grand & plus élevé que la grandeur même, ou pour parler plus juſte, que l'ambition qui la déſire.

On peut bien faire ces réflexions lorſqu'on n'eſt encore que deſtiné à la ſouveraineté, & reconnoître alors combien il eſt difficile de gouverner une Nation. Mais on change de langage lorſqu'on tient les rènes du gouvernement. Les honneurs qu'on rend à cette place éminente, enivrent aiſément celui qui l'occupe. La tête tourne, & les flatteurs & les courtiſans achevent de lui faire perdre l'eſprit. Cependant c'eſt une erreur très-groſſiere que de s'attribuer à ſoi-même un honneur qui n'eſt dû qu'à l'autorité, & croire mériter tout ce que mérite ſa place. Ce ſont deux choſes fort différentes que ſon caractere & ſa perſonne. Tous les reſpects s'adreſſent au premier, & aucun n'eſt directement pour le ſecond. Car il y a des grandeurs naturelles, & il y en a d'autres d'inſtitution. Les unes ſont des qualités réelles de l'eſprit ou du cœur, telles que la prudence & la bonté. Les autres ſont des diſtinctions d'autorité & de rang, telles que la qualité de Roi & de Prince. Il eſt dû à toutes de l'honneur; mais il n'eſt pas dû à toutes de l'eſtime. L'honneur & l'eſtime s'uniſſent quand il s'agit des grandeurs naturelles; mais l'honneur demeure ſéparé de l'eſtime, quand il ne s'agit que des grandeurs d'inſtitution. Il eſt juſte d'honorer l'autorité & d'y être ſoumis; mais il n'eſt pas juſte qu'un Prince exige l'eſtime par le titre ſeul de l'autorité. Quand le Souverain aura des vertus eſtimables, il méritera d'être eſtimé: mais lorſqu'il ſe contentera d'avoir de l'autorité, il ne lui ſera dû que du reſpect à ſon pouvoir, & non de l'eſtime.

I. Il eſt donc néceſſaire qu'un Prince qui a de la juſteſſe d'eſprit & du diſcernement, ſépare bien l'honneur qu'on lui doit toujours, de celui qu'on peut lui refuſer ſans être injuſte; & qu'il diſtingue bien auſſi les moyens de ſe faire rendre l'un & ceux de mériter l'autre. Il eſt vrai qu'il eſt plus aiſé d'éblouir par une magnificence qui ne coûte rien au Prince, mais ſeulement à ſes ſujets, que de ſoutenir par un mérite univerſel la majeſté de la ſouveraine puiſſance. On met à la place de l'intérieur, qui eſt pauvre & miſérable, un dehors chargé de clinquant, qu'on eſpere qui le couvrira; & l'on ſubſtitue à la réalité une décoration qui trompe le Prince, mais qui ne trompe gueres que lui. Quiconque eſt véritablement digne de conduire les peuples, doit avoir honte de devoir ſon autorité à ces foibles reſſources; & il doit avoir toujours préſente à l'eſprit cette maxime d'un des plus grands Empereurs qu'ayent eu les Romains: c'eſt la vertu & le courage & non la magnificence extérieure, qui donne du poids & de la dignité aux Souverains. (*a*)

II. Après s'être bien convaincu de l'étendue de ſon autorité & de ſes bornes, un Prince doit tâcher de connoître les hommes qui lui ſont ſoumis, afin qu'il ne gouverne pas au hazard; qu'il n'employe à leur égard que la raiſon & l'intelligence; qu'il entre dans leurs véritables beſoins; qu'il ſatisfaſſe leurs juſtes inclinations; qu'il conſerve ce qu'ils ont de bon, & qu'il s'oppoſe à ce qu'ils ont d'injuſte. Il eſt encore obligé d'en faire une étude particuliere, pour connoître leurs talens, leur mérite, leur capacité par rapport aux emplois. A la vérité rien n'eſt plus difficile à acquérir que cette connoiſſance. Il arrive ſouvent que l'homme de bien conſerve quelque choſe qui bleſſe, & qui ne donne pas de lui

(*a*) *Non multùm inſignibus aut ad apparatum regium auri & ſerici deputabat dicens:* IMPERIUM IN VIRTUTE ESSE, NON IN DECORE. Alex. Sev.

une

une idée avantageuse. Un excellent esprit n'a pas toujours l'air aussi humble & aussi modeste qu'il le faudroit. Une vertu sincere est quelquefois plus négligée & plus simple, que celle qui n'en a que l'apparence. Au contraire un mérite superficiel peut être relevé par des manieres très-prévenantes; & un homme ambitieux, intéressé, entreprenant, peut cacher ce mauvais fonds sous des dehors, qui feroient une partie du caractere contraire. Comment découvrir donc le mérite sous les apparences qui le cachent, & le vice sous une parure qui l'embellit?

Rien n'est plus capable de produire cet effet qu'une étude sérieuse de la Morale, qui doit être comme la base de la science des Rois, & qui leur apprend ce que c'est que l'homme. C'est par elle qu'ils découvriront les motifs de leurs actions jusques dans leur principe; prévoiront ce qu'ils feront aussi sûrement, que s'ils avoient assisté à leurs Conseils; sauront ménager avec une merveilleuse dextérité leurs esprits; les conduiront plus sûrement par leurs inclinations que par tous les autres moyens, & les prépareront par des vertus moins parfaites à d'autres plus éminentes.

De cette connoissance générale de l'homme, qui fait la premiere partie de la Morale, le Prince doit passer à la connoissance de lui-même, qui en est la seconde. Il doit descendre dans son propre cœur, pour en étudier tous les mouvemens, & pour connoître par cette étude tout ce qui est capable de remuer les autres hommes; car ils conviennent tous dans certaines choses, qui les intéressent également, quoiqu'ils en fassent différens usages, & qu'ils se partagent entr'eux par mille diversités, qui ne viennent point des principes, mais de l'application qu'ils en font.

Il peut juger par sa propre expérience que tous les hommes veulent être heureux; que tous n'ont que ce dessein dans tout ce qu'ils font; que tous ne s'unissent que pour y réussir plus facilement par le mutuel secours qu'ils se prêtent; que c'est par l'espérance d'être plus sûrement & plus long-temps heureux, qu'ils se soumettent à un Roi, qui leur en procurera les moyens, & qui sera en état de lever tous les obstacles, que les particuliers ne sauroient surmonter.

Le Prince voit tout d'un coup les suites de ces vérités fécondes. Il doit étudier ensuite ce qu'il désire lui-même pour être heureux; ce qui est juste dans ses désirs & ce qui ne l'est pas; ce qui est possible en cette vie & ce qui est réservé pour l'autre; & ce qu'il découvre en lui-même, il peut le conclure de ses sujets, même des plus petits, sans craindre de se tromper.

Il est encore un moyen de connoître les hommes, c'est d'être attentif à tout ce qu'on voit & qu'on entend, & à y faire réflexion. Car tous les hommes ne peuvent pas toujours se déguiser ni vivre dans la gêne. L'artifice est moins persévérant que le naturel; & quand un Prince a des yeux attentifs, il découvre enfin ce qui est simple & vrai, & le distingue de ce qui étoit affecté. Les passions changent, & en changeant elles se trahissent. Il n'y a que le vrai qui soit égal. La vertu n'a qu'un visage. Le mérite n'a point d'autre intérêt que d'être ce qu'il est, soit qu'on le connoisse ou qu'il demeure inconnu; mais tout ce qui s'efforce de lui ressembler, est trop inquiet pour lui ressembler long-temps.

III. Le premier fruit qu'un Prince tire de la connoissance des hommes, est de se précautionner contre les flatteurs. Ce sont des hommes faux, qui donnent de grandes louanges à des actions ou à des qualités qui n'en méritent aucunes, ou qui en méritent de plus modérées, & cela pour usurper les bonnes graces du Souverain. Quoiqu'il y ait des flatteurs de toute espece, ils se réunissent pourtant tous à ce point: c'est de n'être jamais naturels. L'étude & l'affectation président dans tout ce qu'ils disent & dans tout ce qu'ils font. Le dessein de persuader qu'ils sont pleins des sentimens qu'ils témoignent, prouve tout le contraire à quiconque connoît le fond de l'homme. La sincérité s'exprime plus simplement.

Elle s'en fie à elle-même ; & elle sent bien qu'elle n'a pas besoin d'art. C'est une marque de fausseté que d'être si appliqué à la couvrir.

Il y a deux grands moyens d'écarter les flatteurs. Le premier est de ne leur point donner retraite dans son propre cœur, & de n'être pas à soi-même son premier flatteur & son premier courtisan. Le plus dangereux de tous les flatteurs est l'amour propre, qui donne accès à tous les autres. Le second moyen qui est sans doute le plus efficace, est de témoigner un grand amour pour la vérité. Ainsi un Prince doit déclarer hautement qu'il n'aime que ce qui est vrai ; qu'il ne trouve aucune beauté ni aucun agrément dans ce qui n'en a que l'apparence ; qu'il ne veut être trompé, s'il est possible, en quoi que ce soit;& qu'on ne lui peut plaire qu'en lui parlant sur toutes sortes de sujets avec une exacte vérité. Une telle déclaration, renouvellée dans des occasions importantes, produit deux grands effets. Elle donne accès aux gens de bien, & met en fuite les imposteurs. Elle ouvre aux uns la demeure du Prince, qui a déja pour eux les oreilles ouvertes & le cœur tout disposé, & elle en ferme les portes aux derniers, que le Prince a proscrit comme ses ennemis. Les premiers sont des amateurs de la vérité, & on les distingue par les qualités suivantes.

Un ami de la vérité est profondément secret : il l'est à toute épreuve & sans peine, sans avoir besoin pour cela de beaucoup de réflexions, & sans qu'il lui en coûte pour se retenir. Il l'est sans affecter de le paroître. Il ne désire rien pour lui-même, & il est universellement sans prétentions pour lui, pour sa famille & pour ses amis. Il est toujours le même. La faveur ne le change point. La confiance du Prince le laisse dans la même situation où elle l'avoit trouvé, & il ne tâche pas de la conserver par d'autres voies que celles qui la lui ont fait mériter. Son désintéressement est fondé sur un désintéressement sincere de toute charge & de tout emploi. Il les craint comme ordinairement funestes à la vertu, comme environnés de périls, comme des occasions de beaucoup de fautes. Ce n'est point par une dissimulation étudiée, mais par conscience & par lumiere qu'il les évite. Ce n'est point dans le dessein d'obtenir plus qu'il refuse moins. Ce n'est point un appas, une amorce, que sa modestie, pour éblouir le Prince. C'est une vertu sincere, ennemie de l'artifice, & que le temps découvre sans la pouvoir affoiblir.

Il est très-difficile de trouver à la Cour d'un Roi des hommes de cette trempe ; mais il l'est encore plus de les voir s'y maintenir. Ils sont en butte à tant d'envieux, qu'il est presqu'impossible qu'ils ne succombent. Ces gens-là les desservent sans cesse auprès du Prince. Ils font entendre tout ce qu'ils veulent ; & par leur manege sourd & leurs noires calomnies, ils poussent leur patience à bout. Ce qu'un Roi doit sans doute avoir le plus à cœur, c'est de connoître bien ces mauvais sujets & de les chasser. On les connoît par ces manieres.

Un calomniateur est un accusateur secret, qui craint la lumiere & les preuves ; qui veut être cru sur sa parole ou sur celle de ses complices ; qui désire de fermer à l'innocence tout accès auprès du Prince, & de lui ôter tout moyen de se justifier ; qui souhaite que l'accusé ignore le crime qu'on lui impute ; qui conseille les voies les plus courtes & les plus abrégées pour le punir ; qui élude, autant qu'il peut, les Tribunaux ordinaires, où tout se passe dans les regles ; qui transporte à un seul homme, qu'il a pris soin de représenter au Prince comme le seul en qui il puisse prendre confiance, la discussion & l'exécution de tout ce qu'il veut rendre suspect, & qui s'applique uniquement à empêcher que par des voies publiques ou secrettes le Souverain ne vienne à connoître qui est le coupable, ou des accusés, ou de l'accusateur.

Quand un Souverain a le bonheur de n'admettre auprès de lui que des personnes vraies, il est assuré de vivre heureux & tranquille, & de régner sur le cœur de ses sujets, sorte d'empire qui peut faire

ſa véritable félicité. Pour ſe la procurer, il doit être bienfaiſant & libéral. L'Empereur *Tite* avoit pour maxime de ne renvoyer perſonne mécontent; d'obliger tout le monde, ou par des effets, ou par des manieres qui en tinſſent lieu; de donner quand il le pouvoit; & de promettre, quand il ne pouvoit que cela. En un mot, il étoit ſans ceſſe attentif à accorder quelque bienfait. Un jour faiſant réflexion qu'il n'avoit fait plaiſir à perſonne: mes amis, dit-il, j'ai perdu cette journée : *Amici diem perdidi.* (*a*) Belle parole, qui revient à ceci : J'ai eu aujourd'hui le malheur de ne vivre que pour moi; j'ai demeuré dans la condition d'un ſimple particulier; & je n'ai rien fait qui ſoit digne de ma place & de mon élévation.

Deux qualités peut-être encore plus eſſentielles à un Souverain, c'eſt d'être ſincere & fidele à ſa parole. Car ce ſeroit en vain qu'un Prince ſe piqueroit de courage, d'élévation & de grandeur d'ame, s'il ne regardoit pas la ſincérité comme une vertu inſéparable de ces grandes qualités, rien n'étant plus lâche, plus bas, ni plus petit que le menſonge, & que l'indigne uſage qu'en fait l'artifice, & s'il favoriſoit le parjure en manquant à ſa parole.

De-là il ſuit qu'un Prince doit être ennemi de la diſſimulation, qu'il ne doit point confondre avec la prudence & le ſecret. On entend ici par diſſimulation, une choſe fauſſe, contraire à notre penſée & à nos deſſeins. C'eſt une conduite extérieure, démentie par nos véritables ſentimens. C'eſt une application à perſuader aux autres le contraire de ce qu'il veut faire. Une telle diſſimulation eſt un crime dans tous les hommes, & elle eſt encore plus inexcuſable dans un Prince, qui étant libre & le maître, eſt moins expoſé que les particuliers à cette honteuſe lâcheté.

Enfin le Souverain doit être doué de toutes les qualités morales qui forment l'homme vertueux, telles que l'égalité, la tranquillité, l'affabilité, & particuliérement la dignité.

IV. Quant à ſes devoirs, le premier eſt de rendre la juſtice. En effet c'eſt la même choſe d'être Roi & d'être Juge. Le Trône eſt un Tribunal, & la ſouveraine autorité eſt un pouvoir ſuprême de rendre la juſtice, c'eſt-à-dire, de conſerver l'ordre, car juſtice & ordre ſont ſynonimes. Et l'ordre conſiſte en ce que l'égalité ſoit gardée, & que la force ne tienne pas lieu de loi; que ce qui eſt à l'un ne ſoit pas expoſé à la violence d'un autre; que les liens communs de la ſociété ne ſoient pas rompus; qu'aucun intérêt particulier ne ſoit préféré au bien public; que l'artifice & la fraude ne prévalent jamais ſur l'innocence & la ſimplicité; que tout ſoit en paix ſous la protection des loix, & que le plus foible d'entre les citoyens, ſoit mis en ſûreté par l'autorité publique. Ainſi le Souverain doit maintenir cette juſtice; ſe déclarer ennemi de quiconque en eſt ennemi; prêter aux loix toute l'autorité qu'il a reçue pour elles, & employer l'épée que Dieu lui a miſe en main, contre ceux que le reſpect & la crainte n'auront pû retenir.

Le ſecond devoir d'un Roi, eſt d'employer tous les moyens légitimes pour remplir ſes Etats de biens & de richeſſes. Ces moyens ſont de protéger l'agriculture; de faciliter la nourriture des troupeaux; de favoriſer le commerce du dedans & du dehors; d'établir des manufactures, & d'occuper tout le monde à des travaux utiles.

Inſpirer à ſes ſujets l'amour de toutes les vertus, dont dépend le bien de l'Etat, voilà le troiſiéme devoir du Souverain. Car s'il bornoit ſes ſoins à remplir ſes Etats de biens & de richeſſes, ſans penſer à rendre ſes ſujets plus vertueux & plus juſtes, il auroit des vues auſſi limitées que le petit peuple, qui ne s'intéreſſe à aucun autre ſoin de l'Etat, qu'à celui de l'abondance. Il ne

(*a*) *Suet. in vit. Titi*, C. VIII.

feroit que fervir de Miniftre à la cupidité des hommes, & il négligeroit la fin principale du gouvernement en laiffant périr les mœurs, & contribuant même à les corrompre par les richeffes, au lieu de travailler à les rendre plus innocentes & plus pures.

Les vertus, dont il eft ici queftion, font celles qui fervent de bafe à un Etat bien réglé, dont les Païens ont connu la néceffité, & dont les Grecs & les Romains ont donné de grands exemples. Ces vertus font le confeil, la fageffe, la confpiration pour le bien public, le défintéreffement particulier, l'obéiffance aux loix & à l'autorité légitime, la patience dans le travail, la fermeté dans les réfolutions, le courage & la valeur, & plus que tout cela, l'amour de l'égalité & l'éloignement de toute ambition. Chaque citoyen Romain fe regardoit comme une partie de la République, qui devoit fe rapporter au tout, qui lui devoit fes biens, fa liberté, fa vie, qui devoit être prêt à lui facrifier fes intérêts les plus chers, & qui ne pouvoit trouver ni fa fûreté, ni fa gloire, que dans celles de l'Etat.

De-là cette confpiration générale au bien public; ce fecours mutuel que tous les citoyens fe prêtoient; cette follicitude pour le falut de la République; cet intérêt que le peuple prenoit aux délibérations & aux confeils; cette application qu'avoient les fimples particuliers à découvrir ce qui pouvoit contribuer au bien de l'Etat; cet efprit de fageffe & de politique, dont les artifans même étoient capables.

De-là l'amour de chaque citoyen pour fes freres; la joie d'en avoir délivré quelqu'un dans un combat; la difpofition à s'entr'affifter dans un péril commun; la fenfibilité pour le bien ou le mal des plus petits & des plus foibles d'entre le peuple; la honte & la douleur de n'avoir pû arracher des mains de l'ennemi un citoyen emmené captif; le courage & la valeur pour fervir de bouclier à fes compagnons, & avec eux à tout l'Etat.

De-là enfin l'attention à bien choifir les Généraux pour la guerre & les Magiftrats pour la juftice; l'intérêt qu'on prenoit à leur gloire & à leurs fuccès; la reconnoiffance qu'on avoit de leurs fervices, l'honneur qu'on rendoit à leur perfonne & à leurs vertus.

Rien n'eft fans doute plus important que de rendre aimables ces anciennes vertus; & un Souverain ne doit négliger aucuns moyens à cette fin. Voici ceux qu'il peut employer.

1. Louez ces vertus pour en faire naître l'amour; & fervez-vous de cet attrait, pour élever le courage de plufieurs au-deffus des fentimens bas & intéreffés, qui les tiennent courbés vers la terre & repliés fur eux-mêmes.

2. Témoignez au contraire un grand mépris de toutes les paffions, qui n'ont pour objet que les fens.

3. Eloignez de tous les emplois ceux qui font fans générofité & fans nobleffe, & qui ne font occupés que d'eux-mêmes & de leurs familles.

4. Diftinguez dans tous les états & dans toutes les conditions ceux qui ont donné quelques preuves de leur zèle pour le bien public.

5. Marquez dans toutes les occafions de la haine pour la dépenfe & le luxe, & de l'amour pour la frugalité & la fimplicité.

6. N'ayez aucune confidération pour les richeffes: condamnez l'empreffement à les acquérir, & faites connoître que toutes celles qui font acquifes en peu de temps vous font fufpectes.

7. Faites un grand état de la probité, de l'honneur & de la fidélité; & répandez une grande ignominie fur les vices oppofés.

8. Ayez une attention perfévérante à protéger la vertu, à récompenfer le mérite, & à punir le vice.

9. Et donnez vous-même par votre conduite, un exemple qui foit plus efficace que les récompenfes & les châtimens.

L'attention à récompenfer le mérite & à punir le vice, fuffiroit feule pour bien régner; parce que ce feul devoir

renferme tous les autres ; qu'il ſuppoſe dans le Prince toutes les grandes qualités, & qu'il eſt la ſource de toutes les vertus qui peuvent mettre une Nation au-deſſus des autres, & qui ſont la fin du gouvernement.

Il y a ſans contredit pluſieurs ſortes de mérite ; mais aucun ne doit être plus précieux à un Souverain, que celui des Savans & des Gens de Lettres. Rien ne fait tant d'honneur à une Nation que les Sciences, les Lettres & les Arts, & la réputation d'avoir beaucoup de perſonnes qui y excellent. C'eſt même en cela que conſiſte ſon principal mérite : car ſans cet avantage elle n'en a preſque aucun ſur les peuples barbares, qui peuvent l'égaler en multitude, en forces & en richeſſes ; mais qui ſont autant inférieurs à un peuple inſtruit & ſavant, que le corps eſt inférieur à l'eſprit.

D'ailleurs la gloire de la Nation rejaillit ſur le Prince qui la conduit. Tout ce qu'il y a de lumiere & de ſageſſe dans un Etat lui devient propre, comme faiſant partie du bien public qui lui eſt confié ; & quand il fait connoître & eſtimer un tréſor d'un ſi grand prix, il s'attire l'admiration & l'amour de toutes les perſonnes qui aiment les Lettres, & qui ſont par conſéquent les diſpenſateurs de la gloire & de cette eſpece d'immortalité, que la reconnoiſſance & les ouvrages d'eſprit peuvent donner.

Cette gloire n'eſt pas même bornée à ſes ſeuls Etats. Elle s'étend auſſi loin que les ſciences : elle pénétre où elles ont pénétré : elle lui ſoumet parmi les Etrangers tous ceux qui le regardent comme le protecteur de ce qu'ils aiment : elle lui conſerve parmi les peuples ennemis, un grand nombre de ſerviteurs zélés, capables, quand ils ont du crédit, de porter leurs citoyens à la paix, & de leur inſpirer pour ce Prince le même reſpect dont ils ſont pénétrés.

On vient de toutes parts dans un Royaume où l'on peut apprendre. On y ſéjourne avec plaiſir & avec fruit. On rapporte en différens pays ce qu'on y a vu ; les perſonnes ſavantes qu'on y a connues ; les ſecours qu'on y a reçus pour toutes ſortes de connoiſſances. On parle dans toutes les Nations du mérite accompli du Prince, de ſon diſcernement, de ſon goût exquis pour toutes les belles choſes ; de la protection qu'il donne aux Lettres ; de ſa bonté pour tous ceux qui ſe diſtinguent par le ſavoir ; du bonheur du peuple qu'il conduit avec tant de ſageſſe, & qui devient tous les jours par ſes ſoins plus parfait & plus éclairé.

On paſſe même juſqu'à conſidérer le peuple comme devant ſervir de modele aux autres. On tâche d'imiter ce qui s'y pratique : on le conſulte : on le prend pour juge : on differe dans les occaſions importantes à ſe déterminer, qu'on ait vu le parti qu'il prendra. On étudie ſes maximes, ſon attachement aux anciennes loix, ſes ſages précautions pour ne point laiſſer établir un nouveau joug ſur les conſciences. On regarde, avec raiſon, le grand nombre de perſonnes ſavantes dont ſon Royaume eſt plein, comme le ferme appui de la vérité & de la Religion ; & l'on eſt beaucoup plus touché de leurs ſentimens, que de ceux de pluſieurs Nations, où l'on ſait que l'ignorance domine.

Enfin en s'élevant ainſi par dégrés à une vertu toujours plus pure & plus parfaite, le Prince ſe rend attentif & docile à la raiſon, & le devient par-là à la Religion & à la foi, qui commandent les mêmes choſes que les vertus purement humaines, mais en propoſant de plus grands motifs & de plus dignes récompenſes.







GUILLAUME WOLLASTON,
ne en 1659. mort en 1724.

WOLLASTON. *

RIEN n'eſt plus important en morale, que de ſavoir juger des Religions qui ſont établies dans le monde, de pouvoir fixer ſon jugement touchant les matieres problématiques, & d'être en état de ſe déterminer ſur le parti qu'il convient de prendre pour mener une vie tranquille. Il faut pour cela connoître la Religion naturelle, qui forme la baſe des autres Religions. Mais y a-t-il véritablement une Religion naturelle ? Et qu'eſt-ce que cette Religion ? Deux grandes queſtions, auxquelles il eſt très-difficile de répondre. Quelle chaîne de principes en effet pour bâtir un ſyſtême, qui renferme le culte que l'homme doit à l'Etre ſuprême ! Remonter à l'exiſtence d'un Créateur ; faire voir combien l'intelligence de cet Etre eſt ſupérieure à celle des hommes ; déduire de-là l'induſtrie que ce même Etre leur a donné pour vivre ſans incommodité, en formant des ſociétés qui ſe procurent les ſecours néceſſaires à leur conſervation ; continuer ainſi juſqu'à leur faire découvrir tout ce qui eſt utile, d'abord à chaque famille, enſuite aux ſociétés, & enfin ſceller l'union des unes & des autres d'un ſceau qui ſoit reſpectable à tout le monde, celui de la Divinité : voilà l'idée du plan de la Religion naturelle. Il n'y avoit ſans doute qu'un puiſſant génie qui pût la concevoir & la mettre à exécution. Tel étoit celui du Philoſophe nommé *Guillaume* WOLLASTON, né le 26 Mars 1659 à Coton-Clauford, dans le Comté de Stafford, d'une famille très-ancienne & très-diſtinguée. Son pere n'en étoit pas pour cela plus riche. Sa fortune étoit même fort bornée. L'éducation du jeune WOLLASTON ſe reſſentit de cette médiocrité. Ce ne fut qu'à l'âge de dix ans que ſes parens ſongerent ſérieuſement à le faire étudier. Ils l'envoyerent à une école qu'on venoit de fonder à Shenton, petit endroit où ils faiſoient leur réſidence.

Le Maître de cette école lui apprit dans l'eſpace de deux ans tout ce qu'il ſavoit. Notre écolier alla enſuite au Collége de Lichfield (c'eſt une Ville du Comté de Stafford) où il trouva un Profeſſeur véritablement docte. Auſſi avoit-il beaucoup d'écoliers, parmi leſquels il y en avoit pluſieurs qui lui étoient ſincérement attachés. Le jeune WOLLASTON fut bientôt de ce nombre. Cet attachement devint même ſi intime, que ce Profeſſeur ayant été expulſé par les Magiſtrats, à cauſe d'une grande querelle qu'il y eut au Collége, il ne voulut point l'abandonner. Il le ſuivit dans le lieu où il ſe retira. Preſque tous ſes camarades ſuivirent ce généreux exemple. WOLLASTON reſta avec lui pendant trois ans que dura ſa retraite. Ce ſpectacle touchant de l'amitié ſi conſtante d'un enfant envers ſon Maître, contribua beaucoup à inſpirer aux Magiſtrats d'autres ſentimens que ceux qu'ils avoient eus juſques-là à ſon égard. Ils le rappellerent, & ſon zélé diſciple le ſuivit au Collége. Il y continua ſes études, qui finirent en 1674, c'eſt-à-dire, un an après le rappel du Profeſſeur.

Le 18 Juin de la même année, notre jeune Philoſophe ſe fit immatriculer dans le Collége de Lidney à Cambridge. Ce ne fut pas ſans difficulté qu'il y parvint. Il ſortoit d'une école de campagne, & il

* Préface de la ſixiéme édition Angloiſe de *l'Ebauche de la Religion naturelle*. *Bibliotheque Britannique*, Tom. II. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, par le P. *Niceron*, Tom. 42. *Dictionnaire hiſtorique & critique* de M. *Chauffepié*, art. WOLLASTON. Et ſes Ouvrages.

n'avoit ni protecteurs ni amis, point de secours d'ailleurs, soit en livres, soit en conseil. Son mérite seul pouvoit parler pour lui; mais ce mérite étoit offusqué par une timidité insurmontable, & par une aversion naturelle pour le bruit & les manéges. Une santé chancelante augmentoit encore ces obstacles à son avancement. De violens maux de tête, dont il a été affligé toute sa vie, commençoient à le tourmenter. Malgré cela, ses lumieres percerent. Sa grande sagacité lui acquit en peu de temps une réputation brillante. Sa gloire lui devint cependant préjudiciable; car il est dangereux de trop paroître, quand on n'est pas soutenu; & WOLLASTON étoit absolument sans appui. Les personnes protégées & opulentes, ne souffrirent pas patiemment qu'un homme isolé, & en quelque sorte obscur, les effaçât. Elles mirent tout en œuvre pour lui nuire. Un Bénéfice vint à vaquer : il étoit dévolu de droit à notre jeune Moraliste; & néanmoins ses envieux eurent assez de crédit pour le faire donner à un autre. La force l'emporta dans cette occasion sur la justice. WOLLASTON l'apprit sans s'émouvoir & sans se plaindre. Seulement il se hâta de prendre le grade de Maître-ès-Arts, & de sortir du Collége. Il reçut aussi dans le même temps les Ordres de Diacre. Après quoi il partit pour retourner chez ses parens. Il alla d'abord voir son oncle *Wollaston*, de Shenton, dans la Province de Leycester, & se rendit de-là à Great-Bloxwyche, où son pere & sa mere s'étoient retirés.

Il y demeura un an. Mais ne voyant point qu'il pût espérer du crédit & de la fortune de sa famille aucun moyen de s'avancer dans l'Eglise, il se détermina à accepter une place de Sous-maître dans le Collége ou l'Ecole publique de Birmingham, afin de subsister sans être à charge à personne. C'étoit de sa part un acte d'humilité bien méritoire, car cette place étoit fort au dessous de ce qu'il étoit en droit d'espérer. Heureusement le Professeur ou le Maître avec lequel il étoit, avoit beaucoup de savoir & de probité. Il connoissoit WOLLASTON & l'estimoit. Il lui témoigna ce sentiment d'estime par un accueil extrêmement flatteur. Les véritables Savans prirent part aussi à sa situation. Ils s'employerent pour lui procurer un revenu plus considérable que celui que lui produisoit sa place. En attendant mieux, ils le firent nommer Ministre d'une petite Chapelle, à deux milles de Birmingham. Il falloit que WOLLASTON y fît tout le service les Dimanches, & cette occupation jointe à celle que lui donnoit le Collége, prit beaucoup sur sa santé. Des inquiétudes & des chagrins domestiques vinrent encore augmenter cette double fatigue & d'esprit & de corps. Ses freres s'attirerent, par leur imprudence, des affaires fâcheuses. Notre Philosophe vola à leur secours. Il se donna les mouvemens nécessaires pour les tirer d'embarras; & on n'osa rien refuser à un homme qui jouissoit d'une estime universelle.

Pendant qu'il étoit occupé aux fonctions de son état & aux intérêts de sa famille, la place de premier Maître, ou Professeur, vint à vaquer. Cette place lui appartenoit de droit. Mais dans tous les temps, les protections & le manége l'ont emporté sur le mérite & l'équité. Quoique les Directeurs du Collége avouassent qu'on ne pouvoit nommer que WOLLASTON, ils n'eurent pas la force de résister à des sollicitations, qui dans cette occasion plus que dans toute autre, n'auroient pas dû être écoutées. On rejetta l'excuse de cette injustice sur sa jeunesse; & on lui offrit la place de second Professeur, qu'il eut la modestie d'accepter. Il fut obligé de recevoir l'Ordre de la Prêtrise, la charte du Collége exigeant que les Professeurs fussent Prêtres, quoiqu'elle leur défendît en même temps de posséder aucun Bénéfice.

Cette Chaire rapportoit à WOLLASTON 70 livres sterlings; & ce revenu, tout modique qu'il étoit, suffisoit à son entretien. La maniere dont il vivoit, sa constante application à l'étude & son économie, parvinrent aux oreilles

oreilles de ſon oncle *Wollaſton*, par le canal de l'ancien Principal du Collége de Birmingham, qui ſe retira à Shenton, où ce parent demeuroit. En arrivant il lui fit une viſite & lui parla de ſon neveu. M. *Wollaſton*, qui venoit de perdre ſon fils unique, n'écouta pas le récit qu'il lui fit de ſon caractere, de ſon ſavoir & de ſa bonne conduite, ſans être ému. Sa premiere réſolution, dans le teſtament qu'il vouloit faire, étoit de nommer l'oncle & le pere de WOLLASTON ſes héritiers; mais le mérite de ſon neveu lui fit changer de ſentiment. Il en fut ſi touché, qu'il ne crut pas pouvoir laiſſer ſon bien en des mains plus capables d'en faire un bon uſage, & plus dignes de ſa générosité. Avant que d'exécuter ſon deſſein, il voulut être inſtruit ſi ſa conduite étoit toujours auſſi réglée que l'ancien Principal lui avoit dit. Le compte qu'on lui en rendit, enchérit encore ſur ce que ce Principal en avoit rapporté. M. *Wollaſton* eut encore occaſion d'en juger par lui-même. Comme on reprochoit à notre Moraliſte ſa négligence à ne pas voir de temps en temps un oncle qui l'aimoit, il réſolut à la fin de lui faire une viſite. Il profita pour cela de l'occaſion de lui préſenter un Sermon qu'il venoit de compoſer. Son oncle le reçut avec beaucoup de politeſſe, & lorſqu'il le quitta, il lui fit connoître par ſon air & par ſes manieres, qu'il faiſoit un cas particulier de ſa perſonne, ſans lui laiſſer entrevoir ſes intentions. Cette viſite, qui ne fut pourtant que de trois jours, acheva de le déterminer. Il fit ſon teſtament, par lequel il l'inſtitua ſon héritier.

Huit mois après cette entrevue (c'étoit le 18 Août 1688) ce digne parent tomba malade. Cette maladie devint dangereuſe: on le lui dit, & il ſe hâta d'écrire à ſon neveu de venir le trouver comme de ſon propre mouvement, & ſans paroître inſtruit de ſon état. Notre Philoſophe partit ſur le champ. Ce fut pour M. *Wollaſton* une grande conſolation de l'embraſſer encore une fois. Le plaiſir de voir un enfant qui faiſoit tant d'honneur à ſa famille, ranima ſes forces, & ſa ſanté parut vouloir ſe rétablir. Son neveu crut devoir profiter de ce calme pour aller voir ſon pere. Il quitta donc ſon oncle & eut la douleur de ne plus le revoir. M. *Wollaſton* mourut pendant ce voyage.

Par cette mort, WOLLASTON devint poſſeſſeur d'un bien fort conſidérable. Un changement ſi grand & ſi imprévu dans ſa fortune, n'en apporta aucun dans ſa façon de penſer & de vivre. Ce n'eſt qu'aux ames vulgaires que de pareilles révolutions peuvent faire quelque impreſſion; mais elles ne produiſent aucun effet ſur le cœur d'un Philoſophe, que l'amour de la ſageſſe affecte uniquement. La même fermeté qui avoit ſoutenu celui dont j'écris l'hiſtoire dans la mauvaiſe fortune, le fit jouir de ſa proſpérité avec modération. Sa piété & ſa philoſophie lui apprirent à ſe poſſéder également dans ces deux états oppoſés. Seulement il ſe laiſſa perſuader, qu'une compagnie étoit néceſſaire pour l'aider à gérer ſes biens, & à ſupporter l'embarras de ſes richeſſes. Ses affaires l'ayant conduit à Londres, on lui offrit dans cette Capitale une Demoiſelle aimable & vertueuſe, nommée *Catherine Charlton*, fille d'un riche Bourgeois; & il accepta cette offre. Ses noces furent célébrées le 29 Novembre 1689. Cet engagement l'obligea en quelque ſorte à ſe fixer à Londres; mais ni le tumulte de cette grande Ville, ni les occaſions de voir un grand monde, ne lui firent pas perdre le goût du recueillement. Les douceurs de la ſociété de ſon épouſe, & les ſatisfactions de l'étude de la philoſophie, le concentrerent dans ſa maiſon. Il connoiſſoit les hommes & leurs illuſions. Il ſavoit que des riens les occupent; & il préféroit avec raiſon un contentement réel & ſolide, à tout ce qu'ils appellent plaiſirs & honneurs. Son indifférence étoit même ſi grande à cet égard, qu'il refuſa une des premieres dignités de l'Egliſe qu'on lui offrit. Il regardoit la tranquillité & l'indépendance bien au-deſſus de toutes les diſtinctions mondaines. Il avoit des livres & du loiſir, & il vouloit en pro-

fiter. Assez versé dans les Langues savantes, telles que le Latin, le Grec, l'Hébreu, l'Arabe, &c. son génie le porta à l'étude des sciences. Il s'appliqua aux Mathématiques, à la Physique & à l'Histoire naturelle. Il fit ensuite des recherches sur les cultes idolâtres du paganisme, sur les opinions, les cérémonies, la littérature des Juifs, sur l'histoire de l'établissement du Christianisme, &c. Son projet étoit de connoître toutes les Religions, & de découvrir les fondemens de la vraie.

En lisant les livres sacrés, il conçut l'idée d'un poëme sur le but d'une partie de l'Ecclésiaste, & il s'amusa à suivre cette idée & à l'exécuter. Il en résulta un Ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Le but d'une partie du Livre de l'Ecclésiaste, ou Poëme sur les mouvemens peu raisonnables que les hommes se donnent pour la possession des agrêmens de la vie présente.* C'est une sorte de recueil de pensées sur le bonheur, où WOLLASTON marque tantôt ce à quoi l'on peut parvenir, & tantôt ce à quoi l'on peut atteindre. Dans la partie négative, il censure principalement l'ardeur & les soins immodérés des hommes à se procurer les avantages de ce monde. Il parle de leur orgueil, & entre dans le détail de ce qu'il y a de vain dans leurs travaux pour cette vie, & des inconvéniens qui les accompagnent; & il prouve qu'ils n'en recueillent aucun fruit, ou du moins que des fruits passagers & peu satisfaisans. D'où il conclut, qu'il est déraisonnable de rechercher avec tant d'empressement des biens, & de s'attendre d'y trouver le bonheur.

Quoique tout ce Poëme contienne une bonne morale, & que les vers ne soient pas sans beauté, cependant WOLLASTON en fut dans la suite si mécontent, qu'il fit ce qu'il put pour en supprimer les exemplaires. Son esprit occupé de plus grands objets, regardoit comme indigne de lui une production, dont l'arrangement des mots faisoit le principal mérite. Il n'estimoit plus que ce qui pouvoit rapprocher l'homme de l'Être suprême, & dédaignoit tout ce qui n'étoit que simple amusement.

Il avoit composé jadis une Grammaire Latine. Cette Grammaire lui parut nécessaire pour l'instruction de sa famille, & il la fit imprimer en 1703. Cela suppose qu'il avoit des enfans. Ils étoient même déja en grand nombre; car son épouse lui en donna onze. Cette digne compagne avec laquelle il vivoit dans la plus parfaite union, & qui faisoit les douceurs de sa vie, n'eut pas la satisfaction de voir élever ses enfans. Elle mourut le 21 Juillet de l'année 1720.

Il est aisé de juger de la douleur que dut ressentir son époux à cette cruelle séparation. Il appella la Philosophie à son secours pour la tempérer. D'ailleurs respectueux & soumis envers la Divinité, plein de résignation à sa volonté, il ne murmura point sur ses décrets. Il se dévoua même pour le reste de ses jours à son culte; & il conçut cet immortel Ouvrage, dans lequel il analyse avec tant de sublimité & de justesse ses droits sur les cœurs des mortels : je veux dire son *Ebauche de la Religion naturelle.* Quoiqu'il eût médité profondément sur le sujet qui en étoit l'objet, & qu'il pût juger du mérite de cette production, il n'osa pas cependant la mettre au jour sans pressentir le sentiment des Savans. A cette fin, il en publia en 1722 une partie, dont il ne fit tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Le succès de ce morceau surpassa son attente. Il n'hésita plus dès-lors à le finir. Il travailla pendant deux ans pour préparer une nouvelle édition; mais il en avoit à peine revu & corrigé les épreuves, qu'il eut le malheur de se casser un bras. Cet accident lui occasionna une maladie, qui devint d'autant plus dangereuse, que la foiblesse de son tempérament ne put en supporter les suites. Ses infirmités augmenterent, & il succomba le 29 Octobre 1724, âgé de 65 ans. Il fit paroître, dans les derniers momens de sa vie, la même fermeté, la même tranquillité d'esprit, & la même soumission aux ordres de la Providence, qu'il avoit eus

dans sa mauvaise & dans sa bonne fortune. Il mourut comme il avoit vécu, en Philosophe chrétien. Son corps fut inhumé à Great-Finborough, l'une de ses Terres, dans la Province de Suffolk. On lit sur sa tombe une épitaphe latine composée par lui-même, dans laquelle il s'est peint avec la plus grande vérité. (*a*) J'ai assez fait connoître son caractere; mais voici quelques traits qui acheveront son portrait.

Quoique WOLLASTON fût affable & communicatif, il n'aimoit point à se répandre dans le grand monde; & il avoit sur-tout beaucoup d'éloignement pour les grandes sociétés. Afin de satisfaire son goût pour la retraite & le recueillement, il ne voyoit qu'un très-petit nombre d'amis, avec lesquels il pouvoit se délasser agréablement, & goûter toutes les douceurs d'un commerce libre & sans fard. L'amour de la vérité qui le dominoit, lui faisoit chérir la liberté de penser & de dire naïvement sa pensée, persuadé que cela contribuoit à découvrir l'erreur, quoiqu'il n'ignorât pas que sa franchise ne pouvoit manquer de lui faire des ennemis. Aussi étoit-ce par cette franchise même & par son grand sens qu'il se distinguoit, plutôt que par des manieres du monde. Ami de la vérité dans la spéculation, il l'étoit aussi dans la pratique. Il détestoit toute espece de dissimulation. Il aimoit l'ordre & la régularité. Ses occupations & ses divertissemens avoient chacun leur tour; & sa famille & ses amis étoient attentifs à ne point troubler l'arrangement qu'il avoit pris. En compagnie, il étoit extrêmement gai & semillant. Il se faisoit un plaisir de faire part de ses lumieres aux autres, ce qui rendoit son commerce tout à la fois utile & agréable. Les hommes savans & vertueux le recherchoient avec empressement, parce que les qualités de son esprit & de son cœur se répandoient également sur ceux avec qui il étoit. Il communiquoit sans réserve ses connoissances, & il présentoit en sa personne, sans le vouloir, le modele d'un véritable homme de bien. La douceur & la compassion étoient chez lui des affections naturelles. Il sentoit vivement les miseres du prochain, & il s'empressoit à les soulager. Souvent même il étoit plus touché des maux d'autrui, que ceux même qui souffroient. Ce caractere d'humanité le rendoit infiniment sensible aux injustices, aux mauvais procédés, à l'indifférence ou à l'abandon de ses amis. Jamais il ne se permettoit de choquer personne. Il n'étoit pourtant point si doux, pour qu'il ne repoussât pas quelquefois les paroles peu ménagées qu'on pouvoit lui adresser; mais il falloit que le cas fût grave, encore se reprochoit-il cette vivacité, quelque légitime ou nécessaire qu'elle parût. Comme il s'étoit accoutumé à méditer, il étoit plus propre à la retraite qu'au commerce du monde: ce n'étoit pas aussi ce qu'il recherchoit. Peu jaloux de se faire valoir parmi les hommes, il évitoit toutes les occasions de paroître. Il regardoit même cette érudition apparente, qui procure souvent la réputation de docte à fort bon marché, comme une fausse science. Persuadé qu'on peut trop lire, il mettoit une grande différence entre un homme qui a beaucoup lû (*Helluo librorum*) & un vrai savant. Enfin il travailla toute sa vie à perfectionner sa raison, en s'affranchissant des préjugés, en tâchant d'éclaircir ses idées, en observant l'étendue & les usages des axiomes, la nature & la force des conséquences, & la méthode qu'on doit suivre dans la recherche de la vérité; & il saisit avec empressement toutes les occasions d'établir & de maintenir de la maniere la plus sérieuse & la plus forte, l'existence & les perfections de Dieu, sa providence tant générale que particuliere, l'obligation où nous sommes de l'adorer, la confor-

(*a*) Cette épitaphe est un peu longue. On peut la voir dans le *Dictionnaire* de M. *Chauffepié*, Tom. IV, pag. 723.

mité de toutes les vertus avec la raiſon, la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame, les peines & les récompenſes d'une autre vie, & d'autres vérités capitales de la Religion naturelle & de la révélation. Ces ſentimens éclatent dans l'*Ebauche de la Religion naturelle*, où l'on trouve les principes de la pure équité naturelle & de la rectitude intrinſeque des actes moraux. C'eſt ſans contredit le plus beau livre de morale qui ait été fait, & une des plus excellentes productions de l'eſprit humain. Dès qu'il parut dans l'état où il eſt aujourd'hui, il excita une admiration preſque univerſelle. Le débit en fut prodigieux. Plus de dix mille exemplaires furent enlevés dans l'Angleterre ſeule en peu de temps. WOLLASTON ne jouît pas du fruit de ſon travail : il n'étoit plus lorſqu'on lui faiſoit un accueil ſi diſtingué. On peut même dire qu'il n'a été connu qu'après ſa mort ; car ſes autres productions ne ſont rien en comparaiſon de celle-ci. La feue Reine d'Angleterre, qui eſtimoit tant les grands hommes, voulut conſerver l'image de ſon Auteur à la poſtérité. Elle fit faire ſon buſte, & le fit placer dans ſon jardin de Richemont avec ceux de *Newton*, *Loke* & *Clarke*.

Morale ou Doctrine de WOLLASTON *ſur le bien & le mal, ou ſur la Religion naturelle.*

Le fondement de la Religion conſiſte dans la différence qu'il y a entre le bien & le mal moral, entre les qualités des actions des hommes bonnes ou mauvaiſes, ou indifférentes : je dis les actions, parce qu'elles ſont les propres effets de nos idées, nos penſées réduites en actes, les conceptions de notre eſprit parvenues à leur maturité, les paroles ſeules n'étant que les ſignes arbitraires de nos idées, ou les indices de nos penſées. Tout homme qui agit comme ſi les choſes étoient ou n'étoient pas d'une certaine maniere, déclare par ſes actions que les choſes ſont ou ne ſont pas de cette maniere, avec autant d'évidence & plus de réalité, qu'il pourroit le faire par ſes paroles. Ainſi pour ſavoir ſi un homme vit bien, s'il eſt vertueux ou non, il ne faut pas s'en rapporter à ce qu'il dit, mais à ce qu'il fait. On connoît ſi ce qu'il fait eſt bon, lorſque ſes actions s'accordent avec une propoſition vraie. De ſorte que l'acte, qui renferme une propoſition fauſſe, eſt néceſſairement mauvais, parce que cet acte n'eſt autre choſe que la propoſition même réduite en pratique.

Ceci eſt également vrai pour les omiſſions & les négligences. Je veux dire qu'on peut nier par des négligences, que des propoſitions véritables le ſoient réellement ; & alors les négligences, qui produiſent cet effet, doivent être mauvaiſes. De-là il ſuit :

1°. Que quand un acte eſt mauvais, ſon omiſſion eſt néceſſairement bonne ; & lorſque l'omiſſion eſt mauvaiſe, l'acte eſt néceſſairement bon, par la raiſon des contraires.

2°. Qu'une action moralement bonne ou mauvaiſe, eſt par-là même juſte ou injuſte ; car ce qui eſt injuſte, ne peut être bon ; & ce qui eſt mauvais, ne peut être juſte.

3°. Que tout acte & toute omiſſion, qui détruiſent la vérité, c'eſt-à-dire, qui nient qu'une propoſition véritable ſoit vraie, ou qui ſuppoſent qu'une choſe ſoit ce qu'elle n'eſt pas à quelqu'égard que ce ſoit, cet acte, dis-je, & cette omiſſion, ſont moralement mauvais à quelque dégré. L'omiſſion d'un tel acte, & l'action oppoſée à cette omiſſion, ſont moralement bonnes. Et quand cette action peut être faite ou omiſe ſans combattre la vérité, cette action eſt indifférente.

1. Concluons donc que la nature diſtinctive du bien & du mal moral, conſiſte dans la conformité entre les actes des hommes & la vérité des choſes, & entre la vérité des choſes & les actes des hommes. Mais s'il y a un bien & un mal moral, il y a conſéquemment une Religion naturelle, c'eſt-à dire, une obligation de faire ce qui ne doit pas être omis, & de s'abſte-

nir de ce qui ne doit pas être fait. Ainſi la grande loi de cette Religion, doit porter que tout Etre intelligent, libre & capable d'agir, ſe comporte de maniere à ne point contredire la vérité par aucun de ſes actes, ou autrement qu'il traite chaque choſe, comme étant ce qu'elle eſt. En ſe conduiſant de cette maniere, cet Etre ſe rendra heureux. Car la vérité eſt intimement unie à la félicité, puiſque c'eſt par la pratique de la vérité que nous marchons vers une félicité véritable. C'eſt donc une choſe très-importante que de ſavoir ce qui conſtitue la félicité, puiſque l'obſervation de la Religion naturelle en dépend.

2. Un des grands mobiles du bonheur eſt le *plaiſir*. On appelle ainſi une connoiſſance intérieure & un ſentiment ſecret d'une choſe agréable. Par conſéquent la *douleur* eſt une connoiſſance intérieure & un ſentiment ſecret d'une choſe déſagréable. L'un & l'autre (le plaiſir & la douleur) augmentent à proportion des perceptions & du ſentiment intérieur de leur ſujet, c'eſt-à-dire, des perſonnes qui les reſſentent. La douleur conſidérée en elle-même, eſt donc un mal réel; & le plaiſir un bien réel. Donc le plaiſir eſt déſirable en lui-même, & le mal eſt à éviter. Le premier comparé avec le ſecond, peut être plus grand ou moindre. Lorſque les plaiſirs ſont égaux aux peines, ils ſe détruiſent les uns les autres. Il peut y avoir même des plaiſirs, qui, comparés avec ce qui les accompagne & avec ce qui les ſuit, non-ſeulement ſont réduits à rien, mais encore dégénerent en peines; comme il peut y avoir des peines qui doivent être comptées parmi les plaiſirs.

Il faut donc bien diſtinguer un plaiſir réel de celui qui n'en a que l'apparence. On n'eſt heureux qu'autant qu'on jouit de véritables plaiſirs; & on ne l'eſt abſolument & finalement, que lorſque la ſomme totale des plaiſirs ſurpaſſe celle de toutes les peines. Au contraire on eſt finalement malheureux, quand la ſomme de toutes les peines excede celle des plaiſirs. (*a*)

Au reſte, par véritables plaiſirs, on entend ceux qui ſont conformes à la raiſon. Car ſi tout plaiſir & tout bonheur doivent conſiſter en quelque choſe d'agréable, rien ne ſauroit être agréable à une créature raiſonnable, s'il ne convient pas à la raiſon. Or comme la vérité ſeule s'accorde avec elle, les véritables plaiſirs ſont ceux qui l'accompagnent, qui en ſuivent la pratique, & qui ne ſont pas incompatibles avec elle. On entend ici par raiſon, la faculté qu'un Etre intelligent a de pouvoir examiner ſes propres idées & de les comparer enſemble; de s'en former des vérités générales & fondamentales, dont il puiſſe toujours être aſſuré. C'eſt en un mot par cette faculté que l'homme découvre toutes les vérités abſtraites, & lorſqu'elle eſt aidée par les ſens, toutes les choſes de fait. De-là découlent les regles ſuivantes pour connoître la vérité.

I. Lorſqu'une obſervation a été conſtamment tenue pour véritable, & que l'événement en a toujours juſtifié la vérité, elle s'eſt acquiſe par-là une autorité inconteſtable.

II. Lorſque ni la nature, ni les obſervations n'indiquent point le parti le plus probable, on doit s'en rapporter au témoignage, c'eſt-à-dire, au ſentiment de ceux qu'on reconnoît pour les meilleurs connoiſſeurs & les plus gens de bien.

III. Quand la nature, l'expérience, ou la réitération du même événement & l'opinion des meilleurs juges ſe réuniſſent à rendre une opinion probable, elle eſt alors au ſuprême dégré de certitude.

IV. Quand la certitude nous abandonne, nous devons prendre la probabilité pour regle de nos jugemens, parce qu'elle eſt alors l'unique guide que nous ayons.

(*a*) WOLLASTON calcule les dégrés des plaiſirs & des peines, & les compenſe l'un par l'autre. Cette théorie ne ſeroit-elle pas la même que celle qu'on trouve dans l'*Eſſai de Philoſophie morale* de M. *de Maupertuis*? Voyez la ſection de la félicité de l'*Ebauche de la Religion naturelle*.

3. Tout cela poſé, il eſt queſtion de ſavoir ſi un homme peut toujours agir conformément à la vérité, lorſqu'il la découvre ou qu'il la connoît. Voici quels ſont ſes devoirs là-deſſus.

Premierement, plus un homme manque de pouvoir & d'occaſions pour faire une choſe, plus il eſt incapable d'être obligé à la faire; ce qui ſignifie qu'aucun homme n'eſt obligé de faire ce qu'il n'a ni le pouvoir, ni les occaſions de faire.

En ſecond lieu, nos obligations doivent être proportionnées à nos facultés, au pouvoir, & aux occaſions que nous avons d'agir.

Enfin, on doit s'efforcer de ſuivre la raiſon, de ne contredire aucune vérité de parole ni d'action, & de traiter en un mot chaque choſe comme étant ce qu'elle eſt.

Tels ſont les devoirs d'un Etre raiſonnable : tel eſt le ſommaire de ſa Religion, dont il ne peut, ſous aucun prétexte, omettre la pratique; car chacun peut s'efforcer, chacun peut faire ce qu'il peut; mais pour faire véritablement tout ce qu'on peut, on doit s'y prendre ſérieuſement & de bon cœur, ſans étouffer la voix de ſa conſcience, ſans déguiſer, ſans diminuer, ſans négliger ſes forces. Quant à la conduite que nous devons tenir envers Dieu (dont l'exiſtence eſt ſuffiſamment démontrée (*a*)) elle eſt compriſe dans ces maximes.

1°. Ne repréſentez jamais Dieu par quelque image ou peinture que ce puiſſe être, parce que ce ſeroit nier ſon incorporéité & l'incompréhenſibilité de ſa nature. (Ceci ne regarde que la Religion naturelle.)

2°. Lorſque vous parlez de Dieu, ne vous ſervez que des expreſſions les plus ſublimes : ou ce qui revient au même, efforcez-vous à penſer & à parler de Dieu de la maniere la plus reſpectueuſe & la plus propre dont vous ſoyez capables de vous ſervir.

3°. Adorez Dieu de la maniere la plus convenable & la meilleure dont vous ſoyez capable; c'eſt-à-dire, avouez par quelque acte ſolemnel, convenable & diſtinct de vos autres actes, que Dieu eſt ce qu'il eſt, & que vous êtes ce que vous êtes, en y joignant des actions de graces de ce dont vous jouiſſez, & des prieres pour obtenir ce qu'il ſait nous convenir. (*b*)

4°. Enfin pour réduire efficacement le culte en pratique, conſidérez ſérieuſement combien puiſſant eſt l'Etre qui en formant l'homme l'a mis dans l'obligation d'être gouverné par la nature, & qui lui a donné pour loi le dictamen de la droite raiſon.

4. Tous ces préceptes ne regardent que l'homme ſeul, ſans compagnie. En ſociété, il contracte d'autres devoirs, parce qu'il ne vit pas uniquement pour ſoi, mais pour les autres hommes, comme

---

(*a*) WOLLASTON prouve l'exiſtence & les attributs de Dieu par des argumens très-convaincans; mais M. *Clarke* a donné là-deſſus des démonſtrations ſi complettes, que je ne crois pas qu'on puiſſe rien dire de mieux. Je renvoie donc le Lecteur curieux de s'inſtruire ſur cette matiere, au ſyſtême de *Clarke*, que j'ai expoſé dans le premier volume de cette *Hiſtoire des Philoſophes modernes*.

(*b*) Voici une formule de priere, qui pourra faire plaiſir au Lecteur, & que WOLLASTON a donnée dans la cinquiéme ſection de ſon *Ebauche de la Religion naturelle*.

[Je m'adreſſe à l'Etre ſuprême & tout puiſſant, duquel dépend l'exiſtence du monde, & par la tendre providence duquel j'ai été conſervé juſqu'à ce moment, & j'ai joui de pluſieurs grands avantages dont je ſuis indigne, pour le prier de daigner accepter les ſentimens de ma reconnoiſſance, & le tribut de mes actions de graces de toutes ſes bontés envers moi; de me délivrer des mauvaiſes ſuites de mes déſobéiſſances & de ma folie paſſée; de me mettre en état, & de me donner la force de triompher innocemment de toutes mes épreuves à venir; de me rendre capable de me comporter dans toutes ſortes d'occaſions, conformément à la raiſon, à la ſageſſe & à la piété : qu'il ne ſouffre point qu'on me faſſe aucun tort; qu'aucun fâcheux accident m'arrive, ni que je me nuiſe à moi-même par mes égaremens ou par ma mauvaiſe conduite. (Je le prie encore) de vouloir bien me communiquer des notions claires & diſtinctes des choſes; de me donner la ſanté & la proſpérité qui me ſont néceſſaires, pour paſſer ma vie en paix, en contentement, en tranquillité d'eſprit; & qu'après avoir fait fidélement mon devoir envers mes amis & ma famille, après m'être efforcé de me perfectionner, de me former des habitudes vertueuſes, & d'acquérir des connoiſſances utiles, de m'accorder une mort honorable & douce, & de me faire paſſer enfin à une meilleure vie.]

ceux-ci vivent pour lui. Il eſt donc obligé envers eux, & cette obligation qui renferme d'autres notions du bien & du mal moral, eſt d'autant plus indiſpenſable, qu'il eſt impoſſible qu'un homme puiſſe mener une vie abſolument privée, comme on va le voir.

L'homme eſt un animal ſociable. Il n'eſt pas poſſible à un ſeul homme de faire & d'acquérir par ſon travail & par ſon induſtrie, tout ce qui eſt néceſſaire pour conſerver ſa vie, ou pour la rendre du moins tant ſoit peu commode & déſirable. La nourriture, les habits, le logement, les meubles, dont on ne peut ſe paſſer, & quelques remédes abſolument néceſſaires, ſuppoſent pluſieurs arts, pluſieurs métiers & pluſieurs ouvriers. Quand même l'homme, lorſqu'il jouit d'une parfaite ſanté, pourroit vivre comme un ſauvage, ſous les arbres & dans les rochers, & ſe nourrir des fruits, des herbes, des racines & autres choſes ſemblables que la terre lui fourniroit, il ſeroit cependant dans l'impuiſſance de le faire dans ſes maladies & dans ſa vieilleſſe, puiſqu'il eſt alors d'état de ſe remuer & de ſe procurer ſes beſoins.

Il faut donc à l'homme une ſociété. La compagnie de la femme eſt la premiere que la nature lui a deſtinée, & qu'elle lui a rendu même néceſſaire. De cette union viennent des enfans, & ces enfans forment une famille. Mais cette famille ne ſeroit-elle pas ſuffiſante pour former une ſociété, pour pourvoir à ſes beſoins? On peut ſuppoſer qu'elle ſeroit en état de ſe ſecourir, & que les membres qui la compoſent fourniroient réciproquement aux beſoins extérieurs. Et ceux de l'eſprit comment les procureroit-on? Les ſciences & les arts, ſi néceſſaires à l'homme pour s'inſtruire, pour faire uſage de ſes facultés, pour développer ſa raiſon, ne ſont pas la production d'une ſeule famille, aſſez occupée d'ailleurs à veiller à la conſervation du corps. C'eſt l'ouvrage de pluſieurs familles. Il eſt donc convenable que ces familles ſe lient enſemble pour ſe communiquer leurs connoiſſances. Car il eſt abſolument contraire à l'idée d'un être formé pour exercer ſon eſprit par des occupations dignes de lui, que de paſſer ſon temps à travailler ſans ceſſe à faire circuler ſon ſang & ſes humeurs, ſans ſe propoſer de plus nobles fins, & ſans prendre ſoin de la plus excellente partie de lui-même.

Or ſi les hommes ſe communiquent & forment une ſociété, ils ſont contraints de former des loix, qui reglent mutuellement leur conduite, qui les mettent dans un certain dégré d'uniformité, & qui coupent court aux violences & aux crimes, leſquels rendroient incompatible la maniere de vivre particuliere à chaque individu. Il doit donc y avoir des réglemens, qui fixent expreſſément & d'un commun accord, & la poſſeſſion des choſes, & les titres de cette poſſeſſion, afin qu'on puiſſe y avoir recours quand il s'éleve quelque diſpute & quelque altercation: ce qui ne peut qu'arriver ſouvent dans un monde auſſi déraiſonnable & auſſi enclin au mal que l'eſt celui où nous vivons. De ſorte qu'en appliquant une regle générale & hors de toute conteſtation, on ſe met en état de découvrir de quel côté eſt le tort, de décider équitablement le cas, & de fermer pour toujours la bouche à tous les ennemis de la paix.

De plus, afin d'aſſurer à chacun les douceurs de la vie & la poſſeſſion de ce qui lui appartient, on eſt obligé de prendre les précautions néceſſaires pour prévenir les invaſions du dehors, & ſtatuer audedans contre les membres qui commettroient quelque crime, des peines capables de les tenir en crainte, & de les empêcher de les encourir. Ces réglemens & ces ſtatuts étant une fois faits avec impartialité, reçus unanimement & publiés par-tout, ſont les fondemens de l'union de la ſociété & les loix qui la gouvernent. Mais pour établir ces loix conformément à la nature humaine, & par conſéquent à la vérité, il faut connoître le bien & le mal moral, relativement à la ſociété.

5. Tout ce qui eſt contraire à la paix générale & au bien public, eſt contraire aux loix de la nature humaine: il eſt

mauvais, & on ne doit pas le souffrir. Les maximes qui sont les plus propres à procurer la félicité d'une société particuliere, sont ses loix naturelles; parce que la félicité est la fin des sociétés & des loix. Autrement on pourroit supposer qu'elles peuvent se proposer le malheur comme leur propre fin : ce qui est contraire à la nature & à la vérité. Par conséquent les maximes ou les principes qui tendent le plus à établir la tranquillité générale & le bien public, ou la félicité du genre humain, doivent être les véritables loix de la société, ou du moins leur servir de fondement; & toutes les actions qui sont contraires à ces loix, le sont nécessairement aux maximes qui en sont les fondemens. Il y a de la contradiction à dire, qu'une chose qui tend à favoriser les plaisirs de quelques particuliers, au préjudice de tous les autres Etres, qui ont avec ces particuliers une nature commune, est la vraie loi de la nature humaine; & cette contradiction est encore bien plus grande, si ces plaisirs sont indignes de l'humanité, & uniquement propres aux bêtes brutes. Il suit de-là que la transgression des loix qui servent de fondement au bien général est mauvaise : c'est un mal moral. Car si on peut dire en général de tout le genre humain que c'est un animal raisonnable, sa félicité générale est celle d'une nature raisonnable. C'est pourquoi cette félicité & les loix qui l'établissent, doivent être fondées sur la raison. Elles ne peuvent par conséquent être combattues que par ce qui combat la raison; & par une troisiéme conséquence, par ce qui est opposé à la vérité.

6. Une excellente maniere de connoître si une chose est bonne ou mauvaise à l'égard des autres, est de considérer ce qu'elle seroit à nous-mêmes si nous étions en leur place. Mettons-nous à la place de celui contre lequel nous sommes en colere, dit *Seneque*. Pour se disposer à réduire cette maxime en pratique, on doit savoir que dans l'état purement naturel, les hommes sont tous égaux, quant à leur domaine sur les choses (excepté la condition des peres, des enfans, & des parens en général.) Lorsque les loix de la société n'établissent aucune subordination, ni aucune distinction, il faut considérer les hommes comme hommes, c'est-à-dire, comme étant des individus de la même espece, qui ont également part à la commune définition des hommes. Ainsi personne ne peut avoir droit d'interrompre la félicité d'autrui, parce que cela supposeroit d'abord, que le premier auroit un domaine, & même le plus absolu de tous les domaines; & en second lieu, que celui qui commenceroit à troubler la paix & le bonheur de l'autre, feroit une action, qu'il prendroit pour déraisonnable, s'il étoit à sa place. Cependant tout homme en particulier a droit de se mettre soi-même & ce qui lui appartient, à couvert de la violence; de recouvrer ce qui lui a été enlevé, & d'user même de représailles par tous les moyens que la justice lui prescrit. La difficulté est de bien connoître la justice. Or le moyen d'y parvenir est d'être instruit de ses devoirs, dont voici les principaux.

1°. L'homme doit soumettre à la raison ses appetits charnels, ses inclinations sensuelles & ses mouvemens corporels, & juger par elle de la bonté de toutes choses.

2°. Il doit avoir soin d'éviter l'indigence, les maladies & les chagrins. Au contraire, il doit faire tous ses efforts pour les prévenir, pour se procurer une subsistance agréable, sans contredire aucune vérité, c'est-à-dire, sans donner atteinte aux droits de la Divinité, au bien d'autrui, & en général à ce qui est juste & raisonnable.

3°. Il doit prendre ses affections sensuelles & corporelles, ses passions & ses penchans, pour des suggestions auxquelles il est permis, & même ordonné, de se rendre dans plusieurs occasions.

4°. Il doit employer toutes sortes de moyens pour remédier à ses propres défauts, ou du moins pour prévenir leurs effets, pour apprendre & tenir en bride la tentation, pour se mortifier même quand

quand la mortification lui eſt néceſſaire, & pour ſe reſſouvenir toujours qu'il n'eſt qu'un ſimple homme.

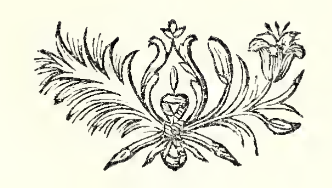
5°. Il eſt obligé d'examiner ſes propres actions & ſa conduite, & de ſe repentir des fautes qu'il découvre avoir faites; de ſorte que ſi ſes fautes ſe rapportent à ſon prochain, & qu'elles ſoient d'une nature à demander réparation, il eſt tenu de la faire telle qu'il peut; mais lorſque la faute commiſe ne peut être ni rappellée, ni réparée, ou qu'elle ne regarde que celui qui l'a faite, il doit être pénétré d'un vif ſentiment de repentir, & prouver par tous les efforts dont il eſt capable, qu'il ſouhaite ſincérement d'en obtenir le pardon, & qu'il voudroit de tout ſon cœur ne l'avoir point commiſe; enfin il doit faire tout ſon poſſible pour ne point retomber.

6°. Il doit travailler à cultiver ſes facultés intellectuelles, par les moyens qu'il peut honnêtement employer à cela, & qui s'accordent mieux avec ſon état. Comme il lui eſt déſavantageux d'être eſclave de l'erreur & d'être enſeveli dans les ténebres de l'ignorance, il lui eſt utile de ſavoir les vérités qui peuvent diſſiper & cette erreur & cette ignorance.

7°. Il doit être docile & attentif aux inſtructions qu'on lui donne: il eſt même obligé, dans les matieres importantes, de conſulter les autres. Omettre ce devoir, c'eſt nier qu'il puiſſe ſe tromper, & ſuppoſer qu'il eſt impoſſible aux autres de ſavoir ce qu'il ne ſait point. Ce ſeroit un grand avantage, pour le dire en paſſant, qu'il y eût un commerce & un échange de conſeils & de lumieres comme de toutes autres choſes.

8°. Enfin il doit bannir de ſon eſprit les préjugés & les obſtacles qui le captivent & qui l'empêchent de raiſonner juſte. Nous entrons dans le monde avec de ſi petits commencemens de ſcience: nous vieilliſſons avec tant de reſtes de ſuperſtition & d'ignorance, avec de ſi puiſſantes influences de la mode & des compagnies que nous fréquentons, avec de ſi violens penchans vers le plaiſir, qu'il n'eſt pas étonnant que nous contractions l'habitude de donner le même tour à nos penſées, & que cette habitude devienne enſuite ſi inflexible & ſi invétérée, que l'eſprit s'enſeveliſſe peu à peu dans des préjugés invincibles, & qu'il ſoit incapable de goûter la raiſon & la vérité. Auſſi ce dernier devoir eſt ſans doute le plus important, & celui qui demande de notre part une attention preſque continuelle.

9. Concluons donc que tous les hommes ſont obligés de vivre vertueuſement & pieuſement, parce qu'une telle vie eſt la pratique de la raiſon & de la vérité. Car pratiquer la raiſon, c'eſt-à-dire, agir conformément à la vérité, c'eſt ſe comporter avec reſpect & ſoumiſſion envers l'Etre ſuprême; c'eſt être juſte envers les autres hommes. En un mot, c'eſt rendre ce que nous devons à Dieu, à la loi de la nature, & travailler véritablement & ſolidement à notre félicité préſente & future.







Allegorie de Shaftesbury

SHAFTESBURY. *

C'EST une étude bien épineuſe que celle de la Morale. On ne l'approfondit point ſans danger. Comme elle eſt liée avec la Religion , il eſt difficile de la traiter ſans faire intervenir le culte qui eſt dû à la Divinité ; & cette conſidération eſt infiniment délicate. Il faut autant de ſageſſe que de pénétration , pour découvrir les principes de cette ſcience , & pour les concilier avec nos devoirs envers l'Etre ſuprême. Avec tout cela, on court encore riſque de ne pas contenter tout le monde. Aucun Moraliſte n'a peut-être eu plus de ſagacité , des intentions plus louables & des mœurs plus pures , que celui qui a voulu fixer la différence du bien & du mal moral , (*a*) & il a eu le malheur d'encourir le reproche de Déiſte. Le Philoſophe qui va nous occuper , en cherchant à donner des notions préciſes du vice & de la vertu, a eſſuyé le même reproche. Selon lui , la véritable vertu conſiſte à pratiquer le bien & à s'abſtenir du mal , ſans eſpoir de récompenſe, & ſans crainte de châtiment. Or on lui a fait un crime de ſéparer de la vertu les récompenſes que Dieu y a attachées. Ce n'eſt pourtant pas là ſon ſentiment, ainſi qu'on le verra lorſqu'on aura la vie d'*Antoine Ashley Cooper*, Comte de SHAFTESBURY, & Pair d'Angleterre, né à Londres le 26 Février 1671, lequel eſt le Philoſophe dont il s'agit. Son pere, fils du premier Comte de *Shafteſbury* , Grand Chancelier d'Angleterre, s'appelloit *Antoine*, Comte de *Shafteſbury ;* & le nom de ſa mere étoit Lady *Dorothée Mannors.* Elle étoit fille de *Jean* , Comte de *Rutland.*

En venant au monde, SHAFTESBURY émut la tendreſſe du Chancelier. Sa petite vivacité & ſa phiſionomie ſpirituelle lui gagnerent ſon cœur. Ce ſentiment s'accrut à meſure que le nouveau né ſe forma. Son grand-pere , qui avoit fait une étude particuliere de l'eſprit humain , (*b*) jugea par ſes manieres & ſes queſtions , qu'il ſeroit infailliblement un

* *Several Letters Written by a noble Lord to a Joung man at the Univerſity. Lettres de Bayle. Dictionnaire hiſtorique & critique* de M. *Chauffepié* , art. *Shafteſbury.* Et ſes Ouvrages.

(*a*) M. *Wollaſton.* Voyez ci-devant ſa vie.

(*b*) M. *Loke* qui a écrit pluſieurs particularités de ſa vie , rapporte quelques traits de ſes progrès à cet égard. Il étoit ſi pénétrant , dit-il , qu'il comprenoit au juſte les meſſages qu'on venoit lui faire , dès que ceux qui en étoient chargés ouvroient la bouche. Un ſoir en rentrant dans ſon Hôtel , il trouva un homme qui frappoit à ſa potte. Il lui demanda à qui il en vouloit. A vous-même , répondit-il , & là-deſſus il entra en converſation avec lui. Le Comte de *Shafteſbury* l'écouta auſſi long-temps qu'il voulut , & lui rendit telle téponſe qu'il jugea à propos ; après quoi ils ſe ſéparerent. L'étranger le quitta , & lui entra ou fit ſemblant d'entrer dans ſon Hôtel ; car il avoit jugé de tout ce que cet homme lui avoit dit, que ce n'étoit qu'un prétexte , & que dans le fond il étoit venu pout quelqu'autre choſe. Dès qu'il l'eut perdu de vue , il revint ſur ſes pas , & alla dans une maiſon voiſine. Il n'y fut pas plutôt entré , que ſon Hôtel fut entouré de Mouſquetaires ; & en même temps , la perſonne qui venoit de lui parler , & qui étoit l'Officier de la troupe , entta chez lui accompagné de gens armés , pour ſe ſaiſir de ſa perſonne , de la part des Officiers Généraux qui avoient uſurpé l'autotité ſouveraine après la mort de *Cromwel.*

Il donna une autre fois une preuve encore plus ſurprenante de ſa pénétration. Ayant dîné avec le Comte de *Soutampton* chez le Chancelier *Hide* , il dit au Comte en ſortant , Mademoiſelle *Hide*, que nous venons de voir , eſt certainement mariée avec un Prince du Sang. M de *Soutampton* , qui étoit ami du Chancelier , traita cela de chimérique , & lui demanda d'où lui pouvoit venir cette étrange penſée. *Aſſurez-vous* , repliqua le Comte de *Shafteſbury* , *que la choſe eſt ainſi. Un ſecret reſpect qu'on tâchoit de ſupprimer paroiſſoit ſi viſiblement dans les regards , la voix & les manieres de ſa mere , qui prenoit ſoin de la ſervir & de lui offrir de chaque mets , qu'il eſt impoſſible que cela ne ſoit comme je le dis.* Le temps fit voit que la conjecture étoit très-vraie. Le Duc d'*York* avoua pen de jouts après publiquement ſon mariage avec cette Demoiſelle.

En un mot ce Seigneur étoit ſi ſubtil , qu'il ne demandoit d'un homme quel qu'il fût , pour le connoître , que de parler. *Qu'il parle comme il voudra* , diſoit-il , *pourvu qu'il parle cela ſuffit.* Il penſoit que la ſageſſe réſide dans le cœur & non dans la tête , & que ce n'eſt pas du défaut de connoiſſance, mais de la corruption du cœur , que vient l'extra-

grand homme, si on cultivoit les heureuses dispositions qu'il remarquoit en lui. Dans la crainte que son pere ne les négligeât, il se chargea lui-même de son éducation. Le jeune SHAFTESBURY savoit à peine parler, qu'il voulut lui faire apprendre le Latin & le Grec. Il choisit pour son maître de l'une & l'autre langue, une Demoiselle nommée *Birch*, fille d'un Maître d'Ecole de la Province d'Oxford, laquelle les possédoit parfaitement. Le Chancelier préféra sans doute une Demoiselle à un homme qui eût été aussi habile qu'elle, parce qu'il savoit que la douceur, qui est l'apanage ordinaire du beau sexe, rendroit les instructions d'autant plus faciles, qu'elles conviendroient au caractere aimable du jeune écolier. Ses conjectures ne tarderent pas à se réaliser. A l'âge de onze ans, SHAFTESBURY entendoit fort bien le Grec & le Latin. Pour le fortifier dans ses études & lui faire faire de plus grands progrès, le Chancelier l'envoya à une Ecole particuliere, où il resta jusqu'à la mort de ce Seigneur, qui arriva l'an 1683.

Son pere reprit la suite de son éducation. Il le conduisit au College de Winchester. Le jeune SHAFTESBURY y trouva des ennemis de son aïeul, qui lui procurerent toutes sortes de dé agrémens. Comme ce College étoit composé de zélateurs du pouvoir despotique, la mémoire du Chancelier y étoit odieuse, parce que ce Chef suprême de la Justice avoit toujours soutenu les privileges du Parlement Cette haine passa à notre écolier. On le lui faisoit sentir presque à toutes les heures. Non-seulement on lui manquoit essentiellement, on l'insultoit encore souvent sans aucune raison. Il n'y eut que le Docteur *Harris*, qui jugeant des hommes par leur propre mérite, oublia ce que pouvoit avoir fait le grand-pere, pour rendre justice au petit-fils. Il tâcha par ses soins de compenser les dégoûts qu'on lui faisoit essuyer. C'étoit pour le jeune SHAFTESBURY une grande consolation; mais elle n'adoucissoit pas entierement l'amertume du séjour de ce College. Il fit part à son pere de ses chagrins, le pria de le retirer, & tâcha de lui persuader qu'il étoit temps qu'il allât acquérir d'autres connoissances dans les pays étrangers. M. le Comte de *Shaftesbury* crut devoir condescendre à ses volontés. A cette fin il le rappella, & disposa toutes choses pour son voyage. Il lui donna pour Gouverneur, un homme qui avoit beaucoup d'esprit & de probité, nommé M. *Daniel Denonne*, & pour compagnons de voyage, le Chevalier *Jean Cropley* & M. *Thomas Sclutter Bacon*.

Notre jeune Philosophe parcourut les plus belles Villes de France, d'Italie & d'Allemagne. Il se plut sur-tout en Italie, où il fit un long séjour. Il y acquit de grandes lumieres sur les beaux Arts. Dans les autres endroits, il tâcha de se procurer les connoissances qui étoient propres à chaque lieu. Afin de n'être pas distrait des soins qu'il prenoit pour cela, il évitoit la société des jeunes Anglois qu'il rencontroit sur la route. Et quand il ne pouvoit se dispenser de se trouver en leur compagnie, il s'entretenoit avec leur Gouverneur, parce que leur conversation étoit plus conforme à son goût que celle des jeunes gens. Il s'attacha sur-tout en France à apprendre la Langue Françoise; & il réussit si bien, qu'on le prenoit à Paris même pour un François, tant il la parloit purement & avec l'accent convenable.

Après avoir passé trois ans dans les pays étrangers, il revint en Angleterre (en 1689.) On lui offrit en arrivant de-

---

vagance des actions des hommes, & le vice de leur conduite. Il disoit qu'il y a dans chaque personne deux hommes, l'un sage & l'autre fou, & qu'il faut leur accorder la liberté de suivre leur caractere ou leur penchant, chacun à son tour. Car si l'on vouloit, ajoutoit-il, que le sage eût toujours le timon, le fou deviendroit si inquiet & si incommode, qu'il mettroit le sage en désordre, & le rendroit incapable de rien faire. Il faut donc que le fou ait aussi à son tour la liberté de suivre ses caprices, de jouer, de folâtrer à sa fantaisie, si l'on veut que les affaires aillent leur train & sans peine. (*Œuvres diverses de Loke*, Tom. II.)

le députer au Parlement de la part d'une des Communautés, où sa famille avoit du crédit. Mais cette commission flatta peu notre Philosophe. Quoique dans un âge où les honneurs sont si piquans, il en sut mépriser le faste. Il étoit plus jaloux d'orner son esprit, que de paroître. L'amour de l'étude l'affectoit uniquement, & il se livroit à cette belle passion avec tant de plaisir, que rien n'étoit capable de l'en détourner.

Il mena pendant cinq ans cette vie studieuse; mais le Chevalier *Jean Frenchard* étant venu à mourir, il fut élu député au Parlement. Il se seroit bien dispensé d'accepter cette place, s'il ne l'eût jugée favorable pour satisfaire l'inclination qu'il avoit de défendre la liberté. C'est une chose remarquable, que tous les beaux génies ont haï la contrainte. Comme ils connoissent leurs devoirs, ils trouvent humiliant qu'on veuille leur faire une loi de les remplir. Telle étoit la façon de penser de SHAFTESBURY. Aussi les droits précieux de cette liberté lui tinrent au cœur pendant le cours de sa vie, & formerent la regle constante de sa conduite. Son zèle se manifesta à cet égard dans l'affaire de l'*acte touchant les procès pour cause de haute trahison*. Il s'agissoit de savoir si on devoit accorder des Avocats aux Prisonniers d'Etat, ou s'il falloit les laisser plaider eux-mêmes leur cause. Notre Philosophe tenoit pour la premiere proposition. Il trouvoit injuste qu'on ne facilitât pas à un accusé tous les moyens de se justifier. Il prépara un discours pour faire passer un Bill en faveur de ce sentiment. Il le fit voir à plusieurs personnes, qui le trouverent très-beau. Il résolut donc de le prononcer au Parlement : mais quand il se leva pour parler, cette grande assemblée l'intimida ou parut l'intimider à un tel point, qu'il oublia ce qu'il avoit à dire. L'assemblée après lui avoir donné le temps de se remettre, demanda tout haut qu'il parlât. Il obéit, & s'adressant à l'Orateur de la Chambre des Communes, il dit : *Si moi, Monsieur, qui ne parle que pour dire mon avis sur le Bill qui est sur le tapis, suis si troublé que je me trouve hors d'état de dire la moindre chose de ce que je m'étois proposé, quelle ne doit pas être la situation d'un homme, qui se trouve réduit à plaider sans secours pour sa vie, & qui est dans la crainte de la perdre ?*

On a prétendu que ceci étoit une feinte, & qu'il avoit jugé que par cette action imprévue, il persuaderoit plus aisément que par les meilleures raisons. C'étoit la nature qui se montroit ici avec un avantage infiniment supérieur à l'art. Quoi qu'il en soit de cette prétention bien ou mal fondée, cette maniere de sortir d'embarras plut à tout le monde, & elle contribua à faire passer le Bill.

Notre Philosophe continua de défendre avec chaleur toutes les propositions qui tendoient à assurer toujours plus la liberté. Cela l'obligeoit à se trouver à toutes les assemblées du Parlement. Ces assemblées étoient fréquentes & duroient long temps, à cause des troubles qui agitoient alors l'Angleterre. La foible santé de SHAFTESBURY plia à cette fatigue. Elle fut tellement altérée, qu'il fut obligé, après la dissolution du Parlement, de s'excuser d'y aller davantage.

Devenu libre & maître absolument de son temps, il reprit avec joie ses premieres occupations. La Philosophie lui mit devant les yeux les charmes de la solitude. Il s'en rappella les douceurs avec transport ; & pour en jouir plus tranquillement, il quitta sa patrie trop tumultueuse, pour se rendre en Hollande. Il y fit connoissance avec MM. *Bayle* & *Leclerc*, mais ce fut sous un autre nom. Il avoit jugé avec raison, que pour profiter de leur entretien, il falloit dépo er le faste de la grandeur & de la naissance, qui auroit pû être autant à charge à ces Savans, qu'il l'étoit à lui-même. Il se présenta donc chez eux avec la qualité modeste d'Etudiant en Médecine. La vertu parut ainsi toute nue, si je puis parler ainsi, & elle en fut mieux appréciée. MM. *Bayle* & *Leclerc* ne tarderent point à connoître le mérite de notre Philosophe. M. *Bayle* en fut sur-tout si charmé, qu'il forma avec lui une liaison tre-

intime. De ſon côté SHAFTESBURY n'eſtima pas ſeulement M. *Bayle :* il l'aima. Il voulut lui donner une preuve ſenſible de ſon attachement avant que de retourner chez lui, en ſe faiſant connoître. Il engagea pour cela M. *Furly*, Marchand Anglois, qui cultivoit les Lettres avec ſuccès, & qui par-là étoit eſtimé de MM. *Bayle* & *Leclerc ;* il engagea, dis-je, M. *Furly* à inviter *Bayle* à dîner avec Milord *Ashley.* C'eſt le nom qu'avoit SHAFTESBURY avant la mort de ſon pere. M. *Bayle* le connoiſſoit déja de réputation. Il ſavoit qu'il étoit le petit-fils du fameux Chancelier d'Angleterre de ce nom, illuſtre ami de M. *Loke.* Il fut donc très-empreſſé de le voir. En allant chez le Marchand, il monta dans l'appartement de notre Philoſophe. Celui-ci fit ſemblant de vouloir l'arrêter ; mais *Bayle* le remercia. » Je ne le puis » abſolument point, dit-il, je ſuis obligé » d'être ponctuel à un rendez-vous, où » je dois trouver le Lord *Ashley.* « SHAFTESBURY le laiſſa partir & ne tarda pas à l'aller joindre. Il eſt aiſé d'imaginer quelle fut la ſurpriſe de *Bayle*, quand il vit que le Lord *Ashley* étoit l'Etudiant en Médecine. Cette métamorphoſe ne ſervit qu'à reſſerrer encore plus le nœud de leur amitié. Notre Philoſophe le força d'accepter une belle montre pour gage de ſon attachement. Et lorſqu'il fut arrivé à Londres, il voulut lui faire préſent des meilleurs livres qui paroiſſoient en Angleterre. Il pria M. *Deſmaizieux* d'en faire une liſte. Ce Monſieur crut que *Bayle* choiſiroit mieux que lui. Il lui écrivit les intentions de SHAFTESBURY ; & *Bayle* répondit comme il le devoit. » Il n'eſt point néceſſaire de » lui donner aucune liſte de livres : je l'en » remercie. J'ai un aſſez bon *memento* » par une belle montre qu'il voulut à » toute force que j'acceptaſſe de ſa part. » Notre Philoſophe fut inſtruit de ce remerciment ; mais il ne jugea pas à propos de s'y arrêter, comme il paroît par la lettre que lui écrivit *Bayle* pour lui témoigner ſa reconnoiſſance du *Suidas*, & de tant d'autres beaux livres dont *il* lui avoit fait préſent. (*a*)

En arrivant à Londres, SHAFTESBURY fut très-ſurpris d'apprendre qu'on venoit d'imprimer un petit Ouvrage qu'il avoit fait à l'âge de vingt ans, intitulé : *Recherches ſur la vertu*, ſur une copie ſubreptice d'une ébauche fort imparfaite. C'étoit le fameux M. *Toland* qui lui avoit joué ce tour. Quoique notre Philoſophe ne déſavouât pas le fond de cet Ouvrage, il étoit fâché qu'on l'eût publié, à cauſe du ſtyle qui étoit très-inégal. Pour prévenir la mauvaiſe opinion que le Public auroit pû avoir de ſa façon d'écrire, il déclara dans une lettre qui parut en 1709, que cette édition *étoit très-imparfaite, & qu'elle avoit été publiée contre les intentions de l'Auteur pendant qu'il étoit abſent ...... Peut-être*, ajoute-t-il, *on pourra donner un jour cette piéce en meilleur état, d'autres choſes l'ayant fait depuis rechercher.* (*b*)

Dans ce temps-là notre Philoſophe perdit ſon pere, & il devint par ſa mort Comte de *Shafteſbury.* Il fut en cette qualité reconnu Pair d'Angleterre. Cette dignité l'obligea à retourner au Parlement ; & ce devoir joint aux occupations que lui donnerent les biens dont il hérita, le replongerent dans l'embarras des affaires. Il s'agiſſoit alors au Parlement d'une choſe très-importante, qui intéreſſoit le Roi *Guillaume III.* C'étoit le projet que ce Prince avoit formé de la grande alliance de la Maiſon d'Autriche & des Provinces-Unies, en faveur de *Charles III.* ſecond fils de l'Empereur *Leopold.* Le Comte jugea que rien n'étoit plus propre pour appuyer ce projet, que l'Election d'un bon Parlement. Lorſque celui où l'on avoit entamé cette affaire fut diſſolu, ſuivant l'uſage d'Angleterre, SHAFTESBURY travailla à ce grand

(*a*) On lit dans la lettre *Elle*, qui ſe rapporte à grandeur, qualification que *Bayle* donnoit à SHAFTESBURY. *Lettres de Bayle*, Tom. III. pag. 1014.

(*b*) *Several Letters*, &c. pag. 42.

ouvrage ; & il réussit si bien, que le Roi lui dit *qu'il avoit tourné la chance.* Il gagna par-là les bonnes graces de Sa Majesté. Il ne tint pas à Elle qu'il n'en reçût des preuves réelles, par l'offre qu'Elle lui fit de la place de Secretaire d'Etat. C'est en Angleterre sur-tout, le plus haut dégré d'élévation où un Seigneur puisse monter : mais notre Philosophe avoit appris à apprécier ce que les honneurs valent, & il savoit les comparer avec les avantages que procure une vie privée. D'ailleurs sa santé ne lui permettoit pas de se livrer à des occupations trop tumultueuses. Il supplia donc le Roi de le dispenser d'accepter cette place. Il n'en eut pas moins la confiance de son Souverain, qui le consultoit dans les affaires les plus importantes. On lui attribue même le fameux discours que le Roi prononça le 31 Décembre 1701.

Ce Prince mourut peu de temps après (le 9 Mars 1702) & notre Philosophe saisit cette occasion pour se retirer & suivre son inclination, en vivant dans le recueillement. La Reine, qui succéda à *Guillaume III*, le dépouilla de la Vice-Amirauté de Dorset, qui depuis trois générations étoit dans sa maison. Ce fut une vengeance de la part de ceux qu'il n'avoit pas favorisé lorsqu'il avoit l'oreille du Roi & la faveur du Parlement. Ils lui auroient encore fait de plus grands torts s'ils l'eussent pû, mais cette Vice-Amirauté étoit le seul bienfait qu'il eût reçu de la Cour. Il vit clairement & avec beaucoup de tranquillité toutes leurs manœuvres ; mais ce spectacle n'étant pas fort amusant, il crut devoir le perdre de vue. Il alla en Hollande, où il resta un an. Ce temps lui parut suffisant pour que ses ennemis l'eussent oublié. En effet il trouva à son retour qu'on ne pensoit plus à l'inquiéter. On commençoit à être occupé a la Cour de Londres de choses plus importantes : c'étoit d'arrêter le cours des extravagances de prétendus Prophetes, qui mettoient les esprits foibles en mouvement. Presque toutes les personnes en place étoient d'avis qu'on les punît ; mais SHAFTESBURY, qui abhorroit ce qui avoit le moindre air de persécution, crut que par cette voie on augmenteroit plutôt le trouble, qu'on ne l'appaiseroit. C'est ce qu'il fit voir clairement dans une *lettre à Milord *** sur l'Enthousiasme.* Pour procéder avec ordre, il établit d'abord que l'Enthousiasme n'est qu'une certaine puissance, un charme, qui captive naturellement le cœur, & excite dans l'imagination quelque chose de divin & de majestueux. C'est, selon lui, une passion très-naturelle, qui n'a proprement pour son objet rien qui ne soit bon & honnête. Il est vrai que cette passion peut égarer. L'Enthousiasme de l'amour, par exemple, est sujet à d'étranges écarts ; & celui de la frayeur jette dans d'horribles & monstrueuses superstitions. Ce sont ces excès qu'attaque notre Philosophe ; & il se sert pour les combattre des armes les plus capables d'en faire sentir le venin, sans indisposer personne : c'est le badinage & la raillerie. Malgré cela, cette lettre qui parut en 1708, essuya plusieurs critiques, parmi lesquelles on distingue sur-tout la premiere ; elle est intitulée : *Remarques sur une lettre à un Seigneur sur l'Enthousiasme, écrites non par un railleur, mais par un homme de bonne humeur.* (a) Dans ces critiques, on reproche à notre Philosophe de confondre le zèle de la Religion avec la superstition, & on qualifie d'horrible impiété & de pur enthousiasme la tolérance, sans une direction publique. Leurs Auteurs veulent que les hommes se laissent conduire aveuglément en matiere de Religion. Sur quoi SHAFTESBURY s'écrie, *ces Messieurs publient partout que le septicisme nous inonde dans ce*

(a) Voici le titre des autres critiques : *La Foire de Barthelemi, ou Recherches sur l'esprit, où l'on fait voir l'attention requise à la lettre sur l'Enthousiasme, à Milord **** par M *Watton* (c'est la seconde.) *Réflexions sur une lettre sur l'Enthousiasme, à Milord *** en forme de lettre à un Seigneur.* Au reste la lettre sur l'Enthousiasme a été traduite en François par M. *Samson*, à la Haye en 1708.

siécle spirituel & éclairé ; & cependant ils ne veulent pas qu'on emploie de remede propre à guérir le mal . . . . . . Ils ont détruit toute moralité , tout fondement de l'honnête , & défiguré toute la doctrine de notre Sauveur , sous prétexte de révéler le prix de sa révélation. En philosophie, ils abandonnent tout ce qu'il y a de fondamental , tous principes de société , & les meilleurs argumens , pour établir l'existence d'un Dieu ; & cette brochure qui les choque tant (la lettre sur l'Enthousiasme) *est si forte sur cet article , que l'Auteur établit l'existence de Dieu sur l'idée même d'une Divinité, sur le pouvoir qu'elle a avec les Athées même , & par l'aveu d'*Epicure *& de sa secte.* (*a*)

M. *Leibnitz* fit aussi des remarques sur cette lettre ; & il s'attacha principalement à ces deux propositions : *Il faut faire tous nos efforts pour avoir la foi & croire sans exception tout ce qu'on nous enseigne , parce que s'il n'est rien de ce que nous croyons , il ne nous arrivera aucun mal de nous être ainsi trompés : mais si ce qu'on nous enseigne est effectivement comme on nous le dit , nous courons grand risque , & nous avons tout à appréhender de notre manque de foi.* Le fond de ce raisonnement est de M. *Pascal.* (*b*) M. *Leibnitz* , qui ne l'ignoroit pas sans doute , lui refuse cependant son approbation. Il prétend » que la maxime n'est pas bien con» çue , & qu'il ne s'agit pas tant de la foi » que de la pratique. »

Voici la seconde proposition : *Rien que ce qui est* moralement excellent , *ne peut avoir lieu dans la Divinité : donc Dieu surpasse tous les hommes en bonté. Cela étant , il ne nous doit plus rester aucune frayeur ni aucun doute qui puisse nous inquiéter , puisque nous n'avons rien à craindre de ce qui est* BON , *mais uniquement de ce qui est* MÉCHANT. M. *Leibnitz* observe là-dessus » qu'il y a des peines , qui servent à cor» riger ou ceux qui péchent , ou au moins » quelques autres ; & dans toutes ces pei» nes ou dans tous ces maux infligés au » péché , il n'y a rien de contraire à la » bonté de Dieu : au contraire c'est la » bonté ou la sagesse , qui les demandent » pour un plus grand bien. (*c*) »

On peut répondre encore que si Dieu est infiniment bon, il est aussi infiniment juste ; & que cette justice demande qu'il châtie les méchans, & qu'il récompense les hommes vertueux. Cette proposition , ainsi que plusieurs autres, qui sont dans la lettre sur l'Enthousiasme , n'est point du tout orthodoxe. Il faut pourtant tenir compte à SHAFTESBURY de la pureté de ses intentions. Avant que de faire imprimer cette lettre, il l'envoya au Lord *Sommers*, Président du Conseil , & il ne la publia que sur son approbation , & sur celle de plusieurs Seigneurs que ce Lord avoit consultés.

Toutes ces critiques firent bien quelque impression sur notre Philosophe, mais elle ne le dégoûterent point d'écrire. Quand on est véritablement homme de Lettres , on ne quitte pas aisément la plume. L'esprit, qui est toujours plein de choses, est souvent surchargé ; & ce n'est qu'en déposant ses productions sur le papier , qu'on peut le soulager. Tel étoit celui du Comte de SHAFTESBURY. Il ne cessoit d'avoir des idées nouvelles sur la morale dont il étoit nourri. Elles formerent enfin un petit Ouvrage, qu'il mit au jour en 1709 , sous ce titre : *Les Moralistes , rapsodie philosophique , contenant le récit de quelques entretiens , sur des sujets naturels & moraux.* C'est un dialogue entre un Pyrrhonien & un Enthousiaste raisonnable. Le but de l'Auteur est de convertir le Pyrrhonien. Il déploye à cet effet une logique très-subtile , énoncée en style poëtique, à peu près comme celui de *Telemaque.* (*d*) Et après avoir établi qu'il y a un Dieu qui gouverne le monde, & qui est la cause de tout l'or-

(*a*) *Several Letters*, pag. 36.

(*b*) *Pensées de Pascal.*

(*c*) *Recueil de diverses piéces sur la Philosophie , la Religion naturelle , l'Histoire , les Mathématiques* , &c. par MM. *Leibnitz* , *Clarke* , *Newton* , &c. Tom. II. pag. 263 & suiv.

(*d*) M. *Leclerc* dit même que ce style est » d'un » Anglois , si pur & si énergique , que la Langue » Françoise ne fait que languir en comparaison. » *Bibliotheque choisie* , Tom. XIX. pag. 432.

dre qu'on y voit, il parle de l'excellence de la nature divine, de la beauté de l'Univers, & de la beauté en général.

Pendant que notre Philoſophe étoit abſorbé dans ſes études ſur la Morale, on lui parla de mariage. Il étoit ſans doute bien éloigné de penſer à contracter un engagement; mais il y a apparence que des raiſons de famille l'obligerent de condeſcendre à la propoſition qu'on lui fit: ce fut d'épouſer Mademoiſelle *Jeanne Ewer*, fille puînée de *Thomas Ewer* ſon parent. Ce mariage ne forma pas un événement dans la vie de notre Philoſophe. Il reprit ſa maniere ordinaire de vivre avec tant de facilité, qu'il publia la même année de ſes noces un Ouvrage intitulé: *Senſus communis*, ou *Eſſai ſur l'uſage de la raillerie & de l'enjoument.* SHAFTESBURY n'étoit pas naturellement railleur; mais il penſoit que la raillerie étoit très-utile dans le commerce de la vie. Elle ſert, dit-il dans ſon Eſſai, contre la raillerie même, quand elle eſt fauſſe & mal appliquée, & contre l'impoſture, qui ſe couvre d'un air grave & impoſant. On entend ici la raillerie permiſe, & non la baſſe plaiſanterie. Prendre, par exemple, un ton myſtérieux & réſervé, confondre les gens & tirer avantage de l'embarras où on les jette par ce langage douteux & incertain, ou y prendre plaiſir, voilà une fauſſe ou une mauvaiſe raillerie. La véritable conſiſte à tempérer la plaiſanterie, cette diſpoſition naturelle que nous avons à rire, de maniere qu'elle ſerve de remede contre le vice, & de ſpécifique contre la ſuperſtition & les illuſions d'un eſprit mélancolique. Il y a une grande différence entre chercher à s'exciter à rire de tout, & entre chercher dans chaque choſe ce qui mérite qu'on en rie. On ne ſauroit aſſurément trop honorer & reſpecter une choſe en tant que grave, ſi on eſt aſſuré qu'elle l'eſt réellement de la maniere dont on la conçoit. Le grand point eſt de diſtinguer toujours la vraie gravité de la fauſſe, & de découvrir ce qui eſt véritablement ſérieux & ridicule, en examinant la nature des choſes. Or rien n'eſt plus propre pour faire cet examen, que l'uſage de la raillerie, qui démaſque merveilleuſement la fauſſe gravité & la vertu ſimulée.

Il reſtoit au Comte de SHAFTESBURY une autre matiere à traiter, pour compléter en quelque ſorte cet Ouvrage & le rendre plus utile: c'étoit, après avoir éclairé l'eſprit pour connoître les vices, de réformer le cœur, en corrigeant les opinions, qui ſont le principe de nos actions. Il falloit donc apprendre à l'homme à converſer avec lui-même & à s'examiner, je veux dire, à tourner les yeux ſur ſon intérieur, & reconnoître & démêler au-dedans de lui-même l'ordre & le déſordre, l'économie & la confuſion de ſes paſſions, de ſes déſirs, de ſes imaginations & de ſes ſentimens, afin qu'il ſût qui il eſt, ce qu'il eſt, d'où il a tiré ſon exiſtence, quelle eſt ſa fin, à quel genre de vie ſa propre nature & ſa conſtitution le deſtinent. Car à proportion que nous avons plus ou moins de cette connoiſſance de nous-mêmes, nous ſommes plus ou moins véritablement hommes; & on peut compter plus ou moins ſur nous par rapport à l'amitié dans la ſociété & dans le commerce de la vie. Telle eſt la tâche que s'impoſa & que remplit notre Philoſophe. Le fruit de ſes veilles parut en 1710, ſous le titre de *Soliloque ou Avis d'un Auteur.*

Cet Ouvrage n'étoit pas exempt de reproches. On le lui dit; (*a*) & les réflexions qui naquirent de-là, jointes à ſes profondes & continuelles méditations, causerent un ſi grand dommage à ſon foible tempérament, que ſa ſanté ſe trouva très-affoiblie l'année ſuivante. Son épuiſement étoit tel, que ni le meilleur régime, ni le plus grand repos, n'étoient pas capables, ſelon les Médecins, de le

(*a*) Pluſieurs Savans ont écrit contre SHAFTESBURY. MM. Jean Balguy, (*Lettre à un Déiſte ſur l'excellence & la beauté de la vertu morale,*) Mosheim, (*Syntagma Diſſert. ad ſanctiores diſciplinas pertinentium,*) Smith, (*The cure of Deiſm, &c.*) Brown, (*Eſſays on the caracteriſticks,*) & Warburton, (*Dédicace aux Déiſtes.*)

rétablir. Auſſi jugerent-ils qu'un climat plus chaud pourroit ſeul contribuer à ranimer la chaleur naturelle. Ils lui conſeillerent d'aller en Italie. Le Comte de SHAFTESBURY ſe détermina avec peine à ſuivre leur conſeil ; mais il fallut ſe rendre à leurs raiſons. Ce ne fut point ſans douleur qu'il quitta ſa chere épouſe, ſon fils, qui étoit le ſeul enfant qu'il en avoit eu , & ſes bons amis. Trop ſenſible pour ſoutenir leurs adieux, il prit congé d'eux par lettres. Il écrivit auſſi aux Miniſtres d'Etat pour les remercier de la part qu'ils avoient priſe à ſa ſanté , dont ils s'étoient pluſieurs fois informés ; & après avoir rempli tous les devoirs que l'amitié & la reconnoiſſance pouvoient lui preſcrire , il partit pour Naples au mois de Juillet 1711.

Il prit ſa route par la France: ce qui l'obligea de paſſer dans l'armée du Duc de *Berwick*. Ce Seigneur l'accueillit de la maniere la plus obligeante, & lui donna une eſcorte, pour le conduire ſurement ſur les terres du Duc de Savoie. Il arriva heureuſement à Naples, & ſe mit en devoir de ſuivre le régime que les Médecins lui avoient preſcrit. Il commença par s'abſtenir de toute étude abſtraite. Les beaux Arts prirent place de la Philoſophie. Il s'occupa du Deſſein & de la Peinture. Il écrivit une lettre ſur le Deſſein, & ébaucha un Traité ſur la Peinture & la Sculpture. Il s'amuſa auſſi à deſſiner de petits ſujets, pour orner une nouvelle édition de ſes œuvres qu'il méditoit. Toutes ces occupations étoient bien moins des travaux que des délaſſemens. Malgré ces attentions & ſa maniere de vivre , ſa ſanté s'affoibliſſoit de jour en jour. Le coup mortel étoit porté. Quoiqu'à peine parvenu au milieu de ſa carriere , il fallut payer le tribut à la nature. Le 7 Mars 1713 , il tomba en foibleſſe, & il expira le même jour, âgé de 42 ans.

On trouva parmi ſes papiers des lettres ſur des matieres philoſophiques & théologiques, & on en fit un recueil , qui a été imprimé à Londres ſous ce titre : *Several Letters* , &c. c'eſt-à-dire , *Lettres d'un Seigneur à un jeune homme à l'Académie.* On y lit pluſieurs réflexions utiles ſur des ſujets les plus importans , telles que celles-ci. » La meilleure voie de s'élever à la plus excellente diſpoſition , » qui eſt l'amour de Dieu, n'eſt pas celle » des ſpéculations ténébreuſes , & d'une » philoſophie ſcholaſtique , mais la pra- » tique de la morale & l'amour du pro- » chain. Cet amour doit s'étendre ſur ſes » intérêts , & principalement ſur la li- » berté de penſer & ſur un bon gouver- » nement .... Quand une fois on a ré- » duit un peuple à l'eſclavage , il eſt bien- » tôt réduit auſſi à une lâche ſervitude » par rapport à ſes ſentimens & à ſes » mœurs. Le vrai zèle pour Dieu & pour » la Religion doit être ſoutenu d'un » amour réel des hommes. Or l'amour » des hommes ne peut ſubſiſter ſans la » vraie connoiſſance de leurs plus grands » intérêts, parmi leſquels la liberté tient » le premier rang. Ceux qui ne ſuivent » point ces principes, trahiſſent la Reli- » gion de telle maniere, qu'ils la font ſer- » vir d'inſtrument contre elle-même .... » Nous n'avons jamais plus beſoin d'une » honnête gayeté , de bonne humeur ou » de vigueur d'eſprit, que lorſque nous » nous occupons de *Dieu* & de la *vertu* ; » mais ce qui eſt très-eſſentiel & de la » derniere conſéquence pour notre eſprit » & pour notre cœur, c'eſt de les munir » contre la contagion des plaiſirs .... La » récompenſe de la vertu doit être de » même ordre que la vertu même, à la- » quelle on ne peut rien ajouter. La féli- » cité d'une autre vie ne peut conſiſter » que dans une augmentation de graces , » de vertu & de lumieres, qui nous met- » tront en état de comprendre de plus » en plus la vertu par excellence, elle qui » eſt la ſource & la diſtributrice de tous » les biens .... Tout ce que nous appel- » lons perfectionner l'eſprit par des occu- » pations abſtraites , tout ſavoir quel » qu'il ſoit, qui ne tend pas directement à » nous rendre plus vertueux, plus juſtes » & meilleurs , ne mérite que du mé- » pris. »

Tous les Ouvrages de SHAFTESBURY

ſont imprimés en trois volumes, avec le titre de *Charaɛteriſticks*.

Morale ou Doɛtrine de SHAFTESBURY *ſur le mérite & la vertu.*

La vertu eſt la pratique des actions moralement bonnes, ſans la vue d'aucun intérêt. Nous ſommes d'autant plus vertueux, que notre bien particulier n'entre pour rien dans les ſervices que nous rendons. Au contraire nous le ſommes d'autant moins, que notre propre avantage ſe trouve lié avec les actes d'humanité que nous exerçons. Le tempérament peut beaucoup influer ici. Chaque homme a un intérêt privé, un bien être qui lui eſt propre & auquel il tend de toute ſa puiſſance. C'eſt un penchant raiſonnable, qui a ſon origine dans les avantages de la conformation naturelle. Si ce penchant s'accorde avec celui du prochain en général, celui qui en eſt doué, eſt naturellement *bon*. Si au contraire ſes ſentimens, ſes affections & ſes paſſions croiſent ceux des autres hommes, ce mortel eſt naturellement *méchant*. En un mot, un homme eſt naturellement bon ou méchant, ſelon que l'avantage ou le déſavantage de ſon bien être eſt l'objet immédiat de la paſſion qui le meut.

Ce n'eſt pas ſeulement pour nous procurer les beſoins néceſſaires à la conſervation du corps, que la nature nous donne des inclinations. Dans un homme capable de ſe former des notions exactes des choſes, les Etres ſenſibles ne ſont pas l'unique objet de ſes affections. Les actions elles-mêmes, les paſſions qui les ont produites, la commiſération, l'affabilité, la reconnoiſſance & leurs antagoniſtes, s'offrent bientôt à ſon eſprit, & y excitent des ſentimens ou d'amour ou de haine. Les ſujets intellectuels & moraux agiſſent ſur l'eſprit, à peu près de la même maniere que les Etres organiſés ſur les ſens. Les figures, les mouvemens & les couleurs de ceux-ci, n'ont pas plutôt frappé nos yeux, que nous y trouvons une beauté ou une difformité, ſelon la meſure, l'arrangement & la diſpoſition différente de leurs parties. De même lorſque les actions humaines ſont préſentées à l'entendement, elles offrent une différence, ſoit dans la régularité ou dans le déſordre, qui eſt également ſenſible. L'eſprit a, en quelque ſorte, ſes yeux & ſes oreilles, avec leſquels il diſtingue dans les caracteres la douceur & la dureté, les ſentimens, les inclinations, les affections & les diſpoſitions; & par conſéquent toute la conduite des hommes dans les différens états de la vie, forme des ſujets d'une infinité de tableaux exécutés par l'eſprit, qui ſaiſit avec promptitude, & rend avec vivacité le bien & le mal.

De-là il ſuit, qu'il n'y a point de vertu, point de mérite, ſans quelques notions claires & diſtinctes du bien général, & ſans une connoiſſance réfléchie de ce qui eſt moralement bien ou mal, juſte ou injuſte, digne d'amour ou de haine. Qu'un homme ſoit généreux, doux, affable & compatiſſant, s'il n'a jamais réfléchi ſur ce qu'il pratique & voit pratiquer aux autres, s'il ne s'eſt jamais formé aucune idée préciſe du bien & du mal moral, ſi les charmes de la vertu ne ſont pas les objets de ſon affection, cet homme n'eſt pas véritablement vertueux. Il ne peut l'être que lorſqu'il a acquis cette connoiſſance active de la droiture, qui doit le déterminer, cet amour déſintéreſſé de la vertu, qui ſeul peut donner tout le prix à ſes actions.

L'eſſence de la vertu conſiſte donc dans une affection pour les objets intellectuels & moraux de la juſtice; de ſorte qu'on accroît & on fortifie le penchant à la vertu, en nourriſſant, & pour ainſi dire en éguiſant le ſentiment de la juſtice, ou en l'entretenant dans toute ſa pureté, ou enfin en lui ſoumettant toute autre affection. Et on le ſoutient par la crainte des peines à venir & l'eſpoir des biens futurs. Il eſt vrai que ces motifs ne ſont guères du genre des affections libérales & généreuſes, ni de la nature de ces mouvemens, qui complettent le mérite moral des actions. S'ils ont une influence prédominante dans la conduite d'un homme que l'amour déſintéreſſé devroit

principalement diriger, la conduite eſt ſervile, & cet homme n'eſt pas encore vertueux. Il y a plus : dans toute Religion, où l'eſpoir & la crainte ſont admis comme motifs de nos actions, l'intérêt particulier, qui naturellement n'eſt en nous que trop vif, le devient par-là encore davantage. Cela forme une attention habituelle à notre propre avantage, qui diminue d'autant plus l'amour du bien général, que cette attention eſt grande. Par rapport à Dieu, une attention inquiete à des intérêts privés, doit dégrader en quelque ſorte la véritable piété. Aimer Dieu ſeulement comme la cauſe de ſon bonheur particulier, c'eſt avoir pour lui l'affection du méchant, qui n'eſt conduit que par la crainte du châtiment ou l'eſpoir des récompenſes. En un mot, plus le dévouement à l'intérêt particulier occupe de place dans notre cœur, moins il en laiſſe à l'amour du bien général, ou de tout autre objet digne par lui-même de notre admiration & de notre eſtime. C'eſt ainſi que l'amour exceſſif de la vie peut nuire à la vertu, affoiblir l'amour du bien public, & ruiner la vraie piété.

Cependant quoique la violence des paſſions privées puiſſe préjudicier à la vertu, il eſt des circonſtances où la crainte des châtimens & l'eſpoir des récompenſes, doivent même lui ſervir d'appui, quelque mercenaires qu'elles ſoient. Quand le partage des affections fait chanceler dans la vertu; que l'eſprit eſt imbu d'idées fauſſes; qu'entêté d'opinions abſurdes, il ſe roidit contre le vrai, méconnoît le bon, donne ſon eſtime au vice & le préfere à la vertu; la crainte des châtimens & l'eſpérance des récompenſes, peuvent alors lui déſiller les yeux, ou en l'obligeant à pratiquer des actions vertueuſes, lui en faire connoître le prix & la bonté. Auſſi rien n'eſt plus avantageux dans un Etat, qu'une adminiſtration vertueuſe, & qu'une juſte diſtribution de peines & de récompenſes. C'eſt un mur d'airain, contre lequel ſe briſent les complots des méchans. C'eſt une digue qui tourne leurs efforts à l'avantage de la ſociété. C'eſt enfin un moyen sûr d'attacher les hommes à la vertu, en attachant à la vertu leur intérêt particulier; d'écarter tous les préjugés qui les en éloignent; de préparer dans leur cœur un accueil favorable, & de les mettre par une pratique conſtante dans le bien, dans un ſentier, dont ils ſortent enſuite difficilement. Pour produire tous ces effets, il faut que l'exemple contribue à former les inclinations & le caractere du peuple. Si le Magiſtrat n'eſt pas vertueux, la meilleure adminiſtration produira peu de choſe. Au contraire les ſujets aimeront & reſpecteront les loix, s'ils ſont perſuadés de la vertu de ceux qui en ont la manutention.

La Religion (chrétienne) eſt encore d'un grand ſecours pour porter les hommes à la vertu. Comme le bonheur futur qu'elle promet conſiſte dans la jouiſſance d'un plaiſir vertueux, tel que la contemplation de la vertu même dans la Divinité, il eſt évident que le déſir de cet état ne peut naître que d'un grand amour de la vertu, & qu'il conſerve par conſéquent toute la dignité de ſon origine.

Tous ces motifs ne ſont au reſte qu'acceſſoires & non eſſentiels à la vertu. Car ſi les récompenſes & les peines affectoient intimément, on pourroit oublier à la fin les motifs déſintéreſſés de pratiquer la vertu. Cette merveilleuſe atteinte des biens ineffables d'une autre vie, tendroit à réprimer & à rallentir l'exercice des bonnes œuvres. Un homme épris d'un intérêt ſi particulier & ſi grand, pourroit compter pour rien les choſes de ce monde, & traiter quelquefois comme des diſtractions mépriſables & des affections viles, terreſtres & momentanées, les douceurs de l'amitié, les loix du ſang & les devoirs de l'humanité. Une véritable piété tempere tout cela. Elle eſt le complement de la vertu. Où la pieté manque, la douceur, l'égalité d'eſprit, l'économie des affections, la vertu en un mot eſt imparfaite. On ne peut atteindre à la perfection morale, arriver au ſuprême dégré de la vertu, ſans reconnoître un Dieu, l'aimer & le ſervir.

C'eſt ainſi que la Sageſſe ſuprême, qui gouverne le monde, a lié l'intérêt particulier au bien général. La vertu devient par-là la baſe des affaires humaines, le ſoutien des ſociétés, le nœud du commerce, le lien des amitiés, & la félicité des familles. L'homme ne peut donc être heureux que par la vertu : il ſera toujours malheureux ſans elle. La vertu eſt par conſéquent le bien, & le vice le mal de la ſociété en général, & de chaque membre en particulier.

